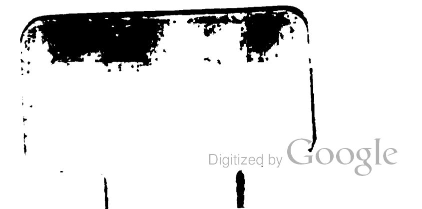

HDI
HW 2PIM 5

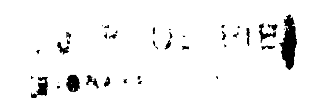

Ex
Libris
J. P. de Bie.



HISTOIRE

DES TRAPPISTES.

PROPRIÉTÉ.





QUOMODO DILEXERUNT SE IN VITÂ SUÂ ITA ET IN MORTE NON SUNT SEPARATI.

L'ABBÉ DE RANCÉ. L'ABBÉ DE BEAUFORT.

RÉFORMATEURS DE L'ORDRE DES [illegible]

HISTOIRE
DES
TRAPPISTES
DU VAL-SAINTE-MARIE,
DIOCÈSE DE BESANÇON,

AVEC DES NOTICES INTÉRESSANTES

SUR LES AUTRES MONASTÈRES DE LA TRAPPE EN FRANCE, EN BELGIQUE,
EN ANGLETERRE, EN IRLANDE,
ET SUR PLUSIEURS RELIGIEUX TRAPPISTES;

OUVRAGE UTILE A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES ET AUX CHRÉTIENS DU MONDE,
QUI DÉSIRENT AVOIR UNE JUSTE IDÉE DU GENRE DE VIE
DES TRAPPISTES.

3e ÉDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

REVUE AVEC SOIN PAR DEUX AMIS DES ORDRES RELIGIEUX,
ET APPROUVÉE PAR L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Le solitaire se taira, *car* il est bon d'attendre en silence le salut que Dieu nous promet. JÉRÉMIE.



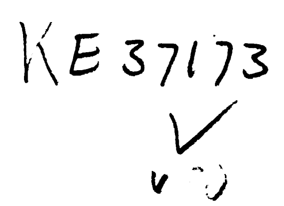
LE SALUT EST DANS LA CROIX.

Bruxelles.

Ve J.-J. VANDERBORGHT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

MARCHÉ-AUX-POULETS, No 26.

1841.



APPROBATION

DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Ayant fait examiner le livre intitulé : *Histoire des Trappistes*, etc., nous en permettons l'impression.

Malines, le 25 septembre 1841.

J. B. Pauwels, vic. gen.

PRÉFACE.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs chrétiens en leur offrant cet écrit qui contient des détails intéressants sur les religieux de la Trappe. Ils verront par quelles voies Dieu conduit les siens en ce monde, et ils apprendront à supporter les épreuves avec résignation et courage. Ils admireront aussi la puissance de la grâce qui, dans ces derniers temps, n'a pas été moins forte ni moins abondante qu'autrefois. Le désert a refleuri de nos jours, et, comme au temps de saint Benoît et de saint Bernard, il a eu ses anges, ses prophètes, ses martyrs.

L'établissement des Trappistes dans le diocèse de Besançon est dû au zèle et à la piété de Son Éminence Mgr le cardinal de Rohan. Plein d'estime et de respect pour les ordres religieux et surtout pour la réforme de l'abbé de Rancé, il la voyait avec une singulière satisfaction non-seulement se rétablir en France, mais encore s'y étendre et former divers établissements qui

promettaient beaucoup pour l'avenir de la religion dans ce pays. Il savait que les ordres religieux sont un des plus beaux ornements de l'Église, et que leur régularité et leur ferveur sont un gage certain des bénédictions du Ciel sur les peuples chrétiens; que la religion fleurit en proportion du zèle que les familles religieuses mettent à observer leur règle et à se maintenir dans l'esprit de leurs saints fondateurs. Pleine de ces idées, Son Éminence voulut profiter d'une occasion favorable pour donner à la célèbre réforme de la Trappe des marques de son affection et l'établir même dans son diocèse.

Les notices que nous avons jointes à cette histoire donnent une idée suffisante des autres monastères de la Trappe : elles font connaître aussi leurs principaux supérieurs, dont la prudence et la fermeté ont puissamment contribué à la conservation et à la prospérité de la réforme de la Trappe.

Nous avons donné à cet ouvrage le titre d'Histoire des Trappistes du Val-Sainte-Marie; les traits nombreux que nous y avons insérés sur un grand nombre de religieux qui n'appartiennent point à cette maison, auraient dû, ce semble, nous engager à lui donner un autre titre, par exemple, celui de Recueil de faits édifiants sur plusieurs monastères et religieux Trappistes. Il faut convenir cependant que le fond et la partie essentielle de l'ouvrage parlent de ceux du Val-Sainte-Marie, comme on peut s'en convaincre en

parcourant le sommaire des chapitres. Si nous avons raconté, toutes les fois que l'occasion s'est présentée, des faits qui nous ont paru confirmer les maximes et les réflexions que nous suggérait la matière que nous traitions, nous n'avons pas cru sortir de notre sujet, et nous avons ainsi rendu notre récit beaucoup plus intéressant.

Nous avons été témoin oculaire d'un grand nombre de faits contemporains, rapportés dans cet ouvrage; les autres nous ont été communiqués par des personnes respectables qui nous ont paru bien informées; nous en nommons plusieurs. Le reste, nous l'avons puisé dans l'histoire.

Nous savons que les deux premières éditions de cet ouvrage ont plu, malgré leur imperfection, à des personnes distinguées par leur vertu et leur mérite; nous nous contenterons d'en rapporter trois exemples : Un ecclésiastique du diocèse de Malines, chéri et vénéré du clergé et des fidèles, pour les œuvres de charité qu'il exerce sans cesse, témoigna qu'il les avait lues avec un extrême plaisir et qu'il désirait vivement que, pour le bien de la religion, on en fît une troisième, plus ample et plus soignée. Il applanit les obstacles qui s'opposaient à une prompte réimpression, et c'est à son zèle que le public est encore redevable de cette troisième édition, comme il l'a été de la seconde. Un vénérable doyen du diocèse de Liége, ayant reçu cet ouvrage, le lut d'abord d'un bout à l'autre, tout d'un

trait. Quelqu'un étant entré dans sa chambre, lui demanda, en voyant le livre ouvert sur sa table, s'il l'avait lu; il répondit qu'en ayant commencé la lecture, il avait été comme forcé, par l'intérêt qu'elle lui inspirait, de la poursuivre jusqu'à la fin sans désemparer. Un prêtre du duché de Limbourg, M. l'abbé Nyst (1), dont nous ne pouvons mieux faire connaître le zèle pour les bonnes œuvres, qu'en le comparant

(1) M. l'abbé Nyst, vénéré dans son pays pour ses vertus éminemment sacerdotales et pour sa charité, fait ses délices de ce qu'il y a de plus pénible dans l'exercice du saint ministère, et surtout du soulagement des pauvres, qui ne frappent jamais en vain à sa porte. Lorsqu'il n'a plus rien à donner, il demande lui-même aux riches et leur expose les besoins des pauvres de manière qu'ils ne peuvent lui rien refuser. Ses meilleurs amis, ce sont tous ceux qui se trouvent dans le besoin. M. l'abbé Nyst a aussi une affection singulière pour les religieux dont il comprend les devoirs et dont il admire la vie austère imposée par leur règle. S'il en passe par la ville où il réside, on les adresse à M. l'abbé Nyst, qui les voit entrer chez lui avec joie. Soyez les bien-venus, leur dit-il, car il m'est toujours agréable de recevoir des hôtes comme vous. Quelque fréquentes que soient ces visites, il en témoigne toujours un nouveau plaisir. Nous ne terminerons pas cette notice sans dire comment M. l'abbé Nyst a renoncé au monde pour embrasser l'état ecclésiastique. Fils unique, doué des biens de la fortune, faisant par sa vie exemplaire la consolation de sa mère déjà avancée en âge, il ne pensait qu'à vivre dans le monde où il parcourait une carrière honorable. Il avait un ami choisi entre mille qui ne contribuait pas peu à son bonheur. Une nouvelle, à laquelle il n'avait pas lieu de s'attendre, vient consterner M. l'abbé Nyst et le plonger dans une profonde tristesse : il apprend que son

à celui de M. l'abbé Breuillot, restaurateur de la Trappe dans le diocèse de Besançon, ayant lu aussi l'Histoire des Trappistes, en fut fort attendri. Il était question de réimprimer l'abrégé de cette histoire, afin de la répandre davantage. M. Nyst voulut en soigner lui-même la réimpression et se chargea des frais.

Nous espérons que les fidèles, en lisant cet ouvrage, partageront les sentiments de ces dignes ecclésiasti-

ami renonce au monde pour entrer dans l'état ecclésiastique. Étant allé le trouver et lui ayant témoigné son étonnement, il lui demande s'il est vrai qu'il veut devenir prêtre : Oui, lui répond son ami, je le veux, puisque Dieu le demande de moi : je suis trop désireux de mon salut pour ne pas lui obéir sans délai. Tout interdit, M. Nyst éprouve à l'instant même un dégoût inexprimable pour la vie séculière, et un vif désir d'imiter son ami, d'embrasser comme lui l'état ecclésiastique. Il consulte des personnes graves : un directeur sage et éclairé lui conseille de suivre cette inspiration qu'il croit venir de Dieu. M. Nyst se réjouit d'une si grande grâce et ne songe plus qu'à y correspondre fidèlement. Mais il faut lever un obstacle qui paraît grand, il est question de communiquer cette résolution à sa mère et d'obtenir son consentement. Cette femme forte, comme celle dont parle l'Écriture, écoute son fils avec calme, avec joie même : elle lui répond qu'elle ne veut que la volonté de Dieu : qu'en donnant son consentement à son fils, elle ne fera que rendre à Dieu ce qu'il lui a donné. Après une telle réponse M. Nyst ne songe plus qu'à suivre sa vocation ; il est fait prêtre, et depuis plusieurs années qu'il en remplit les fonctions, il honore également par ses hautes vertus l'état ecclésiastique et son pays, qui le compte parmi les grands bienfaiteurs de l'humanité.

ques, et que cette lecture contribuera à leur édification et à leur salut.

Ce qu'il y a, selon nous, de plus indispensable à la tête d'un livre et surtout d'un livre comme celui que nous publions, c'est l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Pour remplir cette condition, nous avons prié l'archevêché de Malines d'examiner cet ouvrage; il s'est rendu à nos désirs et il l'a jugé digne d'être offert aux pieux fidèles.

Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que les miracles, révélations, grâces et événements rapportés dans ce volume, comme aussi le titre de saint ou de bienheureux, donné à des serviteurs de Dieu non encore canonisés, n'ont qu'une autorité purement humaine, à l'exception de ce qui a été confirmé par le Saint-Siége apostolique, au jugement duquel nous soumettons tout ce que nous avons écrit.

TABLEAU

CONTENANT LES NOMS DES PAPES, CARDINAUX, ÉVÊQUES, ECCLÉSIASTIQUES, ROIS ET D'AUTRES PERSONNAGES DONT IL EST PARLÉ DANS CETTE HISTOIRE, ET INDIQUANT CE QU'ILS ONT FAIT EN FAVEUR DES TRAPPISTES.

TABLEAU

CONTENANT PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE LES NOMS DES SUPÉRIEURS ET DES RELIGIEUX DE LA TRAPPE DONT IL EST PARLÉ DANS CET OUVRAGE, ET INDIQUANT LEURS PRINCIPALES VERTUS.

MAXIMES DES TRAPPISTES,

TIRÉES DE LA RÈGLE DE SAINT BENOÎT, LEUR LÉGISLATEUR.

I. Le solitaire qui veut avancer dans la vertu doit aimer son cloître et s'y tenir constamment loin du bruit et des affaires du monde : ce n'est que là qu'il peut espérer de remplir fidèlement les devoirs de son état.

II. Les humiliations, les jeûnes, les travaux, l'obéissance que sont obligés de pratiquer ceux qui embrassent la vie cénobitique, ne doivent pas les déconcerter : s'ils persévèrent, ils apprendront par leur propre expérience, que le joug du Seigneur est doux et que son fardeau est léger. Dieu les remplira de son amour, et ils s'acquitteront sans peine de ce qui d'abord leur paraissait impossible.

III. L'office divin étant l'œuvre la plus excellente, les cénobites doivent la préférer à tout. Ils doivent tout quitter et se rendre avec empressement au chœur pour chanter les louanges de Dieu, aussitôt qu'ils entendent le signal qui les appelle.

IV. Le travail est un des devoirs les plus essentiels des cénobites : qu'ils ne s'attristent point, quand il sera long et pénible; qu'ils s'estiment heureux s'ils sont obligés de vivre du travail de leurs mains; car

c'est alors qu'ils seront véritablement moines, et qu'ils imiteront les saints Pères du désert et les Apôtres.

V. Que les cénobites s'affectionnent à l'obéissance; qu'ils la prennent pour leur guide et qu'ils ne l'abandonnent jamais : qu'ils n'aient d'autre volonté que celle de leur supérieur et de leur règle : car l'homme docile ne sera jamais vaincu par le démon; mais celui qui est opiniâtre dans son sentiment, qui aime sa volonté et qui la suit, marche dans la voie large qui conduit à la mort éternelle.

VI. Les cénobites doivent avoir un grand zèle pour leur salut et pour celui de leurs frères : ils doivent le témoigner par une conduite régulière et exemplaire, par une charité douce et compatissante, par une patience invincible dans les humiliations, les commandements, les contradictions, etc. Qu'ils se préservent du mauvais zèle, de ce zèle amer qui ne sauve pas, mais qui rend malheureux en ce monde et précipite enfin dans l'enfer.

VII. Que les cénobites gravent bien dans leur cœur cette maxime si vraie, si importante : Qu'ils ne sont rien, et qu'ils ne peuvent quelque chose qu'avec le secours de la grâce, laquelle est refusée aux superbes et donnée aux humbles.

HISTOIRE

DES TRAPPISTES

DU VAL-SAINTE-MARIE.

CHAPITRE PREMIER.

Dom Eustache de Beaufort renonce aux mitigations introduites dans l'ordre de Cîteaux, circonstances édifiantes de cet heureux changement; il s'enferme à Sept-Fonts, y établit la stricte observance de Cîteaux. Sa mort, sa foi et son humilité. L'abbé Dom Isidore Jalouz. Retraites de monseigneur de la Motte, évêque d'Amiens à Sept-Fonts. Noviciat du bienheureux Labre.

La réforme que Dom Eustache de Beaufort établit en 1663 à Sept-Fonts (1) est, après celle de l'abbé de Rancé, la plus célèbre et la plus édifiante du dix-septième siècle. Un auteur a dit avec raison que si la ré-

(1) L'abbaye de Sept-Fonts où Dom Eustache de Beaufort établit la réforme en 1663, était située dans le diocèse d'Autun, à six lieues de Moulins et à deux lieues de Bourbon-Lancy. Elle a toujours eu ses abbés réguliers jusqu'en 1789. La réforme de Dom Eustache s'y est conservée dans toute sa pureté jusqu'à cette époque. Dom Isidore Jalouz, l'un des successeurs de Dom Eustache, refit à neuf tous les bâtiments et même la clôture du monastère avec une régularité et une solidité qui en faisaient un des plus beaux établissements religieux de France.

forme de Sept-Fonts est moins connue que celle de la Trappe, elle n'en est pas pour cela moins austère. En effet, l'ordre des exercices, les veilles, les travaux, les jeûnes, les humiliations, l'obéissance, la qualité et la quantité des mets, ne diffèrent presqu'en rien de ce qui a été prescrit sur ces divers points par l'abbé de Rancé et que nous faisons connaître dans le chapitre XII de cet ouvrage. En parcourant ce chapitre, on aura une idée à peu près exacte de ce que Dom Eustache de Beaufort établit à Sept-Fonts.

Le dix-septième siècle, si fécond en grands hommes, le fut aussi en grandes vertus. L'on vit sous le plus beau et le plus long règne qu'ait eu la France, sous Louis XIV, appelé à juste titre Louis-le-Grand, un renouvellement général dans l'Église. De saints prêtres rappelèrent le Clergé à l'esprit et aux vertus dont étaient remplis les Apôtres et leurs Disciples, en même temps qu'ils le formèrent avec succès à l'étude des saintes lettres et de toutes les connaissances utiles dans l'exercice du ministère. L'esprit de pénitence et toutes les vertus religieuses rentrèrent aussi dans les cloîtres : les personnes consacrées à Dieu par les vœux de la religion, aspirèrent à la haute sainteté qu'exige leur vocation, et ce ne fut pas, à cette époque si remarquable, une des moindres gloires de l'Église que cette pénitence que plusieurs fervents religieux firent fleurir dans leurs monastères. Dom Eustache de Beaufort marche avec l'abbé de Rancé à la tête de cette édifiante réforme qui s'établit principalement dans un grand nombre de maisons de saint Bernard, parce que ces deux réformateurs étaient Bernardins.

Dom Eustache de Beaufort était abbé du monastère

de Sept-Fonts : il vivait, ainsi que son couvent, comme les religieux de la commune observance ; à l'exemple de ceux-ci, ils suivaient les mitigations que le relâchement avait introduites dans l'ordre de saint Bernard. Une vie si ordinaire, nous dirons si imparfaite, pour des religieux de Cîteaux, toucha vivement un de ses frères, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, et dont la conduite régulière et édifiante pouvait être proposée pour modèle au Clergé. Ce saint prêtre résolut de faire embrasser à l'abbé de Sept-Fonts et à ses religieux un genre de vie plus parfait ; il implora longtemps au pied du crucifix, les grâces et la force dont il avait besoin dans la démarche qu'il méditait. Il jeûna, il pria, il s'affligea devant Dieu pour en obtenir ce qu'il souhaitait, avec une ardeur inexprimable. Après ces préparatifs si nécessaires, lorsqu'on veut travailler au salut et à la perfection des âmes, le saint prêtre partit plein de grâce et de confiance ; il alla chez son frère Eustache : il se jeta à ses pieds, l'embrassa ensuite et lui parla, avec le zèle et l'onction d'un Séraphin, de la perfection religieuse.

On eût cru voir Jésus-Christ terrassant Saul sur le chemin de Damas. Eustache, interdit, écouta dans un profond silence tout ce que lui dit son frère pour le conduire dans les voies de la perfection. La grâce opéra si efficacement dans son cœur qu'il lui répondit comme Saul à Jésus-Christ : Que voulez-vous que je fasse? dirigez-moi vous-même, je suis prêt à vous obéir. Le saint prêtre répandit alors des larmes de joie, il embrassa Eustache avec une affection et une tendresse inexprimables, et lui dit : Venez avec moi, je vous conduirai dans une retraire où vous ferez les

exercices spirituels sous la conduite d'un saint religieux. J'espère que vous en sortirez entièrement renouvelé et plein d'ardeur pour la pénitence. Ayant ainsi parlé, il l'emmena avec lui, le conduisit dans un monastère où il connaissait un fervent religieux très-éclairé dans les voies intérieures. Eustache se mit entre les mains de ce religieux avec une docilité parfaite. De son agrément, il s'enferma dans une espèce de prison, où, privé de la lumière du jour, seul avec lui-même, excepté dans les moments où il était visité par son directeur, réduit au jeûne et à une nourriture grossière, il éprouva d'abord quelques oppositions du côté de la nature : mais la grâce continuant son œuvre, Dom Eustache se résigna généreusement à toutes les privations; il appela le Seigneur qui daigna visiter ce pénitent, le consola, le fortifia, le combla de douceurs célestes et le remplit d'un profond mépris pour tout ce qu'il avait tant aimé jusqu'alors. Les avis de son directeur joints à la grâce de la confession et du sacrement de pénitence eurent tout l'effet qu'on pouvait souhaiter; Eustache devint dans cette nuit profonde où il s'était mis, afin d'y voir plus clairement ses péchés, un homme nouveau, brûlant de soif pour la justice, résolu de s'enfermer dans l'abbaye de Sept-Fonts et d'y vivre jusqu'à la fin de ses jours dans les travaux de la pénitence. Dès que sa retraite fut terminée, il exécuta ses résolutions avec un courage, une promptitude et une persévérance dont on voit peu d'exemples; il se couvrit d'habits grossiers, dit au monde un éternel adieu et alla s'enfermer dans l'abbaye de Sept-Fonts. Les religieux virent avec surprise un changement si extraordinaire; ils étaient tellement

étonnés de ce qu'ils voyaient, qu'ils ne pouvaient en revenir; ils se demandaient s'il était bien vrai que leur abbé fût devenu l'ennemi des mitigations et du relâchement, et qu'il voulût vivre dans les pratiques de la plus austère pénitence. Une conversion aussi vraie, aussi entière que celle d'Eustache ne pouvait se borner à lui seul; un zèle tel que celui qui l'animait devait opérer la conversion des autres. Ce digne pénitent ayant pris conseil auprès de Dieu dont il voulait étendre la gloire, quoiqu'il dût lui en coûter de contradictions et de travaux, ayant consulté aussi des personnes éminemment vertueuses, et en particulier l'abbé de la Trappe, entreprit d'établir dans son monastère l'étroite observance de Cîteaux. Il eut beaucoup de peines à endurer, un grand nombre d'obstacles à vaincre : il sema assez longtemps dans les gémissements et les larmes; sa persévérance fut couronnée, il recueillit à la fin une moisson abondante qui le combla de joie. Les anciens religieux de Sept-Fonts qui ne voulurent point entrer dans les vues de leur abbé, furent renvoyés, et de nouveaux sujets furent admis. Des personnes de toute condition vinrent en peu de temps pratiquer la pénitence sous dom Eustache de Beaufort.

Le bruit de sa conversion se répandit partout et fit aussi dans le monde des impressions salutaires sur bien des cœurs; plusieurs accoururent vers Dom Eustache, le priant de les admettre dans son monastère pour servir Dieu et faire pénitence. Sa communauté devint nombreuse; elle se maintint constamment dans l'esprit de ferveur et dans une grande régularité. Le célèbre Massillon, résolu de sortir du monde où il crut qu'il ne pouvait faire son salut, s'en alla aussi

vers Dom Eustache, comme à celui qui lui paraissait le plus capable de l'aider à servir Dieu et à sauver son âme. Il fut vivement touché de tout ce qu'il remarqua de pénitence et de régularité dans ce monastère; il lui demanda l'habit de la religion qu'il porta avec édification et qu'il ne quitta qu'avec regret, lorsque le cardinal de Noailles, instruit de sa retraite, ordonna à l'abbé de Sept-Fonts de le renvoyer. Massillon n'oublia pas la ferveur qu'il avait éprouvée dans ce désert: il ne cessa d'aller de vertu en vertu et d'être un modèle pour les prêtres, et ensuite pour les évêques lorsqu'il fut chargé de gouverner l'Église de Clermont.

L'abbé de Sept-Fonts savait surtout former ses disciples à une obéissance prompte et aveugle. Dévoré du désir de leur salut et de leur perfection, il s'appliquait sans cesse à les faire mourir à eux-mêmes, les reprenant à temps et à contre temps. Quand un frère était dans un emploi ou une occupation, et qu'il ne pensait qu'à s'en acquitter avec zèle et ponctualité, l'abbé Dom Eustache arrivait à l'improviste, le tirait brusquement de cette fonction et lui en donnait une autre après l'avoir accablé de paroles dures et abreuvé d'humiliations. Le religieux écoutait son supérieur en silence, recevait ses ordres avec docilité et s'empressait de courir où l'appelait l'obéissance. Chacun savait par sa propre expérience combien l'abbé était vigilant et s'appliquait à sanctifier ses frères, et chacun s'estimait heureux de n'être plus à lui-même pour être entièrement à son supérieur. La crainte d'être trop long ne nous permet pas de rapporter plusieurs exemples qui montrent combien ces religieux étaient morts à eux-mêmes et chérissaient l'obéissance.

Dom Eustache parvint à une heureuse vieillesse; les austorités, loin d'affaiblir son corps et son esprit, rendirent l'un et l'autre plus vigoureux; il mourut au milieu de ses frères, plein de jours et de mérites. Sa communauté persévéra dans l'esprit et la pénitence qu'il avait établis; on la vit bientôt croître en nombre, on y compta jusqu'à 150 religieux. Ainsi, tandis que plusieurs monastères, tombés dans le relâchement, ne recevaient presque plus de sujets et s'affaiblissaient de plus en plus, Sept-Fonts et la Trappe, constamment remplis d'excellents religieux, ne pouvaient admettre les nombreux postulants qui leur demandaient l'habit de la religion.

Parmi tant de vertus qui firent chérir Dom Eustache de Dieu et des hommes, nous remarquerons sa foi et son humilité. Les disciples de Jansénius, à l'exemple des anciens sectaires, voulurent pénétrer dans les déserts afin d'inspirer à ceux qui s'y étaient retirés l'esprit d'orgueil et de révolte, dont ils étaient animés contre les décisions du Saint-Siége. Plusieurs se laissèrent séduire par leurs discours artificieux et embrassèrent leurs erreurs : qui n'a pas entendu parler des malheurs de Port-Royal et d'autres monastères? Les abbés de la Trappe et de Sept-Fonts, aussi fermes qu'ils étaient droits et sincères, leur fermèrent la porte de leurs maisons, dès qu'il fut notoire qu'ils n'adhéraient pas simplement et sans aucune restriction à la condamnation que l'Église avait faite par la bouche du pape des erreurs de Jansénius. Ils ne laissèrent pénétrer aucune nouvelle dans leurs cloîtres, et tandis que plusieurs s'échauffaient dans des disputes devenues inutiles depuis la décision de Rome,

Sept-Fonts et la Trappe, dociles au père commun, jouissaient d'une paix inaltérable. Cette foi humble et soumise, Dom Eustache la laissa à ses religieux ainsi qu'aux abbés ses successeurs comme son plus cher héritage. Aussi les Jansénistes ne redoutaient rien tant que de penser comme les abbés de Sept-Fonts sur les décisions de l'Église. Sous Dom Isidore Jalouz, deux prêtres, imbus des erreurs du temps, vinrent lui demander à être admis dans son monastère : ils parurent pleins de bonne volonté et disposés à pratiquer la règle avec ferveur. A cette époque et dans une affaire si délicate, il fallait agir avec une extrême précaution et questionner prudemment ceux qui se présentaient sur leur foi et leur soumission à l'Église. Dom Isidore Jalouz demanda donc à ces deux prêtres s'ils pensaient comme lui : ils voulurent éloigner cette question qui les embarrassait beaucoup; Dom Isidore les y ramena et voulut qu'ils lui répondissent sans détour : Pensez-vous comme moi sur Jansénius et sur les décisions de l'Église? dites oui, je ne vous pousserai pas d'avantage; il me faut ce oui, ou je ne vous admettrai point. Ces messieurs désiraient que l'abbé se contentât du silence respectueux. Non, leur répondit-il, je ne veux pas d'un tel silence, choisissez, ou de penser comme moi, ou de sortir d'ici en toute hâte, Sept-Fonts ne saurait être l'asile des réfractaires. Les deux Jansénistes prirent le parti de se retirer, quand ils virent que le silence respectueux ne suffisait point à Dom Isidore.

L'humilité de Dom Eustache ne fut pas moins admirable que sa foi. Content d'avoir rétabli la régularité dans son monastère, il ne voulut jamais que ses

religieux sortissent du silence et de l'abaissement auxquels ils s'étaient consacrés : il disait que c'était assez pour le public de savoir qu'à Sept-Fonts on vivait avec piété; que Dieu seul devait connaître les circonstances édifiantes de la vie des religieux. Tout pénétré de cette maxime, il ne souffrit jamais qu'on publiât aucun livre sur sa communauté. Ayant appris que quelques auteurs avaient, dans leurs ouvrages, parlé de lui et de quelques-uns de ses frères, il en fut indigné ; il déclara qu'il ne pouvait que blâmer leur conduite et qu'il désapprouvait formellement tout ce qu'ils avaient dit. Son extrême humilité le porta à brûler les ouvrages qu'un de ses religieux fort capable avait composés, jugeant qu'il lui était beaucoup plus utile d'agir ainsi que de laisser subsister des livres dont l'Église n'avait aucun besoin et qui auraient pu inspirer quelque pensée d'orgueil à celui qui les avait faits.

Nous avons dit plus haut que l'un des plus dignes successeurs de Dom Eustache de Beaufort fut Isidore Jalouz dont on relèverait assez le mérite en disant qu'il fut l'ami intime de monseigneur de la Motte, évêque d'Amiens, et que ce digne prélat l'honora constamment de sa confiance. A cette triste époque tout conspirait à renverser le trône et l'autel; les philosophes travaillaient avec une haine et une persévérance infernales à cette œuvre d'iniquité : les bons chrétiens pressentirent, à la vue d'une guerre si terrible, le grand malheur qui n'arriva que trop tôt, cette révolution où dans un clin d'œil tout ce qui existait fut détruit par le marteau, le feu et le glaive des plus grands ennemis qu'ait eus l'Église, nous voulons dire

les chrétiens devenus impies et apostats. Les communautés religieuses se réveillèrent au bruit que faisaient les philosophes par leurs écrits infâmes contre la religion et son Christ, elles sentirent que le Ciel était irrité et qu'il fallait se hâter de l'apaïser; plusieurs se renouvelèrent dans l'esprit de leur état. Celle qui montra le plus d'ardeur, après la Trappe, fut l'abbaye de Sept-Fonts : déjà très-fervente, elle n'eut pas de peine à embrasser de nouvelles pénitences et de nouvelles privations. Dom Isidore Jalouz son abbé lui proposa de reprendre les règles telles qu'elles étaient pratiquées sous saint Bernard. Tous les religieux applaudirent au discours de l'abbé et les choses furent remises sur le même pied que dans les beaux siècles de l'ordre de Cîteaux. Les progrès rapides de l'impiété leur faisaient dire : Si les méchants doivent triompher, si les monastères doivent être détruits, préparons-nous à mourir avec gloire, que Dieu nous trouve alors dans l'observance exacte de toutes les règles que nos saints pères ont établies. Aussi les philosophes qui déclamaient tant à cette époque n'eurent jamais que des éloges à donner à Sept-Fonts et à la Trappe : ils disaient que tous ceux qui s'enfermaient dans ces déserts s'y consumaient à petit feu par les jeûnes, l'abstinence, les travaux et les privations de tout genre.

Les fervents chrétiens, au milieu de cette désolation et de cette guerre générale qu'on livrait à la religion, éprouvaient du soulagement dans leur douleur en visitant ces Thébaïdes modernes. Plusieurs grands personnages voulurent même y prendre l'habit de la religion. Mgr de la Motte l'essaya plusieurs fois, mais

toujours inutilement. Il n'était encore que simple prêtre lorsqu'il conçut le projet d'embrasser la vie religieuse à Sept-Fonts. Dieu accordait de grands succès à son zèle pour le salut des âmes. La crainte de tomber dans l'orgueil auquel sont exposés quelquefois les ministres du Seigneur, lui fit prendre la résolution d'aller s'enfermer dans l'abbaye de Sept-Fonts : il partit à pied avec son bréviaire sous le bras et son bâton de pélerin. Après un long et pénible voyage, il arriva dans ce lieu si désiré, on le reçut avec joie et l'on ne refusa pas de lui donner l'habit de la religion. Tandis qu'il postulait, ses parents ainsi que ses supérieurs ecclésiastiques le découvrirent, des ordres formels suivirent immédiatement la découverte, M. de la Motte fut obligé d'obéir et de revenir à son poste. Quand il fut nommé évêque d'Amiens, il n'oublia pas en se rendant dans son diocèse de visiter encore cette abbaye qui se trouvait sur son passage, il écrivit de là à des religieuses qu'il avait dirigées pour leur faire part de tout ce qui l'avait édifié à Sept-Fonts. C'est dans cette lettre qu'il rapporte l'histoire des deux Jansénistes dont nous avons parlé. Le digne Prélat ne pouvant plus supporter le fardeau de l'épiscopat, résolut de s'en décharger : il écrivit au Roi Louis XV, en le priant de vouloir agréer sa démission, et partit ensuite pour l'abbaye de Sept-Fonts, bien résolu de n'en plus sortir. La cour ainsi que le diocèse d'Amiens furent consternés au bruit de cette retraite ; Louis XV lui-même partagea l'affliction générale, il écrivit à monseigneur de la Motte qu'il lui ordonnait de revenir à son poste, qu'il n'agréait aucun des motifs qui l'avaient porté à s'enfuir de son diocèse et à s'enfermer dans la solitude.

Force fut au prélat de sortir encore une fois de cette retraite chérie et de revenir à Amiens.

Vers ce même temps, le bienheureux Labre n'ayant pu obtenir d'être reçu à la Trappe, vint aussi à Sept-Fonts, où il fut admis comme novice. Après quelques mois d'épreuve, on fut forcé de lui dire que la règle était trop austère pour son tempérament faible et délicat; on lui conseilla de sortir parce que sa santé ne se soutiendrait pas au milieu des exercices pénibles de cette abbaye. Le bienheureux Labre obéit, mais en rentrant dans le monde il n'oublia pas la pénitence de Sept-Fonts; sa conduite fit voir qu'il n'en perdit jamais le souvenir. Un autre postulant plus jeune que lui s'étant présenté dans ce monastère fut plus heureux dans son entreprise. Nous voulons parler de Dom Eugène Huvelin dont l'innocence et la régularité causèrent tant de satisfaction à Dom Isidore Jalouz, qu'il l'appelait son enfant chéri et qu'il le chargeait de dire la messe à son intention, lorsqu'il avait quelque peine d'esprit ou qu'il voulait obtenir quelque grâce du Ciel. Nous verrons dans le chapitre suivant qu'il méritait cette affection et cette confiance de son supérieur.



CHAPITRE II.

Dom Eugène Huvelin refuse la charge de supérieur, il est nommé procureur général. Ses démarches pour empêcher la suppression de Sept-Fonts. Il rentre dans sa famille, se retire en Suisse, rentre en France après la persécution, fait l'acquisition de l'ancienne abbaye de Bellevaux et y fait revivre la réforme de Sept-Fonts. Sa mort.

Dom Eugène Huvelin naquit à Jonvelle, dans la Haute-Saône, le 23 août 1742. Ses parents assez avantagés des biens de la fortune, et doués d'une rare piété, l'élevèrent dans la crainte de Dieu. L'enfant profita si bien de leurs avis qu'il mena une vie très-innocente jusqu'à l'âge de 17 ans ; alors son père l'envoya à Lyon, et le fit entrer dans le commerce. Le saint jeune homme se mit sous la direction d'un Jésuite, qui trouvant en lui des dispositions pour la vie solitaire, lui conseilla d'aller à l'abbaye de Sept-Fonts ; il s'y rendit plein de joie et y fit sa profession religieuse en l'année 1762. Il passa par tous les emplois, et s'en acquitta avec toute l'exactitude et la ferveur d'un saint religieux ; son abbé qui l'affectionnait singulièrement lui avait donné toute sa confiance.

Il avait été nommé supérieur du monastère du Lieu-Dieu, qui dépendait de la Trappe de Sept-Fonts. L'abbé Isidore Jalouz espérait beaucoup de son zèle et de sa sagesse, quoiqu'il fût encore fort jeune. L'humilité du P. Eugène ne lui permit pas de se charger

de ce fardeau; il insista si bien pour faire révoquer sa nomination, qu'il y parvînt; mais il ne put refuser la charge de procureur général qui lui fut donnée peu de temps après. Dans cet emploi, il se distingua par son zèle à combattre les ennemis des couvents et des religieux, lorsqu'il fut question de les supprimer. Il fit avec le procureur de la Grande-Trappe bien des démarches qui ne furent pas inutiles. En même temps les populations voisines de ces deux abbayes réclamèrent contre les décrets de l'Assemblée Constituante et furent appuyées par plusieurs de ses membres (1).

La Constituante, arrêtée par ces oppositions, nomma des commissaires pour visiter ces Thébaïdes. Ils furent étonnés de tout ce qu'ils y virent et ne purent s'empêcher de rendre justice à la régularité et à la charité des religieux. Les rapports authentiques existent encore comme un monument éternel de la sainteté des

(1) Le bruit s'étant répandu que la Trappe et Sept-Fonts allaient être supprimés comme tous les autres monastères, toutes les communes des districts de Mortagne, de l'Aigle et de Verneuil réclamèrent spontanément en faveur de ces deux abbayes qui n'avaient pas cessé depuis leur réforme d'être le soutien et l'asile des pauvres et des malheureux : elles demandaient instamment la conservation de ces deux maisons si utiles à l'Église, si nécessaires à tous ceux qui étaient dans le besoin.

L'un des commissaires chargés d'examiner ces pétitions, tout contraire qu'il était à l'existence de ces deux monastères, laissa échapper comme malgré lui ces paroles remarquables : « Cette unanimité de sentiments, ce concert de témoignages en faveur de l'abbaye de la Trappe font sans doute l'éloge le plus complet de cette maison fameuse, et semblent devoir former le

solitaires de la Trappe et de Sept-Fonts; cependant on allégua qu'ils menaient une vie trop austère, qui les empêchait de travailler et de bien cultiver leur désert. On dit encore qu'ils faisaient trop de charités et qu'ils favorisaient ainsi la paresse des habitants du voisinage. Il est bien vrai qu'on menait une vie très-pénitente à la Trappe et à Sept-Fonts; il est vrai encore qu'on y donnait l'hospitalité à des milliers de voyageurs, et qu'on nourrissait tous les pauvres des environs; mais il n'est pas vrai que les religieux, par leurs austérités, se missent hors d'état de travailler; jamais leur désert n'avait été si bien cultivé que depuis qu'on y pratiquait la réforme, comme aussi jamais les aumônes n'avaient été si abondantes. On voudrait bien aujourd'hui qu'il y eût dans chaque département des Trappistes qui entreprissent de défricher les terrains incultes et qui y vinssent au secours

motif du plus grand poids pour vous déterminer à conserver un établissement réclamé par les municipalités voisines, qui par conséquent sont le plus à portée de l'apprécier et d'en juger l'utilité. »

Un autre membre du bureau, M. Barbotte, prononça aussi alors ce discours: « Parmi la variété des caractères qui établissent des différences entre les hommes, il y en a que la nature n'a pas faits pour la société. Ames tristes et recueillies, concentrées en elles-mêmes, privées de cette sensibilité expansive qui anime les autres, elles ne goûtent aucun charme dans le monde qui leur reste étranger.... Deux établissements pour de tels hommes, la Trappe et Sept-Fonts, ne seraient pas inutiles dans un grand empire. C'est un égard qu'il faut avoir, une indulgence qu'il faut accorder, une bonté qu'il faut témoigner à la faiblesse humaine. »

de tant de malheureux qui languissent de faim et de misère, et qu'on ne sait comment secourir; on ne dirait pas que *les Trappistes vivent d'une manière trop austère, qu'ils nourrissent trop de pauvres et que ce sont de pressants motifs de les supprimer.*

Après la suppression des ordres religieux, Dom Eugène rentra dans sa famille où il continua d'observer sa règle aussi exactement que dans le cloître; cette fois encore il ne jouit pas longtemps du bonheur qu'il goûtait dans la pratique de ses devoirs religieux : la révolution devint de plus en plus terrible; on arrêtait les prêtres en masse, les uns étaient déportés, les autres condamnés à mort. Dom Eugène crut qu'il devait pourvoir à sa sûreté; il se déguisa et partit pour la Suisse avec un autre ecclésiastique. On les reconnut avant qu'ils eussent pu gagner la frontière; on les arrêta, ils furent condamnés à la prison et ensuite à la déportation dans les Iles françaises. Cette peine n'eut point son effet. Dom Eugène fut relâché et il reprit la route de la Suisse. Il se rendit à Soleure (1)

(1) Le canton de Soleure a, dans ces derniers temps, donné asile aux Trappistes du Mont des Olives près Mulhouse. Ces religieux obligés de sortir de leur monastère ont pu y rentrer quelques années après. Le Mont des Olives fut d'abord une maison de campagne des Jésuites. Dom Pierre en fit l'acquisition en 1824 et y conduisit la communauté que Dom Eugène Bonhomme de la Prade avait mise sous sa conduite, lorsqu'il quitta Darfeld pour rentrer en France. Dom Pierre doit son éducation au père Eugène qui le reçut dans le monastère lorsqu'il était très-jeune encore, et le fit étudier. Dom Pierre prit ensuite l'habit de novice et prononça ses vœux entre les mains du P. Eugène qui le nomma à divers emplois dont il s'acquitta avec exactitude.

où il trouva un grand nombre d'émigrés français. Sa vie austère et pénitente lui fournit les moyens d'aider plusieurs ecclésiastiques qui étaient dans le besoin. Il s'appliqua surtout à soulager les malades, leur procurant des remèdes et les autres choses dont ils avaient besoin dans leurs infortunes. Son zèle et les services qu'il leur rendit étaient si grands que le gouvernement de ce pays, témoin de sa charité, voulut en conserver le souvenir par ces belles paroles qu'on lit encore dans les archives de la ville de Soleure : *Dom Eugène, médecin des prêtres français.* Il rentra en France dès que la persécution eut cessé; la grande disette de prêtres ne lui permit pas de se livrer exclu-

Il fut appelé à Strasbourg par Mgr Tharin, alors évêque de cette ville, il acheta par son conseil le Mont des Olives et y établit sa communauté. Il plaça près de là les Trappistines, venues aussi de Darfeld avec les religieux. Les deux communautés prospèrent et comptent environ cent personnes, soixante religieux et quarante religieuses. Le Mont des Olives est une belle solitude, le couvent s'élève sur un monticule de forme ronde et offre de toutes parts une vue agréable et solitaire. En peu d'années les religieux ont fait de grands travaux, ils confectionnent le drap pour leurs habits.

L'abbé du Mont des Olives inspire, par son extérieur composé de douceur et de gravité et par sa conversation pleine de charmes, la confiance, l'estime et le respect; tous ceux qui l'ont vu lui rendent ce témoignage qu'il mérite à tous égards : c'est un homme de bon conseil, on gagne à lui demander avis et à faire ce qu'il dit. Il est originaire de Borcette, petite ville distante de cinq minutes seulement d'Aix-la-Chapelle. L'allemand est sa langue maternelle; il possède néanmoins la langue française au point de la parler et de l'écrire très-correctement.

sivement aux pratiques de son état; il consentit à se charger du soin de deux paroisses, travaillant avec autant de zèle que de succès à réparer les maux que la persécution et le schisme avaient faits au troupeau de Jésus-Christ, sans cependant perdre le désir ni l'espoir de rentrer un jour dans le cloître. Le moment arriva enfin, ce moment que notre saint religieux appelait de tous ses vœux depuis bien des années.

Sous la restauration, pendant que les Trappistes, revenus de l'exil, faisaient des établissements de leur ordre dans plusieurs provinces de France, Dom Eugène songeait aussi à faire revivre sa réforme et cherchait un local propre à ses desseins. L'abbaye de Bellevaux lui parut être ce qu'il souhaitait. Il l'acheta de concert avec quelques-uns de ses anciens confrères qui depuis longtemps désiraient rentrer dans leur saint état. Il est vrai que Bellevaux rappelait de grands souvenirs. Habité par cinq cents religieux dans le beau siècle de S[t] Bernard, il avait fondé plusieurs autres monastères dont quelques-uns subsistent toujours (1); nous ne citerons que l'abbaye de S[t]-Urbain

(1) L'abbaye de Bellevaux fonda : 1° En 1124 le monastère de Lucelle dans le diocèse de Bâle; 2° Neubourg en 1129 dans le diocèse de Strasbourg; 3° en l'année 1132 Rosières dans le diocèse de Besançon; 4° dans ce même diocèse l'abbaye de la Charité en 1133; 5° en l'année 1135 Staforda en Piémont, diocèse de Turin; 6° Salem, diocèse de Constance en l'année 1138; 7° Pares, diocèse de Bâle en 1138; 8° dans cette même année Aurore en Allemagne; 9° S[t]-Urbain en Suisse, diocèse de Constance, en l'année 1195; 10° en 1212 le monastère de Lauro en Grèce; 11° en 1393 Montarlot, prieuré titulaire, dans le diocèse de Besançon.

en Suisse, laquelle est encore très-florissante. Bellevaux avait aussi vu mourir saint Pierre, archevêque de Tarantaise, et constamment conservé son corps, qui avait opéré un grand nombre de miracles, et rendu cette abbaye célèbre dans tout le monde chrétien.

Que Bellevaux ressemblait peu à ce qu'il avait été autrefois lorsque Dom Eugène entreprit de le rendre à la religion! Le monastère, situé dans le diocèse de Besançon, à quatre lieues de cette ville, et qu'avaient fondé les religieux de l'abbaye de Marimont, appartenant à l'ordre de Cîteaux, avait commencé par éprouver toutes les rigueurs de la pauvreté; insensiblement plusieurs seigneurs du pays lui firent des donations considérables, et les religieux eurent tous les biens qui environnaient le couvent. Leurs premiers et principaux bienfaiteurs furent l'archevêque Anseric, et le seigneur de Roche-sur-l'Ognon en 1119 : dans la suite les seigneurs de Rougemont, de Châtillon-Guijotte, de Mont-Martin et de Roulans, qui tous eurent dans l'église de cette abbaye des chapelles et des tombeaux de famille, lui firent aussi des dons considérables. La république, après en avoir chassé les religieux en 93, vendit les bâtiments et la moitié du jardin à M. Thomas de Vesoul : celui-ci les revendit au général Pichegru, et c'est de ses héritiers que Dom Eugène l'acheta en 1817. L'église était démolie ainsi qu'une partie des cloîtres. Il ne fut pas possible pour le moment à Dom Eugène de racheter les autres biens de l'abbaye qui avaient été vendus à plusieurs particuliers lorsque la république aliéna les bâtiments.

Comme Bellevaux est dans un fond, et resserré entre deux côteaux très-élevés, d'où l'on peut voir jusque dans les chambres du couvent, on doit juger combien devait être incommode aux religieux la vue des ouvriers qui travaillaient presque sans cesse sur ces hauteurs. Mais Dom Eugène espérait pouvoir racheter avec le temps une partie des anciennes propriétés du monastère. Il écrivit aux Sept-Fonistes que la révolution avait dispersés, et leur fit part de son dessein de rétablir la réforme de Sept-Fonts dans l'abbaye de Bellevaux. Tous applaudirent à son projet et plusieurs lui firent espérer qu'ils viendraient le joindre. Dom Eugène, plein de courage, se disposa à partir de nouveau pour le désert; son ardeur n'était pas moins grande que, lorsqu'à l'âge de 17 ans, il avait renoncé au monde et s'était enfui à Sept-Fonts; mais il éprouva d'abord des obstacles; l'archevêque de Besançon, voyant dans son diocèse un grand nombre de cures vacantes, et n'ayant personne pour les remplir, n'était nullement disposé à permettre à ses ecclésiastiques d'abandonner leur poste, pour s'en aller dans la retraite et augmenter ainsi le nombre des paroisses sans pasteurs. Cependant à force d'instances Dom Eugène obtint ce qu'il souhaitait, et partit pour Bellevaux avec le frère Hippolyte et le frère Sabas. Il comptait aussi sur ses autres confrères; mais soit qu'ils éprouvassent de la part de leurs évêques des refus, soit que la difficulté de pouvoir à leur âge reprendre les austérités de l'ordre, les arrêtât, ils ne vinrent point. Dom Eugène fut obligé de commencer presque seul : toutefois son courage ne l'abandonna point. Il eût été beau sans doute de voir

tous ces vieillards se réunir après la tempête et vivre comme ils vivaient autrefois à Sept-Fonts. Un tel spectacle eût excité l'admiration du ciel et de la terre; plusieurs, en entendant parler d'une telle merveille, eussent dit, comme autrefois S[t] Bernard : *Vadam et videbo visionem hanc magnam.* Mais n'était-il pas plus beau encore de voir Dom Eugène seul au chœur avec le frère Hippolyte, chantant l'office divin et montrant le même courage, la même ferveur, la même persévérance que s'il y eût eu cent religieux?

Bientôt il lui arriva des novices de chœur et des frères convers; en quelques années la communauté fut de vingt personnes. Sa joie aurait été au comble si le Seigneur lui eût envoyé quelque bon prêtre capable de le seconder et de le remplacer à mesure que ses infirmités augmentaient; mais il n'était pas facile à ceux qui avaient le désir d'aller joindre Dom Eugène, de le réaliser. Ainsi que nous l'avons dit, monseigneur De Villefrancon, accablé par les demandes des paroisses sans pasteur, ne souffrait pas que ses prêtres s'en allassent dans la retraite. Dom Eugène ne pouvant plus espérer du secours de ses confrères Sept-Fonistes, s'adressa à l'abbé de la Trappe du Port-du-Salut, près Laval; il lui représenta que son grand âge l'avertissait de sa fin prochaine; qu'il devait songer à conserver la communauté et lui procurer un supérieur; qu'il le priait de lui en envoyer un capable de remplir cette fonction, avec quelques religieux pour soutenir Bellevaux. Dom Bernard (1) ne s'y re-

(1) Le Port-du-Salut, situé à deux lieues de Laval et sur les bords de la Mayenne, était en 89 une maison de Genovefins; il

fusa pas, sous la condition cependant que Dom Eugène embrasserait la réforme de la Trappe. Cette

fut vendu comme tous les autres biens ecclésiastiques. Mgr de la Roussière l'acheta et s'empressa de le rendre à la religion après la rentrée de Louis XVIII. Il le donna à Dom Eugène Bonhomme de la Prade, abbé de la Trappe de Darfeld en Westphalie, lequel y envoya des religieux sous la conduite de Dom Bernard de Girmont; réunis en chapitre et présidés par Dom Germain Gillon, ils élurent pour leur abbé Dom Bernard de Girmont, qui gouverna ce monastère pendant environ quinze ans. Il se démit en 1831 et mourut peu de temps après. Ce religieux appartenait à l'abbaye de Marimont où il avait la charge de maître des novices. Il émigra au commencement de la révolution et entra à la Trappe où il remplit différentes fonctions avec zèle et succès. Pendant l'émigration il aurait pu mener une vie douce au milieu de ses amis, qui lui avaient promis de pourvoir à tous ses besoins; mais une visite qu'il fit à la Trappe le dégoûta de tout; je veux, dit-il alors, être, comme ces saints religieux, un digne enfant de saint Bernard, et il alla s'associer à leurs travaux et à leur pénitence.

L'abbaye du Port-du-Salut est assez solitaire, Dom Bernard en a réparé tous les bâtiments, il a beaucoup agrandi l'église et a laissé ce monastère dans un état satisfaisant que Dom François d'Assise son successeur continue de maintenir. La communauté se compose de soixante-dix personnes. Des prêtres de cette communauté dirigent les Trappistines de Ste-Catherine de Laval qui sont au nombre de cent quarante.

L'abbé actuel du Port-du-Salut, Dom François d'Assise, appartenait avant d'entrer en religion à la congrégation de St-Sulpice; il était professeur de morale au séminaire de Paris; son esprit, son caractère gai, sa grande facilité à s'énoncer en latin et le succès qu'il avait dans l'enseignement de la théologie, l'avait rendu l'idole de ses élèves. Il ne paraissait pas avoir de vocation pour être Trappiste, et personne ne pensait qu'il s'en-

réponse, si contraire aux désirs et aux espérances du vénérable vieillard de Bellevaux, l'affligea sensible-

gagerait un jour dans une profession aussi austère, lui qui était si gai, qui aimait tant à débiter ses bons mots en récréation, ce qu'il faisait du reste de la manière la plus innocente. Cependant M. Couturier (c'était le nom de famille de Dom François d'Assise) pensait sérieusement à la Trappe, ne communiquant son dessein qu'à Dieu et à son directeur spirituel. Sa vocation se décida entièrement, et il ne songea plus qu'à la suivre. Il en écrivit à l'abbé du Gard, près Amiens, et le pria de l'admettre dans son monastère. M. Couturier savait qu'il faut de la docilité lorsqu'on veut devenir religieux : aussi reçut-il avec une soumission parfaite l'avis que lui donna l'abbé du Gard de s'en aller au monastère du Port-du-Salut. Dom Bernard, qui le gouvernait, avait résolu de se démettre; il ne différait l'exécution de son projet que parce qu'il n'avait pas de religieux capable de remplir une telle charge. L'abbé du Gard, toujours disposé à se rendre utile à ses confrères, conseilla à M. Couturier de partir pour Laval et de se mettre sous la conduite de Dom Bernard qui ne manquerait pas de l'accueillir et de se réjouir d'une si bonne acquisition. M. Couturier fixa le jour de son départ, gardant toujours le secret, dans la crainte qu'on ne lui suscitât des obstacles, si son dessein venait à être connu avant qu'il l'eût exécuté. La veille du jour où il devait partir pour Laval, le supérieur de St-Sulpice donna congé aux élèves que M. Couturier fut chargé de conduire à la promenade. Cette fois il leur parut plus gai encore, ils observèrent tous qu'il les récréait mieux qu'il n'avait jamais fait. Il engagea aussi l'économe à leur servir un dîner et un souper meilleurs qu'à l'ordinaire. Les élèves enchantés des attentions de M. Couturier, ne cessaient de le bénir et de l'appeler leur bon père : ils se promettaient bien qu'il aurait souvent pour eux des bontés pareilles : lui, il disait aussi en lui-même que ce jour était le dernier qu'il passait dans le monde. La nuit étant arrivée et chacun prenant

ment, mais ne le déconcerta pas. Il lui était comme impossible à l'âge de plus de 80 ans d'abandonner cette réforme de Sept-Fonts qu'il avait embrassée dès son enfance et qu'il n'avait pas cessé d'observer même dans le monde. Nous tenons de bonne source qu'en exil et après sa rentrée en France, il couchait sur des sarments et ne vivait que de laitage; que son ré-

son repos, M. Couturier, au lieu de monter dans sa chambre, sortit pour monter en diligence. Il se rendit à l'abbaye de Laval, Dom Bernard l'embrassa avec joie, lui fit subir les épreuves ordinaires et lui donna l'habit de novice. L'étonnement fut grand à St-Sulpice lorsque, le lendemain, on ne vit point paraître M. Couturier aux exercices, lui qui s'y trouvait toujours le premier et dont l'exactitude était exemplaire. On reçut enfin une lettre où il disait au supérieur qu'il s'était retiré à la Trappe et qu'il le priait de le laisser dans cette sainte solitude. Dès que M. Couturier eut fait sa profession, Dom Bernard se hâta d'exécuter le projet qu'il avait conçu de se décharger du fardeau qu'il portait depuis quinze ans. Il assembla le chapitre, dit à ses frères qu'il devenait vieux et qu'il voulait penser plus sérieusement qu'il n'avait fait jusqu'alors à l'éternité, qu'il voulait rentrer dans la vie privée et que la communauté devait lui donner un successeur. Au jour fixé pour l'élection du nouvel abbé, les religieux se réunirent en chapitre et nommèrent M. Couturier qu'on appelle en religion Dom François d'Assise. L'ancien abbé vint se mettre à ses genoux et fut le premier à lui promettre obéissance. En 1835, c'est-à-dire cinq ans après que M. Couturier fut devenu abbé de Laval, effrayé à son tour du poids de la supériorité, il voulut donner aussi sa démission au chapitre général, quoiqu'on sût fort bien qu'il gouvernait sa communauté avec bénédiction et qu'il était chéri de ses religieux. Le chapitre général n'accepta point cette démission, il ordonna à Dom François d'Assise de rester à la place où Dieu l'avait mis.

gime était si austère qu'il ne dépensait pas plus de dix centimes par jour. Ses démarches auprès de l'abbé de Laval ayant été inutiles, il crut en avoir assez fait pour soutenir sa communauté. Dieu fera le reste, disait-il, s'il veut la conserver. L'avenir ne l'inquiéta plus autant. Il continua de travailler avec zèle à faire refleurir Bellevaux autant du moins que les circonstances pouvaient le lui permettre. Il mit le peu de terrain qu'il avait acquis en bon état de culture, répara les bâtiments dégradés, et rétablit le culte de St Pierre de Tarantaise.

Pendant les douze années qu'il passa à Bellevaux, il rendit d'immenses services aux populations voisines; il en était si tendrement aimé que les paysans se disputaient le plaisir de cultiver la petite propriété du monastère. Dom Eugène méritait à tous égards ce respect, cette confiance et cet amour si vrai, si profond, qu'avaient pour lui tous ceux qui le connaissaient. Par sa douceur et son aménité, par sa charité compatissante et infatigable, il ne cessait de faire des conquêtes à Jésus-Christ. Il avait fait bâtir en l'honneur de saint Pierre de Tarantaise une chapelle fort propre hors de la clôture, et y avait déposé dans une belle châsse le corps du saint. On venait de toutes parts honorer ces précieuses reliques; l'affluence des pélerins était presque continuelle, et le 10 mai, jour de la fête du saint, les environs du monastère suffisaient à peine pour les contenir. Dom Eugène avec une patience et une charité que rien ne pouvait altérer, les confessait, et leur faisait gagner les indulgences du pélerinage. Ces occupations extérieures ne l'empêchaient pas de prendre soin de sa communauté

et de s'acquitter des devoirs communs; son courage et ses forces semblaient même augmenter à mesure qu'il croissait en âge et qu'il s'avançait vers le tombeau. Il pratiquait la règle avec toute la ferveur et l'exactitude de la jeunesse. Il était toujours le premier à matines. Pendant la nuit, il interrompait son sommeil pour se mettre à genoux auprès de sa couche, et pleurait ses péchés, attendant avec un saint tremblement la mort et le jugement du Seigneur. Enfin il mourut de la mort des justes, le 29 mars 1828; il était alors dans la 86e année de son âge, et la 66e de sa profession religieuse.

Il mourut encore à Bellevaux un saint frère qui s'appelait Sabas. Comme Dom Eugène, il avait fait profession à Sept-Fonts, et à l'âge d'environ quatre-vingts ans, il avait eu le courage de rentrer dans le cloître et de reprendre toutes les austérités de l'ordre. Son grand âge et ses vertus le rendaient infiniment vénérable, et les étrangers ne l'approchaient qu'avec respect. Quand on parle de Bellevaux à quelque personne qui a visité ce monastère pendant la vie du vénérable Sabas, elle le nomme aussitôt, tellement son seul aspect frappait d'admiration ceux qui le regardaient.

Un autre religieux d'une grande espérance, chéri de tous ses frères par le charme de son caractère et de sa vertu, mourut aussi quelque temps après. Que d'épreuves, que de désolation pour la communauté qui se voyait enlever ses plus fermes soutiens, ses meilleurs sujets! Ce frère travaillait dans un champ et sur le bord d'un mur fort élevé. Uniquement occupé de son travail, il ne fit aucune attention au danger qui le menaçait; il glissa, tomba du haut du mur et

se fracassa tout le corps. Les secours qu'on lui prodigua furent inutiles. La résignation et la ferveur de ce bon frère dans ce dernier moment, en même temps qu'elles édifièrent la communauté, lui firent sentir la grandeur de la perte qu'elle faisait.

CHAPITRE III.

Le cardinal de Rohan, fondateur de la Trappe, dans le diocèse de Besançon. Il écrit à Dom Germain, abbé de la Trappe du Gard, et en obtient des religieux qu'il va installer à Bellevaux.

Plusieurs personnes respectables avaient essayé d'établir la réforme de la Trappe à Bellevaux sans y pouvoir réussir. Nous avons déjà dit que Dom Bernard, abbé de Laval, l'avait proposée à Dom Eugène. Dom Augustin de l'Estrange, abbé de la Grande-Trappe, était venu en Franche-Comté et avait été prié d'aller voir Dom Eugène à Bellevaux; il y fut accompagné d'un directeur du grand séminaire de Besançon. Ils représentèrent à Dom Eugène qu'à son âge, n'ayant personne pour le seconder, il aurait bien de la peine à soutenir la réforme, et qu'il ne pouvait mieux faire que de se réunir à la Trappe. Le bon vieillard ne se décida pas à cette démarche; il espérait toujours que le Seigneur lui enverrait quelque sujet instruit, capable de le remplacer et de consolider son ouvrage. Dieu ne jugea pas à propos de réaliser les espérances de Dom Eugène qui fut toujours seul jusqu'à la fin. Accablé d'infirmités et plus qu'octogénaire, il était

obligé de tout faire dans sa maison. Cependant l'œuvre de la réunion complète de Sept-Fonts à la Trappe ne fut que différée, et Dieu le permit ainsi, parce qu'il voulait l'opérer par l'entremise de monseigneur de Rohan. C'était en effet la personne la plus propre à consommer cette réunion tant désirée.

Son Éminence avait passé dans sa jeunesse par des épreuves bien terribles qui lui avaient inspiré un souverain mépris pour le monde et l'avaient décidée à se donner entièrement à Jésus-Christ. On connaît la noblesse de sa race et la grandeur de son rang. On sait aussi ces épreuves que Dieu lui envoya au milieu des honneurs du monde lorsque tout lui souriait et que rien ne semblait manquer à son bonheur ici-bas. Nous n'en dirons que ce qui se rapporte au sujet que nous traitons dans cet écrit, et nous le ferons le plus succinctement possible. Le duc de Rohan s'était marié avec Mlle de Serran. Cette union était parfaite, ils goûtaient ensemble une paix inaltérable, fruit de leur religion et de leur piété, car M. le duc fut toujours solidement religieux, et sa femme rivalisait avec lui de zèle pour les pratiques de piété et de dévotion. Un accident terrible vint rompre cette union, et plongea M. de Rohan dans la plus profonde tristesse. Son épouse était seule dans sa chambre; s'étant placée près du feu pour se chauffer, elle s'endormit; quelques étincelles tombèrent sur sa robe et y mirent le feu qui, devenant de plus en plus violent, eut bientôt consumé les vêtements et atteint le corps de Mme de Rohan. Quel triste moment pour elle lorsque, se réveillant, elle se vit toute couverte de flammes et consumée avec d'affreuses douleurs! Quel spectacle pour

ses malheureux parents, quand ils arrivèrent dans sa chambre et qu'ils la virent toute embrasée et perdue sans ressource! La nouvelle de cette mort répandue en un clin-d'œil dans Paris et dans toute la France, fit sur tous les cœurs de profondes impressions de tristesse. La famille surtout et plus encore M. de Rohan fut désolé et comme foudroyé par une mort si cruelle et si imprévue, que Dieu permit sans doute pour le détacher entièrement du monde et le consacrer à son service.

M. de Rohan ne trouva dès lors rien qui pût le retenir au milieu des plaisirs et des honneurs de la terre, il méprisa tout et chercha par une sainte vie à se préparer à une sainte mort. Il voulut appartenir sans partage au Seigneur et entra dans l'état ecclésiastique. Il voulut aller plus loin, il pensa à la vie religieuse et fit à diverses reprises des démarches pour y être admis. Il sentait qu'après le malheur qui lui était arrivé, il ne fallait plus user de la moindre réserve envers Dieu, et qu'il devait se donner à lui sans partage; il voulut donc, afin de rendre son sacrifice plus complet, s'enfermer dans une maison religieuse pour y renoncer à lui-même, et s'assurer de ne plus faire sa volonté en suivant celle d'un supérieur. On ne jugea pas à propos de l'admettre, on lui dit qu'il devait rester dans le monde et s'y sanctifier; il ne songea plus alors qu'à vivre en bon ecclésiastique et à se livrer aux bonnes œuvres : sa principale occupation était de visiter les établissements religieux ainsi que les séminaires où il prêchait avec beaucoup d'onction et édifiait singulièrement les élèves qui savaient comment Dieu l'avait détourné des plaisirs et

des honneurs du monde et l'avait attiré à son service.

Dans les maisons religieuses il admirait le bon ordre et la régularité qui y régnait, il enviait le bonheur de ces personnes consacrées au Seigneur par les vœux de la religion, et aurait été au comble de ses désirs, s'il eût été appelé à un genre de vie si saint et si parfait. Ses discours inspiraient à tous ceux qui étaient à même de les entendre un saint respect et un ardent amour pour la vie religieuse. Il fut nommé archevêque de Besançon et il eut alors toute facilité pour suivre l'attrait qui le portait à faire du bien principalement aux communautés.

Dès que ce prélat fut arrivé dans son diocèse, il s'informa de la situation de Bellevaux et prit à cœur le bien et la prospérité de cet établissement. Dom Eugène n'existait plus, sa communauté, privée de sa présence et de son secours, s'affaiblissait de jour en jour. L'archevêque voyait avec douleur ce dépérissement, et désirait ardemment de pouvoir y porter remède. Dieu exauça ses vœux : les religieux de Bellevaux lui écrivirent qu'ils étaient disposés à se réunir à la Trappe et le prièrent de leur obtenir de quelque abbaye de cet ordre, des religieux qui voulussent venir à Bellevaux et soutenir leur maison. Monseigneur de Rohan accueillit avec un saint empressement le désir des religieux; il écrivit au R. P. Germain, abbé de la Trappe du Gard (1), près d'Amiens, lui

(1) L'abbaye du Gard, à trois lieues d'Amiens, sur les bords de la Somme, date du onzième siècle. Elle fut fondée par les seigneurs de Péquigny; ils demandèrent des religieux à saint Bernard qui vint visiter lui-même cet endroit et se rendit aux

exposa les besoins de la maison de Bellevaux et l'intention qu'elle avait de se réunir à la congrégation de

instances des comtes de Péquigny en y envoyant une colonie. Cette abbaye avait été rebâtie avant la révolution ; elle était à peine finie que les révolutionnaires arrivèrent et la démolirent. Quand les Trappistes en prirent possession, il n'existait qu'un seul corps de bâtiment. Dom Germain Gillon fut élu abbé en 1816 ; il rebâtit l'église et gouverna ce monastère jusqu'à sa mort. Il avait fait ses études avec succès au séminaire du St-Esprit à Paris et était devenu grand-chantre de la cathédrale d'Amiens. La révolution survint et l'on nomma un évêque intrus ; Dom Germain monta en chaire et, dans un éloquent discours, il chercha à prémunir les fidèles contre les nouvelles erreurs ; il les exhorta fortement à ne pas communiquer avec l'évêque intrus qu'on venait de nommer pour Amiens. Sa tête fut mise à prix ; mais il put se sauver en Allemagne et alla se faire Trappiste à Darfeld, sous la conduite de Dom Eugène, à qui il était fort attaché. Sous la restauration il fut d'abord chargé de la conduite des Trappistines de Laval ; il présida à l'élection de Dom Bernard et fut appelé à la Trappe d'Amiens pour en être abbé. Dans cette charge il rendit de grands services aux paroisses voisines du monastère et mourut au mois de janvier 1835, également regretté des religieux et des fidèles des environs du couvent. Il eut peut-être trop de bonté : il répétait sans cesse qu'à la Trappe où le régime est si sévère, le gouvernement ne saurait être trop paternel, que pour lui, s'il devait périr, il voulait que ce fût par trop d'indulgence plutôt que par trop de rigueur. Sous son gouvernement, le Ciel accorda une grande faveur aux religieux du Gard. Tandis que le choléra se promenait dans le diocèse d'Amiens, portant partout la terreur et la mort, les Trappistes, entourés de populations toutes atteintes de ce fléau, jouissaient d'une parfaite santé. Des prêtres de la communauté se dévouèrent pour secourir les victimes du choléra : nuit et jour au milieu des malades qu'ils conso-

la Trappe, et le pria de lui envoyer quelques-uns de ses religieux, en promettant de les protéger et de ne rien négliger pour faire prospérer l'établissement. Les frères de Bellevaux écrivirent eux-mêmes à Dom Germain. Leur lettre était si humble et si pressante que l'abbé du Gard se hâta de faire partir six frères qui arrivèrent à Besançon au commencement de juillet 1830.

Il les chargea d'une lettre pour le cardinal auquel il témoignait le bonheur qu'il éprouvait de pouvoir se rendre à ses désirs, de secourir les religieux de Bellevaux, de soutenir leur maison affaiblie par la mort de Dom Eugène et de leur envoyer quelques bons sujets. Il lui recommandait en même temps la petite colonie, partie du Gard, persuadé qu'elle trouverait dans Son Éminence un père et un protecteur, qui la dédommagerait du sacrifice qu'elle faisait en s'éloi-

laient, qu'ils administraient, ils ne furent jamais atteints.

Nous devons ajouter que Dom Germain a rendu encore un important service aux dames Bernardines de Soleilmont près Charleroy en Belgique. Ces dames rentrées dans leur monastère après la tempête révolutionnaire, ne pouvant se procurer dans leur pays un aumônier à cause de la grande pénurie de prêtres qu'avait occasionnée la persécution, s'adressèrent à Dom Germain, et le prièrent de leur envoyer un religieux pour exercer près d'elles le saint ministère. L'abbé du Gard, touché de l'état de ces religieuses, accueillit favorablement leur demande ; il fit partir Dom Marie Joseph qui les dirigea pendant seize ans. Ce digne religieux contribua beaucoup à les maintenir dans la résignation dont elles avaient un si grand besoin, et dans le désir de rétablir un jour leur communauté si le Ciel leur en fournissait les moyens. On verra plus loin comment ces saintes religieuses ont pu exécuter leur dessein.

gnant du Gard, pour aller dans une terre lointaine porter du secours aux enfants désolés de Dom Eugène, devenus orphelins. Le cardinal lut cette lettre avec une vive satisfaction; il la trouva si belle qu'il la montra aux ecclésiastiques comme un chef-d'œuvre épistolaire. Il n'admirait pas moins l'écriture très-remarquable du père abbé du Gard; il disait que tout dans cette lettre indiquait que Dom Germain était un grand homme. Que de fois il témoigna au père Stanislas, chef de la nouvelle colonie, le vif plaisir que lui causait cette lettre. Monseigneur de Rohan embrassa les religieux à leur arrivée comme ses plus chers enfants, les conduisit lui-même dans sa cathédrale et alla se prosterner avec eux aux pieds de la Sainte Vierge; il la pria de prendre de nouveau les Trappistes sous sa protection et de bénir leur entrée dans son diocèse. Il les fit loger au séminaire et s'empressa de les visiter; le lendemain (c'était un dimanche), le cardinal devait officier à la métropole et à St-Pierre; les religieux assistèrent aux offices divins dans ces deux églises; Mgr les y vit avec plaisir : en allant au chœur et en rentrant à la sacristie il aimait à passer devant eux, et les saluait avec un sourire mêlé de joie et d'affection. Il était bien aise que tout le monde sût que les Trappistes étaient enfin arrivés dans son diocèse, et qu'ils allaient prendre possession de Bellevaux. Il ne s'en tint pas là, il voulut les aller installer lui-même. Le clergé et les fidèles arrivèrent de tous côtés pour voir la cérémonie et prendre part à la joie du cardinal et des religieux. Dom Stanislas, supérieur de la communauté, harangua Son Éminence qui se rappelait que, quelques années auparavant, dans une distribution,

de prix, Elle avait couronné ce religieux. Le père prieur adressa à Son Éminence un discours qui plut à tout le monde et surtout à messieurs les ecclésiastiques. « Il remercia au nom de la communauté le cardinal de l'insigne faveur qu'il lui faisait par sa visite et de la protection qu'il lui avait promise. Il l'assura que jamais cette communauté n'oublierait un jour si beau, et qu'une de ses plus chères occupations serait de prier le Seigneur pour Son Éminence à qui elle était redevable de sa conservation et de son affiliation à la congrégation de la Trappe, etc. » Monseigneur le cardinal répondit avec la bonté qui le caractérisait : « Je m'estime heureux, dit-il, d'avoir pu faire quelque chose pour le bien de cette communauté qui peut toujours compter sur ma protection; oui, toujours je mettrai mon bonheur à l'aider, à la faire prospérer. J'espère que le Ciel secondera mes efforts et que la communauté me récompensera de mes sacrifices par sa ferveur et sa régularité. » Monseigneur officia avec une grande solennité; il prêcha aussi sur l'excellence et les avantages de la vie solitaire, et il le fit avec tant de lumière et d'onction qu'il émut tous les auditeurs. Ce jour fut pour lui un jour de bonheur, ainsi qu'il ne cessait de le répéter lui-même. Enfin il quitta Bellevaux pour revenir à Besançon, comblé des bénédictions des religieux, du clergé et des fidèles.

Le cardinal se proposait de faire nommer Dom Stanislas abbé (1); la nomination et la bénédiction

(1) Dom Stanislas, rappelé par Dom Germain, fut chargé de plusieurs missions très-importantes qu'il remplit à la grande

devaient avoir lieu après le retour d'un voyage que Son Éminence était obligée de faire à Paris. Les cir-

satisfaction de celui qui les lui avait confiées. Il consolida l'établissement de Saint-Sixte, près Poperingue en Belgique, alla à Rome où il traita avec succès une affaire délicate, visita à son retour le monastère de Géronde, revint au Gard, assista l'abbé Germain dans ses derniers moments et fut élu pour le remplacer après sa mort.

Dom Stanislas est un élève des Sulpiciens; il était encore enfant lorsqu'il fut placé dans un petit séminaire de Paris, dirigé par un saint prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice. Il fit sa première communion avec la ferveur d'un Séraphin, et sa conduite constamment régulière procura beaucoup de satisfaction à son directeur. Sa mémoire très-heureuse, son intelligence peu commune, son application infatigable lui firent obtenir de grands succès et mériter beaucoup de couronnes dans toutes les distributions de prix. L'enfer, à qui Dieu permet quelquefois de pressentir ce que seront un jour ses serviteurs, jaloux de la conduite exemplaire et des succès de Dom Stanislas, se mit à le persécuter, afin de lui enlever par l'impatience, où il chercha à le faire tomber, le mérite de ses vertus et de ses bonnes œuvres. Le jeune persécuté montra dans ce combat aussi long que rude et opiniâtre, une patience, une résignation, une confiance et un courage dignes d'un serviteur de Dieu, consommé dans la vie intérieure. Le démon vaincu avoua hautement qu'il ne l'avait persécuté avec tant d'acharnement que parce que sa vertu l'importunait trop, et qu'il eût été heureux de le faire tomber : il cessa en même temps ses attaques, déclarant qu'il n'avait aucun pouvoir sur lui. Dom Stanislas devenu plus humble et plus ferme par cette éclatante victoire, marcha avec une nouvelle ardeur dans les voies du Seigneur. Lorsqu'il eut terminé ses études de philosophie et de théologie, on lui proposa d'aller enseigner la philosophie dans un séminaire du nouveau monde : cette proposition lui fut assez agréable, il y consentit

constances ne lui permirent pas de réaliser ce projet.

Ainsi fut consommée cette union de Sept-Fonts et de la Trappe, qui avait autrefois commencé avec l'établissement de la réforme dans ces deux abbayes, et qui s'accrut ensuite au point qu'on regardait ces deux monastères comme n'en faisant qu'un, et que les séculiers mêmes se plaisaient à les confondre par ces mots remarquables : *Sept-Fonts, c'est la Trappe.* En effet, c'est à la Trappe que Dom Eustache de Beaufort avait été jadis chercher la réforme qu'il établit à Sept-Fonts. Touché d'un grand désir de son salut, il se rendit près de l'abbé de Rancé et le pria de l'admettre au nombre de ses religieux. L'illustre abbé, qui n'eut

et se disposa à partir pour l'Amérique. Il était à la veille de son départ, lorsqu'une inspiration soudaine l'avertit que Dieu l'appelait à la vie contemplative : cette lumière était si claire et si vive que Dom Stanislas n'hésita pas à la suivre; il se rendit à l'abbaye du Gard, où l'abbé Germain l'accueillit avec joie. Devenu novice et ensuite profès, Dom Stanislas fut un modèle de régularité et d'obéissance. Indifférent pour toutes choses, il n'attachait du prix qu'à ce qu'on lui commandait; il exécutait sans répugnance les ordres les plus désagréables. Nous lui avons souvent ouï dire que Dieu lui avait fait la grâce de lui donner une affection extraordinaire pour l'obéissance; qu'il l'aimait, qu'il la chérissait uniquement. Sa conduite a toujours montré la vérité de ses paroles. Aussi Dom Germain qui avait appris à le connaître par la promptitude qu'il mit toujours à faire ses volontés et la bénédiction que le Ciel attachait à toutes ses démarches, déclara, près d'expirer, que le père Stanislas était plus capable qu'aucun autre de remplir la place de supérieur après sa mort. Il fut élu en effet; monseigneur de Chaboux, qui présidait à l'élection, le proclama abbé et s'estima heureux de pouvoir l'installer lui-même.

jamais d'autre but que la gloire de Dieu et le salut des âmes, conseilla à Dom Eustache de s'en retourner à Sept-Fonts et d'y établir la réforme. Cet excellent avis fut goûté, et dès-lors il s'établit entr'eux et leurs monastères une union aussi étroite qu'elle fut édifiante. Dom Eustache visita encore la Trappe plusieurs années après. Tout ce qu'il vit le charma tellement qu'il en était dans l'admiration. Il renouvela avec l'abbé de Rancé cette amitié si tendre et si chrétienne qui les unissait déjà. Quand on se permettait de donner en sa présence des éloges à Sept-Fonts, il répondait : Nous ne sommes rien ici; louez la Trappe et son illustre abbé, lui seul est grand et mérite des louanges. Monseigneur de la Motte, évêque d'Amiens, est peut-être le prélat qui ait le plus souvent visité Sept-Fonts et la Trappe. Il était en commerce continuel de lettres avec les abbés et les religieux. Témoin par lui-même de l'union si parfaite qui existait entre ces deux monastères, il répétait souvent ces paroles qui exprimaient si bien leur mutuelle charité : *Ce sont deux sœurs.*

L'assemblée constituante ayant, malgré toutes les oppositions, décrété la suppression de la Trappe et de Sept-Fonts, comme celle des autres monastères, un très-grand nombre de religieux de Sept-Fonts se réunirent aux Trappistes de la Val-Sainte, et ne formèrent avec eux qu'une seule communauté. Dom Eugène Huvelin y alla aussi; mais ne se sentant pas appelé à y rester, il en sortit avec le désir de faire revivre Sept-Fonts; ce qu'il voulut exécuter, ainsi que nous l'avons déjà dit, à Bellevaux. Mais après sa mort, les religieux ne crurent pas pouvoir continuer cette réforme; ils se réunirent aux Trappistes de la Val-Sainte. Par cet

acte héroïque d'humilité et de charité, ils ont acquis plus de mérite que s'ils eussent soutenu le nom et la gloire de Sept-Fonts.

CHAPITRE IV.

L'abbé de Rancé réformateur de la Trappe. Idée générale de cet abbé et de sa réforme. Son génie précoce. A peine âgé de 12 ans, il donne au public une traduction française d'Anacréon et subit ensuite un examen sur Homère. A l'âge d'environ 15 ans, il soutient ses thèses de philosophie devant tout ce qu'il y a dans Paris de plus savant, avec un succès dont on ne connaît pas d'exemples, etc. Il se fait religieux et réforme la Trappe, etc., etc. Sa mort.

Le même motif qui nous a portés à donner un précis de la vie de Dom Eustache de Beaufort au commencement de cet ouvrage, nous porte à parler, dans ce chapitre, de l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe. Pour donner une juste idée de la règle de Dom Eustache, que Dom Eugène Huvelin fit revivre à Bellevaux, nous devions parler de son auteur, car rien ne fait mieux apprécier une règle que la conduite de celui qui l'a établie. C'est donc dans la même vue que nous allons entretenir nos lecteurs de l'abbé de Rancé dont les religieux de Bellevaux ont embrassé la réforme, après la mort de Dom Eugène. Nous continuerons ensuite leur histoire. Après avoir donné en quelques mots une idée générale de cet illustre abbé, nous rapporterons en détail plusieurs circonstances

de sa vie si intéressante, depuis surtout qu'il se fut consacré au Seigneur dans l'ordre de saint Bernard.

L'abbé de Rancé, né au sein de l'opulence, doué des qualités de l'esprit et du corps qui peuvent faire briller dans le monde et élever aux plus hautes dignités, fut exposé à de grands périls; tout lui souriait et conspirait à le perdre; Dieu le défendit contre tant de piéges séducteurs dont il se servit même pour le dégoûter du monde et l'attirer dans la solitude. On lit dans sa vie, sur ce sujet, les détails les plus intéressants. Dans les hautes sociétés, c'était toujours l'abbé de Rancé qui fixait tous les regards, qui captivait tous les esprits et tous les cœurs par sa conversation remplie de charmes inexprimables; il possédait le don de la parole au plus haut degré. Mais rien n'est impossible à Dieu, la puissance de son bras parut, lorsqu'il changea le cœur de M. de Rancé. Celui-ci pressé par la grâce, vendit tous ses biens, en donna le prix aux pauvres, renonça à ses bénéfices, et alla s'enfermer à la Trappe. Il est impossible d'énumérer tous les travaux qu'il entreprit, toutes les persécutions qu'il endura pour établir la réforme dans ce monastère : sa persévérance, son zèle, sa prudence, sa charité vinrent à bout de tout. Quelques années après, il eut une communauté si régulière, si mortifiée, si pénitente qu'elle fit revivre toutes les austérités de saint Benoît et de saint Bernard, et devint l'admiration du monde entier. Le saint abbé de la Trappe mourut comme il avait vécu, en héros chrétien; il laissa sa maison remplie de saints religieux qui n'oublièrent jamais les exemples de leur père.

Entrons maintenant dans quelques détails sur cette

vie si belle de l'illustre abbé. Il descendait des ducs de Bretagne; sa famille avait donné à l'Église de saints évêques, et à l'État des magistrats d'un haut savoir et d'une grande probité. Mais le plus célèbre de cette famille est Dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé dont nous parlons. Il l'a illustrée plus qu'aucun de ses prédécesseurs, il en a rendu le nom immortel. Son père lui donna dès son bas-âge d'excellents maîtres qui cultivèrent avec soin les heureuses dispositions de leur élève. Son génie et son intelligence furent si précoces qu'à l'âge de douze ans il donna en français une traduction d'Anacréon admirée des plus grands maîtres. Comme on pensa dès lors à lui procurer des bénéfices parce que son père le destinait à l'Église, il dut soutenir un examen avant d'être pourvu selon le désir de ses parents. L'examinateur voulut se convaincre par lui-même de la vérité, et s'assurer s'il possédait la langue grecque aussi parfaitement que la renommée l'avait publié; il lui mit Homère entre les mains et lui dit de l'expliquer : l'abbé le fit avec tant de facilité qu'on eût cru qu'il lisait du français. L'examinateur étonné eut beau prendre Homère en plusieurs autres endroits, l'abbé l'expliquait partout avec la même facilité. Courage, mon fils, lui dit alors l'examinateur, continuez, et vous irez loin.

Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la philosophie; ses progrès ne furent ni moins rapides ni moins brillants que dans l'étude du latin et du grec. Le bonnet de docteur lui fut vivement disputé. On raconte que le concours fut immense lorsque notre abbé soutint ses thèses de philosophie. Sa réputation déjà européenne lui eût coûté cher dans cette circonstance,

s'il eût été moins instruit et d'un caractère moins ferme. Quelle confusion en effet n'eût-il pas éprouvée, s'il fût resté muet devant ces vieux professeurs qui, sans pitié pour cet abbé si intéressant, voulaient le pousser à bout et le réduire au silence devant une nombreuse assemblée réunie pour l'admirer et le couvrir d'applaudissements. Durant une demi-journée environ, il répondit sans relâche aux objections des professeurs, avec une netteté, une facilité et une justesse admirable. On en vint à un passage d'Aristote que les professeurs citaient à l'appui de leur objection, et pour le coup il semblait que le répondant ne l'expliquerait pas et serait vaincu. Après s'être arrêté un instant, l'abbé demanda à ses adversaires de vouloir citer en grec le passage d'Aristote qu'ils lui objectaient, afin que l'auditoire fût convaincu de l'exactitude de la citation. Ils ne purent le satisfaire parce qu'ils ne savaient pas le grec. Alors l'abbé leur dit : Je vais citer à votre place l'endroit que vous m'objectez; ce qu'il fit sur-le-champ. Il montra ensuite l'énorme différence qui existait entre le latin des professeurs et le grec d'Aristote : cette différence était toute en faveur de l'abbé qui sut bien s'en prévaloir. L'assemblée également étonnée et satisfaite ne se lassait pas de l'admirer, ni les professeurs, si honteusement vaincus, de renouveler leurs objections. Le président de l'assemblée, qui était le gouverneur de Paris, se leva alors, étendit sa canne vers les adversaires de l'abbé en les priant de cesser leurs vains efforts. On prétend qu'il s'indigna de leur acharnement : mais ces messieurs n'avaient pas envie de confondre l'abbé; ils savaient qu'il était muni de toutes armes et très-capable de se

défendre; ils voulaient seulement faire ressortir tout son mérite et mettre au grand jour cette vaste étendue de connaissances, cette présence d'esprit, cette haute intelligence, ce génie extraordinaire; ils y réussirent: l'abbé descendit de sa sellette aussi calme et aussi tranquille qu'il y était monté.

Après avoir obtenu ses grades en philosophie, il commença l'étude de la théologie, et il fut encore couronné des plus grands succès. Ici la lutte fut moins contre les examinateurs que contre le grand Bossuet son compétiteur pour la première place. Célèbres l'un et l'autre par l'étendue de leur savoir et de leur génie, quoiqu'ils fussent encore bien jeunes, il semble qu'il eût été assez glorieux pour l'abbé de Rancé d'être jugé l'égal de Bossuet. Mais il travailla avec tant d'ardeur, il approfondit et posséda si bien les matières, qu'il répondit parfaitement à toutes les questions; il résolut avec tant de facilité et d'érudition les difficultés que lui proposèrent les examinateurs, qu'ils lui adjugèrent la première place et donnèrent la seconde à Bossuet. L'avenir du jeune abbé se montrait sous d'heureux auspices, et il serait devenu l'homme le plus savant et le plus extraordinaire de son époque, s'il eût continué comme il avait commencé; malheureusement il perdit son père et sa mère. Devenu l'aîné de sa famille, se voyant maître de lui-même, entraîné sans doute par des occasions qu'il ne sut pas éloigner, il cessa de se livrer à l'étude avec l'ardeur qu'il y avait mise jusque-là. Sa vie ne cessa pas d'être régulière; mais il devint trop dissipé, il se livra aux plaisirs de la chasse, et employa ses revenus à nourrir des chevaux, à donner des festins à ses amis. Cependant il

continuait de remplir ses devoirs; il aimait surtout à prêcher. Un jour étant sorti de grand matin, il rencontra un de ses amis qui lui dit : Que ferez-vous aujourd'hui? Ce matin, lui répondit-il, je prêcherai comme un ange, et ce soir je chasserai comme un diable!

Il fut député plusieurs fois aux assemblées du clergé de France. Les évêques qui connaissaient sa capacité, sa droiture, sa bonne foi et son mérite, le nommèrent secrétaire de l'assemblée. Il parla plusieurs fois devant elle, et ne cessa de défendre les intérêts de l'Église et de ses amis disgraciés, quelques menaces qu'on lui fît : il n'était pas homme à fléchir, lorsqu'il était persuadé qu'il défendait la bonne cause. Dans cette mémorable assemblée où les évêques reçurent la bulle *Unigenitus* contre le jansénisme, l'abbé de Rancé, en sa qualité de secrétaire, la présenta à chacun d'eux pour leur faire signer leur adhésion; il signa aussi à son tour et dressa le procès-verbal de cette soumission et de cette acceptation du clergé de France. Il ne fit pas cette démarche avec des restrictions, comme quelques-uns; il la fit, ainsi qu'il le déclara plus tard à un janséniste, sans distinction de droit ni de fait, purement et simplement, en un mot telle que le Pape la désirait.

Au milieu de ses dissipations, il parlait et agissait souvent comme les plus grands saints : chaque fois que ses amis parlaient en sa présence de la pluralité des bénéfices, l'abbé les interrompait, montrait jusqu'à l'évidence par la doctrine de l'Église et l'exemple des saints qu'il n'était pas permis d'accumuler tant de biens sur une seule personne souvent

inutile à l'Église. Vous me direz peut-être, messieurs, ajoutait-il, que je me condamne moi-même : il est vrai; mais si j'ai tort de posséder tant de biens ecclésiastiques, je ne dois pas chercher à m'excuser, Dieu me garde de trahir jamais la vérité. Passant un jour à cheval avec un de ses domestiques sur une grande route, il vit étendue au milieu du chemin une pauvre femme que des infirmités mettaient hors d'état de marcher. L'abbé de Rancé s'arrêta quand il fut près d'elle, lui fit remettre dix francs par son domestique et continua ensuite son chemin. A peine eût-il fait quelques pas, que tout préoccupé du danger auquel était exposée cette malheureuse étendue au milieu de la route et qui de moment à autre pouvait être écrasée par les chevaux et les voitures, il revint sur ses pas, descendit de cheval, prit avec son domestique cette pauvre femme, la plaça sur son cheval et ne l'abandonna pas qu'il ne l'eût mise en lieu de sûreté. Une dame pleine de santé tomba malade, et mourut au bout de quelques jours. L'abbé de Rancé, qui la connaissait, s'empressa de la visiter dès qu'il connut le danger dans lequel elle se trouvait. Chacun craignait de faire connaître à la dame sa triste position; il n'y eut que notre abbé qui osât l'avertir et lui parler de la mort. Elle lui dit qu'elle se mettait entre ses mains et le supplia de l'aider à bien mourir. L'abbé fit venir un prêtre, la malade se confessa, reçut les sacrements, et pendant les cinq jours qu'elle vécut encore, elle ne voulut plus qu'on lui parlât de la terre : Dieu seul! s'écriait-elle sans cesse.

On ne peut lire sans frémir le tableau qu'il a fait lui-même des grands dangers auxquels il fut exposé,

pendant qu'il vivait dans le monde : ils sont au nombre de douze et il n'y en a presque pas un seul où il n'eût dû périr, si Dieu ne l'eût couvert d'une protection toute particulière : il le reconnaît lui-même, et il ajoute à la fin du tableau ces paroles de l'Écriture : *de his omnibus eripuit me Dominus*. Nous allons en rapporter quelques-uns.

La grande passion de l'abbé de Rancé était de monter à cheval et de se procurer en fait de monture ce qu'il y avait de plus recherché. Cette passion était si forte que l'abbé préférait à tout le plaisir de la course. Un jour en traversant un pont, son cheval passa à côté d'un autre qui portait une charge de poëles et de chaudrons. Le cheval de l'abbé ayant heurté contre ces ustensiles de cuisine, s'effraya au bruit considérable qu'occasionna ce rude choc, il s'élança contre le parapet, et leva les pieds pour se précipiter au-dehors. Il continua de marcher assez longtemps dans cette attitude, en sorte que le pauvre cavalier se vit sur le point d'être englouti sous les eaux. Mais la grande présence d'esprit de l'abbé de Rancé sut si bien modérer le coursier qu'il le ramena insensiblement et fit cesser l'effroi que lui avait causé le bruit des chaudrons. Une autre fois, son cheval se précipita dans une maison dont la porte était fort basse et, continuant son élan, il en passa trois ou quatre qui n'étaient pas plus hautes, pour arriver à une écurie qui se trouvait de l'autre côté. L'abbé de Rancé ne put comprendre comment il s'était fait qu'il se trouvât sain et sauf sur son cheval, tandis qu'il aurait dû avoir tout le corps fracassé et la tête emportée par le dessus des portes. Une autre fois se promenant dans

une de ses terres, il vit un chasseur qui avait franchi la haie et qui chassait tout à son aise sur le domaine de l'abbé. Il le reconnut; la pensée que cet homme était la terreur du pays, que jamais on ne l'avait attaqué impunément, n'arrêta point l'abbé : courir à lui, lui tomber sur le corps, le désarmer et le réduire dans l'état d'un suppliant qui demande grâce, tout cela fut l'affaire d'un instant. L'abbé, en rappelant dans la suite ce fait si extraordinaire, ne revenait pas de son étonnement; il ne cessait d'accuser sa témérité qui l'avait exposé à une mort certaine, dont il n'avait été préservé que par une protection évidente de la Providence. De son côté le redoutable chasseur, terrassé par un homme aussi faible que l'abbé qui en outre n'avait d'autres armes que ses bras, avouait qu'il s'était senti comme interdit au moment où il l'avait vu arriver sur lui; que son courage l'avait entièrement abandonné; que jamais cependant il n'eût dû en avoir davantage, et qu'il s'était laissé désarmer avec la docilité d'un agneau. Enfin chacun connaît ce grand péril où se trouva l'abbé lorsqu'il était encore emporté par le torrent du monde. Il est rapporté de différentes manières par ses historiens, mais ce qu'il y a de certain, c'est que la balle, qui vint s'amortir sur sa poitrine, fut conduite par la Providence qui lui avait dit : Tu iras jusque-là seulement, tu ne pénétreras pas dans le cœur de cet abbé que je me suis réservé pour en faire un vase d'élection. Que dirons-nous de la résolution qu'il prit avec ses amis de partir au jour qu'ils avaient fixé pour courir le monde au hasard, et se laisser emporter partout où il plairait à leurs coursiers de les conduire; résolution qui allait les exposer

à tous les dangers sans vouloir rien faire pour s'en préserver? L'abbé de Rancé était assez courageux, disons mieux, assez téméraire pour en venir à l'exécution : il était bien décidé à ne pas se rétracter. Il avait déjà tout préparé pour ce voyage bizarre, aussi contraire au bon sens qu'à la prudence; mais ses amis qu'il attendait manquèrent, on ne sait par quels motifs, au rendez-vous. C'était Dieu qui arrangeait toutes ces choses de manière que de semblables projets n'eussent point de suite, et il les permettait afin d'inspirer, au moment marqué, de salutaires réflexions à notre abbé et d'opérer par là sa conversion.

Une dame de ses connaissances fort vertueuse gémissait de voir que cet abbé, qui aurait pu faire un bien infini dans l'Église, s'il eût vécu en parfait ecclésiastique et qu'il se fût adonné aux exercices du saint ministère, passait la plus grande partie de son temps à la chasse, à la promenade et dans des voyages d'agrément. Elle lui en fit un jour des reproches: Comment, lui dit-elle, vous, qui avez reçu de Dieu de si grands talents, vous les rendez inutiles. Quel compte terrible il vous demandera au jour du jugement. J'espère que vous rentrerez enfin en vous-même, j'ai même le pressentiment que vous embrasserez la vie religieuse. Il n'y avait pas d'état pour lequel cet abbé eût plus d'aversion que pour celui de religieux. Cette prédiction eut son effet : l'abbé ne laissait pas de réfléchir au milieu de ses dissipations. Un jour, entrant dans son château de Varet près de Tours où il ne manquait rien de ce qui peut rendre la vie heureuse sur la terre, il proféra avec l'accent de la plus vive douleur ces paroles que tout le monde

sait : *Ou l'Évangile nous trompe, ou c'est ici la demeure d'un réprouvé :* paroles qui devraient être écrites sur le frontispice de beaucoup d'autres châteaux.

Les réflexions de l'abbé, jointes à de tels exemples du néant de ce monde et au souvenir des dangers dont Dieu l'avait délivré, le touchèrent enfin; la grâce agit sur son cœur avec tant de force qu'il voulut appartenir à Dieu, mais à Dieu seul. Il se réfugia dans une retraite, afin de sortir de la dissipation où il vivait depuis trop longtemps. Il pria, jeûna et ne négligea rien pour bannir de son cœur l'esprit du monde et y établir celui de Jésus-Christ. Dès qu'il eut obtenu ce qu'il souhaitait avec tant d'ardeur, depuis que la grâce l'avait touché, une entière et parfaite réconciliation avec Dieu; il se rendit dans son château de Varet et y vécut entièrement retiré du monde dans une grande pénitence et dans l'exercice de toutes sortes de bonnes œuvres. Ses compagnons, ses amis favoris furent désormais les pauvres de Jésus-Christ. Il leur fit de grandes aumônes et les instruisit des vérités de la religion. Il alla donner des missions dans les paroisses voisines pour se rendre aux instances qu'on lui fit d'utiliser le talent de la parole que le Ciel lui avait si largement départi. Par son zèle, ses austérités, ses exemples et ses aumônes, il fit un si grand bien partout où il donna des missions, que de sages ecclésiastiques cherchèrent à le persuader de continuer cette œuvre, puisque Dieu y répandait tant de bénédictions : mais l'abbé de Rancé, après bien des instances auprès du Seigneur, afin de connaître sa volonté, crut qu'il était appelé à la vie religieuse. Il continua cependant de vivre aussi retiré

qu'il put dans sa terre de Varet, et de répandre partout d'abondantes aumônes; il vendait tantôt son argenterie, tantôt ses chevaux et ses carrosses, tantôt ses meubles; ses revenus ne suffisant point à ses œuvres de charité.

Ses anciens amis vinrent le voir et cherchèrent à le persuader qu'il se repentirait un jour d'avoir embrassé un tel genre de vie et qu'alors il deviendrait la risée du public; il leur répondit : Si je suis fidèle à Dieu, je ne me repentirai jamais du parti que j'ai pris, ni de celui que je veux prendre. Je m'en repentirai, si j'abuse des grâces que le Ciel me fait, et alors j'aurai bien mérité mon malheur; mais j'espère en Dieu qui ne cessera pas de soutenir ma faiblesse. Dieu l'éclaira enfin, il lui fit connaître d'une manière certaine qu'il l'appelait dans l'ordre de St-Bernard. Il partit et alla faire son noviciat dans l'abbaye de Persaigne de l'étroite observance de Cîteaux. Pour donner aux lecteurs une idée de sa ferveur et de ses austérités pendant son noviciat, il suffira de dire qu'il fut réduit à un tel état de langueur et de faiblesse que les médecins désespéraient de sa vie, s'il ne se hâtait de sortir du monastère et de prendre un régime convenable. L'abbé ne s'inquiéta nullement de leur décision, il répondit qu'il voulait mourir dans la pénitence. Dieu content de son sacrifice lui rendit la santé, parce qu'il voulait l'employer à une œuvre abondante en toute sorte de fruits de justice et de sainteté.

L'abbé de Rancé, prêt à consommer son sacrifice, s'occupa de la vente de ses biens. Il avait déjà renoncé à tous ses bénéfices, celui de la Trappe excepté : il ne lui restait plus que ses biens patrimoniaux. Sa fa-

mille voulait les acheter; l'abbé ne refusait pas de les céder à ses parents, mais il exigeait qu'ils payassent de suite; ils avaient demandé des délais, parce que l'argent leur manquait. Il craignait que s'il consentait à leurs désirs, il ne pût avoir plus tard un argent dont il avait besoin, pour réparer par d'abondantes aumônes l'usage profane qu'il avait fait pendant longtemps de ses bénéfices. Il vendit ses biens et en toucha comptant l'argent qu'il donna à l'Hôtel-Dieu de Paris et aux pauvres. Il fit ensuite sa profession religieuse avec un de ses domestiques qui voulut le suivre dans la solitude et embrassa comme lui la vie cénobitique.

Depuis sa conversion, il avait visité plusieurs fois l'abbaye de la Trappe (1), dont il était abbé commen-

(1) Rotrou, comte du Perche, durant un voyage qu'il faisait sur mer, fut assailli tout à coup par une tempête affreuse. Il fit vœu que s'il échappait au péril qui le menaçait, il construirait à ses frais un monastère au milieu de ses forêts du Perche. Il y échappa et tint parole. Le désert de la Trappe faisait partie de ces forêts. Dès que le comte fut rentré chez lui, il le donna à la religion et fit bâtir le monastère au centre de ce lieu solitaire. Les religieux qu'il fit venir pour l'habiter y vécurent d'une manière très-austère et très-édifiante. Quelque temps après, l'ordre de Cîteaux s'étant établi dans l'Église, plusieurs congrégations embrassèrent ses statuts et entrèrent dans son sein; la congrégation à laquelle appartenait le monastère de la Trappe fut de ce nombre. Il reste un monument précieux de la vie austère et pénitente de ces solitaires : on le trouve dans les réglements de l'abbaye de la Trappe. L'autorité ecclésiastique du diocèse de Séez déclare dans ce document que l'abbé et ses religieux sont réduits par suite des guerres à la plus affreuse pauvreté, que leur sol ingrat ne peut, malgré leurs travaux continuels pour en tirer de quoi vivre, leur fournir le néces-

dataire; il y avait même passé un temps considérable pour y rétablir la régularité. Quoiqu'il ne fût pas en-

saire. C'était dans le temps où les Anglais occupaient ce pays.

On comprend aisément pourquoi cette solitude est appelée *la Trappe*. Ce nom, qui date d'un temps immémorial, nous donne à entendre qu'on s'égarait souvent dans ces forêts immenses d'où il était difficile de sortir lorsqu'on s'y était enfoncé : c'était un vrai labyrinthe. Aujourd'hui encore, malgré les chemins qu'on a pratiqués dans ces bois, il est presque impossible à ceux qui les traversent sans guide, d'arriver au monastère de la Trappe. Il y en a qui ont été heureux de s'y perdre. Un marchand, passant dans ces bois, se trouva surpris par la nuit et perdit son chemin : il ne savait plus de quel côté il se dirigeait, lorsqu'il entendit une cloche qui sonnait assez loin du lieu où il se trouvait. Également surpris et encouragé, il marcha vers l'endroit d'où venait le son; après beaucoup de peine il arriva au monastère de la Trappe. C'était là qu'on avait sonné pour quelque exercice de la nuit. Il demanda l'hospitalité, on la lui accorda avec toute la charité dont on fait profession dans cette abbaye. Il raconta son aventure qui lui fit faire de sérieuses réflexions. Dieu, se dit-il plusieurs fois, n'a-t-il pas permis cet accident pour mon salut? n'a-t-il pas voulu me conduire ici afin de me désabuser du monde par l'exemple de ces saints religieux qui ont renoncé à tout et qui sont si heureux au milieu de leur pauvreté, de leurs abstinences? Il fit part de ses pensées et de ses sentiments à l'abbé de Rancé : celui-ci lui dit qu'il paraissait effectivement que Dieu le voulait à la Trappe, qu'il n'avait permis qu'il s'égarât dans ce bois que pour le conduire au monastère et l'y faire rester. Dès lors le marchand renonça à son commerce, prit l'habit de frère convers, fut un modèle de perfection pour toute la communauté et mourut en prédestiné, après avoir veçu longtemps dans la pratique exacte de tout ce que la Trappe a de plus rigoureux.

Un seigneur italien se perdit aussi dans cette vaste solitude

core religieux, il voulait manger avec la communauté, et assistait régulièrement aux offices, témoignant en

lorsqu'il y vint pour visiter la Trappe; mais l'histoire ne rapporte pas qu'il imita celui dont nous venons de parler. Elle dit seulement qu'ayant rencontré un paysan de ces environs, il lui demanda le chemin qui conduisait au monastère. Le paysan fort étonné, lui répondit qu'il ne savait pas qu'il y eût dans ce bois un monastère de la Trappe, et qu'il ne pouvait par conséquent lui en indiquer le chemin. Une telle réponse causa une si grande indignation au voyageur, qu'il leva sa canne avec menace de frapper le paysan : il proféra en même temps ces paroles remarquables : J'ai entendu parler de la Trappe à trois cents lieues d'ici; on en parle dans toute l'Europe, et vous, qui êtes sur les lieux, vous ignorez qu'il existe tout près de votre logis un monastère si célèbre? Est-il possible que vous ne puissiez m'en donner des nouvelles!

L'année dernière, un voyageur belge s'est égaré aussi en allant visiter la Trappe. M. le baron Olislagers de Merssenhoven revenait d'Italie après avoir satisfait sa dévotion à Rome et dans d'autres villes de ce pays; il se dirigeait vers la Belgique avec Mad. son épouse qui l'avait accompagné dans ce pélerinage, pleins l'un et l'autre de pieux souvenirs, de saintes consolations. En traversant la France, ils pensèrent à la Trappe dont ils avaient entendu parler bien souvent : ils crurent qu'ils ne pouvaient mieux terminer leur voyage que par une visite à ce célèbre monastère, journellement visité par un grand nombre de chrétiens qui aiment à ranimer leur foi, à s'exciter à la pratique de leurs devoirs par la vue de ces solitaires si mortifiés. Mr et Mad. Olislagers prirent donc le chemin de la Trappe; d'assez bon matin ils s'engagèrent dans la forêt, impatients d'arriver à l'abbaye, de contempler de leurs propres yeux les merveilles qu'ils avaient ouï raconter. Après avoir cheminé jusqu'à midi, ils se croyaient enfin aux portes du monastère, lorsqu'ils se virent au même endroit d'où ils étaient partis le matin pour

toute occasion par ses exemples et ses discours à quel point il estimait la vie religieuse et combien il serait heureux si le Seigneur lui en donnait un jour la vocation. Tout occupé de cette idée, et la Trappe lui paraissant une solitude telle qu'il la désirait dans le cas où il embrasserait la vie solitaire, il continua de la garder en commende, jusqu'à ce qu'il eut fait ses vœux à Persaigne; il résolut alors de la garder en qualité d'abbé régulier. Le Pape et le roi lui accordèrent ce qu'il souhaitait. Il partit de Persaigne avec son ancien domestique devenu son égal par la profession religieuse, et alla se mettre à la tête de la communauté de la Trappe.

Son œuvre était commencée, mais elle était encore bien imparfaite; car l'abbé de Rancé ne visait à rien moins qu'à rétablir la règle telle qu'elle était pratiquée du temps de saint Bernard. Il fit part de son dessein à l'abbé de Prières auquel il demanda quelques religieux pleins d'ardeur et de zèle et propres à le secon-

entrer dans ce désert. Leur voiture avait beaucoup souffert par le mauvais état des chemins. Découragés d'ailleurs de se voir si peu avancés dans leur marche, ils n'osèrent pas rentrer dans la forêt, d'où ils craignaient avec raison qu'ils ne pussent plus sortir s'ils s'y engageaient de nouveau. Force fut donc, malgré le désir qu'ils avaient de voir la Trappe, de renoncer au voyage et de retourner sur leurs pas. On ne saurait trop répéter à ceux qui vont visiter ce monastère et qui ne connaissent pas très-bien les chemins, de prendre des guides bien sûrs, afin de ne pas s'exposer à n'arriver au terme de leur voyage qu'avec des peines infinies, ou même à s'égarer et à devoir retourner sur leurs pas sans avoir la satisfaction de contempler les heureux solitaires de la Trappe.

der dans une telle entreprise. L'abbé de Prières lui répondit qu'il n'avait personne à lui envoyer, parce que personne ne voulait embrasser un genre de vie aussi austère que celui qu'il désirait établir à la Trappe. Le réformateur ne se déconcerta pas; des anciens religieux de ce monastère, il lui restait un seul prêtre et un frère convers; les autres s'en étaient allés ailleurs, n'ayant pas voulu se soumettre à la réforme. Ces deux religieux avaient repris leur ferveur par les exemples et les exhortations de leur abbé dont ils secondaient de tout leur pouvoir le zèle et les efforts pour le rétablissement de la régularité. Il lui en vint quelques autres du monastère de Persaigne, qui se montrèrent disposés à embrasser aussi une réforme édifiante. D'abord on vécut comme dans les maisons de l'étroite observance : on mangeait des œufs, du beurre et du poisson, on avait des récréations et quelques promenades. Le réformateur tâcha d'animer tous les exercices d'un esprit intérieur et de les faire faire avec une grande pureté d'intention. Pendant les récréations, il savait, par le charme de sa parole et l'onction dont il était rempli, attirer à lui les religieux : il leur rappelait la vie et les exemples des premiers pères du désert, le bel ordre, la régularité et la ferveur qui régnaient dans les monastères de St-Pacôme, de St-Sabas, de la Palestine, de la Thébaïde, etc. Il leur rappelait aussi les pratiques de l'ordre de Cîteaux dans ses beaux jours, et leur racontait les austérités et l'obéissance de ces cinq cents disciples de St-Bernard dont la vie était si régulière que le saint les appelait lui-même un camp très-éminent en sainteté, *optimum castrum*. Ces paroles en-

flammées et soutenues des grands exemples de ses pénitences et de ses autres vertus, firent sur les religieux de si vives impressions, qu'ils lui demandèrent d'eux-mêmes de rétablir les pratiques primitives de l'ordre. L'abbé de Rancé n'acquiesçait que peu à peu à leurs désirs; il commençait par les moins difficiles; il ne faisait ainsi qu'exciter davantage leur zèle, et lorsqu'il les jugeait assez fermes pour soutenir ce qu'il voulait établir, il supprimait tantôt les promenades hors du monastère, tantôt les œufs, le poisson, le beurre, une autre fois les récréations, même dans le monastère, etc. etc.; mais avant d'en venir à une autre pratique, il établissait solidement celle qu'il venait d'introduire, de crainte d'être obligé de retourner en arrière. Il lui fallut trente ans pour achever cette œuvre importante. Il fut assez heureux pour n'être jamais dans la nécessité de supprimer ce qu'il avait une fois établi; cependant durant ces trente années, il ne voulut jamais rien arrêter irrévocablement; les religieux observaient ce qu'il leur prescrivait, mais rien encore n'était réuni en corps de règle; au bout de ce temps, il mit en ordre et réunit dans un même cahier toutes les pratiques établies, et statua qu'on n'y ferait plus de changement. Les lecteurs trouveront à la fin de cet ouvrage ces observances telles que ce réformateur les a établies (1).

(1) Nous avons placé à la fin de cet ouvrage, comme documents, les principaux points des constitutions de l'abbé de Rancé. La lecture de ces statuts est plus propre à faire connaître ce célèbre réformateur que tout ce que nous en pourrions dire nous même. Nous engageons nos lecteurs à les parcourir : c'est là

La stricte observance de l'ordre de Cîteaux en procès avec la commune observance se proposa d'envoyer deux de ses membres à Rome, afin d'exposer l'état des choses au souverain Pontife et d'en obtenir la protection dont elle avait besoin pour se maintenir contre les efforts de ceux qui cherchaient à la faire tomber. Cette mission si importante fut confiée au réformateur de la Trappe, comme au plus capable de la remplir avec tout le succès qu'on souhaitait. On chargea l'abbé du Val-Richer de l'accompagner et de veiller à ce que M. de Rancé ne poussât par trop loin ses mortifications. Quelque répugnance qu'il eût à faire un tel voyage, le réformateur fut obligé de se soumettre à la décision des pères de la stricte observance. Peu de jours avant son départ, il travaillait avec la communauté dans un champ. Sa pioche ayant éprouvé une forte résistance, il crut que c'était quelque pierre, il redoubla ses efforts, et en retirant la pioche il découvrit plusieurs pièces d'un or très-pur et ancien; il en trouva jusqu'à soixante, et vit que c'était des écus d'or d'Angleterre. On sait que dans le moyen âge ce pays fut occupé et ravagé assez longtemps par les rois d'Angleterre. Quelqu'un de cette nation perdit sans doute sa bourse en passant dans cet endroit; peut-être aussi qu'il l'y cacha et qu'il ne put la retrouver, ou qu'il ne lui fut plus possible d'y repasser. Quoi qu'il en soit, l'abbé de Rancé crut que le ciel voulait lui témoigner par cet événement que le

qu'ils verront combien ce saint homme avait de zèle pour la régularité et pour le salut de ses frères. (Voir les documents, nº 3 à 17.)

voyage de Rome lui était agréable et qu'il devait l'entreprendre avec confiance. En effet, M. de Rancé désirait pouvoir se passer, dans cette circonstance, des secours de la stricte observance qui avait peu de revenus; mais lui-même il se trouvait sans argent, et il aurait été obligé d'en emprunter sans cette circonstance. Le ciel le tira d'embarras en lui faisant trouver la somme dont il avait besoin pour faire le voyage. Il partit avec son compagnon; pendant ce long trajet il ne négligea rien, prières, mortifications, méditations continuelles, afin de se rendre le ciel propice dans une affaire si importante. Toutefois il ne put réussir. Les pères de la commune observance firent valoir tant de raisons auprès du S[t]-Siége, que celui-ci ne jugea pas à propos d'acquiescer aux désirs des pères de la réforme. L'abbé de Rancé, voyant toutes ses démarches inutiles, s'occupa de son monastère pour maintenir et consolider le bien qu'il y avait établi. Autant le souverain Pontife montra d'éloignement pour accorder à la stricte observance le droit d'exemption à l'égard du général et du chapitre de l'ordre, autant il montra d'empressement à faire en faveur de la maison de la Trappe tout ce que M. de Rancé lui demanda. Dès qu'il vit que son séjour à Rome ne pouvait plus être utile à la réforme, il quitta cette ville et revint en France. Il était déjà arrivé à Lyon, lorsqu'il reçut des pères de la stricte observance un nouvel ordre de retourner à Rome et de reprendre la poursuite de l'importante affaire qui lui avait été confiée. Cette fois encore il triompha de ses répugnances, il obéit aux pères de la réforme et se disposa à repartir pour Rome, quoiqu'il fût sans argent. Un inconnu vint le trouver

et lui offrit un sac plein d'or, l'abbé ne prit que le strict nécessaire, quelque instance que lui fît l'inconnu. A Rome M. de Rancé contracta une liaison toute particulière avec le cardinal Bona qui l'assista de ses conseils et de son crédit auprès du S[t]-Siége; mais les nouvelles démarches du réformateur de la Trappe en faveur de la stricte observance furent cette fois encore inutiles. Il adora les desseins de la Providence sur l'ordre de Cîteaux, dont la réforme générale fut désormais jugée impossible, et qui continua d'avoir jurisdiction sur la stricte observance. Il arriva alors une chose bien étonnante : Dieu se plut à exercer un jugement de miséricorde envers celui qui avait montré la plus grande opposition à l'égard de la réforme et qui avait employé avec le plus grand succès son influence auprès de Louis XIV, l'engageant par des motifs qu'il serait trop long de rapporter ici, à ne plus poursuivre cette affaire, mais à laisser l'abbé de Cîteaux ainsi que le chapitre général dans tous leurs droits envers la stricte observance. Nous voulons parler de l'abbé de Tamièz, homme habile et éloquent, très-capable de faire réussir une affaire selon ses désirs, aussitôt qu'il l'avait entreprise. L'ordre de Cîteaux connaissait ses talents, il s'en servit avec avantage dans cette circonstance, il le députa auprès de Louis XIV. L'abbé de Tamièz se rendit à la cour où il était déjà avantageusement connu; Louis XIV l'accueillit avec distinction, l'écouta avec plaisir, se rendit à ses raisons et décida qu'on ne troublerait plus la commune observance. Dès que cette affaire fut terminée, l'abbé de Tamièz quitta Paris pour aller à la Trappe. Là il reçut du Ciel une grâce bien extraordi-

naire à laquelle il ne s'attendait point. M. de Rancé lui montra avec tant d'évidence le mal qu'il avait fait en travaillant contre la stricte observance, que cet abbé en conçut un vif regret (1), il fondit en larmes en présence de M. de Rancé et résolut, dans la vue d'expier sa faute, d'embrasser la réforme. Sa résolution et son repentir ne furent point passagers. Dès qu'il fut arrivé dans son monastère, il mit la main à l'œuvre : par ses discours ainsi que par ses exemples il gagna tous les religieux, auxquels il persuada de renoncer aux mitigations et d'embrasser les observances primitives. Ainsi, la règle de S[t] Bernard fut rétablie dans la pureté à Tamièz : l'abbé souhaita même d'être remplacé après sa mort par un religieux de la Trappe.

Cependant le monde était en pleine rumeur contre l'abbé de la Trappe, les moines plus encore que le clergé et les fidèles. C'était, disaient-ils, un tyran qui faisait gémir les religieux sous un joug de fer qu'il leur avait imposé sans le soulever du bout du doigt; c'était un bourreau, un meurtrier de ses frères; chaque jour il recevait des lettres accablantes : tantôt on lui disait que trois mille moines s'étaient ligués pour le perdre; d'autres fois, on l'informait que la cour

(1) L'abbé de Tamièz n'avait nullement agi avec de mauvaises intentions dans cette affaire; la bonne foi avait dirigé sa conduite. Il ne fut donc nullement opiniâtre lorsque l'abbé de Rancé lui montra le bien qui résulterait pour l'ordre de Cîteaux d'une réforme telle que la demandaient les pères de la stricte observance. Il entra entièrement dans ses vues et retracta autant qu'il dépendait de lui la démarche qu'il venait de faire auprès de Louis XIV.

était irritée contre lui; que sais-je encore, on décriait toutes ses pratiques comme plus capables, disait-on, de renverser entièrement l'état monastique que de le faire refleurir.

Dom Hervé du Tertre, abbé de Prières et supérieur général des monastères de l'étroite observance de Cîteaux, alarmé par tout ce qu'il entendait dire chaque jour contre l'abbé de Rancé, crut devoir visiter son monastère. L'abbé de Prières était un homme plein de droiture et de zèle pour le maintien de la discipline régulière. Il estimait l'abbé de Rancé; il admirait ses lumières, sa sagesse, ses vertus, ses austérités; mais à force d'entendre répéter qu'il crucifiait ses religieux par des mortifications indiscrètes, il finit par y croire. La visite avait pour but de chercher à modérer l'abbé de Rancé et d'alléger le joug de la pénitence aux religieux. Pendant sa visite, il ne négligea rien de tout ce qui pouvait lui donner une pleine et entière connaissance de ce qui se pratiquait dans la maison, ainsi que des dispositions des religieux envers leur abbé et les règles qu'il avait établies. Il fit plusieurs fois le tour du scrutin, parla en particulier à chaque religieux et examina toutes les pratiques établies par le réformateur et la manière dont les frères les observaient. Quelle fut sa surprise lorsqu'il les vit tous sans une seule exception, contents et heureux, pleins d'amour, de respect et d'obéissance à l'égard de leur saint abbé, attachés non par crainte, mais par l'affection la plus douce et la plus surnaturelle aux constitutions du réformateur. Alors ses préventions se dissipèrent. Autant il s'était senti indisposé contre l'abbé de Rancé, autant il l'estima après cette visite. En un mot, le résultat fut que

le père visiteur se croyait transporté à Clervaux sous saint Bernard dont il voyait la conduite et les maximes parfaitement retracées à la Trappe. Il trouva là un supérieur humble et pénitent beaucoup plus qu'aucun de ses religieux, et des religieux pleins d'amour et de respect pour leur abbé, remplis de charité les uns pour les autres; dans sa carte de visite, il dit qu'on ne pouvait rien voir de plus parfait, de plus édifiant sur la terre que le monastère de la Trappe, et loin de rien changer, il exhorta fortement l'abbé et la communauté à continuer de marcher sans relâche dans l'heureuse carrière où ils étaient entrés avec tant de bénédictions (1).

L'abbé de la Trappe, bien pauvre en sujets dans les premières années de la réforme, en reçut plus tard un si grand nombre, qu'il fut obligé de ne plus en admettre, de crainte de ne pouvoir les nourrir. Il s'en présentait de tout grade, de tout état, de toute condition; des cardinaux, des évêques, des vicaires généraux, etc., il refusa les évêques et les cardinaux (2); pour les autres il reçut tous ceux en qui il

(1) Dom Hervé du Tertre fit deux visites au monastère de la Trappe. Voyez les deux cartes qu'il dressa lui-même et qui sont à la fin de l'ouvrage, document n° 17. Il y décrit l'impression que firent sur son esprit et sur son cœur la régularité, la ferveur et la mortification des religieux de la Trappe.

(2) On sait qu'un cardinal, un archevêque et plusieurs prélats des plus illustres et des plus éclairés ont voulu renoncer à leurs dignités pour se retirer parmi ces saints solitaires, et y finir leurs jours sous la conduite de ce grand homme qui avait formé tant de saints. On sait encore que s'ils n'ont pas exécuté ce dessein, ou la mort les en a empêchés, ou les conseils de

trouva les dispositions requises, autant que les ressources du monastère le lui permirent. Un supérieur de communauté, doué de beaucoup de lumières et de sagesse, vint, comme beaucoup d'autres, visiter la Trappe. L'abbé de Rancé le pria de lui donner quelques bons conseils pour le gouvernement de son monastère. Le supérieur lui dit alors qu'il y avait des religieux défiants, envers lesquels il fallait bien des précautions; qu'ils paraissaient devant leur père humbles et soumis, tandis que, dans leur âme, il y avait de l'orgueil, de l'insubordination et de la défiance. Dieu, lui répondit l'abbé de la Trappe, m'a préservé de ce malheur, j'ai la confiance de tous mes religieux; je vous autorise à parler à tous en particulier, vous jugerez par vous-même de ce que je vous dis. Si cela est, lui répondit le supérieur, vous êtes le seul sur la terre que Dieu ait favorisé d'une telle grâce.

Un prélat d'un grand mérite conseilla au réformateur de porter quelque adoucissement à la règle qu'il avait établie, de faire servir de temps en temps des œufs et du poisson aux religieux. Il insista tellement que l'abbé de la Trappe crut devoir en parler à ses frères; il les assembla et voulut qu'ils dissent franchement leur avis. Un prélat à qui je dois des égards, leur dit-il, me conseille de modérer la règle, de vous donner des œufs et du poisson, certains jours de la semaine; je vous autorise à me dire franchement ce

l'abbé, qui ne put jamais se résoudre à priver l'Église des secours et des grands exemples qu'ils étaient capables de lui donner. (*Marsollier*, tom II, p. 140, format in-12.)

que vous en pensez ; si tel est votre désir, soyez certains que je le contenterai. Cette proposition, à laquelle personne ne pensait, inspira de l'horreur ; tous déclarèrent qu'il fallait ajouter à la règle, au lieu d'en retrancher quelque chose. Plus tard on fit de nouvelles instances en faveur des frères convers ; l'abbé les assembla et demanda leur avis en leur recommandant de lui faire part de leurs désirs sans aucune crainte : ils ne pensèrent pas autrement que les religieux de chœur.

La mort subite d'un père de l'ordre de S[t] François dans l'abbaye de la Trappe, servit merveilleusement à fortifier les disciples de l'abbé de Rancé dans l'amour et la pratique des austérités ; voici comment la chose arriva : ce religieux venait d'un village voisin où il avait donné une mission. Il passait, à son retour, près de la Trappe ; se sentant inspiré d'y entrer, il vint frapper à la porte et demanda l'hospitalité qu'on lui accorda de bon cœur comme aux autres étrangers. Il visita le monastère, assista au chœur et fut frappé de tout ce qu'il vit. Il disait à l'hôtelier et au supérieur : Je voudrais bien me fixer à la Trappe, mais je suis jeune, j'ai le temps d'y penser, plus tard je pourrai me décider à le faire. Non, pour le moment je ne resterai pas. Le lendemain après avoir dit sa messe, il se disposa à partir et on le fit déjeûner ; c'était toujours la même conversation et la même résolution de sa part. Or il arriva qu'après son déjeûner, comme il voulait se mettre en route pour rentrer dans son couvent, il tomba mort dans le quartier des hôtes, sans que les secours qu'on lui prodigua pussent le rappeler à la vie. Le père abbé fit part à la commu-

nauté d'un accident si terrible et chacun en fit son profit.

L'abbé de Rancé n'eut pas seulement des disciples à la Trappe, il en eut aussi dans le monde et même dans les autres monastères (1); plusieurs se sanctifièrent par ses avis et ses conseils; l'hôtellerie de la Trappe avait de saints personnages qui y vécurent jusqu'à la fin de leurs jours dans la pratique exacte des règles qu'il leur avait prescrites. D'autres, sans s'y fixer irrévocablement, venaient souvent y passer un temps considérable.

Le maréchal de Bellefons ne trouvait du repos et de la consolation qu'à la Trappe. Le roi d'Angleterre et la reine son épouse venaient, auprès du célèbre réformateur, puiser le courage et la résignation dont ils avaient besoin dans leur infortune (2). Ils étaient heureux d'entendre ses paroles; ils ne quittaient jamais son monastère qu'en bénissant le Seigneur des grâces qu'il leur avait accordées dans ce saint asile.

(1) Après avoir visité la Trappe où il ne se fixa point, parce qu'il n'y était pas appelé, le père Gourdan rentra dans son monastère de saint Victor. Par le conseil de l'abbé de Rancé, il reprit, du consentement de ses supérieurs, les austérités qu'avaient primitivement observées les chanoines réguliers. Pour donner une idée de sa pénitence, nous dirons que pendant plus de cinquante ans qu'il vécut depuis lors, il ne sortit de sa cellule que pour aller au chœur; il ne lui arriva pas une seule fois d'aller faire un tour de promenade au jardin. Le roi et tous les princes de la famille royale, les évêques, etc., accouraient à lui de toutes parts pour le voir et se recommander à ses prières.

(2) Dans le chap. XII, article *Hospitalité de la Trappe*, nous rapportons d'après l'abbé Marsollier la première visite du roi Jacques II à l'abbé de Rancé et la réception que celui-ci lui fit.

Monsieur, frère de Louis XIV, voulut visiter aussi cette célèbre Thébaïde; il y vint avec un grand nombre de seigneurs : une sainte horreur s'empara d'eux quand ils virent tant d'humiliations, de jeûnes, de veilles et de pénitences. Ils emportèrent un pain de la Trappe et le présentèrent à Louis XIV ainsi qu'à toutes les personnes de la cour. Est-ce bien là, disaient-ils, ce que mange maintenant cet abbé si délicat lorsqu'il était dans le monde, si accoutumé aux festins et aux délices de la table? Sous l'abbé de Rancé, il y eut aussi des anachorètes dans les environs de la Trappe (1); c'est lui qui les fixait dans leur cellule et

(1) Le père abbé de la Trappe reçut un sujet envoyé par le père Gourdan, qui lui causait beaucoup de consolations. Un célèbre marchand de Paris, nommé Étienne Lion, avait amassé par son commerce de grands biens; Dieu, qui voulait le sauver, lui envoya des afflictions pour le dégoûter du monde. Il commença par le priver de son épouse qu'il aimait tendrement; une maladie de peu de jours la mit au tombeau. Son mari en fut inconsolable; il ne put pendant longtemps prendre aucune nourriture ni aucun repos. Afin d'éviter ceux qui voulaient le consoler, il projetait de tout abandonner et de se retirer dans quelque désert, pour y finir le reste de ses jours. Les personnes qu'il consulta lui dirent que ces désirs de retraite n'étaient que des tentations, et qu'étant chargé d'enfants, il ne pouvait en conscience les abandonner.

Ces conseils ne purent le satisfaire, et sa conscience n'en fut que plus troublée. Enfin il s'adressa au père Gourdan, qu'on regardait dans Paris comme un prophète; il le pria de lui faire connaître ce que Dieu exigeait de lui, dans les tristes circonstances où il se trouvait. Le saint homme lui demanda du temps pour consulter Dieu, et le remit à la huitaine. Le sieur Lion revint au temps marqué; il s'aperçut que le père Gourdan,

qui les dirigeait. Cette Thébaïde rappelait si bien l'ancienne, que les personnes du monde en y allant ne répondaient que ces mots à ceux qui les interrogeaient sur le but de leur voyage : *Nous allons voir la Thébaïde moderne.*

L'abbé de Rancé souffrit presque toute sa vie de grandes douleurs. Dans la solitude, il eut plusieurs maladies qui finirent par le mettre hors d'état de suivre les exercices de la communauté. Ne pouvant plus parler de vive voix à ses frères, il mit par écrit les exhortations qu'il leur avait faites, quand il était en santé; il composa le *Traité de la sainteté et des de-*

qui, dans sa première entrevue, avait toujours eu les yeux baissés selon sa coutume, le regardait alors fixement, et ne répondait rien à ce qu'il lui disait. Ils furent quelque temps sans parler ni l'un ni l'autre; puis, comme si le saint homme fût revenu d'une profonde extase : Allez, mon frère, lui dit-il, allez hardiment dans la solitude où Dieu vous appelle; vous y trouverez votre sanctification. Il l'envoya donc à la Trappe, mais il ne lui conseilla pas de se faire religieux, afin de pouvoir toujours disposer de son bien pour la plus grande gloire de Dieu, lorsque ses enfants seraient établis.

Le sieur Lion arrangea ses affaires; il mit tous ses enfants en pension pour leur donner une sainte éducation, et s'en alla à la Trappe. Le père abbé voulut bien se charger lui-même de sa direction; il lui donna le nom de frère Théonas, et pour demeure un petit ermitage que le sieur Lion habita le reste de ses jours : il distribua ses habits aux pauvres, se vêtit en paysan et vécut comme un autre Antoine dans le désert. Bientôt il s'éleva à la plus haute perfection, et l'odeur de sa sainteté se répandit dans tous les environs. Le roi d'Angleterre ne venait jamais à la Trappe sans visiter le frère Théonas, et ce prince en était toujours extrêmement édifié.

voirs de la vie monastique et plusieurs autres ouvrages, dont la lecture ne fut pas moins utile aux autres maisons religieuses qu'à la sienne. Ses infirmités s'aggravèrent de plus en plus, il voulut alors donner sa démission ; ce qu'il n'exécuta qu'après avoir pris l'avis de personnes sages. Redevenu simple religieux, il consacra presque tout son temps à la prière : les psaumes surtout faisaient ses délices, il récitait chaque jour le psautier tout entier. Il composa aussi dans ses derniers temps le *Livre des maximes chrétiennes*. Bossuet estimait tant les ouvrages de l'abbé de Rancé, qu'il voulut les approuver lui-même. Le nom seul de ce grand homme en tête des *Devoirs de la vie monastique* et des autres œuvres de ce saint abbé, suffit pour en faire l'éloge : aussi n'en parlerons-nous pas davantage.

Notre illustre pénitent, après avoir passé plusieurs années à l'infirmerie, assis sur une chaise de paille, sans pouvoir remuer aucun membre de son corps, sentit que sa fin approchait : il se prépara, par un redoublement de ferveur, à la mort qu'il attendit toujours avec confiance. Son évêque vint le voir, il lui dit qu'il voulait se confesser à lui, et le pria de l'écouter. Afin de concevoir un nouveau regret de ses péchés, il les rappela tous dans une confession générale : pendant cette action qui semblait devoir lui être si difficile dans l'état de souffrance et d'accablement où il se trouvait, il montra une grande présence d'esprit et s'accusa avec une précision et une humilité qui touchèrent profondément monseigneur l'évêque : Jamais, dit-il, je n'avais rien vu de semblable; jamais je n'ai vu tant de calme, de paix, de netteté dans les idées,

jointes à tant d'infirmités et de souffrances, une confession si générale, si entière, et une contrition si parfaite. Ce vrai disciple de Jésus-Christ devait, comme son maître, accomplir toute justice avant de quitter la terre. Un personne lui avait volé une somme considérable, lorsqu'il était encore dans le monde. Pressée par les remords de sa conscience et sachant que l'abbé allait bientôt passer à une vie meilleure, elle accourut à la Trappe; elle dit qu'elle avait une affaire importante à communiquer à l'abbé, et demanda avec instance qu'on ne différât pas de la conduire jusqu'à lui. L'abbé la reconnut; touchée de repentir, elle se jeta à ses pieds, lui avoua le tort qu'elle lui avait fait, et le conjura en même temps de l'exempter de la restitution, parce qu'elle était hors d'état de la faire; l'abbé consentit de bon cœur à ses désirs, et la congédia après lui avoir donné quelques bons avis.

Cependant la communauté de la Trappe était plongée dans une douleur profonde. Chacun pleurait d'avance la mort de cet ange du désert. Que deviendrons-nous, qui prendra soin de nous, quand nous n'aurons plus notre père? Telles étaient les lamentations de ces religieux éplorés; il y en eut un surtout dont rien ne pouvait modérer la tristesse, c'était le frère Robert, celui-là qui lui fut constamment attaché, lorsqu'il était dans le monde et qui voulut le suivre dans la solitude. Venu de Persaigne à la Trappe avec l'abbé de Rancé, il géra sous sa conduite le temporel de l'abbaye, pendant environ trente ans : il rétablit les bâtiments délabrés, paya les dettes, remit les champs en bon état de culture et, comme l'illustre abbé, il se

démit pour ne s'occuper que de l'affaire du salut, quand il se vit vieux et infirme. Son ancien père faisait toute sa consolation, il n'avait dans le monde rien qui lui fût aussi cher. Il vint se jeter à ses pieds, en versant des torrents de larmes, ne cessant de lui demander pourquoi il le laissait sur la terre orphelin et désolé, pourquoi il ne l'emmenait pas avec lui dans le tombeau. Ce bon père le consola en lui promettant de ne pas l'oublier, quand il serait dans le Ciel, et de prier le Seigneur qu'il le tirât aussi bientôt de cette terre d'exil pour le faire entrer dans la céleste patrie.

L'abbé de Rancé mourut de la mort des justes en l'année dix-sept cent, après avoir vécu soixante-quatorze ans. Louis XIV regretta beaucoup la perte de ce grand solitaire; il voulut raconter lui-même à sa famille la vie admirable et la sainte mort de ce serviteur de Dieu, afin de lui inspirer l'estime et le respect qu'elle devait à sa mémoire.

CHAPITRE V.

Projets de Son Éminence le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, en faveur des Trappistes qu'il avait fait venir dans son diocèse. Il veut rebâtir l'église et les cloîtres et faire l'acquisition d'un terrain. Désastres de Bellevaux.

Après cette digression que nous avons trouvée nécessaire pour faire connaître en quoi consistait la réforme de la Trappe, nous revenons à notre sujet.

Dès que la cérémonie de l'installation des Trappis-

tes à Bellevaux fut terminée, le cardinal visita l'établissement dans le plus grand détail. Les religieux, manquant de chapelle pour la célébration de l'office divin, avaient été obligés de nettoyer un corridor fort étroit situé au rez-de-chaussée : ils y avaient placé un autel, un pupitre, quelques stalles; c'était là que, depuis douze ans, ils chantaient la messe et récitaient les offices. Le cardinal ne vit pas sans douleur ce réduit si incommode pour la célébration des saints mystères, quoique du reste les religieux l'eussent rendu assez décent. Non loin de ce corridor, Son Éminence considérait avec beaucoup de tristesse les ruines de cette belle basilique que la piété et les travaux des religieux avaient élevée en l'honneur de saint Pierre de Tarantaise : ce spectacle l'affligeait profondément; cependant, après avoir exprimé ses regrets, il disait : Prenez courage, mes frères, vous rebâtirez sinon avec la même magnificence, du moins d'une manière convenable, l'église et les cloîtres. Vous êtes pauvres, mais la Providence vous aidera, les fidèles ne vous abandonneront point. Moi, je contribuerai aussi à cette œuvre dont je désire la prompte exécution. Je connais de pieuses princesses toujours occupées de charités; je leur ferai une demande en votre faveur, j'espère que je serai exaucé. Voilà, ajoutait le cardinal, du terrain en friche, qui touche votre jardin, il faut qu'il soit de fort mauvaise qualité pour être ainsi abandonné; votre travail et votre persévérance pourraient, je crois, le rendre à l'agriculture, ce qui serait un avantage pour vous et pour le pays : il sera possible de l'acheter. Comme vos pères, vous défricherez, vous arroserez la terre de vos sueurs, vous la fertiliserez

à force de travail et de persévérance. Vous n'avez, je vois, que la moitié du jardin; seize journaux voilà à peu près toute votre propriété, c'est bien peu, c'est trop peu pour la communauté : il vous faudrait l'autre moitié du jardin et ces terres incultes, je ne vous en souhaiterais pas davantage; ce serait sans doute une bien petite parcelle de ce que possédaient autrefois vos pères; mais ce peu bien cultivé vous suffirait, car à votre vie pénitente et austère il suffit, je le sais, du pain et des racines. Je conserve l'espoir, mes chers frères, que vous sortirez bientôt de cet état de gêne où vous vivez depuis bien des années. Il sut par de telles paroles relever le courage des religieux et leur faire oublier, en un moment, leurs maux passés. Ils ne doutaient pas que leurs nouveaux efforts, secondés de ceux de Son Éminence, n'obtinssent les plus heureux résultats; ils espéraient avoir bientôt une chapelle décente, et assez de terre pour leur entretien, ainsi que pour celui des pauvres qui venaient chaque jour demander la charité au couvent.

Le cardinal chercha aussi à établir entre les religieux et les communes voisines un accord parfait. Les maires, les adjoints, les conseils municipaux, et généralement les populations environnantes assistèrent à la cérémonie de l'installation. Monseigneur leur adressa des paroles amicales et les autorités dînèrent avec lui dans le monastère. Par les discours bienveillants qu'il leur adressa, il fit voir que cet établissement serait d'un grand avantage pour le pays. La vie austère, les charités, les travaux des Trappistes, disait le cardinal, édifieront les fidèles, leur apprendront à fuir l'oisiveté, à traiter leurs semblables comme leurs

frères et leurs amis. Chacun applaudissait à l'arrivée des Trappistes, et chacun assurait que le pays les voyait avec satisfaction pour consolider Bellevaux. Nous aimons les frères, nous voulons leur témoigner en toute occasion que notre amour est vrai et sincère. Nous ne pouvons oublier les vertus de Dom Eugène; les services qu'il a rendus au pays, les grandes charités qu'il a faites aux pauvres vivront toujours dans nos cœurs; ses enfants nous seront chers à cause du père dont ils nous retraceront la vie édifiante et remplie de toutes sortes de bonnes œuvres.

Le jour de l'installation des Trappistes dans le diocèse de Besançon fut une véritable fête chrétienne où le pasteur et ses brebis, le clergé et les fidèles, le cardinal, les curés, les religieux réunis aux autorités civiles et aux populations, témoignaient n'avoir tous qu'un cœur et qu'une âme. Le cardinal si plein de bonté se surpassa en ce jour à jamais mémorable dans l'histoire des religieux de la Trappe. Il témoigna au peuple réuni pour lui rendre les honneurs, ainsi qu'aux religieux et aux ecclésiastiques, tant de douceur et d'affection qu'on ne se lassait pas de le bénir; il semblait que rien ne pourrait altérer cette union du pasteur et des brebis. Ce prélat voulut coucher au monastère; le lendemain il dîna avec la communauté, on lui servit le potage et la portion des frères. Il les goûta seulement, son estomac faible et délicat ne lui permettant pas d'en manger. Il avait constamment la vue fixée sur les religieux, il admirait avec quel appétit chacun mangeait ces racines assaisonnées de sel et d'un peu de lait. Est-il possible, disait-il en lui-même, que moi, avec tant de précautions, je sois si

faible et que ces pénitents sans cesse dans les austérités puissent être si forts et si vigoureux après un repas si frugal, si peu fortifiant. Le dîner des Trappistes lui fut un grand sujet de méditation; il comprit que ceux qui vivent dans la bonne chair ne sont pas les plus heureux : que les Paul, les Antoine, les Hilarion, les Pacôme et tous ceux qui ont marché sur les traces de ces grands saints, jouissaient d'un repos plus profond dans leur vie humble et mortifiée que tous les mondains ensemble n'en pouvaient goûter pendant des siècles entiers, au milieu de leurs jouissances et de leurs plaisirs.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis l'installation des Trappistes à Bellevaux, que tout changea de face. Le soleil n'avait fait que luire un instant sur ce monastère; un épais nuage le fit disparaître et il s'éleva une tempête qui détruisit tout. Un dimanche, pendant la nuit, cinq cents hommes, armés de fusils, de hâches, de faux, etc., pris parmi tout ce qu'il y avait de plus déterminé dans quelques fabriques des environs de Vesoul, arrivèrent de toutes parts. Les religieux s'étaient levés avec leur exactitude et leur paix ordinaires; ils avaient chanté matines à une heure du matin et prenaient un peu de repos lorsqu'on vint les réveiller en tumulte. Le chef de la bande armée conduisit ses hommes à la salle du chapitre, prit les noms des religieux, et tout en leur disant qu'il ne leur ferait pas de mal, il mit la baguette de son fusil dans le canon, la retira et l'y repoussa avec force comme s'il voulait charger son arme. Il sortit ensuite, mit deux sentinelles à la porte du chapitre et alla avec sa troupe visiter toute la maison. Il n'y eut rien d'oublié; depuis la cave jusqu'au grenier, tout fut bouleversé.

Pour s'animer à cette expédition, ils commencèrent par boire, et montèrent ensuite dans les dortoirs, dans les chambres et au grenier. Ils eurent beau chercher, ils ne trouvèrent rien de suspect même pour eux. Ils se saisirent ensuite d'un domestique du couvent, âgé de 13 à 14 ans, et menacèrent de le pendre, s'il ne leur indiquait l'endroit où se trouvait l'argent du monastère; le pauvre enfant ne put leur répondre, et leurs menaces l'effrayèrent à tel point qu'il en perdit l'esprit. Ils voulaient de l'argent à tout prix; mais grand fut leur étonnement de ne rien trouver; il n'y avait à Bellevaux qu'un petit tonneau de vin, un peu de pain et quelques habits de laine à l'usage des religieux. Ils entrèrent ensuite dans la salle où le chef de la troupe avait réuni les religieux; la figure des assaillants, leurs regards, leurs armes avaient de quoi glacer d'effroi ces pauvres frères; cependant ils se maintinrent dans une parfaite tranquillité et continuèrent de prier, pendant que la troupe ne cessait de proférer des menaces.

Les religieux ne savaient trop comment tout cela se terminerait, lorsqu'on vit paraître le maire de la commune avec son écharpe, qui venait prier les assaillants de se retirer; il fallut de sa part bien des instances, accompagnées de beaucoup de douceur, pour les faire sortir. Ils partirent enfin; après avoir réitéré leurs menaces aux religieux, ils firent une décharge de coups de fusils en criant à tue-tête : *Vive la liberté!!!*

Tandis qu'on traitait si cruellement les frères de Bellevaux, le respectable prélat, qui avait restauré leur monastère, Mgr le cardinal de Rohan, éprouvait un traitement semblable et plus cruel encore; on le

poursuivait, on l'accablait d'injures, de soufflets; on le couchait en joue et l'on eût fini par le tuer, si le maire de Vaugirard ne se fût précipité dans la foule et ne l'eût arraché des mains des assassins. Son Éminence a répété souvent qu'elle fut couchée vingt-deux fois en joue dans cette circonstance. Quel contraste! quel changement subit! quelles vicissitudes! Quinze jours auparavant les populations du canton de Rioz s'étaient rendues en foule sur le passage de Son Éminence et l'avaient accompagnée en triomphe à Bellevaux. La garde nationale avait voulu aussi lui rendre honneur et lui avait causé une agréable surprise en se présentant à elle, à son entrée dans le monastère. Aujourd'hui monseigneur le cardinal est poursuivi à outrance par une troupe qui ne lui épargne aucune espèce de mauvais traitements, et les religieux, qui avaient eu part à sa joie, partagent également ses opprobres et ses souffrances.

Nous devons dire à la louange du gouvernement qu'il improuva une telle conduite; il témoigna même son indignation et la fit sentir aux auteurs de ces troubles. Les religieux qu'on ne cessait d'épouvanter par les bruits les plus sinistres, crurent devoir suivre le conseil qu'on leur donna de se retirer en Suisse, pendant quelque temps.

Nous passerions sous silence la partie la plus importante de l'histoire que nous écrivons, si nous ne parlions de ce qui arriva à Bellevaux, après le départ des religieux. Il est d'autant plus nécessaire que nous nous étendions sur ce fait qu'il met dans tout son jour, et relève aux yeux même de ceux qui n'ont pas de religion, la vertu et le courage de ces solitai-

res. Dans l'état où se trouvait cette abbaye, la communauté ne pouvait espérer d'y jouir du repos et de la tranquillité si nécessaires pour la pratique des exercices de la vie religieuse. Il aurait fallu pour cela que toute l'enceinte du monastère ainsi que les côteaux immédiatement attenants qui le dominent, lui appartinssent; loin de là, les religieux n'avaient que la moitié du jardin et ne pouvaient espérer d'acquérir ces côteaux qui appartenaient à plusieurs particuliers. Aussitôt que Dom Eugène fut rentré à Bellevaux, les gens du voisinage n'eurent pas de plus grand plaisir que de venir se récréer à la porte du monastère, comme pour mettre leurs divertissements sous la protection de ce saint vieillard et les rendre ainsi innocents et agréables au Seigneur. Dom Eugène eût bien voulu empêcher ce bruit et procurer à ses religieux la paix et le silence. Mais craignant de s'aliéner le respect et l'affection que les habitants ne cessaient de lui témoigner, et appréhendant de les porter peut-être à quelque extrémité fâcheuse pour l'abbaye, il n'osa s'opposer à ces bruyants divertissements; il se permit seulement de leur faire des observations qui restèrent sans résultat. Dom Eugène était leur saint, ils l'exaltaient et se plaisaient à faire en toutes choses ce qui pouvait lui être agréable; mais ils ne voulaient pas qu'il troublât les jeux auxquels ils se livraient toutes les semaines, devant la porte de l'abbaye.

On aurait pu profiter des événements de 1830 pour faire une translation de Bellevaux et en tirer un bon parti, en le vendant et en employant le prix de cet immeuble à acquérir une autre maison plus propre à la paix et au recueillement de la communauté. On

tenait cependant à l'ancienne abbaye de l'ordre; mais comme il fallait céder pour le moment à l'orage, on la vendit, espérant y rentrer plus tard. On consulta avant de prendre ce parti; ne nous étonnons pas si l'on fut trompé. Les vies des saints personnages nous offrent de semblables exemples qui, loin de faire tort à leur vertu, la relèvent au contraire davantage. La charité croit tout, elle espère tout, elle endure tout, dit saint Paul, qui fut lui-même une preuve incontestable de ce que nous avançons.

L'année 1830 avait été pour Bellevaux une année d'abondance et de prospérité. Jamais la récolte n'avait été si belle; la grange fort vaste était entièrement remplie de foin et de blé; la communauté eût pu vivre et faire l'aumône comme il convient à une maison religieuse. Le nouvel acquéreur, à qui l'on avait tout cédé, fit publier de suite qu'il allait vendre le mobilier aux enchères. Combien il était pénible de voir cette foule se disputant le linge, les lits, le bétail, le foin, le blé de l'abbaye! en un clin-d'œil le monastère fut rempli de gens qui n'avaient pas honte de profiter de la circonstance. Après la vente du mobilier, l'acquéreur procéda à celle du monastère, et la communauté perdit tout espoir de rentrer à Bellevaux. Elle prit son parti et elle adora les desseins de Dieu, se montrant toujours calme et résignée. Les religieux résolurent de ne se séparer jamais, quoi qu'il pût leur arriver encore; ils espéraient que Dieu ne les abandonnerait point, pourvu qu'ils lui demeurassent fidèles. Leur supérieur Dom Stanislas ne cessait de les encourager par ses paroles et ses exemples, et il eut la consolation de voir que les religieux répondaient à sa

sollicitude. Bellevaux est transformé maintenant en maison de campagne, et on l'appelle, dit-on, le château de Bellevaux, expression qui contraste singulièrement avec celle de monastère ou d'abbaye. Mais les souvenirs du passé existent toujours; les passants ne cessent de répéter en voyant ce lieu si célèbre dans l'histoire de l'Église : C'est là que mourut saint Pierre de Tarantaise qui fut toujours la terreur des méchants, qui fit revivre la ferveur des premiers siècles : voilà où habitaient autrefois ces nombreux solitaires qui, par leurs vertus et leurs bienfaits, faisaient le bonheur du pays : voilà où des milliers de malades trouvaient un remède à leurs maux, où les pieux pélerins ranimaient leur foi sur le tombeau de saint Pierre. Il existe même à Bellevaux des restes de ce grand saint, qu'on ne détruira jamais. Du pied des bâtiments existants sort une eau claire et bienfaisante qu'on appelle la Fontaine de saint Pierre. La tradition rapporte qu'il sanctifia cette eau et y attacha la vertu de guérir les maux d'yeux. Aussi tous ceux qui venaient à Bellevaux voulaient boire à cette fontaine, et, aujourd'hui encore, quelque triste et désert que soit ce lieu, plusieurs viennent boire à la fontaine de saint Pierre et y baignent leurs yeux malades, afin d'éprouver du soulagement.



CHAPITRE VI.

Les Trappistes sont obligés de se retirer en Suisse. Les habitants du canton de Fribourg les accueillent et cherchent à les faire rentrer à la Val-Sainte. Le grand-conseil du canton refuse son autorisation ; discours du président et d'un membre de l'opposition. Le gouvernement du Valais les reçoit à Géronde où ils passent trois ans.

Les Trappistes de Bellevaux partirent pour Fribourg en Suisse. Les uns y arrivèrent le jour de l'Assomption et le reste de la communauté dans le courant du mois d'octobre 1830. Dans leur malheur, ils étaient un peu consolés par l'espérance de pouvoir rentrer bientôt au monastère de la Val-Sainte. Monseigneur Jenny, évêque-comte de Lausanne et de Fribourg, instruit de ce qui s'était passé à Bellevaux, leur avait écrit qu'ils pouvaient venir dans son diocèse, que le gouvernement du pays leur serait favorable, comme il l'avait été à leurs frères en 89.

Quand les Fribourgeois virent paraître de nouveau les Trappistes, toutes leurs pensées se portèrent sur le désert de la Val-Sainte (1) ; ils se réjouirent, per-

(1) L'ancienne chartreuse de la Val-Sainte est devenue célèbre par le séjour qu'y firent les Trappistes pendant la révolution française. Voici comment ils l'obtinrent du gouvernement de Fribourg.

Dom Augustin de l'Estrange, né au château du Vieux-Colombier dans le Vivarais et élevé dans le séminaire de S[t]-Sulpice à Paris, était vicaire-général de l'archevêque de Vienne en Dauphiné. Ne se sentant pas appelé à vivre dans le monde, il

suadés qu'ils étaient qu'il allait refleurir par la présence des religieux de la Trappe. Il ne fut pas possible à ceux-ci de s'y transporter de suite : on allégua qu'il fallait attendre la prochaine décision du gouvernement. Alors les bons Fribourgeois s'empressèrent de loger chez eux les religieux à qui l'on ne voulait

s'en alla à la Trappe et y fit ses vœux quelque temps après, c'est-à-dire un peu avant la révolution. Il était maître des novices, lors de l'assemblée des états-généraux; il prévit que tout allait finir par une terrible catastrophe, que la religion allait être persécutée, les prêtres mis à mort ou chassés et les monastères détruits. Il pria ses supérieurs de lui permettre d'aller en Suisse pour trouver un lieu de refuge où les Trappistes pussent se retirer. Il alla donc à Fribourg et présenta au gouvernement une supplique qui fut agréée. Il obtint la chartreuse de la Val-Sainte abandonnée depuis quelque temps, et y conduisit une colonie de Trappistes qui furent accueillis avec transport partout où ils passèrent dans le canton de Fribourg. A peine furent-ils arrivés à la Val-Sainte, qu'en France on détruisit tout, et la guillotine ne cessa d'être en permanence, pour faire mourir les prêtres et les religieux.

De la Val-Sainte Dom Augustin envoya des colonies en beaucoup d'endroits et en particulier en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et en Amérique. Comme il prévit que la persécution de la religion allait amener une grande pénurie de prêtres, il établit à la Val-Sainte une école où se formaient à la piété et dans les belles-lettres beaucoup de jeunes gens qui plus tard embrassèrent l'état ecclésiastique et rendirent à la religion de grands services. Persécutés par Bonaparte, les Trappistes furent obligés d'abandonner la Val-Sainte et s'en allèrent en Pologne, en Russie, etc. Ils rentrèrent encore à la Val-Sainte, et lors de la restauration, ils revinrent en France et s'établirent de nouveau à la Grande-Trappe.

pas permettre de se réunir dans un même lieu, ni de porter l'habit de leur ordre. Il est juste de faire connaître ces dignes chrétiens qui donnèrent, en cette circonstance, tant de marques d'affection aux religieux. M. et Mad. de Fegely, non contents de prendre chez eux un frère, envoyèrent à quelques autres qui, après bien des difficultés, étaient parvenus à se réunir dans une ancienne maison de Jésuites, des voitures chargées de provisions, et renouvelèrent plusieurs fois cette œuvre de charité. M. de Diesbach de Belleroche en fit autant; les MM. Reyff voulurent avoir aussi des frères chez eux; ils leur cédèrent plus tard leur maison de campagne à Lantigny et leur envoyèrent également des provisions. Les dames de Praoman montrèrent un semblable empressement pour secourir les Trappistes, qui obtinrent enfin la permission de se réunir à Posat, petit village situé à trois lieues de Fribourg; mais il leur fut toujours défendu de porter l'habit de l'ordre. Là ils attendirent avec patience le résultat des démarches que tous les bons Fribourgeois et principalement monseigneur Pierre Tobie Jenny firent auprès du gouvernement pour obtenir leur rentrée à la Val-Sainte.

Les communes du Val de Charmey, où est situé ce désert, présentèrent à plusieurs reprises des pétitions très-pressantes au grand-conseil de la république. Elles rappelaient dans leurs demandes les services que les religieux de la Trappe avaient rendus au pays, services qui n'étaient ignorés de personne et qui étaient encore présents à leurs souvenirs. Elles conjuraient le gouvernement de leur rendre ceux qui leur avaient fait tant de bien et qui voulaient

leur en faire encore s'ils rentraient à la Val-Sainte.

Plusieurs autres communes, comme celles de Farvagny, de Posat, de Lantigny envoyèrent aussi de semblables demandes conçues en des termes si touchants qu'elles attendrirent bien des cœurs. Mgr Jenny, évêque de Fribourg et de Lausanne, insista fortement auprès du gouvernement; il fit valoir dans sa pétition un motif qui aurait dû être accueilli avec transport. Il dit que les Trappistes, outre le bien qu'ils feraient dans le canton, se proposaient de se charger de l'éducation des sourds-muets du pays et apprendre des états à ceux d'entre eux qui en auraient besoin pour vivre. Tout le monde espérait que le cri unanime du clergé et des fidèles serait entendu et que les vœux des Trappistes, comme ceux des Fribourgeois, allaient être exaucés, lorsqu'une révolution soudaine vint tout suspendre et tout ajourner.

La Suisse en contact continuel et immédiat avec la France, avait fortement senti la terrible secousse que la révolution de juillet avait fait éprouver à toute l'Europe. Les partisans du nouveau système de gouvernement, en grand nombre dans le canton de Fribourg comme dans d'autres parties de la Suisse, profitèrent de cet ébranlement général pour opérer aussi chez eux une révolution. Bannissant toute crainte, ils publiaient chaque jour de nouvelles apologies de leur système; chaque jour ils faisaient de nouveaux partisans : l'existence du gouvernement établi devint fort précaire. Déconcerté par ces publications alarmantes, on le vit devenir timide et méfiant : il avait en effet de justes sujets de craindre le renversement de l'état actuel des choses. L'opinion se pro-

nonçait ouvertement pour les apologistes de la révolution. Il prit cependant des mesures ; il fit aussi des menaces, établit une grande surveillance, et témoigna qu'il était prêt à se défendre en cas d'attaque. Tout fut inutile ; ses ennemis parcouraient les campagnes, et répandaient partout leurs écrits : ils cherchaient à persuader le peuple de la nécessité et des avantages d'un gouvernement libéral. Gouvernez-vous vous-mêmes, choisissez vos chefs, vos conseillers, vos représentants : alors, mais alors seulement vous serez libres et heureux. Tel était leur langage ; à force de répéter ces phrases au peuple ils réussirent à en soulever une partie. Quand ils crurent que le moment était venu d'exécuter leurs desseins, ils essayèrent d'un coup d'état qui leur réussit parfaitement. Par leurs conseils, un grand nombre de paysans de quelques parties du canton s'armèrent de gros bâtons et se mirent en route pendant la nuit, afin d'arriver à Fribourg de bon matin : ils entrèrent dans la ville, s'avancèrent jusqu'à l'hôtel du conseil d'État, et crièrent avec menaces qu'ils voulaient la liberté et un autre gouvernement. Ils montraient en même temps leurs bâtons, manifestant une volonté ferme de se défendre si on osait les repousser. Les chefs du gouvernement avertis que le peuple de la campagne venait en foule, avaient eu le temps de prendre quelques mesures de police ; ils s'étaient réunis dans leur hôtel accompagnés de la force armée ; ils espéraient calmer la multitude et la décider à reprendre le chemin de la campagne. Les orateurs du peuple ne cessaient de l'exciter, de le retenir jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu ce qu'ils souhaitaient. Allant et venant sans cesse, ils

criaient eux-mêmes plus haut que les autres : ils disaient que le temps était venu de rendre au peuple sa liberté ; qu'il allait se faire justice à lui-même si le gouvernement ne se hâtait d'accorder ce qu'il demandait. On n'entendait que des cris et des menaces. La vue de ces masses irritées par les refus des chefs de l'État était effrayante. Le jour avançait sans que rien fût encore décidé. Ceux qui dirigeaient le peuple déclarèrent que la scène finirait par des malheurs si le gouvernement persistait dans son refus. De son côté la multitude agitant ses perches menaçantes, ne cessait de demander une nouvelle constitution, des représentants, des conseillers, des administrateurs de son choix. Les chefs de l'État, voyant que leur fermeté ne faisait qu'augmenter la fureur des campagnards au lieu de la calmer, leur accordèrent enfin ce qu'ils exigeaient : ils assignèrent une époque pour l'assemblée générale du peuple qui nommerait lui-même ses gouvernants. Alors seulement la confusion et les menaces cessèrent ; les campagnards venus de Morat et d'autres parties du canton retournèrent dans leurs foyers (1). Ainsi s'opéra la révolution dans le canton de Fribourg.

(1) Cette révolution, qu'on appelle en Suisse *la Journée des bâtons*, inspira aux bons chrétiens du canton de Fribourg de vives alarmes sur le sort de la religion et des communautés religieuses. Ce pays si catholique qui s'était résigné à un changement de gouvernement, était résolu de ne pas souffrir qu'on portât la moindre atteinte au culte catholique, ni que l'existence des établissements religieux fût compromise. Les nouveaux gouvernants sentirent qu'il ne fallait pas froisser le peuple dans ce qu'il avait de plus cher. Ils mirent dans la

Pendant plusieurs mois tout le pays ne fut occupé que des nouveaux événements, que d'assemblées, d'élections, de constitutions. Dans cet état de choses,

nouvelle constitution un article conçu à peu près en ces termes: *la religion catholique, apostolique et romaine est la seule qui puisse être exercée publiquement dans le canton de Fribourg.* Néanmoins quelques années après il fut permis aux protestants d'avoir un temple dans la ville même de Fribourg. On se rappelle avec quelle injustice et quelle inhumanité le gouvernement d'Argovie a décrété la suppression des couvents qui existaient dans ce pays, avec quelle impitoyable rigueur il a chassé de leurs asiles les religieux et religieuses, sans que leurs justes plaintes aient pu rien obtenir sur ces cœurs aussi barbares qu'impies et ennemis de l'Église catholique. Cette conduite généralement blâmée dans toute l'Europe, l'a été surtout dans le canton de Fribourg. L'indignation était telle que le temple des protestants ouvert dans la rue de Morat, fut fermé sur-le-champ par ordre de l'autorité civile. Dans la réunion extraordinaire de la diète fédérale occasionnée par l'expulsion des communautés religieuses du canton d'Argovie, les députés de Fribourg ont déclaré au nom du peuple de Fribourg et par ordre exprès de leur gouvernement, qu'ils protestaient de toute leur force contre la conduite des protestants d'Argovie envers les couvents de leur canton. L'on voit que les Fribourgeois tiennent encore à leur religion et qu'ils se lèveraient en masse en cas qu'on voulût innover chez eux, comme on a fait ailleurs. Aussi les religieux établis à Fribourg et dans d'autres endroits du canton, continuent de vivre en paix dans la pratique des devoirs de leur état. Les Bernardins, les Jésuites, les Capucins, les Rédemptoristes, les Cordeliers, les Augustins et plusieurs couvents de femmes existent depuis 1830 avec autant de sécurité qu'auparavant. Nous ne pensons pas qu'on ose jamais les inquiéter.

les Trappistes durent s'armer de patience jusqu'à ce que le nouveau gouvernement fût constitué et que tout eût repris une marche régulière. Ils n'avaient pas beaucoup à espérer pour leur rentrée à la Val-Sainte dans de telles conjonctures. Cependant, comme le peuple leur portait beaucoup d'intérêt; comme chacun paraissait vivement désirer qu'ils fussent admis de nouveau dans le canton, ils crurent qu'ils ne devaient pas désespérer. Après plusieurs mois d'attente, des personnes influentes reprirent l'affaire des Trappistes, les communes renouvelèrent leurs demandes que le nouveau grand-conseil fut obligé de prendre en considération.

Le grand-conseil fut prévenu par son président, M. l'avoyer de Montenach, du jour où l'on proposerait à l'assemblée, la réadmission des Trappistes dans l'ancien couvent de la Val-Sainte. C'était vers le commencement du mois de juin. Il ne manqua pas un seul conseiller à la séance. Ceux qui voulaient les Trappistes se firent un cas de conscience de s'y trouver; ils savaient qu'il y avait un parti opposant, que ce n'était plus comme en 1790 où le conseil souverain du canton, plein de respect et d'estime pour ces religieux, les avait accueillis à bras ouverts et les avait admis à l'unanimité. Depuis lors des idées nouvelles, transportées de la France et d'ailleurs, avaient pénétré dans le canton et y avaient fait des progrès tellement rapides qu'il était à craindre que la demande des Trappistes, rentrés depuis peu à Fribourg, ne fût rejetée. Les membres du nouveau grand-conseil, qui n'avaient pas dégénéré des sentiments de leurs ancêtres, crurent donc qu'ils ne devaient rien négliger afin de contrebalancer

le parti de l'opposition. De leur côté, les membres du conseil qui ne voulaient pas les Trappistes ne manquèrent pas non plus à la séance, après s'être concertés sur les moyens à prendre pour faire rejeter la proposition.

Le président ayant ouvert la séance et soumis à la discussion de l'assemblée quelques points d'administration, proposa l'affaire des Trappistes et fit lire les pétitions des différentes communes en leur faveur. Les raisons qu'elles donnaient pour l'admission de ces religieux étaient si fortes et si évidentes qu'on n'y put rien opposer de solide. Plusieurs orateurs montèrent successivement à la tribune : ceux qui parlèrent pour les Trappistes, développèrent fort au long les motifs qui militaient pour cette cause. Les uns rappelèrent comment le conseil souverain du canton, de l'année 1790, avait accueilli la supplique que lui avait présentée Dom Augustin de l'Estrange, chargé par l'abbé de la Trappe de solliciter l'admission de sa communauté au monastère de la Val-Sainte. Cette supplique portait que les Trappistes, entièrement morts au monde, passaient dans le cloître tout leur temps à la prière, au travail des mains et dans l'exercice d'une charité continuelle envers les pauvres et les voyageurs qui venaient leur demander l'hospitalité. Le conseil souverain crut que des religieux qui consacraient toute leur vie à des occupations si saintes et si utiles au prochain, ne pouvaient que faire beaucoup de bien au canton. La supplique de Dom Augustin fut à peine mise en délibération, les conseillers n'eurent tous qu'une voix pour faire l'éloge des Trappistes et pour déclarer qu'il ne fallait pas balancer à les ad-

mettre. Les orateurs catholiques surent tirer un bon parti de cette belle conduite de leurs pères, qui fait époque dans les annales du canton de Fribourg. Voudrions-nous, dirent-ils à l'assemblée, dégénérer de ces beaux sentiments de nos pères? Voudrions-nous, en rejetant aujourd'hui la demande des Trappistes, désapprouver ce que nos ancêtres firent, il y a quarante ans, en leur faveur? D'ailleurs les importants services que ces religieux ont rendus au pays, pendant qu'il a eu le bonheur de les posséder, sout encore présents à tous les souvenirs. Ce sont des faits qui existent encore et qui rappelleront longtemps à tous nos concitoyens, que les Trappistes furent les pères des pauvres, le soutien des veuves et des orphelins; en un mot, ce pensionnat célèbre, où ils élevaient avec tant de soin et sans rétribution aucune, un grand nombre d'enfants de notre pays. Voilà, ce nous semble, bien plus qu'il n'en faut pour convaincre les amis du bien et de l'humanité.

Celui qui parla avec le plus de chaleur et d'éloquence pour appuyer la proposition qui venait d'être faite en faveur des Trappistes fut, sans contredit, M. l'avoyer de Montenach. Ce vieillard, qui avaït tout vu et qui avait su apprécier le bien que les Trappistes avaient fait pendant leur séjour dans le canton de Fribourg, le rappela dans cette circonstance avec une force qui en imposa à ceux-là mêmes qui étaient les plus opposés à ces religieux. Il développa fort au long ces deux points, savoir : Les travaux de l'agriculture et l'exercice de la charité et de l'hospitalité qui occupaient après l'office divin la plus grande partie des journées des Trappistes. M. l'avoyer dit qu'il

existait dans le canton des religieux pour élever la jeunesse dans la vertu et dans les lettres, pour prêcher et confesser; que tels étaient les Rédemptoristes, les Capucins, les Cordeliers, etc.; mais qu'il manquait des religieux, amis de l'agriculture et exerçant des arts et des métiers; que le peuple, fort sensible aux travaux des Trappistes, avait adressé au grand-conseil des pétitions très-pressantes où il rappelait ce que ces religieux avaient fait pour le pays, ce qu'ils y feraient encore, si les représentants de la nation accueillaient favorablement la demande qu'il leur avait faite, d'admettre de nouveau les Trappistes dans le canton. Tandis qu'ils étaient à la Val-Sainte, et qu'ils défrichaient ce désert, devenu si sauvage et si stérile depuis que les Chartreux l'avaient abandonné, le peuple instruit de leurs travaux allait les voir et admirait leur patience, leur persévérance infatigable dans la culture de ces terres si ingrates. Quand il vit ensuite leur immense charité qui soulageait toutes les misères non seulement du Val de Charmey, mais presque de tout le canton; alors le peuple les aima comme ses bienfaiteurs. Quand ils se décidèrent à rentrer en France, la nouvelle de leur départ s'étant répandue partout, on les regretta vivement. M. de Montenach rappela toutes ces circonstances, et il le fit avec impartialité. Envisageant ensuite la question sous le point de vue politique, il n'hésita pas à déclarer qu'il était de l'intérêt bien entendu d'une nation d'admettre les Trappistes. Il allégua des faits à l'appui de son opinion, et prouva avec beaucoup de clarté combien d'avantages résulteraient en saine politique, de la présenee de ces religieux dans le pays. Il revint ensuite sur les

travaux des Trappistes. « L'exemple, dit-il, de ces hommes laborieux, qui après de longues prières savent trouver le temps de cultiver les champs et de faire produire aux terrains les plus ingrats, ce qui leur est nécessaire tant pour leur propre subsistance que pour celle des malheureux; la résignation et la persévérance qu'ils témoignent au milieu de si pénibles travaux, doivent être pour nous un puissant motif d'acquiescer à leur demande. Leur conduite est une importante leçon de moralité pour tous. Nos populations ne seront pas insensibles aux exemples que leur donneront les Trappistes, dont les travaux continuels, entrepris par des motifs puisés dans la religion, leur apprendront bien mieux que toutes les leçons de morale qu'on pourrait leur donner, à fuir l'oisiveté, à aimer le travail et à s'habituer à la fatigue. J'insiste donc de toutes mes forces et je verrais avec un extrême déplaisir que l'assemblée n'eût pas égard aux raisons que je viens de donner, raisons qui, jointes à celles que je vais développer encore, doivent triompher de tous les préjugés et obtenir tous les suffrages.

» Si les Trappistes s'étaient relâchés et qu'ils vécussent dans l'abondance, je n'aurais garde de plaider ici leur cause; mais cette grande pauvreté dont ils font profession, cette vie austère et pénitente, à laquelle ils se soumettent volontairement, sont pour moi de puissants motifs de les soutenir, parce que leur pauvreté fera vivre les malheurenx de notre pays; dans leurs privations, ils trouveront de quoi soulager bien des misères! Ma conclusion est que nous devons satisfaire au vœu du pays qui réclame les Trappistes, vœu qui est entièrement dans ses intérêts. »

Tel fut pour le fond le discours de M. l'avoyer de Montenach; il nous serait impossible de le rappeler mot à mot, nous ne pouvons qu'en rapporter le sens. Ce discours prononcé avec l'accent de la conviction la plus profonde et sorti de la bouche d'un vieillard qui avait vu tout le bien que les Trappistes avaient fait dans le canton, et qu'on ne pouvait soupçonner de la moindre partialité, fit la joie des uns et le désespoir des autres. Un conseiller du Val de Charmey, homme plein de bon sens et de savoir, dit en sortant de la séance que M. de Montenach n'avait jamais si bien parlé, et que son éloquence n'avait jamais eu plus de force ni plus d'éclat. En effet, il défendit la cause de la vérité et de la justice par conviction, il la défendit avec un ardent désir de la voir triompher; et, comme M. de Montenach était un homme très-capable et naturellement éloquent, on peut juger de la force de ses paroles dans cette circonstance.

A côté de ce discours, nous allons placer celui que prononça contre les Trappistes, un membre de l'opposition. Les lecteurs jugeront de la vérité, de l'éloquence et du style de l'orateur.

« MM., le canton de Fribourg vient de prendre place par sa glorieuse révolution parmi les peuples, amis des lumières et de la civilisation. Je ne pense pas qu'aucun de vous voulût dans cette circonstance faire un acte qui pût l'accuser devant le peuple de regretter l'ancien régime et de vouloir rétrograder. Nous devons avant tout éloigner du pays ceux qui pourraient éteindre ces belles lumières qui brillent parmi nous depuis notre glorieuse révolution. Or les Trappistes sont de ce nombre; je n'employerai point, MM., une

expression trop forte en les appelant *obscurantins*. Oui, ces MM. sont ennemis de nos lumières, et leur capuchon, si on l'admet, sera infailliblement l'*éteignoir du pays*, etc. »

On laisse à juger comment un tel discours fut reçu des gens de bien ; néanmoins il prévalut et la majorité du grand-conseil se prononça contre les Trappistes.

Pour montrer qu'au contraire les religieux ont toujours été la lumière du canton de Fribourg, tant qu'ils y ont demeuré, nous rappellerons en peu de mots leurs services : Dom Augustin établit à la Val-Sainte un pensionnat où étaient admis gratuitement les enfants qui n'avaient pas les moyens de payer, et il n'en manquait pas dans le pays. Ces enfants étaient non seulement élevés gratis, mais encore nourris et habillés. Les dépenses que Dom Augustin faisait à cet effet étaient si considérables qu'il n'aurait jamais pu y suffire si une providence particulière ne l'eût aidé. Les classes étaient très-bien tenues et très-fortes; Dom Augustin ne négligeait rien tant pour l'instruction que pour l'éducation des enfants. Tous les ans, quelques jours avant la distribution des prix, il en envoyait plusieurs à Fribourg pour concourir avec les élèves du collége de cette ville. Leurs compositions étant toujours fort supérieures à celles de ces derniers et la justice voulant qu'on leur adjugeât les prix, on fut obligé de faire cesser le concours pour ne pas exciter des jalousies.

Plusieurs des élèves de la Val-Sainte embrassèrent l'état ecclésiastique, et ceux qui vivent encore attestent par leurs vertus et leurs lumières que le canton

de Fribourg doit aux Trappistes ce qu'il a de plus honorable dans son clergé : le doyen de St-Nicolas de Fribourg, le doyen de Neufchâtel, le père-gardien des Capucins de Bulle, etc., etc. Si l'orateur, qui appelait le capuchon un éteignoir, avait voulu dire qu'il éteint l'orgueil, l'insubordination et les autres passions, nous serions d'accord avec lui; mais ce n'était pas là sa pensée sans doute. Aurait-il pu dans ce cas se prononcer contre les Trappistes? Il ne voulait pas dire non plus que le capuchon éteint la vertu, car c'est toujours sous le capuchon qu'on a trouvé et qu'on trouvera les plus excellentes œuvres de charité, l'abnégation de soi-même, l'amour et le soulagement du prochain. Les Trappistes sont les enfants de saint Bernard qui ne vécut que pour faire du bien et répandre partout les lumières de l'Évangile.

L'abbé Sicard, qui a créé l'art d'instruire et d'élever les sourds-muets et à qui les philanthropes de nos jours ont prodigué avec raison toute sorte d'éloges, pensait bien autrement des Trappistes que l'orateur dont nous parlons. Il n'y avait selon lui que ces religieux qui pussent continuer convenablement son œuvre; aussi mit-il tout en œuvre pour obtenir que l'éducation des sourds-muets leur fût confiée. Il en écrivit au père abbé du Gard, Dom Germain Gillon; il lui représenta d'une manière si touchante combien il importait aux sourds-muets que les Trappistes se chargeassent après lui de leur éducation, que Dom Germain se laissa persuader. L'abbé Sicard lui envoya son principal professeur avec deux sourds-muets déjà instruits. On fit choix de deux religieux capables du monastère, qui furent chargés d'apprendre les signes

selon la méthode de l'abbé Sicard. Quelques mois après, l'école eût été ouverte si des obstacles imprévus et insurmontables n'eussent arrêté ces heureux commencements et fait évanouir le projet. L'abbé Sicard en fut profondément affligé, et pendant le reste de ses jours, il ne fit que gémir de voir ses espérances déçues et ses chers élèves privés des soins tout paternels que leur auraient prodigués les religieux. Mgr l'évêque de Fribourg conçut la même pensée et les mêmes espérances que l'abbé Sicard. Le bien qui devait résulter de l'admission des Trappistes pour les sourds-muets du canton de Fribourg était un puissant motif en leur faveur. Monseigneur le fit valoir avec tout le zèle et toutes les lumières qu'on lui connaît; mais cette fois encore on fut trompé, et Dieu, dont les desseins sont impénétrables, permit qu'il y eût une forte opposition dont on ne put triompher. On conçoit avec quelle ardeur et avec quel succès les Trappistes se seraient livrés à l'éducation des sourds-muets, quand on songe que, voués par état à la retraite et au silence, ils eussent pu sans l'interrompre, rendre cet immense service à la société, et instruire ces enfants auxquels ils auraient donné tous leurs soins et prodigué toute leur tendresse.

Les vrais chrétiens apprirent avec une profonde douleur le refus du grand-conseil; car, outre cet avantage dont nous avons parlé et dont devait être privé le pays, le Val de Charmey avait besoin d'être vivifié et ne pouvait l'être que par les Trappistes. Ce désert inculte avait changé de face lorsqu'ils l'habitaient avant la première révolution. La troupe de solitaires qui le cultivait réjouissait le reste de la vallée, et l'on

eût dit que ce désert, auparavant si sauvage et si triste, s'était changé en un paradis de délices. A peine les Trappistes en furent-ils sortis qu'il reprit son aspect sombre; aussi ne faut-il pas s'étonner, si les habitants de Charmey et des communes voisines firent tant de démarches pour obtenir leur retour à la Val-Sainte. Les Trappistes, au milieu de ces nouvelles épreuves, ne cessèrent de bénir le Seigneur, d'adorer ses desseins et de se résigner à tout ce qu'il permettait. Nous avons dit qu'ils s'étaient tous réunis à Posat. Ils observaient leur règle autant que les circonstances, où ils se trouvaient, pouvaient le leur permettre, et ils recevaient chaque jour de nouvelles marques d'intérêt et d'affection des habitants de l'endroit. Ces bonnes gens furent inconsolables de ce qui venait d'arriver; la pensée que ces bons religieux allaient les quitter bientôt leur causa une profonde tristesse. L'hospitalité qu'ils leur accordèrent était vraiment digne des fidèles de la primitive Église; il serait presqu'impossible de rapporter tout ce qu'ils firent en faveur des religieux de la Trappe, un volume entier ne suffirait pas. Afin d'éviter des détails qui seraient fastidieux et qui nous éloigneraient de l'histoire que nous écrivons, nous nous contenterons de relater ici un écrit original que la commune de Posat conserve dans ses archives et qui marque assez l'estime que ses habitants professent pour les Trappistes.

Sentiments des habitants de la commune de Posat sur les Trappistes.

« Nous, habitants de la commune de Posat, croyant devoir céder à l'ardent désir que nous avons de ma-

nifester les profonds sentiments d'estime, d'amour et de reconnaissance, dont nous sommes et serons toujours pénétrés pour les révérends pères Trappistes, faisons d'un commun accord la déclaration suivante :

» Nos pères, instruits par la renommée du genre de vie si édifiant et si extraordinaire des pieux cénobites de la Trappe, accueillirent avec transport la demande qu'ils leur adressèrent au commencement de la révolution, de pouvoir se réfugier dans le canton de Fribourg et les autorisèrent à se fixer dans le monastère de la Val-Sainte. Personne n'ignore les immenses et nombreux avantages qui résultèrent de leur admission. Il nous suffira de dire que tous les malheureux avaient là un asile et des ressources assurées dans leur extrême misère; qu'un grand nombre de familles peu fortunées du canton trouvèrent, dans la charité sans bornes des Trappistes de la Val-Sainte, le moyen de donner à leurs enfants une éducation soignée et surtout éminemment chrétienne. Leur départ fut une véritable calamité pour le pays, comme leur arrivée avait été le sujet de la plus grande joie, par les heureuses espérances qu'elle fit naître dans tous les cœurs; qui peut ignorer qu'elles se réalisèrent bien au-delà de ce qu'on s'était promis?

» Nous, habitants de cette commune, héritiers de toute la religion de nos pères, avons comme eux tressailli d'allégresse, lorsque nous avons vu reparaître les RR. PP. Trappistes au milieu de nous et surtout lorsque nous les avons vus fixer leur domicile à Posat même. Nous avons appris par nous-mêmes ce que jusqu'alors nous ne savions que par le récit de nos compatriotes, c'est-à-dire, que ces bons solitaires portent

partout avec eux la paix et tous les dons du Ciel. Dignes enfants des anciens Trappistes, ils sont comme eux pleins de charité, doux, affables, joyeux, même au milieu de leurs privations et de leurs sacrifices. Les souffrances et les austérités ne les rendent pas tristes ni mélancoliques : ils n'en sont au contraire que plus contents et plus heureux. Les premiers jours de leur arrivée, nous avons pourvu à leur nécessaire qu'une fuite précipitée ne leur avait pas permis de porter avec eux. Ils nous ont abondamment dédommagés de ces premiers secours que nous leur avons fournis. Nous avons tous profité des secours spirituels qu'ils n'ont cessé de nous prodiguer depuis qu'ils sont dans cette commune.

» Si nous éprouvons un regret, ce n'est pas assurément de leur avoir donné l'hospitalité; c'est au contraire de les voir quitter ce pays, qui était heureux de les posséder. Que ne nous est-il donné de pouvoir les retenir et les fixer irrévocablement au milieu de nous! Que nous ferions volontiers de grands sacrifices, pour obtenir d'eux de ne pas nous abandonner! Hélas! pourquoi faut-il les perdre sitôt? Pourquoi faut-il que notre joie et notre bonheur se changent si vite en une profonde tristesse, en un deuil plein d'amertume et de regrets? Ne pouvant nous consoler autrement de leur perte, pourquoi nous refuserions-nous ce qui seul peut adoucir notre peine, consoler un peu notre affliction? Oui, nous nous sentons un peu déchargés de ce poids de douleur qui nous accable à mesure que nous traçons ces lignes, parce qu'elles sont un hommage à la haute vertu des révérends pères Trappistes, un témoignage de l'estime que nous leur portons, et l'ex-

pression de nos vifs regrets. Puisse cette déclaration solennelle de nos sentiments leur être agréable et se graver dans leur souvenir, partout où le Ciel voudra qu'ils paraissent, pour louer son nom et donner les exemples de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. Nous prenons la plus grande part à leurs entreprises, et nous serons toujours comblés de joie en apprenant qu'elles prospèrent malgré les efforts de l'enfer.

» Ajouterons-nous que ces bons pères, absolument étrangers aux affaires du monde, aux nouvelles du siècle et aux intrigues de la politique, s'occupent exclusivement des devoirs de leur état? Tous savent qu'ils ont entièrement oublié la terre, pour ne penser qu'à la grande affaire de leur salut et au bonheur qui les attend dans le Ciel. Mais cet abandon paraît si difficile aujourd'hui, où chacun ne sait vivre que de nouvelles et d'affaires, qu'on ne peut se lasser de l'admirer dans ceux qui l'ont fait, etc.

» Posat, 1er juillet 1831.

(Signé) » *Raynaud,* membre du grand-conseil.
» *Jacq. Paris,* ex-administrateur.
» *Jos. Paris,* ex-syndic.
» *Bt. Morel,* etc. »

Cependant l'autorité ecclésiastique du canton du Valais, instruite de leur embarras, proposa à la diète de les faire venir dans le pays. Sa demande fut accueillie avec joie, et monseigneur l'évêque de Sion fit savoir aux religieux, de la part du gouvernement, qu'il leur offrait un asile et qu'ils pouvaient se rendre

de suite dans le canton. Plusieurs familles notables désiraient les établir sur leurs propriétés; mais les Trappistes préférèrent l'ancien couvent des Carmes, situé sur le rocher de Géronde (1), quoiqu'il offrît bien peu de ressources à cause de sa position retirée et très-solitaire; Géronde n'est réellement qu'un rocher aride où l'on ne trouve presque rien pour les besoins de la vie. Pour avoir de l'eau, il fallait aller la chercher au pied du rocher, à près d'une demi-lieue de distance. Plusieurs fois par jour, les religieux devaient descendre la montagne pour satisfaire à ce besoin indispensable. Comme le jardin était éloigné aussi, la communauté se fatiguait plus encore pour descendre et remonter, que par le travail de culture et d'exploitation. Elle endura, pendant plus de trois ans, les incommodités du site de Géronde, avec une grande patience. Il est vrai qu'elle était consolée par les témoignages continuels d'estime et d'affection qu'elle recevait du gouvernement, du clergé et du peuple si chrétien du Valais. Les chefs de la république et les

(1) Géronde est le seul beau site qu'il y ait dans le Valais. Ce rocher, de forme à peu près ronde, s'élève au milieu de la plaine et présente un coup-d'œil très-agréable. Il fut donné aux Carmes dans les beaux jours de leur ordre; ils y bâtirent un couvent et une belle église qui existent encore, ainsi que les douze grottes qu'ils pratiquèrent dans le roc du côté où le Rhône le mouille. Ces grottes ont des fenêtres très-régulières, dont les cadres en bois paraissent tout neufs quoiqu'ils soient assez anciens. On ne conçoit pas comment les Carmes pouvaient aller dans ces grottes percées à une fort grande hauteur dans le roc que le Rhône rend inabordables; la tradition porte qu'ils y allaient par un souterrain qui partait du monastère.

notables du pays la visitaient souvent et venaient se recommander à ses prières. Le 7 septembre, le père-prieur reçut du gouvernement du Valais la lettre suivante :

« Sion, 7 septembre 1831.

» Très-révérend père-prieur, dans votre solitude, vous ignorez peut-être que la fête de demain est spécialement consacrée dans ce canton ainsi que dans toute la Suisse, à des prières générales, pour invoquer sur notre patrie les faveurs du Ciel et implorer ses miséricordes.

» Déjà toutes les heures de la journée et une bonne partie de celles de la nuit sont dédiées chez vous à des œuvres de piété dont vous nous partagez abondamment les mérites, et c'est presque extraordinaire de venir vous parler d'actes extraordinaires de dévotion. Il vous sera cependant agréable d'apprendre qu'au moment où vous obtenez aux pieds des autels ce que vous demandez, la population entière de votre patrie actuelle y est également prosternée pour supplier le Ciel de daigner aussi exaucer les prières qu'elle lui adresse dans les intentions que viennent de lui rappeler et l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle.

» Agréez, très-révérend père, que je vous transmette un exemplaire de la publication que le conseil d'état a fait faire en cette circonstance. Agréez aussi que je profite de cette occasion pour vous réitérer ma vive gratitude, de ce que vous avez bien voulu penser à moi et à ma famille, en nous associant aux trésors des grâces, qui sont la récompense de ces actes d'austérité, de ces jeûnes, de ces prières continuelles et

de tant d'autres œuvres méritoires, qui remplissent toute votre existence. Je sais apprécier la faveur que vous nous faites. Plus que jamais je sens combien me sont nécessaires les prières des âmes saintes, dans la carrière où il a plu à la divine Providence de me placer, etc.

» Au nom du gouvernement du Valais.

(Signé) » *De Courten,*
» Grand-Bailli. »

Quelque stérile que fût le rocher de Géronde, les religieux essayèrent de cultiver les endroits qui avaient quelques pouces de terre, et à force de travail, ils y récoltèrent assez de légumes pour leur usage. Ils tentèrent aussi de dessécher un marais qui était au pied de la montagne. Pendant deux ans, ils consacrèrent l'hiver et tous les moments dont ils purent disposer en été, pour effectuer le dessèchement. Ils prodiguèrent leurs travaux et leurs sueurs, et ce ne fut pas en vain. Une partie du marais leur donnait des légumes; il aurait suffi de quelques années pour en faire un champ très-fertile. Les habitants du pays étaient émus de compassion à la vue des fatigues des religieux, dont la patience et le courage excitaient aussi leur admiration. Au retour de ces pénibles travaux, ils allaient ranimer leur zèle aux pieds des autels et chantaient l'office divin avec une ardeur qui étonnait ceux qui en étaient témoins.

Dieu, dont les desseins sont impénétrables, voulut affliger le Valais par des calamités imprévues. Dans le mois de septembre 1834, la fonte extraordinaire

des glaciers des Alpes occasionna des inondations qui ravagèrent tout le pays; des villages entiers furent engloutis sous les eaux, les plaines couvertes d'une abondante moisson n'offrirent plus qu'un lac depuis Brigue jusqu'à Saint-Maurice. La désolation était générale; les Trappistes sur leur rocher contemplaient tristement tant de désastres, priant le Seigneur d'y mettre un terme et de prendre pitié d'eux et des bons Valaisans. Pendant près d'un mois que dura cette inondation si terrible et si désastreuse, les religieux ne négligèrent rien pour en diminuer les ravages. Ils aidèrent les habitants de ce pauvre pays à fixer le lit d'un torrent dont les eaux furieuses avaient jusque-là brisé toutes les digues qu'on leur avait opposées. Une personne très-intelligente du monastère communiqua à cet égard ses idées qui furent adoptées par le gouvernement du Valais. Cette personne dirigea elle-même les travaux et obtint un succès complet; le lit du torrent fut fixé, l'inondation cessa et l'on put insensiblement dégager les maisons remplies de gravier. L'embarras de ces pauvres religieux était extrême : car, ainsi qu'aux habitants du pays, l'inondation venait de leur enlever toutes leurs espérances. Dieu, qui n'abandonne pas les siens, voulut que, tandis qu'il les affligeait ainsi sur une terre hospitalière, le diocèse de Besançon ne les perdît pas de vue et que monseigneur Gousset, maintenant archevêque de Rheims, et alors vicaire-général du diocèse de Besançon, de concert avec M. Breuillot, restaurateur du grand séminaire de cette ville, trouvât, après bien des recherches, un local convenable pour les Trappistes.

CHAPITRE VII.

M. Breuillot, directeur au grand séminaire de Besançon, fait rentrer les Trappistes dans ce diocèse. Regrets des Valaisans. Circonstances édifiantes du voyage des Trappistes.

On ne saurait trop admirer le zèle que M. Breuillot montra pour les Trappistes et les démarches qu'il fit, afin d'obtenir leur rentrée dans le diocèse de Besançon. Ce respectable ecclésiastique, modèle de toutes les vertus sacerdotales et qui avait reçu du Ciel une vocation spéciale pour fonder des séminaires et seconder ceux qui étaient appelés à l'état ecclésiastique, touchait à la fin de sa carrière, lorsque le cardinal de Rohan établit la Trappe dans son diocèse. Plus que personne il avait prit part à la joie que cet établissement avait causée à Besançon, et dans son bonheur il ne cessait de répéter : Nous avons enfin une Trappe dans la Franche-Comté. M. Breuillot, voyant les établissements qu'il avait créés se soutenir et prospérer au-delà de ses espérances, en bénissait le Seigneur et ne cessait de le remercier des consolations qu'il lui donnait dans sa vieillesse. Les désastres de Bellevaux vinrent troubler cette paix et le plonger dans la tristesse la plus profonde. Mais alors aussi toutes ses forces lui revinrent; il crut que Dieu demandait de lui qu'il s'occupât des Trappistes et qu'il trouvât, dans le diocèse, un autre endroit pour les recevoir. Il reprit

l'œuvre du cardinal de Rohan et la poursuivit avec cette persévérance et ce succès qu'on remarqua toujours dans ses entreprises. Il commença par relever le courage du clergé qui n'avait pas été moins consterné que lui des épreuves des Trappistes. Il lui représenta que les œuvres du Seigneur devaient passer par le creuset, et que la persécution suscitée contre ces saints religieux était pour eux de bon augure. Quel bonheur, ajoutait-il, d'avoir un couvent de la Trappe dans le diocèse! Ces fervents solitaires prient continuellement pour le clergé; ce sont d'autres Moïses qui élèvent sans cesse leurs mains vers le Ciel et qui assurent la victoire au peuple de Dieu. C'est encore chez eux qu'un bon nombre d'ecclésiastiques vont faire leur retraite spirituelle et renouveler leur ferveur.

Tels étaient les discours que M. Breuillot adressait aux prêtres du diocèse, soit qu'il leur écrivît, soit qu'il les visitât lui-même, ou qu'il en fût visité. Il les enflammait tellement par ses paroles (car chacun avait en lui une entière confiance), qu'ils s'empressèrent tous de faire des recherches pour trouver un local propre à recevoir les Trappistes. Après beaucoup de démarches on trouva deux endroits convenables, le couvent de Picpus à Chemilly près de Scey-sur-Saône, et le Val-Sainte-Marie près d'Ornaux. M. Breuillot, tout infirme et cassé qu'il était, se mit plusieurs fois en voyage et alla visiter d'autres lieux qu'on lui avait indiqués. Enfin, au mois de juillet 1834, il écrivit au supérieur pour le prier de venir visiter avec lui le Val-Sainte-Marie et le couvent de Chemilly. Le prieur se rendit à Besançon et M. Breuillot, plein de joie de

le voir, monta avec lui en voiture et se mit en route. Deux ecclésiastiques fort zélés, M. Duvillers, curé de Combeau-Fontaine, et M. Verneret, curé de Scey-sur-Saône, le secondèrent admirablement. Le Val-Sainte-Marie était alors presque inabordable et il fallut tout le courage de M. Breuillot pour faire le voyage; mais rien ne peut arrêter ceux que la grâce inspire et soutient. Par des chemins affreux, M. Breuillot arriva au Val-Sainte-Marie, exténué de fatigue; il examina tout et crut que le meilleur parti à prendre était de l'acheter. M. Verneret, qui avait fait beaucoup de démarches pour avoir les Trappistes à Chemilly, insistait; on ne savait que faire, le couvent de Chemilly existant encore; il y avait une assez jolie église, beaucoup de terrain, une clôture, etc. Le motif qui le fit rejeter, fut la trop grande proximité du village qui n'en est éloigné que d'une portée de fusil. De leurs demeures les habitants avaient la vue dans la cour du monastère. On se rendit au sentiment de M. Breuillot et l'on approuva le choix qu'il venait de faire du Val-Sainte-Marie, qui du reste n'offrait d'autre avantage que celui d'être dans la solitude. Il n'y avait que peu de bâtiments et presque pas de terrain mis en culture. Mais tout réussit quand Dieu le veut, quelque insurmontables que paraissent les difficultés. Il était nécessaire que la commune de Malans cédât un terrain d'environ sept journaux. Elle le promit et tint parole. Il fallait aussi que le chemin passant devant la maison fût détourné; elle s'y obligea, et le 8 septembre 1834 l'acte en fut passé. Comme c'était la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, on mit le nouvel établissement sous son invocation, et la maison, appelée jusqu'alors

l'*Étable de Bethléem,* devint le Val-Sainte-Marie (1).

La communauté en ayant été informée, s'empressa de bénir la Providence qui daignait venir à son aide, après l'avoir fait passer par de si rudes épreuves. Le Valais ne s'attendait à rien moins qu'à voir partir les Trappistes pour rentrer dans le diocèse de Besançon; lorsque la nouvelle s'en répandit dans le pays la désolation fut extrême. Le grand-bailli leur écrivit, pour leur témoigner, au nom de tout le canton, les regrets qu'on éprouvait de leur départ, et leur envoya une indemnité, en dédommagement des pertes qu'ils avaient faites à la suite des derniers désastres. Il de-

(1) Ce fut sans la moindre préméditation qu'on fixa au jour de la Nativité de la Sainte Vierge l'acte important qui devait convertir le Roucheret en un couvent de Trappistes. Tandis que M. Cary, notaire d'Amoncey, écrivait le contrat, quelques curés qui étaient présents firent remarquer au R. P. prieur que les Trappistes devenaient possesseurs de ce nouveau désert le jour de la fête de la Sainte Vierge. Le prieur ayant réfléchi un instant, leur répondit avec un étonnement mêlé de joie : Sans ignorer que c'est aujourd'hui la fête de la Nativité, je n'ai pas fait cependant le rapprochement dont vous me parlez. Les ecclésiastiques se demandèrent s'il ne conviendrait pas de donner au nouveau couvent le nom de la Sainte Vierge, et, comme c'est une vallée, de l'appeler le *Val-Sainte-Marie.* Le prieur fut de leur avis; il écrivit à l'abbé du Gard, père immédiat des Trappistes de Besançon, ainsi qu'à l'autorité ecclésiastique du diocèse. On lui répondit de toutes parts que la Sainte Vierge avait protégé visiblement la communauté, et que pour lui témoigner sa reconnaissance celle-ci devait se mettre de nouveau sous sa protection spéciale et appeler cette nouvelle solitude le *Val-Sainte-Marie.* Le prieur se conforma aux désirs de l'autorité, et depuis on dit et on écrit le *Val-Sainte-Marie.*

manda à l'ambassadeur français en Suisse des passeports pour les religieux, et dès qu'il les eut reçus, il les envoya au père-prieur avec la lettre suivante :

« Sion, 27 octobre 1834.

» Très-révérend Père,

» J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les passeports que j'ai reçus en retour de l'ambassade de France pour vos révérends religieux..... Je souhaiterais bien, très-révérend père, que vous laissassiez couvrir ces papiers de poussière, avant d'en faire usage pour nous quitter. Je ne puis, au sujet de cette résolution, que vous répéter ce que j'ai dit au révérend père Maurice. Plus nous approchons du terme où vous allez la réaliser, plus je sens la peine que j'éprouve d'une détermination, dont, il n'y a pas encore fort longtemps, vous reculiez l'époque bien au-delà de celle que vous venez inopinément de fixer. Je souhaite qu'elle remplisse vos vœux, dès que ceux de vous conserver parmi nous ne peuvent plus se réaliser, etc.

(Signé) » *De Courten,*
» Grand-Bailli. »

Les religieux consacrèrent le peu de temps qui leur restait, avant leur départ pour la France, à prier avec plus de ferveur, à conjurer le Ciel de continuer à protéger le Valais et de se souvenir toujours que les Trappistes, dans leur grande détresse, avaient été accueillis avec des transports de joie par ce peuple si

religieux, si hospitalier. Ils lui souhaitaient en récompense de cet accueil si touchant une longue paix, une prospérité toujours croissante et telle que la méritait un si bon peuple (1).

(1) Ces souhaits si chrétiens des Trappistes ne se sont réalisés que pendant un bien court espace de temps, après leur sortie du Valais. La révolution, après tant de conquêtes et de ruines, n'eût pas été satisfaite, si elle n'eût pénétré dans un pays qui, tout petit qu'il est, lui résistait depuis longtemps avec avantage. Enfin il a succombé, Dieu le permettant ainsi pour montrer qu'il n'y a rien de stable ici-bas; que dans le ciel seulement on n'a pas de vicissitude à craindre, et que c'est aussi là-haut que nous devons porter nos regards et nos espérances; que tandis que la terre est agitée, bouleversée par les passions des hommes, nous, qui vivons au milieu de cette confusion sans cesse renaissante, nous devons nous consoler par la pensée qu'il est un royaume où elles ne peuvent rien, où la justice seule et la vérité règnent à jamais avec la paix et le bonheur!

On sait que Charlemagne vivement agité par un grand trouble de conscience s'adressa à l'évêque du Valais, homme d'une éminente sainteté, afin d'en obtenir des conseils salutaires et de retrouver la paix qu'il avait perdue. Le pieux évêque lui donna de sages avis et le soulagea du poids qui accablait son âme. Charlemagne, voulant lui témoigner sa reconnaissance, ne se borna pas à lui exprimer de vive voix sa gratitude et le respect qu'il lui portait, il lui donna le Valais et l'en établit souvain sous le titre de comte. Dès lors le Valais releva immédiatement pour le civil comme pour le spirituel de son évêque. Pendant près de mille ans, ce petit état fut heureux sous l'autorité paternelle de son pontife. Ce château merveilleux, qui s'élevait sur un rocher assis au milieu de la ville, devenu la résidence de l'évêque, avait quelque chose d'imposant et de magnifique. On eût dit que Dieu lui-même y avait établi son

Deux jours avant leur départ ils reçurent du gouvernement la lettre que nous allons rapporter, lettre

représentant sur la terre, afin de veiller de là sur son troupeau, d'y maintenir l'ordre et la paix, de le protéger contre les ennemis visibles et invisibles. Les Valaisans étaient fiers, avec raison, d'avoir un tel roi et un tel gouvernement : ils étaient les seuls qui eussent conservé intact ce qu'avait fait Charlemagne pour leur bien-être ici-bas : ils étaient les seuls vrais héritiers de ce grand empereur, les seuls qui pussent montrer la charte qu'il leur avait laissée, encore vivante et fidèlement exécutée par le roi comme par les sujets.

La révolution française de 89, prélude de tant d'autres révolutions, causa dans le Valais une affliction générale, et un triste événement, arrivé dans ce pays à cette même époque, sembla lui prédire ce qui devait lui arriver bientôt à lui-même. Le feu prit à ce célèbre château de Sion où résidait l'évêque, et le réduisit en cendres : c'était comme l'avant-coureur des destructions et des calamités qui devaient arriver aussitôt que la révolution française serait consommée. En effet Bonaparte, jaloux de régner aussi dans le Valais, fit venir à Paris quelques notables de ce pays, et mit tout en œuvre pour les faire consentir à lui livrer leur patrie. En hommes d'honneur, sincèrement dévoués à leurs concitoyens, et amis de l'indépendance dont ils jouissaient depuis Charlemagne, ils furent insensibles aux menaces ainsi qu'aux promesses de Bonaparte, qui ne pouvant rien obtenir de ces nobles Valaisans, les retint à Paris et fit occuper le Valais par ses troupes. Dès lors l'évêque fut dépouillé de l'autorité temporelle; un préfet le remplaça et administra ce pays devenu le département du Simplon. Mil huit cent quatorze lui ayant rendu son indépendance, les bons Valaisans eussent vivement désiré que leur évêque redevînt leur souverain; mais les grands changements opérés dans toute l'Europe depuis vingt-quatre ans, ne permettaient plus de faire revivre le passé. Les Valaisans voulurent au moins en conserver

qui fit sur leurs cœurs une impression profonde. S'ils durent se réjouir, lorsqu'ils apprirent que leur patrie les rappelait, ils ne purent s'empêcher de s'attrister en voyant combien on leur portait d'intérêt dans le pays étranger, qui les avait reçus avec enthousiasme et qui témoignait tant de douleur au moment de leur départ.

« Sion, le 3 novembre 1834.

» Très-révérends pères, chers frères,

» Les vœux du clergé et des fidèles du diocèse de Besançon vous rappellent en France. Les vœux des Valaisans vous retiendraient parmi eux; ils sont aussi sincères, aussi ardents que peuvent l'être les premiers. L'obéissance, l'attachement à votre patrie vous font céder à ceux-ci; nous ne pouvons plus ainsi qu'exprimer des regrets de la résolution que vous venez de nous communiquer.

le souvenir : dans leur nouvelle constitution, il fut statué que Mgr l'évêque présiderait la haute-diète, c'est-à-dire le conseil souverain du pays, et qu'en sa qualité de président il aurait double voix dans les décisions de cette assemblée. Le Valais ainsi reconstitué fut heureux jusqu'en 1830. A cette époque on s'efforça de lui enlever le bonheur dont il jouissait; les partisans des révolutions cherchèrent à soulever le peuple en lui persuadant qu'il lui fallait aussi une constitution plus libérale : ces efforts chaque année renouvelés depuis lors, ont eu le résultat qu'on craignait, la révolution s'est opérée dans le haut et le bas Valais l'année dernière avec des circonstances qui ont affligé ce pays.

» Des hommes menant une vie plus angélique qu'humaine, accomplissant toute l'étendue des préceptes de l'Évangile, s'imposant même des devoirs plus sévères, nous rappelant ainsi les premiers pères du désert dont ils retracent l'austérité, s'étaient adressés à l'hospitalité religieuse du peuple valaisan. Celui-ci s'était empressé de les accueillir comme des hôtes tutélaires et des gages de la miséricorde divine dans les jours de tribulations.

» Vous étiez devenus, très-révérends pères et chers frères, l'édification de la contrée que vous habitiez; vous vous étiez acquis non seulement la vénération : mais vous vous étiez encore concilié une affection générale; et c'était une vraie consolation pour le gouvernement de savoir qu'en même temps qu'il implorait les bénédictions du Ciel, vous y éleviez vos mains suppliantes, en lui offrant pour le Valais le mérite de jours remplis d'œuvres de piété.

» Vous exprimer ces sentiments, vénérables religieux, c'est vous dire suffisamment avec quelle peine nous vous voyons éloigner de nous.

» Recevez ainsi le témoignage que nous vous en transmettons. Agréez les vœux que nous faisons; ils vous suivront partout où vous irez, tout comme le souvenir des vertus, dont vous donnez de si grands exemples, ne s'effacera jamais chez nous.

» Rappelez-vous dans vos œuvres méritoires, elles sont celles de tous les instants de votre vie; rappelez-vous des habitants d'un pays dont vous tracez avec tant d'intérêt les impressions que vous avez reçues. Rappelez-vous de son gouvernement; attirez sur ses actes cette bénédiction qui fasse toujours surgir de ses

travaux les plus grands biens de la religion, ainsi que la prospérité du canton, etc.

» Au nom du gouvernement.

(Signé) » *De Courten,*
» Grand-bailli. »

Le chef du gouvernement voulut que les religieux descendissent chez lui à Sion lorsqu'ils y passèrent pour rentrer en France. Pendant le dîner il leur réitérait souvent ses regrets et ceux du peuple du Valais. Après le repas les religieux reprirent leur route. Son Excellence le grand-bailli et M. de Soie, membre du conseil d'état, les accompagnèrent jusqu'à la porte de la ville, où ces deux magistrats leur firent avec respect un dernier adieu.

Ce fut le 6 novembre 1834 que les Trappistes partirent de Géronde; ils arrivèrent le même jour à Martigny. Le vénérable prieur des religieux du Mont-St-Bernard vint à leur rencontre, les conduisit chez lui et les traita avec une charité qui les toucha profondément. A St-Maurice ils ne reçurent pas un moindre accueil des vénérables pères de l'abbaye.

Dans le canton de Vaud, un honnête protestant voulut avoir la satisfaction de les loger chez lui; l'hospitalité si cordiale qu'il leur donna surprit beaucoup les religieux, qui ne s'attendaient pas à un semblable accueil de la part d'un protestant. Il avait appris qu'ils passeraient par le canton de Vaud; c'était leur chemin pour rentrer en France. Il exprima au prieur qu'il serait flatté et honoré de les recevoir dans sa

maison. Le prieur accepta l'offre, et la communauté arriva un samedi soir chez M. Rolland, c'était le nom du protestant. Épuisés par une marche forcée de trois jours, les religieux trouvèrent dans les soins empressés de M. Rolland et de madame son épouse (1) de

(1) La mère de M. Rolland avait rendu des services semblables et de bien plus grands encore aux Français malheureux, qu'on chassait de leur patrie pendant la première révolution. Les prêtres surtout étaient l'objet de ses soins et de sa sollicitude, parce qu'ils étaient plus persécutés. Madame Rolland les recevait chez elle avec une bonté qui ne se lassa jamais. Deux ecclésiastiques ayant échappé aux poursuites révolutionnaires, arrivèrent à Romainmotier, chez Mad. Rolland qui les accueillit avec son empressement et sa joie ordinaires. Les révolutionnaires, furieux de n'avoir pu les saisir, et les sachant en sûreté chez cette dame, cherchèrent à lui inspirer de la défiance, en lui faisant accroire que ces prêtres n'étaient pas aussi vertueux qu'elle pensait, ajoutant qu'elle pourrait bien se repentir de les avoir admis dans sa maison. Madame Rolland, inquiète et agitée par ces rapports, voulut s'assurer elle-même de la vérité : elle pratiqua une petite ouverture dans la chambre où elle les avait mis; il lui était facile de les voir et d'entendre tous leurs discours, sans qu'ils pussent s'en douter. Lorsque la nuit fut arrivée, et qu'ils furent entrés dans leur chambre, Mad. Rolland les examina très-attentivement. Quelle fut sa surprise lorsqu'elle vit ces deux saints prêtres s'embrasser mutuellement et s'exciter à remercier Dieu de la grâce qu'il venait de leur faire! Elle fut plus surprise encore lorsqu'ils se mirent à genoux pour réciter ensemble leur bréviaire, ce qu'ils firent avec une ferveur et un recueillement angéliques. Ils prièrent aussi pour Mad. Rolland leur bienfaitrice et supplièrent le Seigneur de la combler de ses bénédictions. Ce spectacle l'attendrit jusqu'aux larmes; plus convaincue que jamais de la sainteté des prêtres

quoi les dédommager de leurs fatigues et réparer leurs forces. Mad. Rolland voulut servir elle-même les religieux pendant leurs repas, et dans sa maison, qui est fort petite, elle trouva moyen de placer un nombre suffisant de lits pour les coucher. Ils passèrent le dimanche à Romainmotier, chantèrent leurs offices et célébrèrent la sainte messe dans une petite chapelle, que les catholiques du lieu ont obtenue du gouvernement de Lausanne, et qui fait partie d'une ancienne abbaye de Bénédictins, encore debout, telle qu'elle était lorsque les enfants de saint Benoît furent obligés de l'abandonner. Les religieux, tout à la fois étonnés et attendris de se trouver dans la maison de leur père pour y célébrer les louanges du Seigneur et faire retentir des divins cantiques ces voûtes désertes et muettes depuis tant d'années, avaient de la peine à croire ce qu'ils voyaient. De tels souvenirs ranimèrent leur ferveur; ils chantèrent l'office avec une joie et une ardeur sans pareille. Tandis que les protestants assistaient au prêche dans l'ancienne église de l'abbaye dont ils avaient fait un temple, les Trappistes tout près d'eux célébraient la sainte messe et chantaient l'office romain, essayant de dédommager ainsi l'Église de la désertion de ce peuple, à qui, par leurs chants, ils rappelaient qu'il avait été catholique lui-même, et que ce lieu avait appartenu aux religieux.

catholiques, elle s'affermit dans la résolution de les assister toujours. Elle voulut même que son fils, héritier de toute son estime ainsi que de son affection pour les prêtres, épousât Mlle de Champreux, fort bonne catholique; depuis lors sa maison est toujours ouverte aux ecclésiastiques.

Mad. Rolland, qui est catholique, a obtenu à force d'instances auprès du gouvernement du canton de Vaud ce petit coin dans l'ancienne abbaye des Bénédictins de Romainmotier pour l'exercice du vrai culte. Elle forme avec une pieuse demoiselle de cet endroit, convertie depuis plusieurs années à la religion catholique, et quelques autres personnes, un petit noyau qui croîtra avec l'aide de Dieu, et qui pourra obtenir peut-être la construction d'une chapelle décente pour le service divin. Ce fut pour ces bons catholiques une grande consolation d'assister à la sainte messe célébrée par le prieur des Trappistes et à tous les offices chantés par la communauté; que de vœux, que de prières ferventes furent en ce beau jour adressés au Ciel par les religieux et les catholiques de Romainmotier pour le retour de leurs compatriotes égarés, à la religion de leurs pères. Nos ancêtres, se disaient ces bonnes gens, assistaient autrefois aux offices des Bénédictins, comme nous assistons aujourd'hui à ceux des Trappistes, et la joie que nous goûtons à entendre chanter les divins cantiques, nous rappelle que nos pères n'en goûtaient pas une moindre dans cette église à présent changée en un temple protestant.

Les religieux après avoir passé le dimanche à louer Dieu, et s'être remis des fatigues du voyage, reprirent le lundi matin leur route vers le Val-Sainte-Marie. M. et Mad. Rolland de Champreux, non contents de leur avoir donné l'hospitalité, les munirent encore de toutes sortes de provisions et voulurent que leur voiture les accompagnât pour porter les bagages. M. Rolland ne les vit point partir sans regret; il leur fit des adieux qui les émurent jusqu'au fond de l'âme; les

Trappistes le remercièrent de leur mieux et lui promirent de se rappeler sans cesse dans leurs prières tout ce qu'il avait fait pour eux. A Jougnes, aux Hôpitaux, à Sombacour, ils reçurent de MM. les curés de ces paroisses l'accueil le plus honorable. Enfin, ils arrivèrent à Amondans, qui est à une demi-lieue du Val-Sainte-Marie. M. Bardot qui la dessert ne permit pas aux religieux de passer outre; il les força de s'arrêter chez lui où ils trouvèrent une table couverte de légumes. Ce fut une joie inexprimable pour cet excellent curé de pouvoir accueillir chez lui les Trappistes et leur offrir un repas dont ils avaient besoin, car c'était le cinquième jour de leur marche; ils étaient si harassés de fatigue qu'à peine pouvaient-ils se soutenir. Pendant le repas il ne se lassa point de les entretenir du bonheur qu'il éprouvait de les voir, et de la satisfaction que causait à toutes les communes voisines leur établissement au milieu d'elles.

CHAPITRE VIII.

Les Trappistes au Val-Sainte-Marie. Accueil qu'ils reçoivent des populations voisines. Mort de M. Breuillot. Monseigneur Mathieu, archevêque de Besançon, les visite. Description du Val-Sainte-Marie; travaux des religieux. Histoire de trois officiers qui se font Trappistes.

Les religieux firent leur entrée au Val-Sainte-Marie le 11 novembre 1834, à neuf heures du soir, par un beau clair de lune; ils y arrivèrent en procession et

en chantant le *Te Deum*. M. le curé et M. le maire de Malans, ainsi qu'une grande partie des habitants s'y étaient rendus pour assister à la cérémonie d'entrée. Ils avaient fait apporter tout ce qui était nécessaire pour les coucher et les nourrir dans les premiers moments. MM. les curés surtout montrèrent un zèle et une charité qui dédommageaient les religieux de toutes leurs souffrances. Comme ils étaient sans ressources, les ecclésiastiques du canton voulurent, à tour de rôle, leur envoyer du pain et d'autres provisions; les communes firent aussi des envois spontanés d'une grande quantité de légumes, etc. Ce fut au point que les religieux, après avoir pris ce qui leur était nécessaire, crurent devoir renvoyer le reste. Les autorités civiles s'empressèrent d'informer les religieux qu'elles les prenaient sous leur protection, et, qu'au besoin, elles sauraient les défendre. Aussi la communauté n'a pas eu, depuis qu'elle est au Val-Sainte-Marie, le moindre sujet de plainte; toujours elle a joui, comme elle jouit encore, d'une paix parfaite. De leur côté, les religieux ont fait voir qu'un établissement de la Trappe ne peut qu'être utile au pays où il se trouve : l'exemple de ces hommes qui ne prennent point part aux affaires du monde, qui ne se mêlent point de politique, qui ne pensent qu'à remplir leurs devoirs de religieux et à cultiver la terre; l'exemple de tels hommes, disons-nous, est le meilleur moyen d'apprendre aux citoyens la soumission qu'ils doivent aux lois, et leur inspirer l'amour du travail et de la vertu.

Nous devons consigner ici un fait également honorable pour le gouvernement français et pour les communautés de la Trappe. Ce fait très-important doit

dissiper les préjugés de ceux qui en sont encore imbus, mais qui aiment à connaître la vérité. Lorsqu'on publia les lois de septembre pour la répression des abus de la presse et contre les associations, les préfets, qui avaient des Trappistes dans leurs départements, demandèrent au gouvernement si ces maisons étaient comprises dans les nouvelles lois; le ministre leur répondit que ces communautés ne devaient pas être inquiétées, que les lois de septembre ne les regardaient aucunement, que les législateurs n'avaient voulu atteindre que les conspirateurs, les ennemis de la tranquillité publique; qu'on savait fort bien que les Trappistes, ainsi que les autres établissements religieux, ne prenaient aucune part ni aux troubles, ni aux affaires du monde. Sur cette réponse les préfets continuèrent de protéger ces communautés. Nous espérons que le gouvernement fera un pas de plus, en laissant aux communautés religieuses la liberté de faire tout le bien dont elles sont capables. Il travaillera pour lui-même, en même temps qu'il contribuera au bonheur de la société; la religion et la morale ainsi que le bien-être des peuples sont intéressés à ce que les religieux ne soient pas gênés dans l'exercice des devoirs de leur état. En les remplissant dans toute leur étendue, ils feront au pays lui-même un bien immense; à cet égard le passé répond de l'avenir.

Bien des personnes ont déjà oublié le passé; qu'elles jugent seulement de l'avenir par le présent; qu'elles jettent un coup-d'œil sur le bien que la Trappe, toute pauvre qu'elle est, fait actuellement à l'humanité : il ne leur en faudra pas davantage pour tirer une conclusion bien juste et bien légitime en faveur de ces

établissements : ils diront sans doute avec nous : Pourquoi refuserait-on de les protéger, de leur laisser continuer le bien qu'ils font à la société? Pourquoi ne les aiderait-on pas dans leurs généreux efforts, dans les sacrifices qu'ils s'imposent pour le bien-être du genre humain?

Il est clairement établi maintenant que les Trappistes ne sont pas seulement des hommes de prière, mais aussi des travailleurs infatigables : ils s'adonnent avec succès à l'industrie qui seule peut s'exercer sans danger pour les bonnes mœurs; la seule même qui les conserve et les fait fleurir, c'est la culture des champs. Tout le monde leur rend justice à cet égard; aussi nous ne nous étendrons pas sur ce sujet : nous ferons observer seulement que l'on peut considérer la suppression de la célèbre école d'agriculture établie dans le monastère par Dom Antoine, abbé de Melleraye, comme un grand malheur. La Bretagne y envoyait des enfants qui apprenaient gratuitement les excellentes méthodes de Dom Antoine. Retournés chez eux, ils les propageaient et rendaient ainsi de grands services à leurs concitoyens. La Bretagne a beaucoup de terres incultes et d'autres très-ingrates, qui ont besoin de toutes les ressources de l'art pour produire quelque chose. Or, avec les méthodes de Dom Antoine, on défrichait les premières avec avantage et l'on doublait le produit des secondes; mais parlons seulement des autres services que rend la Trappe.

La congrégation possède une école de médecine où plusieurs élèves se forment sous la direction du célèbre de Breyne; ils vont tous les ans au concours de Paris, où ils se distinguent dans les examens qu'ils

subissent, par l'étendue de leurs connaissances médicales, par la netteté, l'exactitude et la précision de leurs réponses aux questions qui leur sont adressées. De Breyne ayant fait son cours de médecine dans la capitale et obtenu le bonnet de docteur, était retourné à Berghes, sa patrie; il s'était fixé dans la ville de Dunkerque. A peine exerçait-il son art que déjà il avait une nombreuse clientelle; une excellente conduite, jointe à beaucoup de prudence et de lumières dans l'exercice de la médecine, lui avait mérité la confiance générale. Tout à coup il disparaît, personne ne sait ce qu'il est devenu; on apprend enfin qu'il s'est retiré à la Trappe. Dom Augustin de l'Estrange, qui en est abbé, ne veut pas que le talent de son nouveau disciple soit enfoui dans le cloître; après qu'il a fini son noviciat et qu'il s'est formé aux vertus religieuses, le père Robert (c'est le nom de religion de de Breyne) reçoit l'ordre du père-abbé de fournir les secours de la médecine aux malades des paroisses voisines de la Trappe qui venaient en foule réclamer l'assistance du père Robert. Le jeune religieux obéit à son abbé; il visite chaque jour les malades qui l'attendent dans un bâtiment situé hors de la clôture, leur fournit les remèdes qu'il leur prescrit, et il opère des guérisons nombreuses et extraordinaires. Le bruit s'en répand au loin; on désire que de Breyne ouvre une école préparatoire de médecine; l'abbé y consent et le savant religieux forme des médecins qui, par leur conduite et leur savoir, font honneur à leur maître.

Il y a déjà près de vingt-cinq ans que de Breyne est à la Trappe; depuis lors, que de malades n'a-t-il pas rendus à la santé et combien d'excellents médecins

n'a-t-il pas donnés aux villes et aux campagnes! Malgré ses nombreuses occupations, il ne manque jamais de vaquer fort exactement aux pratiques du cloître. Instruit du ravage que les doctrines matérialistes et beaucoup d'autres font aujourd'hui dans le monde, surtout chez ceux qui se livrent à l'étude de la médecine, de Breyne a composé un ouvrage fort remarquable pour prémunir la jeunesse contre les erreurs du temps (1). Le succès étonnant de ce livre dont les éditions se succèdent rapidement et qui est dévoré par les étudiants de toutes les écoles, prouve que le père de Breyne est aussi capable d'écrire un bon livre que de former d'excellents médecins.

Voici comment Dieu se servit d'un vénérable ecclésiastique pour conserver la vie à la personne dont nous allons entretenir le lecteur, et comment il la conduisit à la Trappe où elle mène une vie édifiante. Laissons parler ce respectable prêtre : « Il y avait très-longtemps que je n'étais allé me promener dans les bois; un jour je me sentis inspiré par un mouvement que je ne saurais définir, et j'y allai. Mon goût qui n'est nullement pour la promenade, car je ne sors presque jamais de chez moi, me détournait de suivre ce mouvement; cependant j'allai dans le bois, je m'y enfonçai

(1) L'ouvrage est intitulé : PENSÉES D'UN CROYANT CATHOLIQUE, *ou considérations philosophiques, morales et religieuses sur le matérialisme moderne, l'âme des bêtes, la phrénologie, le suicide, le duel et le magnétisme animal, par* P. J. C. DE BREYNE, *docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur particulier de médecine pratique, prêtre et religieux de la Grande-Trappe* (Orne). La Société nationale pour la propagation des bons livres en a publié une édition à Bruxelles, 1840.

même. Quels ne furent pas ma surprise et mon effroi en apercevant non loin de moi, auprès d'un arbre, un monsieur très-bien mis, qui se disposait à se suicider. Je cours à lui en criant de toutes mes forces : Monsieur, arrêtez, je vous en prie! L'individu surpris de rencontrer quelqu'un dans un endroit où il se croyait seul, s'arrête, se retourne et m'écoute en silence, pendant que je m'approche en lui adressant des paroles pleines de paix et de confiance. Je lui arrache l'instrument de mort, et lui demande pourquoi il est si lâche que d'oser attenter à ses jours : il me répond, en poussant un profond soupir, qu'il est malheureux, qu'il lui est impossible du supporter davantage son infortune. Si je vous promets de vous rendre le bonheur, lui dis-je, me promettez-vous aussi de renoncer à l'affreux projet de vous détruire? Monsieur l'abbé, je vous le promets de tout mon cœur, si je puis espérer que vous tiendrez aussi votre promesse de me rendre le bonheur. Après l'avoir un peu calmé, je l'emmène chez moi où il reste quelques jours; quand il est bien remis, je lui conseille de se rendre à la Trappe où je l'assure que, sur ma recommandation, il sera bien reçu et bien traité. Il accueille ma proposition avec transport; je lui donne une lettre pour l'abbé; il part et il est reçu comme je le lui avais promis. Le calme de la solitude, l'exemple des religieux si contents au milieu de leurs veilles, de leurs jeûnes, de leurs travaux, la charité que l'abbé et le père hôtelier lui témoignent font sur son âme des impressions si salutaires qu'il devient en peu de jours un homme nouveau. Il ne veut plus jouir au logement des hôtes d'une vie douce et commode; il fait appeler

le père abbé et le conjure de l'admettre au nombre des novices. L'abbé l'engage à bien y réfléchir, l'assurant qu'il peut rester au logement des hôtes, qu'il y sera toujours bien soigné; non, mon révérend père, je ne puis demeurer plus longtemps sans faire pénitence de mon crime. Quoi, j'ai voulu me détruire! Je n'ai pas eu le courage de supporter la misère où je me voyais réduit. Il me suffit désormais d'avoir le nécessaire. En me prenant parmi vos religieux, j'expierai ma faute par mes travaux et mon obéissance. Dieu m'a ouvert les yeux, malheur à moi si je ne profitais pas de sa lumière. Il a tout permis, il m'a envoyé un ange consolateur, il m'a conduit ici parce qu'il veut que je sois religieux. Après quelque temps d'épreuves, l'abbé lui donna l'habit de la religion et il a lieu de s'en louer. »

Le même abbé nous a rapporté le trait suivant d'un autre individu aussi malheureux que le premier et qu'il a rendu au bonheur. Voici ses propres paroles : « Il arrive au monastère un homme fort bien mis, il demande l'hospitalité, on la lui accorde avec plaisir. Il passe plusieurs jours à l'abbaye sans parler de se retirer et on ne lui en parle pas non plus. Il se promène seul, a l'air fort agité et fort rêveur. Je me décide enfin à lui dire que je veux faire un tour de jardin avec lui, il y consent; insensiblement je lui parle de son état, je lui témoigne que je suis même inquiet de le voir si triste : je le prie de vouloir me confier le sujet de son chagrin : je lui promets de le soulager et de le guérir du mal qui le tourmente s'il veut me le découvrir. Je lui témoigne toute sorte de charité, et de son côté il finit enfin par m'accorder une grande confiance; il m'ouvre son cœur et me communique le

sujet de ses peines. Il me dit qu'il a perdu toute sa fortune et que cependant il a une femme et des enfants à nourrir; qu'il en est réduit au désespoir. Il me montre en même temps deux armes qu'il porte constamment sur lui et qui doivent servir à l'accomplissement de ses desseins (nous ignorons à quels desseins). Après avoir découvert le mal, j'essaie d'y apporter remède. J'engage mon frère à me remettre ses armes, il le fait; je lui dis que sa subsistance est assurée dans le monastère; que Dieu viendra aussi au secours de sa famille. Après plusieurs entretiens, je réussis à lui rendre le calme. Il demande à se confesser. Après une retraite qu'il fait dans les plus heureuses dispositions, il s'approche de la sainte table, et il continue pendant quelque temps dans le monastère cette vie chrétienne et édifiante. Quand je le vois bien converti, je cherche à lui procurer des ressources et j'y réussis; mon hôte en apprend la nouvelle avec transport : Seigneur, s'écrie-t-il, je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour moi et ma famille. Affermissez la résolution que j'ai prise et que je renouvelle de vous servir désormais en vrai chrétien. Il partit dans ces dispositions; j'ai su qu'il est resté fidèle à tout ce qu'il m'a promis. »

Ausoux, principal disciple de Chatel, prêchait l'erreur comme son maître. Pressé par le remords, Ausoux retracte ses erreurs publiquement. Il écrit à monseigneur l'évêque de Versailles et lui demande pardon de tous les chagrins qu'il lui a causés en prêchant pendant plusieurs années l'erreur dans son diocèse. Où irai-je, se dit-il, pour pleurer et faire pénitence? Il pense à la Trappe et il s'y rend sans balancer. Le

père abbé l'accueille avec bonté. Ausoux se prosterne à ses pieds et le prie de lui donner asile, afin qu'il puisse pleurer ses égarements dans le calme de la retraite. Jusqu'ici il a persévéré dans ces bons sentiments; espérons qu'il ne se démentira point et qu'il continuera sa pénitence, jusqu'à la fin. Nous irions trop loin si nous voulions rapporter tous les bienfaits de la Trappe.

Dans la trop fameuse visite que le chef de la bande dont nous avons parlé, fit à Bellevaux, le supérieur crut devoir requérir celui-ci de lui délivrer un procès-verbal constatant tout ce qu'il avait vu au monastère; ce qu'il ne put refuser, attendu qu'il prétendait être envoyé par l'autorité supérieure. Il donna donc ce qu'on exigeait de lui en présence du maire. Dans sa déclaration il dit qu'il n'avait trouvé que des religieux qui reposaient sur leurs couches, après avoir chanté l'office de la nuit à une heure du matin. L'autorité s'informa exactement de la vérité et témoigna son indignation de la conduite qu'on avait tenue envers les religieux. M. Thierry, alors préfet du département de la Saône, voulut rendre un hommage éclatant aux vertus de ces saints solitaires. Sa déclaration, qui est un monument précieux pour la Trappe, porte : « Que les frères de Bellevaux vivent dans un oubli parfait du monde et de ses affaires; qu'ils ne pensent qu'à prier Dieu, qu'à cultiver leurs terres et à se rendre utiles au prochain. » Les autorités locales voulurent rendre à la conduite des religieux le même témoignage. Arrêtons-nous là, quel est aujourd'hui l'homme de bonne foi qui pense autrement sur le compte des Trappistes?

On ne peut passer sous silence le zèle et l'affection

que quelques ecclésiastiques ont montrés pour ces religieux, depuis qu'ils sont au Val-Sainte-Marie. M. Guinet, curé d'Amacey, homme d'un grand mérite, s'est plu surtout à les aider dans toutes leurs entreprises, et il n'a cessé de les encourager, alors qu'ils avaient grand besoin de courage et de persévérance : car au Val-Sainte-Marie tout était à faire, quand les religieux y arrivèrent. C'est lui qui apprit à M. Breuillot qu'il avait trouvé un site très-convenable pour les Trappistes, qu'il cherchait à ramener dans le diocèse, et fit lever les obstacles qui s'opposaient à l'acquisition de ce local. De concert avec MM. Henriet, curé de Fertans, Bardot, curé d'Amondans, et Mareschal, curé de Malans, il disposa toutes choses pour l'arrivée des religieux qui eurent la satisfaction de se voir au milieu d'un peuple joyeux de les recevoir et de pouvoir leur donner des marques sans nombre de dévouement et de charité. Ces respectables ecclésiastiques n'ont pas cessé un instant de s'intéresser à la communauté, et n'ont négligé aucune occasion de lui rendre service. M. Breuillot (1) fut au comble de la joie,

(1) M. Breuillot est confesseur de la foi; il n'émigra point, il supporta les persécutions avec un courage héroïque; il en sortit toujours victorieux. On le vit toujours prêt à parcourir les villes et les campagnes de la Franche-Comté pour porter des secours aux catholiques. C'est lui qui a rétabli le grand séminaire de Besançon et qui l'a mis dans cet état de prospérité où il est, et que tout le monde admire : c'est lui qui l'a rempli d'excellents sujets et qui a fait naître ce grand nombre de vocations si nécessaires pour les besoins du diocèse. Il a fondé aussi les petits séminaires de Luxeuil, de Vesoul, de Marnai, de Belvoir, d'Ornans, de Consolation, de Lons-le-Saulnier, etc., etc.

lorsqu'il vit toutes les difficultés levées, la propriété acquise et les Trappistes installés au Val-Sainte-Marie. Il se représentait sans cesse tout ce que ces religieux eurent à souffrir dans le commencement; il leur écrivait pour les encourager. Leur résignation, dont on ne cessait de l'assurer, lui faisait admirer la force de la grâce qui rend supportable et même doux ce qu'il y a de plus contraire à la nature. En même temps il fit connaître dans son diocèse la rentrée des Trappistes, et sollicita la charité du clergé et des fidèles en leur faveur. C'était assez pour les Francs-Comtois de savoir que M. Breuillot était à la tête de l'œuvre, pour désirer d'y prendre part; chacun s'empressa de le seconder. Hélas! le Ciel l'appela à lui au moment où les Trappistes avaient un extrême besoin des ressources de son zèle et de sa charité.

Mgr Gousset ne laissa pas toute la tâche à M. Breuillot seul, lorsque les Trappistes furent rentrés dans le diocèse. Il fit lui-même auprès de l'autorité civile les démarches nécessaires afin d'avoir son agrément, ce qu'il obtint sans peine. Il adressa une circulaire à tous les curés pour leur apprendre l'heureuse issue d'une affaire à laquelle il s'était employé avec zèle, leur montrer les avantages du rétablissement des Trappistes dans le diocèse et les engager à leur fournir quelques secours dans ces premiers moments où ils manqueraient de tout. Mgr Gousset avait professé la Théologie au séminaire de Besançon pendant quatorze ans; presque tous les jeunes curés avaient été ses élèves : tous l'aimaient comme leur père, parce qu'il les avait formés comme s'ils eussent été ses plus chers enfants; aussi répondirent-ils promptement à l'appel

qu'il leur fit : quelque pauvres qu'ils fussent, ils ne laissèrent pas de faire presque tous leur petite offrande. Grâce au secours du clergé et des fidèles, on parvint à pourvoir aux besoins les plus pressants.

M. Breuillot, au moment de mourir, pria M. Guenot, supérieur du grand séminaire, de le remplacer auprès des religieux et d'en prendre soin. M. Guenot le lui promit, et les Trappistes se plaisent à reconnaître que M. Breuillot n'est pas mort pour eux, qu'il vit encore en la personne de M. Guenot. Mais leur grand protecteur, c'est Mgr Mathieu, ce digne archevêque, en qui se trouvent réunies au plus haut degré toutes les vertus épiscopales : ils l'appellent, et il l'est vraiment, leur père, tant il s'occupe d'eux et les aide dans leurs besoins. Il était encore à Langres, lorsqu'il apprit que les Trappistes se disposaient à rentrer dans le diocèse de Besançon. Comme il était déjà nommé à cet archevêché, les religieux se crurent obligés de prendre ses ordres. Le prieur alla le prier d'approuver la rentrée des frères dans son diocèse. Il accueillit sa demande avec empressement et écrivit à Besançon pour en donner avis à l'autorité ecclésiastique. Sa Grandeur voulut plus tard visiter elle-même l'établissement. Elle y passa un jour et conféra les ordres à un religieux. Les autorités ecclésiastiques et civiles des communes voisines vinrent lui offrir leurs hommages, et acceptèrent un dîner très-frugal que monseigneur voulut prendre avec eux dans le couvent. Il admira le site du monastère, encouragea les religieux dans les grands travaux qu'ils avaient encore à faire. Il fut très-satisfait de la communauté et de la bonne intelligence qui règne entre elle et les communes voi-

sines. Le contentement qu'éprouva la communauté de la visite de Mgr Mathieu ne fut pas sans mélange. Un accident survenu la veille faillit la priver du bonheur de le voir et même lui enlever pour toujours ce saint protecteur. La paroisse de Malans avait été à sa rencontre avec la garde nationale; le bruit du tambour épouvanta le cheval qui s'élança pour prendre la fuite et renversa par terre Mgr Mathieu ainsi que son secrétaire; ils se trouvaient tous deux sous les roues de la voiture, qui leur auraient passé sur le corps si le cheval eût continué de fuir; mais par une espèce de miracle le cheval ne bougea plus et il n'en résulta heureusement aucun accident. Mgr l'archevêque se releva aussi calme et tranquille que s'il ne fût rien arrivé, prit son rang dans la procession et fit son entrée dans l'église. Mgr Mathieu (1) monta en chaire

(1) Quand Mgr Mathieu arriva à Besançon pour gouverner le nouveau diocèse que la Providence venait de confier à ses soins, il manifesta le désir de visiter, dans ses tournées de confirmation, toutes les paroisses de son diocèse; une personne, étonnée d'un projet qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé exécuter, lui dit : Monseigneur, vous pouvez commencer, mais vous n'acheverez pas une tournée qui est évidemment impossible. Monseigneur commença et continua heureusement, pendant trois ans, jusqu'à l'accident survenu à Malans; mais cet accident fit voir que Dieu le protégeait visiblement. Aussi, loin de ralentir son ardeur et d'interrompre ses courses apostoliques, ce prélat les poursuivit avec un nouveau courage. Il est enfin arrivé à la pleine exécution d'un projet qu'il n'avait formé que pour le bien de ses diocésains.

Mgr Mathieu, promu à l'Épiscopat, se proposa les saints Évêques pour modèles; il s'efforça sans cesse d'imiter leur

selon la coutume et prit pour texte de son discours ces paroles de l'Écriture : *Quâ horâ non putatis filius hominis veniet.* Il prêcha sur la mort et fit voir, par ce qui venait de lui arriver, que le Fils de l'homme peut à chaque instant nous appeler à lui, que bien souvent il nous appelle, quand nous y pensons le moins. La paroisse fort affligée de cet accident, écouta ce sermon avec émotion et admira le calme et la présence d'esprit de monseigneur. En effet, le prélat fit sa visite dans l'église et au presbytère, et ne parla de sa chute qu'en disant que ce n'était rien et qu'il fallait bénir la Providence. Il se rendit le lendemain à la Trappe du Val-Sainte-Marie, où MM. les curés et les maires du voisinage l'avaient précédé afin d'assister à sa récep-

charité, leur simplicité, leurs travaux. Quelqu'un lui ayant observé dans une maladie assez grave qu'il fit après des tournées de confirmation, qu'il ne se ménageait pas assez, il répondit avec étonnement : Comment me ménagerais-je, ayant un si grand fardeau sur les épaules. Non, non, point de ménagement, il faut aller jusqu'à la mort, comme mon divin maître.

Il ne voulut point de chevaux ni de carosse, et dit à ceux qui ne l'approuvaient point que les saints voyageaient à pied et qu'il ne devait pas être honteux de les imiter. Cependant le préfet et le maire de Besançon lui observèrent qu'il était convenable qu'il en eût. Messieurs, leur répondit-il, vous savez que je n'ai d'autres revenus que ma pension d'Évêque; sur cette pension je dois prendre de quoi nourrir un grand nombre de pauvres; je suis obligé aussi par mon état de me mettre à la tête de plusieurs bonnes œuvres qui sont indispensables, et qui ne marcheraient point si je ne les aidais. Je vous avoue qu'il m'est impossible d'acheter un équipage. Les autorités ne répliquèrent pas; mais à quelques jours de là ils assemblèrent le conseil

tion dans le monastère. La communauté ne se lassa point de bénir le Seigneur qui lui avait amené Mgr l'archevêque sain et sauf du péril qu'il avait couru. A son départ, elle réitéra ses prières pour la conservation du prélat et conçut l'espérance de le revoir. Cet espoir se réalisera bientôt; l'église déjà avancée procurera à la communauté le bonheur d'une nouvelle visite. Qu'il sera beau le jour que Mgr Mathieu viendra la bénir et y installer les religieux, et combien ceux-ci se trouveront heureux de pouvoir y célébrer l'office divin, et chanter les louanges du Seigneur.

Mgr Mathieu, à l'exemple des saints évêques du siècle de saint Bernard, entretient un commerce de lettres avec le chapitre général de la congrégation de la

municipal et l'engagèrent à voter une somme suffisante pour acheter à Mgr l'archevêque une voiture et des chevaux; le prélat reçut cette somme avec reconnaissance. Une grande misère régnait alors parmi la classe pauvre : la somme votée par le conseil municipal vint fort à propos pour la soulager. Monseigneur la distribua sur-le-champ aux pauvres qui étaient sans ressource; il aurait cru commettre un crime s'il se fût mis en carosse, tandis qu'il avait sous les yeux tant de misère. Le conseil municipal, instruit de la charité de Mgr l'archevêque, s'assembla de nouveau et vota une autre somme. Le digne prélat eût bien voulu l'employer comme la première fois, mais il ne crut pas devoir suivre entièrement le mouvement qui le poussait : il consacra quelques cents francs à acheter une voiture qui n'était remarquable que par sa grande simplicité. Ce trait de la vie de Mgr Mathieu, que nous avons pris au hasard parmi une foule d'autres non moins admirables, ne rappelle-t-il pas ce qu'ont fait les plus grands saints et en particulier saint Jean l'Aumônier?

Trappe. Il sait que sous les saints fondateurs de l'ordre, les curés et les évêques aimaient à se rendre à Cîteaux et à Clairvaux, où ils conféraient, avec les pères du chapitre général, des choses spirituelles et du bien-être de la religion et des monastères. Dans ces jours mauvais où ces réunions si utiles à l'Église ne peuvent plus avoir lieu, Mgr Mathieu tâche d'y suppléer en écrivant aux pères du chapitre qu'il est toujours très-satisfait de la communauté, qu'il ne cessera de la protéger et qu'il recommande sa personne et son diocèse aux prières de l'ordre.

Parlons maintenant de ce qu'était le Val-Sainte-Marie, lorsque les religieux en prirent possession, et l'on verra combien il leur a fallu de courage et de persévérance pour le rendre dans l'état où il se trouve déjà. Il n'y avait qu'un corps de ferme si petit, qu'ils durent se loger dans les écuries pendant plus d'un an, jusqu'à ce qu'on pût l'agrandir. On l'appelait dans le pays l'*Étable de Bethléem*. En effet, rien de plus misérable et qui rappelât autant le lieu de la crèche de notre divin Sauveur que cette ferme. Les terres étaient en rapport avec l'habitation; des ronces, des épines, voilà à peu près tout ce qu'on y voyait. Cîteaux et Clairvaux étaient la retraite des bêtes féroces, quand saint Étienne et saint Bernard y bâtirent leurs monastères; nous en dirons autant du Val-Sainte-Marie avant l'arrivée des Trappistes. Les communes voisines sont remplies de souvenirs qu'elles conserveront longtemps encore. Elles se rappellent qu'on a tué au Val-Sainte-Marie soixante-dix loups, et que ce n'est qu'avec un courage soutenu qu'on est parvenu à purger la vallée de ces animaux, qui avaient rendu le séjour très-

dangereux aux hommes et aux bestiaux, parce que tout les y attirait, les cavernes, les bois et la grande solitude du lieu.

Quand Bonaparte, dans ses jours de détresse, força les communes, qui avaient des biens-fonds, à en vendre une partie pour les besoins de l'état, celle de Malans choisissant ce qu'elle avait de moindre dans ses communaux, mit aux enchères, à la préfecture de Besançon, Bethléem appelé aussi le Roucheret. La famille Garnier, en étant devenue adjudicataire, chercha à en tirer parti par le moyen du défrichement. Afin de rendre cette propriété habitable, on y construisit un bâtiment pour le cultivateur que la famille Garnier y plaça. C'est en cet état que les Trappistes trouvèrent cette solitude, lorsqu'ils en firent l'acquisition. Le site est fort pittoresque et doit compter parmi ces merveilles de la nature qu'on rencontre si souvent dans le département du Doubs. A côté des vues les plus agréables, vous voyez de belles horreurs qui vous inspirent tout à la fois la crainte et l'admiration. Il y a là une solitude tellement complète qu'on se croirait seul dans le monde, tant on s'y sent isolé. Qu'on se représente une vallée où coule un petit ruisseau formé par sept fontaines, un bois qui commence à demi-côte et règne tout autour de la vallée; un petit torrent qui se précipite près du monastère et dont le bruit porte au recueillement; un bassin d'une régularité parfaite, qui forme l'une des extrémités de la vallée, tandis qu'à l'autre, plusieurs monticules rangés sur une ligne circulaire et couronnés de chênes ou de rochers, offrent un coup-d'œil ravissant; voilà le Val-Sainte-Marie. Mais, encore une fois, il n'y avait

ni habitation pour s'abriter, ni terres en valeur pour donner du pain. Cependant les religieux ne perdirent point courage; Dieu les soutint, et, avec son aide, ils mirent de nouveau la main à l'œuvre pour défricher, comme ils avaient déjà fait à Géronde, pour agrandir leur maison, pour bâtir un moulin, une maison de retraite, une église, un monastère. Aujourd'hui le corps de ferme est agrandi, le moulin terminé, le logement des voyageurs et des retraitants déjà habitable (1); l'église et le monastère commencés, le désert défriché en partie, et beaucoup d'autres travaux entrepris; en particulier, un chemin vicinal indispensable dont chacun désespérait dans le pays, tant l'exécution en paraissait difficile. Les religieux sont parvenus

(1) Le logement des hôtes du Val-Sainte-Marie se compose de trois corps de bâtiments dont l'ensemble a la forme d'un fer à cheval. Il est séparé du monastère par le jardin et se trouve contre la clôture. La première aile est destinée aux frères convers : il se compose de douze cellules. Le bâtiment du centre où se trouve la porte d'entrée du monastère, est destiné au portier et au cuisinier des hôtes dans la partie du rez-de-chaussée. Les étages supérieurs ont des cellules pour les voyageurs. L'autre aile a une salle de réception pour les grandes cérémonies, une autre pour celle des hôtes ordinaires, un réfectoire à leur usage, une chapelle où les prêtres du dehors pourront célébrer la sainte messe. Enfin, il y a dans cet aile des chambres convenables pour les hôtes distingués qui viennent visiter le monastère. Les étrangers dans leurs chambres n'ont pas de vue sur le jardin des religieux ni sur le monastère. On a si bien disposé toutes choses que les hôtes auront dans leur quartier tout ce qui leur sera nécessaire sans avoir le moindre contact avec la communauté.

avec du zèle et de la patience à aplanir tous les obstacles. En ce moment l'entreprise est déjà très-avancée; l'année prochaine le chemin sera pratiquable. Les religieux font à leur frais la partie de ce chemin qui passe sur leur propriété; ils ont en outre consenti à payer la poudre destinée à percer un énorme rocher sous lequel passera la nouvelle route. Cette partie du département avait été jusqu'ici impraticable : on ne peut se faire une idée de l'état affreux des chemins qu'il fallait suivre. L'ingénieur, qui a tracé la nouvelle route, avouait qu'il avait vu bien peu de pays où les chemins fussent aussi difficiles à améliorer. Par son habileté il a fait servir les obstacles à la beauté et à la commodité du nouveau chemin; désormais on voyagera sans peine dans ces environs.

Quoique l'exercice du saint ministère n'entre point dans les occupations prescrites par la règle aux religieux de la Trappe, cependant il s'est rencontré des circonstances où ils ont été obligés de se prêter au désir de M[gr] l'archevêque de Besançon, aussi bien qu'à celui du clergé et des fidèles. Nous ne citerons que la paroisse de Malans, qui s'est trouvée vacante, sans qu'il y eût possibilité d'y mettre un nouveau curé. Cette vacance a duré longtemps; les curés voisins, tous infirmes ou très-âgés, ne pouvaient se charger de cette paroisse. M[gr] l'archevêque, se voyant dans l'impossibilité de venir à son secours, témoigna aux religieux le désir qu'ils s'en chargeassent. Le supérieur obéit et confia la paroisse à un de ses frères, qui l'a desservie avec tout le zèle et toute l'exactitude possible. Les habitants de Malans en furent tellement satisfaits, qu'ils en témoignèrent au prélat la plus vive recon-

naissance. Que le Seigneur daigne conserver le grand bien que la présence et le zèle des religieux ont fait dans cette paroisse; qu'il veuille maintenir ces bonnes gens dans leurs heureuses dispositions!

Combien ces pieux solitaires seraient contents s'ils avaient bientôt la consolation de voir leur église et leur monastère terminés; s'ils pouvaient bientôt célébrer l'office divin et chanter les louanges du Seigneur dans sa maison décemment ornée. Tant qu'ils n'auront pas ce bonheur, ils ne cesseront de s'affliger et d'être dans la nécessité de faire leurs offices dans un grenier, où le froid les glace en hiver et où ils étouffent en été par l'excès de la chaleur. Qu'on se figure tous les religieux et un certain nombre d'étrangers dans ce réduit, qui, à la vérité, est assez propre, mais où de petites ouvertures qui servent de fenêtres, donnent fort peu de jour, et où les dalles, qui couvrent le toit, échauffées par les rayons du soleil, concentrent une chaleur extrême et continuelle, et on comprendra ce que souffre la communauté qui passe sept heures environ chaque jour dans ce lieu, pour la prière et l'office divin. Mgr l'archevêque de Besançon, qui y célébra la sainte messe le 28 juin 1837, a déclaré en sortant de ce réduit qu'il n'aurait pu résister davantage à la chaleur.

Les âmes chrétiennes, qui comprennent l'importance de l'état religieux et qui savent apprécier le mérite des jeûnes, des veilles, des travaux, de l'abstinence, de l'humilité, de l'obéissance, des macérations, du silence, du chant de l'office et de tant d'autres saintes pratiques des pieux solitaires, et en particulier des prières pures et ferventes qu'ils adressent jour et

nuit pour le peuple chrétien, sont invitées, au nom de cette inépuisable charité dont elles sont remplies, à venir au secours de ces bons religieux, et à continuer leurs offrandes pendant quelques années pour les aider à terminer leurs constructions. Elles consolideront ainsi le couvent de la Trappe du Val-Sainte-Marie, qui est si digne de leur bienveillance, et qui se rappellera sans cesse leur charité dans tous ses saints exercices.

Ce couvent est entre Besançon et Pontarlier, également distant de ces deux villes et au centre d'Ornans, de Quingey et de Salins. La communauté est déjà assez nombreuse et s'accroît de jour en jour. Comme chacun le sait, les occupations sont de chanter les louanges de Dieu, de travailler à la terre pour en tirer de quoi vivre, d'exercer différents métiers pour l'usage de la communauté, de secourir les pauvres et les voyageurs, etc., etc. L'annuaire du département du Doubs, de l'année 1836, a parlé de ces Trappistes avec éloge, et a fait voir l'utilité qui résulte pour la Franche-Comté de cet établissement : c'est ainsi qu'en jugeront tous les hommes équitables qui aiment à rendre justice aux travaux et aux vertus des religieux.

La communauté compte parmi ses membres plusieurs militaires qui presque tous ont servi sous l'empire ; il y en a qui ont fait les campagnes de Russie ; victimes des désastres qui résultèrent des imprudences de Bonaparte, ils furent pris et envoyés en Sibérie. Chose remarquable ! de toutes les professions, c'est sans contredit celle de armes qui donne le plus grand nombre de sujets à la Trappe. Dès son origine, cette réforme a vu beaucoup d'officiers distingués par leur

rang et leur valeur venir dans son sein chercher la paix, qui ne se trouve que dans la pratique de la vertu. L'abbé de Rancé en reçut plusieurs dont la constance et la régularité édifièrent l'Église, et leurs exemples ont eu, depuis, un grand nombre d'imitateurs. Le monde ne peut se lasser d'admirer que les hommes en qui la profession des armes est devenue comme nécessaire par l'exercice qu'ils en ont fait depuis de longues années, puissent embrasser un genre de vie si différent, ou plutôt si oppsé à celui qu'ils ont mené à la guerre. Souvent il apprend avec surprise que tels ou tels dont les noms ne lui étaient pas inconnus, ont disparu et se sont retirés à la Trappe.

Nous en rapporterons quelques exemples; nous nommerons d'abord le comte de Briey (1), d'une des premières familles de France, alliée même, nous a-t-on assuré, à celle des Bourbons. Les soldats du régiment qu'il commandait l'aimaient comme leur père. Le métier des armes ne lui plaisait pas. Son inclination pour la vertu et la pénitence ne s'accordaient guère avec cette profession. Soupirant après la retraite, il couchait sur la dure, implorait le Ciel afin d'obtenir

(1) La famille de Dom Albert de Briey, illustre par la naissance, l'est encore plus par la haute piété dont elle fait profession. Élevés fort chrétiennement par leurs parents, tous les membres qui composent cette famille respectable ont sans exception profité des grands exemples qu'ils avaient constamment sous les yeux, ainsi que des salutaires leçons qu'ils recevaient journellement de ceux qui leur avaient donné le jour. La profession des armes qu'avaient embrassée tous les fils, loin de leur faire perdre les sentiments religieux dont ils étaient remplis, n'a fait que les y confirmer davantage.

la grâce qu'il désirait si ardemment; il fit part de son dessein à un ecclésiastique qui le précéda à la Trappe. Cet exemple l'encouragea, l'enflamma; il partit à son tour pour l'abbaye du Gard. La crainte d'affliger trop sensiblement sa famille l'empêcha de lui donner connaissance de sa détermination. Il ne voulut pas cependant qu'elle ignorât sa retraite, de peur de la jeter dans une trop grande inquiétude. Il passa par Paris, fit visite à sa cousine madame la marquise de Dreux-Brézé; il lui communiqua son dessein, dans la pensée qu'elle ne manquerait pas d'en instruire ses parents. La marquise lui ayant fait des observations sur les grandes austérités de la Trappe, il lui répondit qu'il espérait de Dieu les grâces nécessaires pour les soutenir. Arrivé au Gard, on l'admit. Il était encore postulant, lorsqu'un ecclésiastique, ami de sa famille et député par elle, vint réclamer le comte de Briey de sa part; il ne put rien gagner sur ce cœur ferme comme le rocher. A peine cet ecclésiastique fut-il parti que le frère du comte, capitaine dans la garde royale, arriva à l'abbaye; il chercha à l'émouvoir et à le ramener avec lui. Le prieur du monastère lui fit observer que cette vocation paraissait venir du Ciel et qu'il devait craindre de la contrarier. Le capitaine, intimidé par ces paroles, répondit qu'il ne voulait pas gêner son frère, qu'il était libre de poursuivre la carrière où il venait d'entrer. Malgré toute la tendresse qu'il avait pour ce frère chéri, il s'en retourna seul, ne pouvant assez admirer les desseins de Dieu et la puissance de la grâce. Le comte de Briey devint frère Albert, fit son noviciat avec une grande ferveur et prononça ensuite ses vœux. Voilà déjà dix-sept ans qu'il mène la

vie des Trappistes sans maladie ni infirmité quelconque, observant cependant tous les points de la règle avec la plus grande exactitude. La place d'abbé étant devenue vacante, les suffrages de la communauté se réunirent sur lui. Un vice dans l'organe de la voix qui l'empêche de bien articuler, seconda parfaitement le désir qu'il avait d'éviter cette charge : il déclara à la communauté, dont il était prieur, qu'il ne consentirait jamais à se laisser imposer le fardeau de la supériorité. Il plaida si bien sa cause que les religieux se désistèrent et choisirent un autre supérieur.

Un militaire, d'un âge déjà avancé, après avoir vécu dans les camps depuis 89 jusqu'à 1815, successivement compagnon du général Lafayette, de Pichegru, de Bernadote et de Murat, etc., reconnut enfin le néant des grandeurs humaines : l'exemple d'un grand nombre de ses compagnons d'armes le fortifia dans la résolution qu'il avait prise. Il partit pour la Trappe et y prononça ses vœux, après le noviciat et les épreuves d'usage. L'abbé venait de bâtir une église ; il fut obligé de solliciter la charité des fidèles, afin de pouvoir acquitter les dettes qu'une telle entreprise avait occasionnées : le religieux, dont nous parlons, lui paraissant propre à trouver des secours, il l'autorisa à faire un voyage à Paris. L'accueil qu'il reçut dans la capitale fut tel qu'il le désirait : encouragé par le succès de ses démarches, il se décida à faire une visite chez le général Lafayette. Il se fit annoncer comme une ancienne connaissance sans dire son nom. Conduit dans un salon, il y vit Lafayette assis au milieu d'un grand cercle presqu'entièrement composé d'Américains dont il était l'idole, depuis qu'il les avait aidés à se-

couer le joug de l'Angleterre, et plus encore depuis son dernier voyage dans les État-Unis. On sait qu'il avait été accueilli dans ces contrées avec des transports de joie par les populations qui le portaient partout en triomphe et ne cessaient de l'appeler leur libérateur. Le religieux s'approcha du général pour le saluer, et lui demanda s'il le reconnaissait. Lafayette le fixa attentivement : Vous êtes un tel, lui dit-il, je vous reconnais fort bien ; voilà longtemps que nous ne nous sommes vus, je vous croyais mort; personne ne me donnait plus de vos nouvelles, et voilà cependant que je vous retrouve en bonne santé. Qu'avez-vous fait depuis que nous nous sommes quittés? Mon général, lui dit le religieux, tandis que vous étiez en prison, je parcourais l'Europe à la suite de l'empereur. Je n'ai pas eu le malheureux sort de tant d'autres qui ont péri par le glaive, par la faim, le froid et les fatigues; Dieu m'a préservé d'un bien grand nombre de dangers. J'ai cru après le retour de la paix que je devais lui témoigner ma reconnaissance; c'est ce que je tâche de faire depuis quelques années. Voyons, dites-moi, mon ami, ce que vous faites maintenant, quel état avez-vous embrassé? Général, je serais heureux si vous pouviez le deviner, et ne pas désapprouver le parti que j'ai pris. Lafayette, surpris de ce que lui disait le Trappiste, le regardait d'un air fixe. Après quelques moments de silence, il le pressa de lui dire ce qu'il était, ce qu'il faisait, depuis qu'il avait quitté l'armée. Alors il lui dit d'un air assuré et riant qu'il avait embrassé la vie de la Trappe. Comment, Trappiste!!! s'écria Lafayette; est-ce bien vrai ce que vous dites? Quoi! vous avez eu le courage de vous enfermer à la Trappe!

Si vous aviez envie de vivre en bon chrétien, ne le pouviez-vous pas dans le monde? est-il nécessaire de se faire Trappiste pour sauver son âme? Général, lui répondit le religieux, sans doute on peut servir Dieu hors du cloître, mais pour cela il ne faut pas blâmer ceux qui se font solitaires : Dieu en appelle à la Trappe comme il en appelle dans la société; chacun est louable de suivre sa vocation. Pour ce qui me regarde, si je me suis fait Trappiste, c'est parce que j'ai cru que Dieu le voulait ainsi. Il fit connaître ensuite la mission que lui avait donnée son supérieur et se recommanda à Lafayette comme à son ancien ami duquel il devait espérer une offrande en cette circonstance. Lafayette ne se possédant plus : Quoi, je ferais la charité à la Trappe! j'irais me faire décrier! mes amis, que diraient-ils de moi? Général, ils diront que vous voulez la liberté pour tous, et ils vous en estimeront davantage. Votre offrande servira à payer les frais de l'église que nous avons bâtie. Les prières des religieux ne sont pas inutiles; jamais vous ne vous repentirez de leur avoir fait l'aumône. Y pensez-vous, mon cher ami, lui repliqua Lafayette, ne me pressez pas sur ce point, je me ferais scrupule de vous donner quelque chose. Général, vous vous honorerez et vous mériterez que Dieu vous assiste. Alors Lafayette s'apaisa, fit son offrande et lui dit d'aller trouver sa fille, dame d'une haute piété, l'assurant qu'elle s'empresserait de fournir aussi des secours pour la construction de l'église de la Trappe; le religieux le fit et obtint ce qu'il souhaitait.

Un autre militaire, distingué par son grade et par sa naissance, faisait un voyage d'agrément; il se promenait dans une grande ville pour en connaître les

beautés et les monuments remarquables. Il lui tombe sous les yeux un bon livre dont il lit quelques pages, qui opèrent dans son cœur une révolution soudaine. C'est fini, s'écrie-t-il, je ne veux plus être du monde, il me faut Jésus-Christ et la Trappe, et il ne me faut que cela : tout le reste ferait désormais mon tourment. Ses amis, sa famille ne sauraient un moment retarder l'exécution du projet que Dieu vient de lui inspirer : il craindrait en voulant faire des adieux d'encourir l'anathème de l'Évangile : il monte de suite en diligence et se rend à la Trappe. L'abbé l'examine attentivement, afin de le bien connaître et de ne pas se tromper sur sa vocation. Après un long délai il lui dit qu'il ne lui trouve pas les qualités requises et qu'il ne peut l'admettre. Le militaire désolé se prosterne à ses pieds, le conjurant de ne pas le rejeter, lui protestant qu'il est prêt à tout ce qu'il exigera de lui. Le père abbé ordonne alors qu'il soit le dernier des frères et qu'on le charge des travaux les plus vils et les plus rebutants. Le militaire accepte tout ce qu'on lui impose avec soumission et patience. On le soumet au cuisinier qui l'occupe à ce qu'il y a de plus pénible dans son emploi. Tantôt il balaye le monastère, fait la lessive, épluche les légumes; tantôt il nettoye les cellules des frères, ou bien, les mains barbouillées d'huile ou de graisse, il frotte la chaussure des religieux. Il y a bien des années qu'il s'exerce ainsi dans la patience et l'humilité; sa persévérance lui a mérité la grâce d'être admis à la profession religieuse dont il remplit les devoirs avec contentement et bonheur. Nous ajouterons que le genre de vie de la Trappe a tellement fortifié sa santé qu'il est un des mieux portants de la communauté.

CHAPITRE IX.

Construction de l'église et du monastère de la Trappe du Val-Sainte-Marie. Épreuves des religieux pendant cette entreprise. Mort du frère Antoine; ses vertus. Autres exemples de régularité au milieu du monde. Un frère convers et ses balances. Conduite d'un cellérier à l'égard des séculiers. Frère fidèle à la règle du silence. Singulière ignorance et simplicité d'un religieux. Autre exemple de silence.

Dom Stanislas, abbé, vint faire la visite régulière au Val-Sainte-Marie, dans le mois de mai 1838. L'état de gêne où il trouva la communauté, l'engagea à faire creuser les fondations de l'église, et, de l'agrément de Mgr l'archevêque de Besançon, il fit la bénédiction de la première pierre avec beaucoup de solennité. Aussitôt on se mit à remplir les fondations et à élever les murs avec ardeur. Un excellent religieux de la communauté, dont la divine Providence se servit pendant quelques années comme d'un instrument utile pour procurer des secours aux Trappistes, dénués de ressources, envoyait régulièrement des petites sommes qui servaient à payer les constructions faites. On espérait que le Dieu conserverait encore longtemps cet excellent religieux et qu'il continuerait d'envoyer des secours. Mais la Providence réservait encore une épreuve à la communauté. Quinze jours s'étaient à peine écoulés, depuis que l'église et le monastère étaient commencés, que l'on apprit la mort du frère Antoine, c'est le nom du religieux qui était Belge. La

nouvelle d'une telle perte causa une grande affliction; le frère Antoine n'était pas seulement l'instrument de la Providence pour soutenir le monastère, il était encore l'édification de la communauté et de tous ceux qui connaissaient sa vie exemplaire. Au milieu de ses plus grandes occupations il ne cessait d'être uni à Dieu; il priait sans cesse. On admirait surtout son obéissance qui ne fut jamais en défaut. La première année de l'arrivée des religieux au Val-Sainte-Marie, les besoins de la communauté exigeaient qu'il fût toujours en course. Il se mettait en route, quelque temps qu'il fît, sans que rien pût l'arrêter. M. Breuillot était si édifié de son extérieur et de toute sa conduite qu'il n'en parlait qu'avec admiration et l'appelait *le vénérable frère Antoine.* Chaque fois que je le vois, disait-il, ses traits recueillis et angéliques m'imposent, et je me sens pénétré de respect pour lui. Plusieurs personnes ont rapporté au prieur du Val-Sainte-Marie, qu'elles étaient étonnées et même épouvantées des austérités de ce frère et surtout des longues prières qu'il faisait à genoux, du silence qu'il gardait même hors du monastère et de sa grande modestie. Son obéissance était si grande que jamais il ne se serait dispensé de pratiquer cette vertu, lorsqu'il recevait quelque ordre de ses supérieurs. Le jour même où l'inondation commença dans le Valais, il avait été envoyé dans une ferme qui était de l'autre côté du Rhône; il en revint lorsque le débordement des eaux était déjà grand. Arrivé sur le pont de Sierre qui était couvert d'eau et près d'être emporté, il le passa sans crainte ainsi que sans accident, parce qu'il mit sa confiance en Dieu et en l'obéissance. Employé d'abord au service de la cui-

sine, il s'acquitta pendant plusieurs années de cette tâche très-pénible, avec une patience et une exactitude peu communes. Étant ensuite chargé de toutes les commissions, il redoubla de vigilance sur lui-même, et loin que ces services extérieurs le dissipassent, il rentrait toujours au monastère plus fervent et plus recueilli. Les séculiers avec qui il avait à faire, ne cessaient de parler de sa rare vertu. Il fut enfin chargé d'une mission de la plus haute importance; il la remplit avec le plus grand succès, car Dieu bénissait tous les pas de ce bon frère. Cette mission, que l'intérêt de la communauté exigeait impérieusement, se prolongea beaucoup plus qu'il n'aurait désiré; mais l'obéissance l'empêcha de suivre son désir de rentrer dans la solitude. Il continua ses courses; mais il succomba à un excès de fatigue. M. G...., de Lyon, ami de la Trappe du Val-Sainte-Marie, le logea chez lui pendant son séjour dans cette ville. Ses prières continuelles, sa modestie, son silence firent sur M. G.... une impression si vive qu'il ne pouvait revenir de l'étonnement que lui causait le frère Antoine par son assiduité et sa persévérance dans ses exercices de piété. Il s'écriait souvent : « Que deviendrions-nous, misérables que nous sommes? Où irions-nous après notre mort, si nous étions obligés de prier et de vivre ici-bas comme le frère Antoine? Voilà un homme qui doit être agréable à Dieu; mais nous qui prions si peu et si mal, que deviendrons-nous? »

Le frère Antoine peut, sans contredit, être proposé pour modèle aux religieux que le supérieur envoie dans le monde pour les besoins de son monastère. S'ils l'imitent, ils se conserveront dans l'esprit de leur

état, édifieront les personnes du dehors, et le Seigneur ne manquera pas de bénir leurs démarches et de les couronner d'un plein succès. Quelque difficiles et quelque dangereux que soient les emplois que l'on confie à un frère qui veille constamment sur soi-même et qui est ferme dans la pratique de ses devoirs, il ne tombera pas; tout contribuera à son salut, et, comme les trois enfants dans la fournaise, il triomphera du feu, il passera au milieu des dangers du monde sans y succomber; il rentrera dans la solitude avec autant de joie qu'il avait eu de peine à en sortir; il reprendra ses saints exercices avec une ardeur et une joie aussi vives et aussi constantes que s'il ne les avait pas quittés; c'est ainsi que Dieu traite ceux qui lui sont fidèles.

Comme la plupart des jeunes gens de son temps, le frère Antoine avait porté les armes sous l'empereur. Rentré dans ses foyers, il fut touché de la grâce et résolut de se retirer du monde et de s'enfermer dans la solitude. Il avait appris l'art de fondeur qu'il exerçait avec une habileté et un succès qui étonnaient tous ceux de sa profession. Quand on sut qu'il voulait renoncer au monde, on ne négligea rien pour le retenir; on lui fit les offres les plus avantageuses. Dechange (c'était son nom de famille) persista dans sa résolution et partit pour l'abbaye de Valoire (1) dans le diocèse

(1) L'abbaye de Valoire, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse d'Amiens, est située sur la rivière de l'Authie, à trois lieues environ de Montreuil-sur-Mer. Elle avait été rebâtie avant la révolution; l'église fort belle, et qui représente en petit la superbe cathédrale d'Amiens, avait été consacrée par Mgr de la Motte, évêque de cette ville, assisté de Mgr de Pressy, évêque de Boulogne et de Mgr de Bruyère Chalabre, évêque de

d'Amiens. Le supérieur l'accueillit avec joie, ses excellentes dispositions le charmèrent. Dechange sentait de plus en plus l'importance du salut et ne soupirait qu'après la perfection. Le supérieur jugea qu'il fallait la Trappe à cet homme qui n'était avide que d'humi-

St-Omer, ainsi que l'atteste une plaque en cuivre placée sur le mur de la chapelle du côté de la sacristie. M. Jourdain l'acheta au commencement de la révolution et conserva l'église et le monastère avec le soin le plus religieux. Afin de le décider à démolir les édifices, on lui fit des propositions avantageuses et même des menaces, à ce qu'on nous a dit; rien ne fut capable de l'ébranler. Il répondit constamment que c'était sa propriété, que personne n'avait le droit de lui dire ce qu'il avait à faire chez lui. Il consentit seulement à remplir l'église de paille et de foin pour empêcher qu'on ne la visitât. Après la terreur, M. Jourdain s'empressa de mettre ce beau monument dans un état de propreté capable de ravir tous ceux qui le visitaient. Il mettait son bonheur à le bien conserver, et le montrait lui-même aux étrangers. Plusieurs fois il se présenta des acheteurs qui en offrirent un prix assez élevé; mais M. Jourdain, incertain qu'ils voulussent conserver intacts l'église et le monastère, refusa constamment de les vendre. Il désirait que ces bâtiments revinssent à une communauté religieuse; n'ayant pu opérer ce retour de son vivant, il recommanda fortement à ses enfants l'église et le monastère : Ne souffrez pas, leur dit-il, qu'un si beau monument érigé en l'honneur de la religion soit démoli. Il mourut en 1808 et voulut être enterré dans l'église où l'on voit sur sa tombe une inscription contenant son éloge. Ses enfants respectèrent religieusement ses intentions et l'abbaye de Valoire fut conservée par eux jusqu'au moment de la restauration où ils eurent l'occasion de la vendre à une association de pieux fidèles qui vivent ensemble sous un supérieur auquel ils obéissent très-exactement.

liations, de pénitences et de travaux. Dechange partit donc pour la Trappe du Gard où il fut constamment, ainsi qu'au Val-Sainte-Marie, un sujet d'édification pour ses frères.

L'exemple d'un autre frère convers, qui a vécu aussi dans le monde, mérite de trouver place ici; il confirmera ce que nous avons dit qu'un religieux fidèle à ses devoirs se sauvera dans quelque position qu'il se trouve. Ce frère était de l'ancienne Trappe; comme plusieurs des religieux de ce monastère, il fut obligé de rentrer dans sa famille pendant la révolution; sa régularité fut toujours la même : son lever, ses prières, ses repas, son travail, ses jeûnes et ses autres pénitences se firent aux mêmes heures et avec la même exactitude qu'à la Trappe. De crainte de dépasser la quantité de pain prescrite pour la collation, il se procura des balances dont il fit usage avec une fidélité qu'on ne peut se lasser d'admirer : il vécut de la sorte jusqu'à la fin de ses jours. Son évêque ayant entendu parler de la grande régularité de ce saint frère, voulut connaître plus particulièrement son genre de vie. Après qu'il eut appris ce qu'il désirait savoir, il conçut pour ce solitaire un respect et une affection extraordinaires; dans ses conversations il était rare qu'il ne citât pas ce trait d'exactitude et de fidélité aux règles. Nous l'avons appris d'un abbé de la Trappe grand observateur lui-même des moindres devoirs de la vie religieuse. Cet abbé, qui vit encore, ne raconte jamais cet exemple de régularité qu'avec des expressions pleines d'enthousiasme et d'admiration. C'est étonnant en effet de voir un solitaire, forcé de vivre au milieu du monde, s'y comporter exactement comme s'il était

dans son cloître. Le religieux fidèle obtient tout de Dieu, même des miracles quand il en faut, pour se maintenir dans la pratique de ses devoirs. Ce qu'il y a de plus surprenant sans doute, c'est cette conduite constamment régulière parmi les hommes dont les exemples et le discours sont si capables de porter à la dissipation et à l'oubli des règles. Nous croyons nous rappeler que les balances dont il se servait pour peser son pain étaient les mêmes que celles de la Trappe qui, pendant plus de 150 ans, avaient servi pour la communauté. La vue seule d'un objet si précieux animait ce bon frère à la pratique de sa règle et de ses devoirs.

Dans la crainte de ne pouvoir les placer ailleurs, nous citerons ici d'autres exemples d'exactitude et de fidélité aux devoirs de son état, parmi les plus grands embarras extérieurs. L'abbé de Rancé, effrayé des dangers auxquels est exposé un cellérier, disait que le supérieur ne devait pas faire difficulté de se servir d'un séculier pour remplir cette charge, s'il ne trouvait pas parmi ses religieux quelqu'un d'une vertu assez ferme pour ne pas craindre de le voir périr. En effet, un cellérier est sans cesse en contact avec les étrangers dont il prendra bientôt l'esprit s'il n'a pas une vertu bien solide et une grande crainte de Dieu. Tout le matériel du monastère l'occupe constamment; ce sont les bâtiments, les terres, la cuisine, les provisions de blé, d'étoffes, etc., qui absorbent son esprit tout entier. En un mot, c'est le soin de Marthe; et Marthe toute sainte qu'elle était, toute occupée de donner à son maître une honorable hospitalité, en reçoit néanmoins de sanglants reproches parce qu'elle

s'y livre jusqu'à l'inquiétude et au souci. Nous avons la consolation de pouvoir dire que le cellérier, que nous connaissons, n'est à son emploi que par obéissance; depuis plusieurs années qu'il en est chargé, jamais il n'est sorti de son assiette ordinaire : toujours même paix, même recueillement; parfois tourmenté par le désir, qui ne le quitte jamais, d'être libre de tout emploi extérieur. Afin de ne vaquer qu'à la prière et aux exercices de la règle, il va trouver un jour son supérieur en le conjurant d'avoir pitié de lui et de le décharger de cette fonction si onéreuse et si dissipante. O que je suis misérable, mon père, lui dit-il; jusqu'à quand serez-vous impitoyable à mon égard! Tel et tel qui pourraient bien s'acquitter d'un pareil emploi, vous les laissez tranquilles, et moi si lâche, si misérable, vous me chargez toujours, sans égard pour ma faiblesse. Le supérieur sentant combien sont fondées ces plaintes si sincères et si cordiales de ce cher disciple, lui répond à son tour avec gémissement : Mon frère, je vous en conjure, ayez pitié de moi, restez au poste où vous êtes, si vous voulez me témoigner quelque compassion et quelque amitié. Je réponds de votre salut; continuez de marcher dans l'obéissance et vous serez sauvé. Le frère n'insiste pas; encouragé par les paroles de son supérieur, il reprend sa besogne avec la même activité et la même bénédiction. Voici quelle est sa conduite depuis qu'il a la charge de cellérier; jamais il ne s'en est départi. Il s'est prescrit de ne pas dire des paroles inutiles. Quelque désir que les séculiers aient de causer avec lui, ce n'est guère que *oui* ou *non* dit avec douceur et gravité. Il en résulte qu'ils ont pour ce bon père un respect et une

affection singulière, car, du reste, il tâche de les contenter de son mieux. Par cette brièveté, il expédie en peu de temps beaucoup d'affaires; il se comporte de même envers les frères auxquels il est obligé de donner des ordres. Tout en ne négligeant rien de ce qui le regarde comme cellérier, il sait trouver du temps pour confesser les religieux et les étrangers, et remplir d'autres fonctions importantes. En général il est présent à tous les exercices, principalement à l'office divin. Les frères convers dont il dirige les travaux, le chérissent tellement que quand ils font quelque faute il suffit de les menacer de leur ôter leur saint cellérier, pour les faire rentrer aussitôt dans le devoir. Voilà comme le Seigneur est fidèle à ceux qui ne l'oublient point, comme il leur conserve un cœur pur et sans tache au milieu des vanités et des embarras de ce monde.

Voici un autre exemple non moins édifiant que celui dont nous venons de parler. Il y a dans un monastère de la Trappe un frère convers d'une obéissance sans bornes et propre à toutes sortes d'emplois; c'est à lui que le supérieur a recours, lorsqu'il lui manque quelque fonctionnaire. La vacherie, la cuisine, le réfectoire, les commissions extérieures, le labour et beaucoup de métiers utiles, tout est de son ressort. Il allait un jour en commission hors du monastère; la règle exige que les frères convers gardent le silence excepté pour les choses nécessaires. Exact sur ce point comme sur tout le reste, ce bon frère était constamment en garde pour ne pas s'échapper en paroles inutiles et moins encore en discours curieux. Il continuait paisiblement sa route en récitant le chapelet; un individu le rencontre, l'arrête, veut le forcer de lui dire

qui il est; le frère se tait : aux injures, aux menaces il oppose le plus grand calme. L'assaillant furieux s'élance sur le frère, le renverse et commence à le battre; celui-ci persiste dans le silence. Deux voyageurs témoins de cette scène vinrent à son secours. Ils ne pouvaient revenir de l'étonnement que leur causa la patience du pauvre frère ni de l'indignation que leur fit éprouver la brutalité de l'insolent agresseur. Ils n'eurent rien de plus pressé que de publier cette fâcheuse aventure. Le public admira la régularité du Trappiste et s'en édifia.

A côté de ces beaux exemples de fidélité et de recueillement au milieu des affaires extérieures, des occupations les plus dissipantes, nous en placerons d'autres de la vie cachée des solitaires de la Trappe. Selon notre coutume, nous continuerons de ne rapporter que ce que nous avons vu de nos propres yeux, ou appris de personnes infiniment respectables. Un solitaire de la Trappe y était entré du temps de l'empereur Napoléon : il s'affectionna si bien à son état, il devint si intérieur et tellement mort au monde qu'il ne connut pas la moindre nouvelle des changements, ni des révolutions qui se succédèrent depuis lors. Napoléon tomba, le bruit de sa chute qui retentit si fort dans tout l'univers n'arriva pas jusqu'aux oreilles de notre Trappiste, qui continua de ne vivre qu'en Dieu et pour Dieu, remplissant constamment ses devoirs avec un calme et un esprit intérieur dont rien n'était capable de le tirer. Les Bourbons qui avaient remplacé Napoléon, tombèrent à leur tour; le bruit d'une telle catastrophe ne fut pas moins fort ni moins violent; notre Trappiste n'entendait rien. La Belgique

était soumise à la maison des Nassaux; chose que le solitaire ignorait aussi. Une révolution y éclata, un prince de Saxe monta sur le trône, et rien de tout cela n'était parvenu à la connaissance de ce religieux toujours abîmé en Dieu. Après tant de révolutions, il finit par apprendre que les Belges avaient un roi du nom de Léopold : une telle nouvelle le rendit stupéfait : il s'écria avec une surprise inexprimable : Est-il donc vrai que Napoléon n'est plus empereur des Français et que la Belgique est devenue un royaume? Quoi! il est tombé l'homme qui faisait trembler l'univers et dont la puissance paraissait si bien établie! O Seigneur, vous seul êtes immuable! vous seul êtes grand!... On laisse à juger combien les témoins de l'ignorance et de la surprise du Trappiste furent étonnés à leur tour. Nous ne savons comment la nouvelle parvint aux oreilles de ce frère : toutefois après l'avoir apprise il alla trouver l'abbé et lui demanda dans sa simplicité, s'il était bien vrai que Napoléon n'était plus empereur des Français. Beaucoup d'ecclésiastiques savent cette histoire qui sert à les amuser dans leurs réunions. Le Trappiste est passé chez eux en proverbe. Lorsqu'ils parlent à quelqu'un d'une nouvelle déjà fort répandue qu'il ignore, aussitôt ils rappellent l'anecdote du solitaire qui, après 1831, se croyait encore sous le régime de Napoléon, et ils disent : Mais, monsieur, vous êtes donc presque aussi étranger en ce monde que le frère de la Trappe!

Le trait que nous allons rapporter n'est pas moins extraordinaire; nous l'avons appris, depuis peu, de deux curés du diocèse de Liége.

Un ancien supérieur de grand séminaire, qui a été

ensuite vicaire général, et qui est actuellement évêque (1), ne manquait jamais de faire tous les ans une retraite à la Trappe. Cette solitude habitée par des religieux si austères lui plaisait singulièrement : il trouvait là le calme et la joie du paradis. Comme il y allait toujours avec un saint empressement et un plaisir ineffable, il n'en sortait jamais qu'avec une peine et un regret infini. Un de ses élèves désirant quitter l'état de prêtre séculier, avait obtenu de ses

(1) Cet évêque, dont nous tairons le nom, est infiniment cher à l'Église par ses talents et ses vertus. L'affection qu'il ne cesse de manifester pour les Trappistes, il la témoigne également à tous les ordres religieux : il les établit dans son diocèse à mesure qu'il en a l'occasion et les moyens. La ville épiscopale, d'une population fort médiocre et sans grandes ressources, est cependant, grâces à son zèle, l'une des mieux pourvues d'établissements religieux qui élèvent la jeunesse des deux sexes dans l'amour de la religion et la forment à toutes les connaissances utiles. Il a profité dernièrement d'une occasion favorable pour attirer dans sa ville épiscopale, un ordre très-austère purement contemplatif. Ce digne prélat sait que les prières pures et ferventes de ces vierges, attireront sur sa personne et ses ouailles d'abondantes bénédictions. M. le Doyen de Ste Gudule à Bruxelles nous a dit en parlant de ce saint évêque qu'il était incomparable par sa douceur, sa bonté, sa charité : qu'il lui avait suffi de lire une lettre qu'il avait écrite à une de ses connaissances pour l'apprécier : qu'aurait-il dit s'il l'eût entendu prêcher, s'il eût assisté à une seule des instructions qu'il fait tous les dimanches dans sa cathédrale, lorsqu'il n'est pas en tournée de confirmation? Tous ceux qui les fréquentent, conviennent qu'on ne peut rien entendre de plus net, de plus instructif, de plus onctueux ni de plus touchant.

supérieurs ecclésiastiques la permission de sortir du ministère et de se retirer à la Trappe. Douze années s'étaient déjà écoulées, depuis qu'il goûtait dans la retraite, dans les austérités et le silence du cloître un contentement parfait, lorsque le supérieur du séminaire qui n'avait jamais cessé de penser à lui, demanda à le voir. Il voulait s'édifier quelques moments avec son ancien disciple qu'il aimait d'un amour plus tendre et plus saint encore depuis qu'il était solitaire. Le prieur acquiesça volontiers à son désir, sachant bien que sa conversation ne pouvait qu'être très-utile au religieux. Il le fit venir dans sa chambre et lui dit que son ancien supérieur de séminaire désirait lui parler, et qu'il l'autorisait à aller le voir. Le religieux le fit et s'entretint avec lui de manière à le charmer et à lui faire envier son sort. Il répondit à toutes ses questions en peu de mots, sans empressement et sans témoigner la moindre satisfaction d'avoir cette occasion de parler. Depuis qu'il était à la Trappe, c'était la première fois qu'il ouvrait la bouche dans une conversation!

Les deux ecclésiastiques, arrivés à cet endroit de leur récit, l'interrompirent par des mots entrecoupés qui marquaient leur surprise et leur admiration. Quoi! douze ans.... pouvoir vivre si longtemps sans parler.... en vérité c'est incompréhensible! Que deviendrions-nous si on nous obligeait à un tel silence? nous ne pourrions y tenir. Ces messieurs ne considéraient pas assez qu'on peut tout avec le secours de la grâce. Saint Paul, premier ermite, ne fut-il pas seul dans le désert pendant cent ans? d'autres solitaires passèrent aussi leur vie entière dans leur cellule. Ne

savons-nous pas d'ailleurs que la plupart des Trappistes en entrant au monastère ferment leur bouche et ne l'ouvrent qu'à la fin de leur vie pour chanter les louanges de Dieu, et s'accuser de leurs fautes? Au reste M. le supérieur fut très-édifié de la conversation de son ancien élève, et se plut à raconter souvent le bonheur qu'il avait goûté dans cet entretien plein de naïveté et de charmes.

Nous revenons à notre sujet principal : quelque affligée que fut la communauté du Val-Sainte-Marie de la mort du frère Antoine, elle se résigna à la volonté de Dieu qui voulait la faire passer par cette nouvelle épreuve. Elle continua les travaux de l'église, espérant fermement que cette fois encore il viendrait à son aide et qu'il achèverait l'œuvre entreprise pour sa plus grande gloire. Les ouvriers continuèrent leurs travaux, mais quand arriva la Toussaint, époque où l'on devait régler les comptes, l'embarras fut grand, car l'argent manquait. On sortit néanmoins de ce mauvais pas, en empruntant une somme assez forte qui n'est pas entièrement remboursée. Par prudence et dans la crainte d'accumuler les dettes, les travaux ont été ralentis. La communauté espère avec confiance que le Ciel lui fera trouver des ressources pour terminer cette entreprise.



CHAPITRE X.

Reliques de saint Pierre, religieux, archevêque de Tarantaise et patron du Val-Sainte-Marie. Mgr de Rohan installe les Trappistes dans son diocèse au pied de la relique du saint. Mgr de Roten, évêque de Sion, vient lui rendre ses hommages à Géronde. Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, l'honore au Val-Sainte-Marie et en envoie une parcelle à Mgr Rey, évêque d'Annecy.

Les Trappistes du Val-Sainte-Marie ont passé par des épreuves telles que souvent ils eussent désespéré de l'existence même de leur communauté, s'ils n'avaient compté sur le secours des puissants protecteurs qu'ils ont dans le ciel. Celui surtout qui leur a toujours inspiré la plus grande confiance est saint Pierre de Tarantaise dont ils possèdent les précieuses reliques. Dans leurs pélerinages ils les ont toujours transportées avec eux et toujours ils ont ressenti les effets de sa protection. Ce grand saint avait eu pendant sa vie une prédilection spéciale pour le diocèse de Besançon, où ses discours et la sainteté de sa vie excitèrent merveilleusement les justes à la ferveur, les pécheurs les plus endurcis à une sincère pénitence, et l'Eglise de Jésus-Christ triompha de la fureur des méchants. Dieu a voulu que le diocèse, auquel il avait rendu un service si signalé, possédât ses dépouilles mortelles et les honorât d'un culte solennel. Ces reliques n'ont cessé d'être un gage certain de la protection du Ciel pour ce pays qui s'est toujours distingué par

sa piété et dont le clergé a constamment marché sur les traces des hommes éminents en sainteté que le souverain pasteur lui a envoyés.

Un précis de la vie de saint Pierre fera voir combien il a été utile à l'Église et combien les Trappistes doivent s'estimer heureux d'être les dépositaires de ses précieuses reliques. Pierre naquit dans le diocèse de Vienne de parents fort pieux qui lui firent sucer la vertu avec le lait. Il se montra si docile à leurs leçons et à leurs exemples qu'il voulut, fort jeune encore, se retirer dans un monastère voisin appelé Bonnevaux. Il y fut admis et y vécut avec tant de sainteté qu'il fut chargé de la conduite d'un nouveau couvent fondé à Temies et en devint abbé. L'archevêque de Tarantaise étant mort, il n'y eut qu'une voix pour signaler l'abbé de Temies comme le plus digne d'occuper le siége vacant, mais il refusa cette dignité : le chapitre général de l'ordre de Cîteaux et plus encore les instances de saint Bernard l'obligèrent de se soumettre au suffrage universel et il fut sacré archevêque. Que de travaux il eut à supporter dans cette nouvelle charge! Le diocèse était tombé dans un état pitoyable par la négligence du dernier archevêque qui n'avait pas eu pour ses ouailles un soin convenable. Pierre entreprit une réforme générale; son zèle, sa charité, ses lumières et sa sagesse en vinrent à bout; la ferveur et la sainteté des fidèles ainsi que du clergé répondirent à celles du pasteur, et le diocèse de Tarantaise devint comme le modèle des autres diocèses de la chrétienté. Cependant Pierre craignant la vaine gloire et regrettant sa chère solitude, prit la fuite secrètement, et s'en alla dans un monastère de l'ordre de Cîteaux en

Allemagne, où il vécut quelque temps ignoré. Les brebis désolées le cherchèrent partout sans pouvoir le trouver, mais Dieu fit alors un miracle pour le faire découvrir. On alla le chercher et on le ramena en triomphe au milieu de son troupeau. Dieu lui accorda le don des miracles : ce don joint à la sainteté de sa vie et à ses grandes austérités, lui fit opérer plus de guérisons spirituelles encore que de corporelles. Le pape, jugeant qu'un si grand saint était propre à l'aider dans le gouvernement de l'Église, le chargea de plusieurs missions auprès des princes chrétiens; il s'en acquitta avec prudence et succès, et répandit partout où il passa la bonne odeur de Jésus-Christ. Le diocèse de Besançon, qu'il était obligé de traverser souvent, fut un de ceux où il opéra le plus de bien. Le monastère de Bellevaux reçut souvent sa visite. Il se plaisait à y passer quelque temps au milieu des frères pour s'édifier avec eux et se renouveler dans l'amour de la retraite et du silence. C'est aussi à Bellevaux qu'il mourut en revenant d'un voyage entrepris pour le bien de l'Église.

Le don des miracles qu'il avait eu pendant sa vie, ne l'abandonna pas après sa mort. Son tombeau était sans cesse assiégé de personnes malades ou éprouvées par d'autres afflictions, et toutes s'en retournaient guéries ou consolées. Dès lors commença le pélerinage, fameux dans toute la Franche-Comté, au tombeau de saint Pierre, qui dura jusqu'au commencement de la révolution. Quelque envie qu'eussent les méchants de détruire le corps de saint Pierre, ils ne purent en venir à bout. Après avoir démoli l'autel où reposaient ses précieuses reliques, ils les emportèrent à Vesoul,

afin de les brûler; mais le peuple se porta en foule à l'endroit où on les avait déposées, et fit entendre des plaintes et des cris d'indignation contre les profanateurs que la crainte saisit et qui n'osèrent pousser leur impiété plus loin. Le corps de saint Pierre fut enfermé dans une armoire de la préfecture et y demeura jusqu'à la fin de la révolution. Le curé de Vesoul, accompagné de pieux fidèles, alla prendre ce précieux dépôt et le plaça dans son église où ces reliques restèrent jusqu'en 1818. Dom Eugène, qui rétablit Bellevaux, les réclama, et l'archevêque de Besançon voulut qu'elles fussent rendues à leur première demeure. Cependant M. le curé de Vesoul obtint la permission d'en garder une partie. Le souverain pontife accorda, à cette occasion, de grandes indulgences aux religieux de Bellevaux, ainsi qu'aux fidèles qui venaient dans ce monastère vénérer le saint. Depuis lors le concours fut immense à la solennité de sa fête qui se célèbre le 10 mai avec beaucoup d'éclat.

Le culte du saint ne devait pas longtemps avoir son principal siége à Bellevaux, car Dieu qui est admirable dans ses saints, permit qu'il fut transporté ailleurs. Un habitant du diocèse de St-Claude fit un voyage à Bellevaux et emporta une parcelle du précieux corps que Dom Eugène lui avait donnée. De retour chez lui, il la céda au curé de sa paroisse qui la plaça dans son église. Les paroissiens, instruits qu'ils possédaient cette parcelle, conçurent pour saint Pierre une dévotion toute particulière qui se communiqua rapidement aux paroisses voisines. En 1835, ce bon curé écrivit au supérieur des Trappistes du Val-Sainte-Marie, que le grand concours des fidèles dans son église, pour

honorer saint Pierre, l'avait engagé à faire sculpter une magnifique statue qui le représentait parfaitement, et il le priait de vouloir lui envoyer une parcelle plus considérable du saint corps, pour la placer dans la statue qui devait lui servir de reliquaire.

Le cardinal de Rohan voulut faire la cérémonie de l'installation des Trappistes aux pieds de la relique de saint Pierre : il fut profondément ému lorsqu'il considéra la jambe qui avait été donnée à Dom Eugène, et qui paraissait encore vivante; elle lui rappelait toutes les courses apostoliques de ce grand archevêque. Il l'invoqua avec une foi vive et une grande confiance pour lui-même et pour son diocèse, ainsi que pour les religieux qu'il avait fait venir de l'abbaye du Gard (1) afin de garder le saint tombeau et faire refleurir l'état

(1) Cette abbaye a eu depuis la restauration plusieurs saints religieux. Nous ne nommerons ici que ceux qui sont morts : le frère Romuald, diacre; Dom Dieudonné et Dom Martin, prêtres; les frères Barthélémy et Martin. Les vies des deux premiers existent en manuscrit à l'abbaye du Gard. Il y a dans ces vies des traits si édifiants qu'il serait à souhaiter qu'elles fussent imprimées. Plusieurs de ces faits nous sont connus et nous en rapportons quelques-uns dans le chapitre XI. Nous dirons cependant ici que le frère Romuald fut un modèle de simplicité, d'humilité et d'obéissance; que Dom Dieudonné mourut martyr de son ardeur pour la pénitence et pour la perfection; que le frère Barthélémy avait obtenu le don de la componction et des larmes dans un tel degré que partout où l'obéissance n'exigeait pas de lui qu'il fût en mouvement pour remplir quelque devoir, on le voyait immobile, les yeux baissés, méditant sans cesse les vérités éternelles. On ne pouvait le voir sans être porté soi-même au recueillement et à la componction.

monastique en Franche-Comté. Le discours qu'il prononça lors de cette cérémonie se ressentit de l'émotion profonde que son cœur avait éprouvée. Il ne rappela qu'avec douleur ce qu'avait été Bellevaux autrefois, lorsque ce beau pays était couvert de pélerins qui venaient recueillir les grâces que saint Pierre leur faisait obtenir, et de religieux qui exerçaient à leur égard avec une charité infatigable tous les devoirs de l'hospitalité.

Les Trappistes emportèrent avec eux la relique de saint Pierre en Suisse. Mgr de Roten, évêque de Sion, vint avec son clergé lui rendre ses hommages à Géronde et appliqua son sceau sur la châsse qui la contenait : dans cette même circonstance, il conféra les ordres à deux religieux qui eurent aussi plus tard le bonheur de recevoir la prêtrise des mains du même évêque. Lorsque les Trappistes furent rentrés dans le diocèse de Besançon, le corps de saint Pierre, revenu avec eux, devint de nouveau l'objet de la sollicitude et de la vénération de Mgr l'archevêque. Dans la visite qu'il fit au Val-Sainte-Marie en 1837, il se rendit tout d'abord auprès de la relique, s'y prosterna et lui rendit ses hommages. Peu après il obtint que Mgr Rey, évêque d'Annecy, vînt donner la retraite ecclésiastique à son clergé. Ce digne prélat, très-connu en France où il est fort vénéré pour le bien qu'il y a fait avant d'être nommé évêque d'Annecy, sut, par l'onction qui accompagnait sa parole et par la sainteté que respirait toute sa personne, gagner la confiance de son nombreux auditoire. Chacun fut plus touché et plus convaincu de l'importance de ses devoirs et de la nécessité de les bien remplir. Chacun ne pouvait se lasser

de l'admirer et de reconnaître que ses discours avaient fait sur les prêtres des impressions qui ne s'effaceraient jamais. Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, voulant témoigner sa reconnaissance au digne évêque d'Annecy, demanda au prieur du Val-Sainte-Marie une relique de saint Pierre de Tarantaise. Le prieur ouvrit la châsse assisté de deux religieux, détacha une parcelle et dressa le procès-verbal qui fut envoyé avec la relique à Mgr Mathieu. Placé par Sa Grandeur dans un reliquaire, elle fut envoyée à Mgr d'Annecy qui la reçut avec le plus grand respect. Le vénérable archevêque de Besançon ne pouvait mieux témoigner sa reconnaissance qu'en confiant un dépôt aussi précieux à Mgr d'Annecy, l'un des plus grands prélats de son temps et digne en tout de saint Pierre de Tarantaise, l'ornement et la gloire du clergé de Savoie.

Les Trappistes de Besançon ont encore dans leur trésor la mitre et le ciboire de saint Pierre, ainsi qu'une partie de la couverture de son lit. Ces précieux objets sont, ainsi que le corps du saint, très-bien conservés. On est surpris de voir qu'après plus de sept cents ans tout soit encore aussi instact. La cuisse, la jambe et le pied se tiennent et ont la même attitude que les membres d'une personne couchée. On voit les doigts, les chairs, les nerfs, qui ne diffèrent de ceux d'un corps vivant que parce qu'ils sont desséchés, et l'on s'étonnera davantage encore si l'on pense aux mauvais traitements qu'ils subirent pendant la révolution et aux divers voyages qu'ils ont faits depuis. Le saint ciboire est de cuivre et doré en dedans. La mitre n'est pas faite avec moins de simplicité. Si ces objets n'avaient d'autre valeur que la richesse de la matière

et la beauté du travail, ils ne mériteraient pas qu'on les regardât; mais la sainteté de celui qui s'en est servi les a rendus chers et vénérables. La communauté sent sa ferveur se renouveler toutes les fois qu'elle voit ce ciboire sur l'autel, et elle croit recevoir la sainte Communion de la main même de saint Pierre. On est tenté de se demander pourquoi il ne se servit pas de plus riche ni de mieux fait; mais, religieux de l'ordre de Cîteaux qui fait profession d'une rigoureuse pauvreté et qui, dans les objets sacrés surtout, aime une grande simplicité, saint Pierre, quoiqu'élevé à la dignité d'archevêque, ne voulut pas se départir de l'esprit de son premier état, et il crut toujours qu'il rehausserait assez l'épiscopat, pourvu qu'il fût un saint archevêque. L'auteur de sa vie écrite par ordre du pape, une des plus authentiques qui existent, remarque que saint Pierre observa dans son épiscopat la même pauvreté, la même mortification que lorsqu'il n'était que simple religieux, qu'il voulut même en ce point aller plus loin; en sorte qu'autant il était au-dessus de ses frères par la dignité dont il était revêtu, autant il les surpassait par ses pénitences et ses austérités.

Les Trappistes du Val-Sainte-Marie se disposent à placer le corps du saint dans le bâtiment où se trouve le quartier des hôtes. Ils y ont construit une chapelle dans laquelle on pourra entendre la messe et vénérer saint Pierre. Cette chapelle déjà fort avancée deviendra bientôt la demeure des restes mortels de saint Pierre.

Il reste aussi aux Trappistes du Val-Sainte-Marie un objet précieux de l'ancienne et célèbre abbaye de

Sept-Fonts : c'est une crosse en bois dont se servaient les abbés de ce monastère depuis la réforme. Dans l'ordre de Cîteaux les prélats ne portaient point de mitre, et cet usage fut respecté tant que l'ordre se préserva du relâchement. Plus tard, les prélats réguliers se mirent sur le pied des évêques quant à la beauté et à la magnificence des ornements pontificaux. Les réformateurs de la Trappe et de Sept-Fonts en revinrent à la simplicité primitive, et leurs successeurs l'ont maintenue.

CHAPITRE XI.

Filiation de la Trappe du Val-Sainte-Marie. La réforme de la Trappe s'étend au milieu des persécutions. Conduite admirable de la Providence.

Le Val-Sainte-Marie a une origine commune avec les monastères du Gard, du Port-du-Salut, du Mont-des-Olives, du Mont-des-Cats et de Saint-Sixte ; ils ont tous pour mère la célèbre abbaye de Darfeld dans le diocèse de Munster en Westphalie. Cette origine leur est trop glorieuse pour n'en pas parler ici avec quelque détail. L'abbaye de Darfeld fut fondée par Dom Eugène Bonhomme de la Prade pendant la révolution française et parvint sous sa conduite à un haut degré de prospérité.

Dom Eugène avait d'abord été page à la cour de Louis XVI ; il se fit chérir de la famille royale par l'aménité de son caractère et par sa bonne conduite.

C'est à la cour qu'il sentit la vanité et le néant du monde et qu'il résolut de l'abandonner. Prenant son parti en chrétien généreux, il se donna entièrement au Seigneur et s'en alla à la Trappe. Il y fut reçu après les épreuves d'usage et fit son noviciat avec la plus grande ferveur; il prononça ses vœux dans ces mêmes dispositions et fut des plus zélés pour aller en Suisse, lorsqu'on vit qu'il n'était plus possible de rester à la Trappe. De la Val-Sainte, dans le canton de Fribourg, il fut envoyé à Darfeld pour y fonder un monastère où il fut aidé dans le commencement par Dom Étienne (1). En peu de temps sa maison fut rem-

(1) Dom Étienne fut rappelé peu après et renvoyé au monastère de la Val-Sainte où il remplit les fonctions de prieur pendant longtemps. Lorsque les Trappistes en furent chassés, il resta pour garder le monastère et eut la consolation d'y voir rentrer les religieux. Sous la restauration, il alla fonder une Trappe à Aiguebelle, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, que Dom Augustin de l'Estrange avait rachetée. Il en devint abbé et la gouverna jusqu'en 1837, époque où il donna sa démission pour vivre en simple religieux. Sa maison, devenue très-nombreuse, se compose de 140 personnes. Dom Étienne avait exercé le saint ministère avec succès avant la révolution dans la ville de Rheims. Il entra à la Trappe et dans ce nouvel état il montra un courage, une exactitude et une fidélité exemplaires. Il fut toujours comme le bras droit de Dom Augustin de l'Estrange qu'il seconda en tout. Dom Étienne est fort connu par les services qu'il a rendus à beaucoup d'ecclésiastiques. Il en est peu, du moins parmi les émigrés de l'ancien clergé, qui ne l'aient vu ou en Allemagne ou en Suisse. Modèle constant de régularité, à l'âge de 96 ans, il était encore le premier à tous les exercices. Il mourut sur une chaise de paille avec une présence d'esprit et une paix bien dignes d'envie.

plie d'un grand nombre d'excellents sujets et devint très-florissante. Plusieurs Français émigrés qui n'étaient d'abord allés au monastère que pour s'édifier ou pour recevoir l'hospitalité, y restèrent et y embrassèrent la vie religieuse, tant l'exemple de cette communauté édifiante les toucha. Des prêtres, des avocats, des séculiers de toute condition firent ce qu'avait fait Dom Eugène; ils abandonnèrent tout pour embrasser l'état religieux dans l'abbaye de Darfeld. Dom Augustin de l'Estrange qui en était le père immédiat et qui recevait de toutes parts des demandes pour fonder des monastères de son ordre, choisit à Darfeld des religieux capables pour ces différentes fondations.

Le bruit de la sainteté des religieux de cette abbaye s'étant répandu partout dans l'Allemagne, l'affluence des étrangers qui venaient la visiter, devint considérable. Les supérieurs du diocèse de Munster, qui secondaient Dom Eugène de tout leur pouvoir, voyaient avec une singulière satisfaction la prospérité de l'établissement et l'édification qu'il répandait partout : s'étant mis à sa disposition, ils se trouvaient heureux de pouvoir l'aider et lui accorder ce qu'il leur demandait. Ils l'assistèrent particulièrement pour nourrir un grand nombre de Français malheureux qui avaient été obligés de s'expatrier et qui réclamaient l'assistance de Dom Eugène. Ils l'aidèrent aussi à former et à soutenir un pensionnat d'enfants pauvres d'où sont sortis plusieurs bons sujets : les uns sont entrés en religion,

Son successeur est Dom Arcise, ancien curé, homme d'une simplicité et d'une bonté vraiment admirables; il est fort chéri de ses religieux.

les autres ont embrassé l'état ecclésiastique, d'autres enfin se sont établis dans le monde où ils vivent en bons chrétiens.

Dom Eugène se montra surtout admirable par l'immense charité qu'il témoigna pour ces enfants et ces Français émigrés. Malgré sa grande pauvreté, son bon cœur lui fournit les moyens de soulager bien des infortunes. Chaque année, il faisait un voyage en Angleterre et en Belgique et se servait de l'estime dont il jouissait auprès des princes de la famille royale et de beaucoup d'autres personnes d'un rang élevé pour en obtenir des secours. Les princes avec qui il avait été élevé à la cour de Louis XVI, le voyaient toujours avec un nouveau plaisir et se plaisaient à lui donner une partie de leur nécessaire. Il réussit aussi à obtenir des secours du gouvernement anglais. De retour à son monastère, il s'empressait de visiter les émigrés et leur distribuait les aumônes qu'il avait pu recueillir. Mais tous ces secours étaient bien faibles pour tant d'infortunes, et sa charité, ne pouvant résister au désir de tout secourir et de tout soulager, lui fit contracter des dettes qu'on peut appeler énormes pour une communauté aussi pauvre que la sienne. On prétend qu'elles allaient jusqu'à quatre-vingt mille francs. Il fallut cependant payer, les créanciers faisaient instance et il n'était plus possible d'obtenir de délai. Dom Eugène ne perdit pas son calme ordinaire; fort de sa conscience et de sa charité, il ne cessa de compter sur la Providence. En effet une personne lui apporta un jour de quoi contenter pleinement les créanciers; il eût même un reste qui servit plus tard à faire l'acquisition de l'abbaye du Gard près d'Amiens.

Dom Eugène eut un grand nombre d'amis (1) qui l'aimaient comme leur père et eussent désiré le conserver longtemps. Ils s'affligeaient de le voir toujours indisposé et de ne garder au milieu de ses infirmités aucun ménagement. Quelques-uns d'entr'eux portant l'amitié et la compassion trop loin, formèrent le pro-

(1) Nous allons parler dans cette note avec des détails d'un autre ami de Dom Eugène de la Prade, qui a été très-utile à l'ordre de la Trappe. M. Pepin de Vir, originaire des environs de Tournay, plein d'estime et d'affection pour l'abbé de Darfeld, voulut lui donner des marques extraordinaires de son dévouement lorsqu'il se fut décidé à rentrer en France avec la communauté. La mort de Dom Eugène ne le fit point changer de résolution, il voulait travailler pour Dieu et non pour les hommes dans un moment surtout où il venait de renoncer au monde en recevant les ordres sacrés à l'âge d'environ soixante ans. Il vint donc à l'abbaye du Gard que les Trappistes, enfants de Dom Eugène, voulaient racheter. M. Pepin trouva ce local fort beau, il entra dans les vues des religieux en levant le grand obstacle qui avait pu les empêcher d'exécuter leur dessein. Les Trappistes du Gard n'oublieront jamais cette démarche si généreuse et si chrétienne. Après les avoir établis dans cette ancienne maison de l'ordre, il retourna plein de joie et de bonheur dans son pays, où peu après il fut nommé chanoine de la cathédrale de Tournay. Rempli d'un ardent désir pour le salut des âmes, il se livra à toute sorte de bonnes œuvres : combien de jeunes lévites il a entretenus jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le sacerdoce! Combien de religieux et de religieuses dont il a payé la dot à leur entrée en religion! Combien de pauvres il a nourris! Combien de familles gênées dans leurs affaires il a secourues! En un mot, M. Pepin de Vir était l'homme à bonnes œuvres par excellence : au milieu de tant de bien qu'il faisait dans son pays il n'avait garde d'oublier les religieux du Gard;

jet de l'enlever de son monastère de Darfeld, de le mettre dans un lieu où, loin de ses frères, il fût forcé de prendre les soulagements nécessaires pour le rétablissement de sa santé. Ils vinrent avec la force armée au monastère et demandèrent à lui parler. Instruit de leur dessein il se cacha et chargea Dom Germain

il voulut les voir encore une fois avant de mourir : Dom Germain qui était leur abbé, instruit de son dessein, se disposa à le recevoir. La communauté sortit en procession hors de la clôture du monastère pour aller à la rencontre du chanoine de Tournay. Cette réception lui fut si agréable qu'il conçut dès lors le désir d'être transporté au Gard après sa mort et d'être enterré au milieu de ceux qui lui témoignaient tant d'amour et de reconnaissance. Pendant près de vingt ans qu'il a vécu depuis cette visite, il n'a fait que se confirmer de plus en plus dans le dessein d'y revenir après sa mort. Il a déclaré cette volonté dans ses derniers moments. Quelque désir qu'on eût de le conserver à Tournay, on n'a pas osé contrarier la volonté dernière de M. Pepin. L'abbé du Gard s'est transporté dans cette ville avec un religieux et a conduit le corps du vénérable défunt dans son monastère, où la communauté lui a rendu les derniers devoirs avec la gratitude, les honneurs convenables à un tel bienfaiteur. M. Pepin est mort à l'âge d'environ quatre-vingt-deux ans, le 30 mars 1841.

Deux respectables chanoines de la cathédrale d'Amiens, amis également dévoués du Gard, avaient déjà précédé dans cette abbaye M. le chanoine de Tournay. Nous voulons parler de MM. Duminy frères, morts depuis quelques années. L'affection qu'ils ont toujours portée aux religieux du Gard était si grande qu'ils ont voulu leur être unis de corps après leur mort comme ils l'avaient été d'esprit et de cœur pendant leur vie. Ils reposent en paix, au milieu des frères, dans le cimetière de l'abbaye.

son prieur de les aller trouver et de les faire désister d'un tel projet. Dom Germain parla à ces messieurs de l'inconvenance de leur démarche : ses paroles furent si efficaces qu'ils n'osèrent pas insister; ils s'en revinrent après avoir fait promettre à Dom Germain que l'abbé se ménagerait pour la consolation de ses amis et le bien de sa communauté. Parmi les amis de Dom Eugène nous désignerons le prince de Croy, maintenant cardinal archevêque de Rouen, qui pendant l'émigration vécut longtemps dans l'abbaye de Darfeld, admirant la vie de Dom Eugène et le consolant de l'ennui de l'exil par la présence de cet ami, dont la conversation lui était plus agréable que la possession des honneurs et des biens de ce monde : Mon cher Eugène, lui répétait-il sans cesse, que vous êtes heureux dans votre saint état et que je voudrais être comme vous religieux de la Trappe! Si nous rentrons en France, comptez que je vous protégerai, que je vous aiderai à vous rétablir dans notre chère patrie.

Cependant Bonaparte, qui envahissait tout, arriva en Westphalie et les religieux de Darfeld furent obligés d'abandonner pour quelque temps leur monastère. Dom Eugène, en supérieur plein de zèle et d'intelligence, divisa sa communauté en petites bandes, et les plaça chez différentes personnes charitables qui s'empressèrent de les recevoir et s'estimèrent heureuses d'avoir de tels hôtes. Dom Eugène ne cessait de les visiter, afin de les soutenir par ses discours pleins de zèle et de charité et de les conserver dans l'esprit de leur saint état. L'estime et le respect qu'il s'était acquis par sa vertu, sa régularité et la douce gaîté qui ne l'abandonna jamais au milieu des austérités et des

pénibles épreuves où il fut mis, lui firent trouver les secours dont il avait besoin pour ses religieux ; ceux-ci purent enfin rentrer dans leur monastère après quelques années d'expulsion.

Bonaparte touchait à sa fin : les désastres éprouvés en Russie lui avaient enlevé toute l'Allemagne; il était obligé de rendre les pays conquis et de se défendre même en France où les alliés venaient l'attaquer. Alors Dom Eugène et ses religieux se sentirent remplis d'un nouveau courage, et l'espérance de rentrer dans leur patrie s'empara de leurs cœurs. En effet, et par un de ces coups que le Ciel frappe de temps en temps pour confondre l'orgueil humain et montrer aux hommes que c'est lui qui est maître des rois et des peuples, quoique ceux-ci prétendent souvent être indépendants et ne relever que d'eux-mêmes; Dieu frappa Napoléon, le dépouilla de tout et le relégua d'abord à l'île d'Elbe, ensuite sur le rocher de Ste-Hélène. Dom Eugène fut le premier abbé de l'ordre de la Trappe qui rentra en France sous la restauration : il vint à Paris féliciter le roi Louis XVIII, dont il reçut l'accueil le plus gracieux; il en obtint aussi l'autorisation de ramener sa communauté en France et de s'établir où il voudrait. Dans ce même voyage, il voulut voir encore une fois la Grande-Trappe (1) où il avait fait ses vœux et qui lui rappelait tant de précieux souvenirs.

(1) La Grande-Trappe fut rétablie par Dom Augustin de l'Estrange qui racheta une partie des anciennes propriétés de l'abbaye et plaça la communauté dans la maison abbatiale, seul bâtiment épargné par les révolutionnaires. Dom Augustin n'eut pas la consolation de voir rebâtir l'église et le mo-

Combien fut vive sa joie de se retrouver dans ces lieux, où l'abbé de Rancé avait mené une vie si péni-

nastère. Dieu réservait ce bonheur à son successeur Dom Joseph-Marie, qui fut élu abbé sous la présidence de Dom Antoine de Melleraye et béni à Rome par le cardinal Weld, protecteur de la Trappe, au mois d'octobre 1834. Dom Joseph-Marie a fait les constructions, et la communauté est devenue florissante, grâce à son zèle, à ses lumières et à sa sagesse.

Il fallait à ce monastère, tant de fois soumis par la Providence aux plus terribles épreuves, un abbé aussi sage, aussi ferme et aussi capable que Dom Joseph-Marie, pour le faire triompher des obstacles infinis qui lui furent suscités depuis son rétablissement, de la guerre terrible et opiniâtre qu'on lui faisait pour l'empêcher de prospérer et de redevenir, comme avant la révolution, l'asile des élus du Seigneur, un lieu de bénédiction et de paix. Dom Joseph-Marie était celui que le Ciel avait choisi dans sa miséricorde pour réédifier cette maison de prière et de salut. On ne considère pas sans étonnement tout ce qu'il y avait à faire à la Trappe au moment que cet abbé fut élu. Depuis quinze ans les entraves mises à sa prospérité n'avaient pas permis de rien entreprendre : les fondations de l'église étaient à peine commencées, le nouvel abbé s'arma d'un courage invincible. Commençons, dit-il, avançons et ne nous inquiétons pas si nous pourrons terminer ce travail. Il avait des dettes auxquelles il ne pouvait satisfaire : cependant il a été si heureux dans ses entreprises que ses dettes sont acquittées et d'immenses constructions terminées sans qu'il soit rien redevable. Il ne s'est pas contenté de reconstruire les bâtiments, il a voulu faire pour les étrangers un vaste local où cent personnes pourraient loger au besoin; aussi les prêtres et les séculiers y arrivent-ils en foule pour assister aux exercices de la retraite. Malgré les inquiétudes de la bâtisse, cet abbé s'occupait encore d'agriculture; par son infatigable travail il a fait

tente et où tant de saints religieux avaient, à son exemple, consacré le reste de leurs jours aux jeûnes,

des champs fertiles de ces sables qui jusqu'alors n'avaient été couverts que de bruyères.

L'abbé actuel est d'une faible constitution; son corps est fort chétif : une toux continuelle, une gastrite et un mal de tête très-violent et presqu'aussi continuel que la toux, sembleraient devoir le faire descendre à chaque instant dans la tombe. Malgré tant de souffrances, cet abbé extraordinaire se soutient, il gouverne sa communauté comme s'il était en pleine santé, et cette communauté ne fut jamais plus nombreuse, plus régulière ni plus édifiante que sous son gouvernement. (Voyez l'histoire de l'érection des monastères de la Trappe en congrégation traitée avec plus d'étendue, chapitre XV, à l'article *Dom Urbain* et *Dom Marie-Michel.)*

La Grande-Trappe a eu récemment un hôte qui lui sera toujours bien cher par les services importants qu'il lui a rendus et par les vertus chrétiennes qu'il a constamment pratiquées avec la ferveur et la perfection d'un religieux; nous voulons parler de M. de la Fourcade, mort saintement à la Grande-Trappe en 1838. Pendant plusieurs années qu'il a passées dans ce monastère, il a fait revivre par sa vie exemplaire celle de Mgr le duc de Ponthièvre, l'hôte le plus honorable de la Trappe avant la révolution de quatre-vingt-neuf. Celui-ci, plein d'attrait pour la solitude, obtint du père abbé de cette Thébaïde moderne, la permission de se bâtir un petit pavillon dans le monastère, où il passait une grande partie de l'année. Sa présence, loin de nuire aux religieux, leur était un sujet continuel d'édification. Cette maisonnette qui pour un aussi grand personnage n'était qu'une vraie cellule, fut démolie comme le reste des bâtiments par les révolutionnaires. M. de la Fourcade, dégoûté du monde où il avait eu des emplois honorables, songea à se retirer à la Grande-Trappe. Il vint trouver le père abbé, lui communiqua son projet qui fut agréé, ainsi que la permis-

aux veilles, aux travaux et aux chants des divins cantiques. Il se mit à genoux et bénit le Seigneur de lui avoir accordé la grâce de revoir encore un lieu si saint et si cher à son cœur : mais, quelle fut sa désolation de n'apercevoir de toutes parts que des ruines; cette église, où il avait prié autrefois, ces autels où il avait prononcé ses vœux n'existaient plus; à leur place

sion qu'il demanda de relever le petit bâtiment qu'avait occupé Mgr le duc de Ponthièvre. Dès qu'il fut terminé, il vint l'habiter avec un domestique. Il voulut vivre comme les religieux, et manger pendant le carême au réfectoire de la communauté la même nourriture et à la même heure que les frères, c'est-à-dire à quatre heures et demie du soir. Après un essai qui faillit lui coûter la vie, le père abbé lui défendit de continuer un régime beaucoup trop dur pour un tempérament aussi délicat que le sien. Il se soumit à celui dont il regardait les ordres comme ceux de Dieu même : il vécut dans sa cellule avec quelques légers soulagements qui étaient bien peu de chose pour un homme du monde habitué jadis à vivre dans la haute société. Dom Antoine et les autres abbés de l'ordre se trouvant à la Grande-Trappe pour le chapitre général, firent avec le père abbé Dom Joseph-Marie une visite à cet hôte respectable et le prièrent de se ménager pour le bien de l'ordre. Il leur répondit qu'il était un être inutile, qu'ils devaient plutôt donner un semblable conseil à l'abbé de la Grande-Trappe, toujours infirme, qui n'usait d'aucun ménagement et dont la vie était infiniment précieuse à sa communauté. C'était une chose admirable qu'un homme, aussi frêle que M. de la Fourcade, pût vivre à la Trappe, et qu'il fît ses délices d'un régime que les mondains croient impraticable. Cependant on le voyait toujours calme et content; il n'eût pas voulu sortir de cette retraite et rentrer dans la société pour le plus beau royaume du monde. Il mourut en paix dans ces heureuses dispositions.

croissaient les ronces et les épines, le marteau de la révolution n'avait rien épargné. Après avoir donné quelque temps à la douleur, il se releva plein de courage, comme firent autrefois les juifs au retour de la captivité. La maison du Seigneur a été démolie, s'écria-t-il d'une voix entrecoupée de sanglots; mais voici un temps propice pour la relever. En même temps il céda tous les droits qu'il avait sur la Trappe à Dom Augustin. Il aurait pu y mener sa communauté et y rétablir lui-même ce lieu; le respect qu'il portait au sauveur de la Trappe l'en empêcha. Il revint ensuite à Darfeld après avoir chargé le frère Olympiade de chercher en France un local pour sa communauté. M. de La Roussière lui céda un ancien couvent près de Laval; il y envoya Dom Bernard de Girmond avec une colonie et fit partir en même temps des religieuses pour Ste-Catherine à Laval. Le frère Olympiade après bien des recherches, trouva l'ancienne abbaye du Gard près d'Amiens; il l'acheta et informa Dom Eugène de cette acquisition. Ce bon père n'eut pas la consolation d'y mener sa communauté; il mourut en écrivant une lettre, au moment où il se disposait à partir pour l'abbaye du Gard. Ses religieux le regrettèrent vivement ainsi que ses nombreux amis. Il avait toujours été d'une santé très-faible; sa mauvaise poitrine, qu'il ne ménageait pas, ne put résister davantage; il mourut après avoir souffert longtemps les plus vives douleurs, sans laisser échapper la moindre plainte. Quoiqu'il n'ait pu exécuter lui-même ses projets, ils ont néanmoins été réalisés par ses successeurs. La communauté de Dom Eugène fut partagée en trois colonies qui fondèrent trois nouveaux établissements. Une d'elles ve-

nait de partir pour le Port-du-Salut; une autre prête à se rendre à l'abbaye du Gard, se mit en route après avoir rendu les derniers devoirs aux dépouilles mortelles de Dom Eugène; la troisième resta à Darfeld sous la conduite de Dom Pierre qui y demeura jusqu'en 1824, époque où il vint en France, acheta une ancienne maison de Jésuites près de Mulhouse, comme on l'a vu précédemment, et y établit sa communauté. Il se décida à abandonner Darfeld, parce que les autorités civiles, bien différentes alors de celles qui gouvernaient ce pays avant la rentrée des Bourbons en France, ne voulurent plus souffrir les religieux et défendirent au père Pierre de recevoir des novices.

En 1826, l'abbaye du Gard fit une nouvelle fondation au Mont-des-Cats près Bailleul, dans le diocèse de Cambrai, laquelle est gouvernée par Dom Athanase, ancien curé. Ce digne prêtre, dégoûté du ministère et animé du désir de vivre dans la solitude, se démit de sa cure pour s'enfermer à la Trappe. Après sa profession, il fut nommé, malgré lui, supérieur du monastère : ses vertus le font chérir également des religieux et des habitants des environs qu'il a édifiés par sa vie exemplaire. Le Mont-des-Cats fut mis, les premières années, sous la conduite du père François-Marie, religieux de Dom Eugène : en 1832, ce dernier alla fonder Saint-Sixte près de Poperingue, qui est situé au milieu des bois dans une profonde solitude. Le père François-Marie l'a gouverné jusqu'en 1838, époque de sa mort à l'âge d'environ quatre-vingts ans. Comme Saint-Sixte est en Belgique, on l'a réuni à la congrégation de la Trappe de ce pays, dont la maison mère est l'abbaye

de Westmalle (1), non loin d'Anvers, fondée par Dom Augustin et qui a résisté avec une prudence et un

(1) L'abbé de Westmalle envoya à Rome en 1835 deux religieux pour prier le Pape d'ériger les monastères de la Trappe de Belgique en congrégation. Sa communauté eût vivement désiré que le souverain Pontife l'autorisât à observer la réforme si sévère de Dom Augustin de l'Estrange. N. S. P. le Pape n'acquiesça pas à ce désir; il voulut qu'elle embrassât la réforme de l'abbé de Rancé.

On nous avait parlé si avantageusement de l'abbaye de Westmalle que nous avons désiré la visiter et éprouver par nous-même la vérité de ce qu'on nous racontait. Nous étions dans la diligence avec plusieurs personnes du pays, à qui nous avions parlé de la Trappe. Aussitôt elles se mirent à en faire les plus grands éloges. Un jeune monsieur disait que les religieux y étaient contents et heureux, qu'il en était convaincu; mais qu'il ne pouvait pas le comprendre à cause des grandes austérités qu'ils pratiquaient, jugeant que l'un était incompatible avec l'autre. Il était de ceux dont parle saint Bernard : *ils voient la croix, mais ils ne voient pas la consolation qui l'accompagne.* Le monastère est sur la gauche, en partant d'Anvers, à dix minutes de la grande route, d'où on l'aperçoit au milieu des sables et des bruyères. Le frère qui nous a reçu à la porte nous a singulièrement frappé par son sourire et sa figure pleine de paix et de bonheur; c'est un vieillard d'environ soixante ans, il a des couleurs aussi belles que s'il était à la fleur de l'âge. Nous avons admiré l'ordre et la paix qui règnent dans cette maison de Dieu. Le père abbé à qui nous avons eu le bonheur de parler, nous a beaucoup édifié par sa douceur et sa simplicité.

Plusieurs personnes bien informées nous ont fait le récit du renoncement de Dom Martin, abbé actuel de Westmalle, aux vanités du monde et de sa fuite dans le désert de la Trappe. Cet événement est fort remarquable et le souvenir mérite d'en

courage admirables, à bien des épreuves. Devenue plus forte par sa longue patience et par la sagesse de

être conservé à la postérité. Ceux qui nous l'ont appris sont tous d'accord sur les faits suivants dont ils garantissent la vérité. Le jeune Dom (c'est le nom de famille du prélat de Westmalle), originaire de Contich, entre Malines et Anvers, était en âge de s'établir; son père le voulait et pressait les choses si fort, que le jeune Dom ne pouvait plus reculer; c'était une affaire conclue et l'on était à la veille des engagements. Il est encore certain que le jeune Dom, fort dévot à la sainte Vierge, qu'il n'avait cessé jusque là d'honorer et d'invoquer, s'adressa à elle dans cette circonstance avec une ferveur extraordinaire. Je ne passerai pas outre, dit-il, avant de l'avoir priée de m'éclairer dans un moment si décisif. Il le fit, et dès que sa prière fut achevée, il déclara que son dessein bien mûri et inébranlable était non pas de faire ce qu'on désirait de lui, mais de renoncer au monde et d'embrasser le genre de vie des Trappistes. Il n'est pas moins vrai que ses amis instruits d'un changement si subit n'y crurent point; en attendant le jeune Dom partit pour la Trappe, on l'y reçut quand on vit sa résolution et sa persévérance; il fit son noviciat avec une grande ferveur, prononça ses vœux, devint prêtre et enfin abbé de Westmalle. Alors ceux qui étaient incrédules crurent enfin et admirèrent les œuvres de Dieu.

Une personne qui pensait aussi à s'établir et qui était à la veille de le faire, ayant entendu le récit de ce que nous venons de rapporter, conçut un grand dégoût du monde, entra dans une communauté et y persévéra; elle est aujourd'hui supérieure de sa communauté.

Si l'humilité de Dom Martin ne nous arrêtait, nous développerions ces faits avec toutes leurs circonstances, et l'on verrait que dans l'histoire de l'Église, il est peu de traits aussi extraordinaires que celui-ci, et que c'est avec raison que nous le plaçons parmi les merveilles de la grâce.

ses supérieurs, elle a enfin obtenu une paix durable et se trouve dans un état de prospérité qui réjouit tous les amis de la religion en Belgique. Elle a été érigée en abbaye, et le souverain Pontife a voulu qu'elle fût le chef de la congrégation de la Trappe dans ce pays. Outre S[t]-Sixte, il y a encore une maison, près de Bréda, que l'abbaye de Westmalle a fondée depuis peu. C'est une ancienne maison de capucins, appelée Meersel.

Nous remarquerons que Westmalle est le seul des monastères, fondés en pays étrangers par les Trappistes, qui se soit maintenu. On en a vu de très-florissants en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, et l'on eût cru, en considérant leur état prospère, qu'ils auraient pu subsister de longues années : à la même époque Westmalle était à peine un grain de sable à côté de la Val-Sainte, de Darfeld, de Lulworth; en effet, fondé en 1794 par Dom Arsène, ancien religieux de la Trappe, venu de la Val-Sainte avec Dom Eugène et quelques autres religieux, il fut abandonné au bout de six mois; les armées françaises, qui entrèrent à cette époque en Belgique, ayant obligé ces religieux de prendre la fuite et de se sauver en Allemagne. Ce ne fut en quelque sorte qu'une prise de possession, dont à la vérité on n'espérait guère alors les grands succès qu'elle eut depuis. Toutefois celle-là seule peut compter parmi tant d'essais qu'on fit en d'autres pays sans pouvoir obtenir aucun résultat durable (1), à cause du

(1) Voir le n° 21 des documents, où se trouve un Précis historique des voyages et souffrances des Trappistes, depuis 1791 jusqu'en 1815.

bouleversement qui régnait dans toute l'Europe. Peu de temps après que Dom Arsène eut fui de Westmalle, il se cassa la jambe et mourut de cet accident. Vers l'année 1802 le calme s'étant un peu rétabli, et Bonaparte paraissant favorable à la religion, on se rappela Westmalle, Dom Augustin y envoya des religieux sous la conduite du père Maur : sept ou huit ans de paix furent mis à profit; le successeur de Dom Arsène entreprit des travaux de construction, défricha les bruyères, bâtit une église (1). Dom Alexis remplaça le père Maur, et peu après un décret de Napoléon, qui détruisait tous les monastères de la Trappe, le chassa de Westmalle avec ses religieux. Voilà encore une fois l'entreprise abandonnée. En mil huit cent quinze, Dom Alexis et ses frères se hâtèrent de rentrer à Westmalle; la Belgique fut cédée à un prince qui n'était pas catholique. Guillaume tolèrera-t-il les Trappistes? leur laissera-t-il la liberté de recevoir des novices, etc.? Oui, Guillaume les maintint parce qu'il apprit le bien qu'ils faisaient dans le désert de la Campine, et l'on peut dire qu'il fit en leur faveur une exception qui leur est bien honorable. M. le vicomte Du Bus de Gisignies, gouverneur de la province d'Anvers, en l'année 1822, ne contribua pas peu à la paix dont jouirent les Trappistes sous le roi Guillaume. Il visita le monastère de Westmalle, dont il dit au roi les choses les plus satisfaisantes; il lui représenta les services qu'ils rendaient au pays, et fit lever en leur faveur la défense de recevoir des novices.

(1) Voir, au n° 20 des documents, ce qui concerne la construction de l'église de Westmalle.

L'abbaye de Westmalle a pour principaux amis et bienfaiteurs la famille Legrelle, d'Anvers; M. Deboy, également d'Anvers, qui se plaît à les visiter souvent et à les aider; la famille Gillès, aussi d'Anvers, dont la piété et les bonnes œuvres sont si connues. Parmi les personnages remarquables qui vont souvent à Westmalle, nous nommerons S. E. le cardinal-archevêque de Malines, qui a béni Dom Martin. S. E. aime à respirer l'air de la Trappe; c'est un vrai bonheur pour elle de se trouver de temps en temps au milieu de ces pieux solitaires. M. de Ram, recteur magnifique de l'université de Louvain, aime aussi la Trappe qu'il visite tous les ans. Nous nous arrêtons là, car nous devrions nommer une grande partie des ecclésiastiques et des pieux fidèles belges, si nous voulions parler de tous ceux qui vont voir les Trappistes de Westmalle. Tout le monde convient en Belgique que cet établissement des Trappistes dans la Campine a vivifié ce pays autant par la persévérance avec laquelle ils défrichent les bruyères, que par l'exemple de leurs austérités et de leurs vertus. Depuis trente-cinq ans qu'ils sont là, que de travaux d'autres propriétaires n'ont-ils pas fait, encouragés par ces infatigables religieux! D'après ce que nous avons vu, nous pouvons affirmer que dans une autre trentaine d'années il restera peu de bruyères à arracher depuis Anvers jusqu'à Turnhout. Les Trappistes, placés à peu près à égale distance de ces deux villes, semblent inviter leurs habitants à venir à eux des deux côtés en défrichant peu à peu les terrains incultes qui les séparent. Ils leurs promettent d'étendre leurs travaux à droite et à gauche et de leur montrer leur vaste étendue de sables convertie en champs,

en bois, en prairies, quand ils seront arrivés jusqu'à eux.

L'abbaye de Westmalle a eu et a encore beaucoup de fervents religieux. Nous nous contenterons de parler d'un seul, mort saintement depuis peu d'années, dans ce monastère. M. Vandenborre, curé d'Estaimbourg, dans le diocèse de Tournay, nous a raconté la vie de ce religieux, nous assurant qu'il l'avait apprise de ses parents. Nous tairons le nom de famille de ce religieux : nous l'appellerons seulement par son nom de baptême. Jean était belge et d'une famille honnête et très-chrétienne. Ses parents le placèrent dans un collége, où il fit ses études avec succès. Sorti du collége et rentré dans sa famille, Jean se laissa dominer par l'amour de l'oisiveté et par l'attrait des divertissements mondains. Il n'avait d'autres vues que de jouir de son bien avec des amis. Jean se réjouissait de pouvoir les obliger à ses dépens ; il était flatté des louanges qu'ils lui prodiguaient, et il s'affermissait de jour en jour, par leurs discours mielleux, dans la résolution de continuer ce genre de vie. Cependant ses revenus diminuaient sans que notre jeune étourdi devînt plus sage, plus économe. Ses parents en étaient désolés. Jean avait une sœur qu'il aimait beaucoup ; de son côté elle lui témoignait une affection vraie et sincère par les avis salutaires qu'elle lui réiterait chaque jour afin de le tirer d'un état si dangereux. Vous dissipez votre bien avec vos amis, disait-elle souvent ; ils vous flattent tandis que vous les amusez à vos dépens : pensez-vous que cela durera toujours? de la manière que vous vivez, vous vous trouverez bientôt sans revenu, vous tomberez dans la misère, et alors vos amis

vous nourriront-ils à leurs frais? vous traiteront-ils dans votre pauvreté comme vous les traitez dans votre abondance? Je vous en conjure, cessez cette prodigalité si vous ne voulez pas devenir la risée de vos compatriotes et mourir de faim. Jean sentait bien toute la vérité de ces discours; il remerciait même sa bonne sœur : il allait jusqu'à lui faire de belles promesses. Mais la force de l'habitude était telle que le lendemain il reprenait son genre de vie. Sa sœur ne cessait de demander au Seigneur qu'il daignât enfin tirer Jean de cette vie d'oisiveté, de dissipation, de bonne chair, aussi nuisible à son salut qu'à sa fortune. Le jeune homme avait un ami que le désir de voyager et de faire fortune fit résoudre à quitter son pays natal : celui-ci fixa le jour de son départ pour l'Amérique où il espérait, ainsi que beaucoup d'autres, réussir dans ses desseins. Il communiqua sa résolution à Jean qui l'accompagna jusqu'à Anvers. C'était là que le voyageur devait s'embarquer. Jean voulut faire tous les honneurs de la table; il le fit si bien qu'il dépensa tout son argent. Le voyageur s'embarqua pour le Nouveau Monde et Jean resta triste sur le rivage, en pensant qu'il ne reverrait plus son ami. Une réflexion qu'il fit lui fut très-salutaire : ici-bas tout finit par une amère séparation! je vois par moi-même que les satisfactions terrestres, plus elles paraissent grandes quand on les goûte, plus elles causent de regrets quand elles sont passées. Vivement touché de ce qu'il éprouvait en ce moment, il prit une résolution généreuse qu'il exécuta plus généreusement encore; il disparut sur-le-champ, et deux ans se passèrent sans que personne pût savoir ce qu'il était devenu. Sa sœur

ne cessait de se lamenter sur le sort de ce frère chéri; elle avait lieu de craindre qu'il n'eût fait une fin déplorable. Au milieu de ses anxiétés une pensée consolante vint soulager son cœur. Elle se rappela que Jean lui répondait quelquefois, lorsqu'elle l'avertissait charitablement de cesser son genre de vie, qu'il le cesserait un jour, et qu'alors elle aurait autant de satisfaction qu'elle éprouvait maintenant de chagrin. Il ajoutait que le monde était trop puissant pour ne pas l'entraîner, qu'il voulait s'enfermer à la Trappe, que là seulement il pourrait triompher de ses habitudes et mener une vie régulière. Sa sœur était loin de croire que Jean, si rempli de l'amour des plaisirs, aurait plus tard le courage d'embrasser le régime de la Trappe. Cependant quand un temps considérable se fut écoulé sans qu'on eût de ses nouvelles, elle commença à croire à ce qu'il lui avait dit autrefois. Elle répétait à son mari les discours de son frère, en ajoutant qu'il conviendrait qu'ils fissent un voyage à la Trappe. Elle partit avec son mari pour l'abbaye de Westmalle, agités l'un et l'autre plus vivement à mesure qu'ils approchaient du monastère. Trouverons-nous ici celui que nous venons chercher? S'il n'y est pas, que sera-t-il devenu? La crainte et l'espérance leur faisaient éprouver une alternative de sentiments qui les accablaient profondément. Ils virent des religieux qui portaient des hottes remplies de décombres, ils se mirent à les considérer attentivement. Le premier que cette bonne sœur fixa était Jean lui-même : elle le reconnut, et, dans un transport de joie, elle courut à lui l'appelant par son nom, le conjurant de s'arrêter, de lui accorder la satisfaction de l'entretenir. Jean reconnut la

voix de sa sœur; mais loin de lui répondre, quelque chargé qu'il fût, il courut sans dire mot vers le monastère où il se hâta d'entrer. Elle arriva aussitôt que lui à la porte de l'abbaye, mais il fallut s'arrêter; le frère qui la gardait lui faisait signe qu'elle ne pouvait pas entrer. Elle demanda à voir le père supérieur qui vint la trouver. Elle le conjura avec larmes de lui permettre de voir son frère. Je ne veux pas, lui dit-elle, le tirer d'ici, je suis si heureuse de le voir dans cette sainte maison, que je souhaite ardemment qu'il y reste jusqu'à la mort; mais qu'il ne me refuse pas la consolation de le voir et de lui dire quelques mots. Le supérieur accorda à cette bonne femme ce qu'elle demandait avec tant d'instance; il alla trouver Jean et lui ordonna de venir parler à sa sœur. L'obéissance força le religieux à faire ce qui lui répugnait, parce qu'il se défiait de lui-même. La pensée qu'il ne faisait qu'exécuter la volonté de son supérieur, le remplit de confiance et de courage. Il parut devant sa sœur comme un ange, lui parla de manière à la remplir de consolation, et lui dit, entre autres choses, qu'il était si heureux à la Trappe, qu'il ne renoncerait pas à son saint état pour un royaume. Sa sœur s'en revint aussi calme et joyeuse qu'elle était venue inquiète et agitée. Rentrée dans son village, elle raconta l'histoire de Jean : en un clin-d'œil la renommée la publia dans tous les environs; chacun admira la puissance de la grâce sur le cœur du jeune homme; tous enviaient son bonheur. Jean continua de vivre en bon religieux. Dieu l'ayant jugé suffisamment purifié et mûr pour le ciel, il l'appela à lui après six ans de pénitence.

Remarquons ici comme Dieu est admirable et comme

sa sainte religion est forte et féconde, alors qu'elle paraît le plus s'affaiblir et qu'on croirait qu'elle va s'éteindre entièrement. La persécution chasse les Trappistes loin de la France; ils se retirent dans un coin de la Suisse au milieu d'un désert où l'on ne voit en été que quelques pâturages et pendant neuf mois de l'année de la neige. On croirait que les Trappistes ne tiendront pas avec leurs grandes austérités dans un désert aussi froid et aussi stérile; mais ils s'y multiplient en peu de temps et sont obligés de faire des établissements ailleurs pour décharger la Val-Sainte qui ne peut plus les contenir. Alors l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Amérique demandent des Trappistes et en obtiennent. Chose étonnante, l'Angleterre, jusqu'alors si acharnée contre les moines, voit sans dire mot le célèbre monastère de Lulworth fondé par le cardinal Weld. La curiosité y attire les Anglais; d'abord quelques railleries sont lancées contre les Trappistes revêtus de leurs habits grossiers; mais la réflexion fait place aux sarcasmes, et les Anglais finissent par admirer ces hommes qui attendent une vie meilleure et qui, pour l'obtenir, vivent à l'exemple de leur divin maître, de travaux, de pénitences, de jeûnes, d'humiliations, et surtout de prières et de méditations. Ce voile, qui couvrait leurs yeux et qui les empêchait de voir la beauté de la religion catholique et de ses établissements, tombe enfin. Des Anglais entrent à la Trappe, et lorsque Dom Antoine, abbé de ce monastère, établit sa communauté dans l'ancienne abbaye de Melleraye, il compte à peine quelques Français parmi ses religieux, tous les autres sont Anglais ou Irlandais. A Melleraye, aussi bien

qu'à Lulworth, les Anglais continuent de visiter les Trappistes et ne se lassent pas d'admirer leurs austérités et leur sainteté. Les événements forcent les Irlandais et les Anglais à rentrer dans leur pays. Alors un protestant leur donne un immense terrain en Irlande; les populations les accueillent avec transport, et dans l'espace de quatre mois ils ont élevé un vaste et beau monastère. Un protestant converti accueille aussi les Trappistes anglais, leur donne du terrain où ils s'établissent d'abord avec peine, parce que les vivres manquent et qu'il y a peu de logement; mais après quelques années de patience, un autre anglais fournit une somme suffisante pour leur bâtir une belle église et un monastère (1).

(1) Les religieux Anglais et Irlandais forcés de sortir de France et de rentrer chez eux, étaient au nombre d'environ 70. En arrivant en Angleterre un lord, maire de la ville maritime où on les avait débarqués, les accueillit comme le méritait leur dénuement et leur vertu. Il dit en les voyant ces belles paroles : « J'ai visité la Trappe de Melleraye ; j'ai admiré les » austérités, les travaux et la sainteté des religieux; j'ai reçu » de leur abbé Dom Antoine Saulnier de Beauregard une hos- » pitalité si cordiale et si agréable que je m'estime heureux de » pouvoir lui rendre la pareille et lui témoigner que je ne les » ai pas oubliés. » Il fit donner aux religieux tous les secours dont ils avaient besoin. Ils partirent peu de temps après pour l'Irlande; ils reçurent dans un couvent où ils logèrent en attendant qu'ils pussent avoir un autre asile, une hospitalité qui fit honneur au prieur et aux religieux de ce monastère. Dès que leur arrivée fut connue en Irlande, un protestant leur donna une vaste propriété où les ouvriers du pays bâtirent un beau couvent, sans exiger aucun salaire : ils mirent tant d'activité

Dom Eugène Bonhomme de la Prade commence aussi son établissement dans un pays protestant qui le

et de zèle dans cette entreprise que quatre mois suffirent pour la terminer entièrement. Les Trappistes entrèrent dans leur nouvelle habitation en bénissant le Seigneur du soin qu'il prenait d'eux. Ils recommencèrent ces travaux qui avaient fertilisé Melleraye. Leurs sueurs et leur persévérance y renouvelèrent en peu de temps les mêmes prodiges de culture et les mêmes succès. Ils sont quatre-vingts religieux et ils vivent du produit seul de leurs travaux. Le peuple Irlandais, si attaché à la religion catholique et aux religieux, fit éclater une joie inexprimable lorsqu'il vit les Trappistes installés au Mont-Melleraye; c'est le nom de ce nouveau monastère, situé au pied d'une montagne qu'on a appelée Melleraye, afin de conserver le souvenir de celui de France d'où les Trappistes Irlandais avaient été forcés de sortir. Des milliers de mesures de pommes de terre arrivèrent en un clin-d'œil au Mont-Melleraye de toutes les paroisses environnantes.

Dom Vincent fut pendant plusieurs années prieur sous Dom Antoine à l'abbaye de Melleraye. Ce qui caractérise ce digne abbé, c'est cet esprit de recueillement dont il est rempli. Le grand nombre de métiers et d'industries qu'on exerçait à Melleraye, lui faisait craindre que la dissipation et l'esprit du monde, pénétrant dans le monastère, ne privassent les religieux du fruit de leurs travaux. Il fallait en effet bien des précautions et une grande vigilance pour ne pas s'oublier et perdre l'esprit de son état au milieu de tant d'occupations. Figurez-vous cette nombreuse communauté partagée en différentes classes de cultivateurs, de maréchaux, de serruriers, de meuniers, de tisserands, de tanneurs, de cordonniers, de tailleurs, de jardiniers, de charpentiers, de maçons, d'imprimeurs, etc., etc., etc., qui travaillaient tous avec une ardeur infatigable. Dom Vincent les visitait sans cesse et leur recommandait le silence, le recueillement, l'esprit intérieur. C'est au chapitre surtout qu'il

protége, et Dieu bénit ses efforts. Son monastère est assez nombreux pour pouvoir fournir à tous les éta-

leur témoignait ses craintes. Ah! mes frères, disait-il, que deviendrions-nous si l'esprit du monde entrait dans le monastère, si nous nous dissipions, si nous oubliions que nous sommes les enfants de saint Bernard! Je vous en conjure, mes frères, veillez, priez et craignez.

Dom Vincent eut la consolation de maintenir tous ses frères dans le devoir. L'amour de leur état était tellement gravé dans leur cœur, qu'après la terrible persécution qui les a chassés de leur cloître, qu'après avoir passé plusieurs années au milieu d'un monde corrompu et corrupteur, ils sont rentrés à l'abbaye de Melleraye aussi fervents qu'ils en étaient sortis. Comme on voulait apporter quelque adoucissement à leur règle, ils ont répondu qu'ils n'y consentiraient point, qu'ils voulaient toujours les jeûnes de saint Benoît, tels qu'ils les avaient pratiqués avant leur sortie du monastère.

Un Anglais ne vit pas sans envie le bonheur de l'Irlande, il voulut que son pays eût une part dans les faveurs que les prières et les pénitences des religieux Trappistes attiraient sur les populations. Il demanda et obtint que les Trappistes anglais vinssent habiter une propriété qu'il leur céda. Le nom de M. Philippe est bien connu; ce fervent catholique, autrefois protestant, ramené à la religion de ses pères par une prédilection spéciale de la Providence, mit au nombre de ses œuvres les plus méritoires la fondation d'un monastère de la Trappe dans sa patrie : il jouit maintenant du fruit des sacrifices qu'il a faits pour le succès de l'œuvre. En peu d'années le pays, où les Trappistes furent établis et qui n'avait pas d'autres catholiques que M. Philippe et sa femme, est revenu en grande partie à la vraie religion; il a été ramené par l'exemple et les prédications des religieux. On raconte qu'un seigneur de la cour de la reine d'Angleterre alla voir cette nouvelle Trappe; l'entretien qu'il eut avec deux religieux le remplit de respect et d'ad-

blissements de Dom Augustin. Ses religieux vont planter la croix et mener la vie de la Trappe dans les États-Unis d'Amérique où Dom Augustin les a conduits; plusieurs meurent en prêchant l'Évangile aux sauvages. C'est du milieu de ce pays protestant que Dom Eugène envoie des religieux en France, et de Darfeld sortent ceux qui doivent fonder les Trappes du Gard, du Port-du-Salut (1), du Mont-des-Olives, du

miration. A son retour auprès de la reine Victoire, il lui raconta avec impartialité tout ce qu'il avait vu à la Trappe; il dit à la princesse que l'extérieur humble et pauvre des Trappistes, joint à beaucoup de prudence et de sagesse, d'abnégation et d'amour pour la pénitence, en faisait de véritables moines et qu'on ne pourrait pas sans injustice leur refuser les louanges qu'ils méritaient à tant de titres. La reine Victoire lui répondit : Quand nous irons nous promener du côté de la Trappe, nous irons aussi la visiter. En contemplant ces solitaires, nous aimerons à nous rappeler tous ces couvents célèbres qui peuplèrent jadis notre patrie et les importants services qu'ils lui rendirent.

(1) L'abbé Bernard de Girmond, religieux de Dom Eugène Bonhomme de la Prade, a de son côté contribué à l'établissement d'un monastère de la Trappe dans le diocèse de Coutances. Le père Augustin, autrefois novice à Grosbois près Paris, où s'était formée une Trappe sous l'empereur Napoléon qui la détruisit peu de temps après, résolut de reprendre son premier état. Il communiqua son dessein à son évêque Mgr Dupont; de son agrément il cessa ses fonctions de curé, vendit son patrimoine, acheta un désert et s'y établit avec les religieux que l'abbé de Laval lui envoya. Quelques dons en terres et en argent que firent la sœur de Dom Augustin et un seigneur du pays l'aidèrent dans son entreprise; et bientôt arrivèrent plusieurs novices pleins de ferveur. Le père Augustin entreprit le

Mont-des-Cats, de St-Sixte et du Val-Ste-Marie. L'Amérique envoie à son tour des religieux à Bellefontaine

dessèchement d'un marais; l'hiver on le voyait avec ses frères, enfoncé dans l'eau jusqu'aux reins, armé d'une constance invincible, faisant des saignées, pratiquant des canaux, afin d'ouvrir des issues aux eaux. Quand cet ouvrage fut à peu près terminé, il défricha un terrain inculte, couvert d'énormes rochers. Le père Augustin est un de ces hommes dont les entreprises sont toujours couronnées de succès : on voit maintenant un petit paradis terrestre où naguère on n'apercevait que des marais et des hauteurs toutes hérissées de rochers. Un monastère, une église et une ferme entièrement terminés; une communauté assez nombreuse; voilà l'ouvrage du père Augustin. Son digne évêque, témoin de tant de merveilles, écrivit, du consentement du chapitre général de l'ordre, au souverain pontife pour le prier d'ériger le monastère situé dans la paroisse de Briequèbre près de Valloune en abbaye; le pape y consentit. Dom Augustin fut élu abbé à l'unanimité et béni par Mgr l'évêque de Coutances, successeur de Mgr Dupont, car celui-ci n'eut pas la consolation de vivre assez longtemps pour bénir l'église et l'abbé, quelque désir qu'il manifestât de pouvoir le faire avant de mourir. Mgr Dupont alla visiter le monastère de la Trappe dans le Perche, sous la restauration, immédiatement après la rentrée des Trappistes en France. Il passa plusieurs jours avec les religieux dont la pauvreté et l'humilité lui causèrent une admiration et un bonheur qu'il n'oublia jamais. Dès lors il désirait avoir un couvent de Trappistes dans son diocèse. Dieu l'exauça enfin; il fut au comble de la joie, lorsque le père Augustin vint lui communiquer son dessein de reprendre le régime de la Trappe qu'il avait suivi quelque temps à Grosbois. Il l'aida de ses conseils, et à plusieurs reprises il lui donna des secours. Quand le père Augustin venait le voir il l'embrassait avec une affection inexprimable, s'empressait de lui demander des nouvelles de la communauté et de l'église qui était en

près de Chollet en Vendée, où s'élève une Trappe qui devient très-florissante. Ainsi Dieu se joue des hommes dont les efforts contre la religion ne serviront jamais qu'à la rendre plus belle et plus triomphante.

Les lecteurs béniront avec nous la Providence qui, dans des temps aussi malheureux que ceux où nous vivons, fait des prodiges dignes des plus beaux âges de l'Église. Quel prodige en effet, pendant que chacun ne respire que l'indépendance, pendant que règne partout une affreuse corruption, de voir des hommes renoncer au monde pour s'enfermer dans des solitudes, et se soumettre avec une abnégation entière aux moindres ordres d'un supérieur!

construction. Aurai-je le bonheur de voir la fin de cette entreprise, et de consacrer cette maison où vos fervents religieux doivent chanter nuit et jour les louanges du Seigneur, disait-il sans cesse au père Augustin. Hélas! il n'eut pas ce bonheur, nous a dit à nous-mêmes plus d'une fois, avec l'accent de la plus profonde tristesse, Dom Augustin. Combien j'ai perdu par la mort de ce digne évêque qui était un bon père pour moi et pour mes religieux.



CHAPITRE XII.

Règle de la Trappe du Val-Sainte-Marie; office divin; chapitre des Coulpes; travail des mains; nourriture et repas des religieux; l'office des complies; hospitalité de la Trappe, etc.

Depuis longtemps on parle de la Trappe dans le monde. S'il arrive qu'un Trappiste soit obligé de sortir pour les besoins de son monastère, les personnes qu'il voit l'accablent de questions, ne cessent de l'interroger sur les règles et les pratiques de son ordre. Ceci nous rappelle des scènes qui nous ont beaucoup amusé et dont nous avons été témoin dans plus d'une circonstance. Nous avons vu de ces pauvres Trappistes qui ne savaient à qui répondre, étourdis par les questions que leur faisait la foule des curieux dans les réunions où ils étaient forcés de paraître. Est-il vrai, disait l'un, qu'on observe à la Trappe un éternel silence? Un autre demandait s'il était vrai qu'on creusât soi-même son tombeau, et d'autres s'il était vrai encore qu'on se levât à minuit, qu'on passât sept à huit heures par jour au chœur pour l'office divin, qu'on ne mangeât que des racines et des légumes, jamais de la viande, ni du poisson, ni des œufs, ni du beurre, etc., etc. La curiosité des personnes du monde est à cet égard aussi grande que si la Trappe ne commençait que d'aujourd'hui. Comme on lit toujours avec un nouveau plaisir les détails qu'on leur donne à ce sujet, nous allons parler dans ce chapitre de la règle de la Trappe. Nous

nous occuperons d'abord de l'ordre des exercices, et ensuite de chacun d'eux en particulier.

Ordre des exercices réguliers, tel qu'il a été établi par l'abbé de Rancé, et tel qu'on le suit dans les monastères de sa réforme.

Depuis Pâques jusqu'au 14 septembre exclusivement :

A minuit, ou à une heure, ou à deux heures, suivant la qualité des fêtes, le lever pour Matines.

Vers quatre heures l'*Angelus* et l'étude des psaumes.

A cinq heures et demie, Prime suivi du chapitre des coulpes, où l'on s'accuse des fautes extérieures contre la règle.

A six heures et demie environ, le travail. Les faibles et les infirmes s'occupent au laboratoire, s'ils le peuvent.

A neuf heures environ, Tierce, la Grand'Messe et Sexte.

A dix heures et demie le dîner qui consiste en un potage, une portion de racines ou de légumes, et des fruits pour dessert.

A midi l'*Angelus*, ensuite la Méridienne.

A une heure None, ensuite le travail manuel.

A trois heures trois quarts la méditation, ensuite Vêpres.

A cinq heures, le souper qui consiste en une portion de légumes et du fromage ou des fruits.

A six heures et demie, la lecture spirituelle, ensuite Complies.

A huit heures, le coucher.

Après le travail du matin et du soir, ainsi qu'après les repas, il y a une demi-heure de temps libre que chacun emploie à lire, à prier, ou à voir ses supérieurs pour ses besoins spirituels et corporels.

Depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques, tout se pratique comme ci-dessus, excepté ce qui suit :

A sept heures trois quarts Tierce, la Messe, Sexte, le travail.

A onze heures et demie, None, l'*Angelus* et le dîner à midi.

A une heure trois quarts, le travail. A cinq heures la collation qui est de trois onces de pain, avec un demi-verre de boisson.

Aux jeûnes d'Église, on dîne à midi et demi, et la collation est de deux onces de pain avec un demi-verre de boisson.

Lorsqu'on se lève à minuit, ou à une heure pour l'office, les religieux reposent après Matines jusqu'à l'office de Prime.

On croit dans le monde que ces veilles, si longues et si continuelles, altèrent notablement la santé et font mourir en peu de temps; mais l'expérience prouve qu'une grande sobriété et une règle fidèlement suivie, outre le calme qu'elles procurent à l'esprit, fortifient la santé, préservent de beaucoup d'accidents et sont encore assez souvent un gage certain d'une longue vie. Un grand nombre de religieux de la Trappe arrivent à soixante ans, et même jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts ans. D'ailleurs, si le régime est sévère, le gou-

vernement est doux et paternel. Les supérieurs se comportent envers leurs frères avec tant de douceur et de charité, que ceux-ci ne peuvent s'empêcher d'aimer leur état, et de trouver leur joug doux et leur fardeau léger.

L'OFFICE DIVIN (1).

Le bréviaire des Trappistes est le même que celui de l'ordre de Cîteaux dont leur congrégation fait partie. Ce bréviaire admirable dans sa simplicité, l'est encore plus par l'onction dont il est rempli, et l'on voit que c'est l'ouvrage de saints; on ne l'appellera jamais un livre de bibliothèque, mais on conviendra toujours que la piété tendre qu'il respire partout, en fait un excellent livre de prières. Le chant de la Trappe est en rapport avec le bréviaire; aussi tous ceux qui la visitent et qui assistent aux offices avouent qu'ils n'ont jamais entendu rien de si touchant.

Le lever pour matines est à minuit ou à une heure, et au plus tard à deux heures, ce qui a lieu les jours de travail. Les religieux y sont tellement habitués qu'ils se réveillent toujours quelques minutes avant l'heure; il est rare que le son de la cloche les trouve encore dans le sommeil. Aussitôt ils descendent de leur couche et se rendent à l'église. Les Trappistes sont bientôt prêts; ils n'ont pas d'habits à mettre, car ils se couchent entièrement habillés; ils n'ôtent que les souliers qu'ils reprennent au moment du réveil. Dans cinq minutes tous se trouvent réunis au chœur et l'office commence. Ils élèvent d'abord leur

(1) Voir à la fin de l'ouvrage le document n° 5.

cœur et leurs yeux au Seigneur dont ils demandent l'assistance pour chanter dignement ses louanges. L'office de la Sainte Vierge précède l'office canonial, que les Trappistes appellent aussi le grand office. On pourrait s'étonner qu'ils honorent la mère avant le Fils, que les prémices de la journée soient pour la Sainte Vierge; mais cet usage ne leur est pas particulier et beaucoup d'autres congrégations les imitent en ce point. Les raisons qui les ont portés à commencer par l'office de la Sainte Vierge montrent sans doute qu'ils lui portent un grand amour et qu'ils l'honorent singulièrement; mais elles prouvent encore davantage leur amour envers Notre Seigneur. L'office de la Sainte Vierge ne contient pas seulement ses louanges; il rappelle aussi à chaque ligne le mystère de l'Incarnation et célèbre l'amour infini que Jésus-Christ nous a témoigné en s'incarnant dans le sein de Marie. D'ailleurs si les Trappistes commencent par cet office, c'est encore afin d'obtenir par Marie la grâce de chanter plus dignement les louanges de son divin Fils. L'ardeur qu'ils mettent à bien réciter l'office canonial prouve qu'ils ne l'ont pas invoquée en vain, et que cet ordre est agréable à Jésus-Christ.

Soit qu'ils chantent, soit qu'ils récitent l'office, les Trappistes le font avec tant de gravité, d'accord et d'un ton si dévot qu'on ne peut les entendre sans émotion. Ils observent parfaitement les règles de chant que saint Bernard a établies et qui sont admirables. « Mes frères, » dit-il, dans un sermon sur le Cantique des Cantiques, « que votre voix soit mâle, qu'elle n'ait rien d'efféminé, ni de languissant : chantez ensemble, commencez ensemble, terminez ensemble à la médiante

et à la fin du verset : que personne ne commence avant les autres et ne traîne quand les autres finissent : chantons rondement dans le courant du verset : écoutons nos voisins, afin de commencer et de finir avec eux. Si nous chantons ainsi ne doutons pas que notre chant ne soit agréable à Dieu et aux anges, pourvu que nous y joignions la bonne intention et la pureté de cœur. » Dieu s'est plu à témoigner souvent que l'office divin, chanté d'après ces règles, lui plaisait et faisait la joie des anges. Combien de fois ne-les entendit-on pas, à Cîteaux et à Clervaux, lorsque les religieux étaient au chœur pour célébrer l'office, chanter avec eux et faire retentir l'église d'une harmonie ravissante? Après que l'abbé de Rancé eut établi sa réforme à la Trappe et qu'il eut repris la manière de chanter prescrite par saint Bernard, les religieux entendirent aussi plusieurs fois ces esprits célestes qui se joignaient à eux et qui les ravissaient par leurs concerts. Le chant de la Trappe est vif et animé; et, en même temps qu'il excite et réveille la ferveur, il a l'avantage de moins fatiguer la poitrine que le chant des cathédrales et des autres églises. Si les religieux chantaient comme on le fait ordinairement dans les paroisses, ils ne pourraient y résister longtemps, car leur règle les oblige à passer environ sept heures par jour au chœur pour l'office divin.

L'enfer jaloux de la ferveur qui régnait à la Trappe et principalement du zèle et de la piété avec lesquels les solitaires chantaient l'office divin, vint parfois les troubler. Nous en avons un exemple dans un religieux nommé Basile (1). Ce saint frère n'avait jamais cessé

(1) Le frère Basile fut la gloire de la Trappe par sa vie an-

d'assister aux offices avec cette piété fervente qui caractérisait son attachement aux choses célestes. Tout

gélique et nous dirons miraculeuse. En effet, il fut pourvu de tant de grâces dès son enfance, qu'à l'âge de raison il s'attacha à Dieu de tout son cœur et qu'il chercha sans cesse les lieux retirés pour le prier et le servir en paix. Il conserva son innocence et principalement sa virginité sans la moindre tache. Son père qui remarquait sa haute piété et son excellent naturel, voulut le marier, espérant qu'il serait la gloire et le soutien de sa famille. Il conclut cette affaire sans lui en dire un mot. Ce ne fut que lorsque tous les arrangements étaient pris qu'il lui dit qu'on procéderait bientôt à la célébration du mariage. Le jeune homme âgé à peine de 16 à 17 ans, épouvanté de ce qu'il venait d'entendre, prit sur-le-champ une résolution qui ne pouvait venir que d'en haut. Il alla trouver un religieux cordelier qui venait quelquefois prêcher dans son village et dont il avait fait la connaissance. Il lui fit part de tout ce qui se passait et le pria d'avoir pitié de lui. Le religieux remarquant des dispositions si saintes et une grande ouverture d'esprit dans ce jeune homme, le consola en lui déclarant qu'il se chargeait de lui et qu'il lui apprendrait le latin; ce qu'il fit en fort peu de temps. Le cordelier se proposait de le faire entrer dans son ordre, mais le jeune homme ayant consulté son frère qui était aussi religieux, se décida par ses conseils à se retirer à la Trappe, où il trouverait le moyen de satisfaire cet ardent amour qu'il avait pour la solitude. Il partit de Paris, n'emportant que deux sous. A peine était-il sorti de la ville qu'un inconnu l'aborda et lui demanda où il allait : il lui répondit qu'il partait pour l'abbaye de la Trappe; qu'il n'en connaissait pas le chemin, mais que Dieu, en qui il avait toute confiance, saurait bien l'y conduire. Venez, mon cher enfant, lui dit l'inconnu, je serai votre guide. Arrivé à Mortagne (petite ville située à 3 lieues de l'abbaye), son guide l'abandonna en lui disant que désormais il n'avait plus besoin de lui. En effet, le frère Basile arriva heu-

à coup, pendant l'office, un grand trouble vint l'assaillir, au point qu'il fut obligé de sortir du chœur. Il fut ainsi poursuivi durant six semaines, ce qu'il attribuait à l'ennemi du salut. L'abbé l'engageait à ne pas se laisser abattre au milieu de cette épreuve. Le religieux fortifié par les discours de l'abbé fit bonne contenance devant son ennemi, invoquant sans cesse Jésus-Christ afin de ne pas se déconcerter et se dégoûter des exercices de son état. Un jour qu'il se trouvait plus fortement tourmenté, il alla trouver l'abbé pour recevoir des consolations. Celui-ci lui dit : Mon cher frère, ne vous laissez pas abattre, méprisez cette tentation et n'y pensez plus ; et en même temps il fit un signe de croix avec le pouce sur le front du frère. Depuis ce moment le frère Basile devint calme et tranquille comme auparavant.

LE CHAPITRE DES COULPES.

Après prime, les religieux se rendent au chapitre, où se fait la lecture du martyrologe et celle d'un chapitre de la règle de saint Benoît. Les personnes du monde ignorent pour la plupart que la règle des

reusement à la Trappe, où il fut accueilli avec joie par le père abbé. La vie qu'il mena dans ce désert fut si sainte, le père abbé lui remarquait tant d'excellentes qualités, qu'il ne doutait pas que Dieu ne le lui eût envoyé pour être son successeur dans la conduite de ce monastère, mais Dieu en disposa autrement. Après quelques années de profession, il mourut, comme il avait vécu, en saint, emportant les regrets de son supérieur et de tous ses confrères. (Voir sa vie dans les *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe.)*

Trappistes est la même que celle du grand patriarche des moines en Occident, et que la réforme de Cîteaux ne fut qu'un retour aux observances primitives. Après de longues années les Bernardins ou les Cisterciens tombèrent aussi dans le relâchement et éprouvèrent le besoin d'une seconde réforme. Dieu suscita l'abbé de Rancé qui revivre à la Trappe les constitutions de Cîteaux, c'est-à-dire la règle de saint Benoît. On lit donc tous les jours un chapitre de cette règle et le supérieur, après en avoir expliqué quelques lignes, tient le chapitre des coulpes. Les séculiers frémissent quand on leur dit que les Trappistes s'accusent publiquement de leurs fautes et que leurs frères les accusent aussi publiquement de celles qu'ils leur ont vu commettre, s'ils oublient de s'en accuser eux-mêmes. Mais cet acte d'humilité a toujours été en vigueur dans l'état monastique tant qu'il s'est maintenu dans l'observance exacte des constitutions des fondateurs. C'est ce qu'il y a de plus beau dans l'état religieux, car c'est vraiment alors que l'homme triomphe de lui-même et foule aux pieds le monde et l'enfer en expiant publiquement les fautes qu'il a commises par négligence ou par malice. Le chapitre des coulpes est le véritable creuset où les fautes disparaissent, où la vertu s'accroît et se perfectionne. Les religieux y sont plus purs que l'or fin; leur sort digne d'envie, excite l'admiration du ciel et de la terre.

Plusieurs fervents religieux ont fortement contribué à consolider la pratique des humiliations au chapitre des coulpes. Ils l'ont fait estimer et chérir moins par leurs discours que par leurs exemples, car plusieurs d'entr'eux n'ont pas eu d'emploi à la Trappe; leur

unique occupation a été d'observer la règle comme simples religieux. Nous parlerons d'abord de Dom Paul, ancien théologal d'Alet. C'était un homme d'un rare mérite et de beaucoup de savoir. Se croyant appelé à la vie religieuse, il vint se présenter à la Trappe, et demanda comme une insigne faveur d'être admis à partager les travaux des derniers de la communauté. L'abbé de Rancé l'examina attentivement; il crut après de mûres réflexions que le meilleur moyen de bien connaître la vocation d'un tel postulant, c'était de ne pas lui épargner les humiliations. Dès qu'il eut pris l'habit de novice, il fut constamment humilié. L'abbé de Rancé enfonçait l'épée jusqu'au cœur du novice; il cherchait à piquer son amour propre; mais l'apprenti recevait tous les coups qui lui étaient portés en vrai disciple de Jésus-Christ. Il répétait sans cesse ces paroles : Encore davantage, ô mon Dieu, ce ne sera jamais assez pour expier dignement mes nombreux péchés et surtout mon orgueil. L'abbé de Rancé qui avait sans cesse l'œil sur ce novice, ne remarquant dans toute sa conduite rien qui ne fût en parfaite harmonie avec l'humilité sans bornes qu'il pratiquait, l'admit à la profession religieuse. Dès lors le nouveau profès ne cessa de marcher à pas de géant dans la voie des vertus et surtout dans celle des humiliations. Nous voudrions pouvoir rapporter toutes les marques qu'il donna de patience, de résignation et d'abaissement, dans les nombreuses occasions que son abbé lui ménagea afin de l'affermir et de lui faire mériter une brillante couronne. M. de Rancé a voulu écrire lui-même sa vie; il témoigne que le chapitre des coulpes que quelques-uns redoutent si fort,

était pour Dom Paul un paradis de délices, parce que c'était là qu'il satisfaisait cet ardent et insatiable désir d'être couvert de confusion, de devenir l'opprobre de ses frères.

Le second dont nous allons parler est l'abbé de Châtillon. Après avoir gouverné son monastère avec bénédiction pendant de longues années, il songea à se démettre, afin de s'occuper exclusivement du salut de son âme. Il avait environ quatre-vingts ans : aucune considération ne put l'arrêter; il fit en sorte que le choix de sa communauté fût tel qu'il devait être. Son successeur vraiment digne de le remplacer voulut se disposer à bien remplir sa charge par une retraite dans le monastère de la Trappe. Le démissionnaire, redevenu simple religieux, crut que la pénitence de la maison ne lui suffisait point; il profita de la liberté qu'ont les abbés démissionnaires de l'ordre de Cîteaux de se retirer, pour y terminer leurs jours, dans tel monastère qu'ils veulent choisir. Le vieillard de 77 ans pensa à la Trappe, où il se rendit après en avoir obtenu la permission de M. de Rancé. Là, il vécut encore plusieurs années avec toute la ferveur et l'exactitude d'un religieux plein de force et à la fleur de l'âge.

Un autre religieux n'édifia pas moins la communauté par la grande humilité qu'il témoigna constamment lorsqu'on le reprenait au chapitre des coulpes. Il se nommait Dom Paul Ferrand, de l'étroite observance de l'ordre des Prémontrés. Ce religieux, après avoir été plusieurs fois supérieur dans sa réforme, résolut d'embrasser le genre de vie de la Trappe, afin d'expier, disait-il, ses péchés, quoiqu'il eût toujours vécu d'une manière très-édifiante. Il visita, à diverses reprises, l'abbaye

de la Trappe, et chaque fois le désir qu'il avait d'y rester devenait plus vif et plus pressant. Il consulta les personnes les plus capables de l'aider de leurs conseils : leur avis fut toujours que Dieu l'appelait à la Trappe et qu'il pouvait s'y rendre sans crainte d'agir contre sa vocation.

Dom Paul savait que l'humilité était la base de l'édifice spirituel, lequel, comme dit si bien saint Augustin, s'élève d'autant plus qu'il a des fondements plus profonds. Dieu lui accorda tant de grâces qu'il avait la conviction que tous ses frères étaient des saints : il ne remarqua jamais un seul de leurs défauts. Ses yeux n'étaient ouverts que pour voir les siens qui ne pouvaient être que très-légers et très-rares. Il s'accusait avec dureté au chapitre comme une personne qui ne ménageait rien et qui avait autant d'avidité pour l'humiliation et pour le mépris, que les autres en ont pour l'honneur et pour la gloire.

Le père prieur le reprit un jour au chapitre, dans le dessein de l'humilier, en lui disant qu'un individu de son espèce n'était bon à rien ; qu'il n'avait apporté dans le monastère qu'une santé usée. Il joignit à cela d'autres paroles qui n'étaient pas moins vives et le chassa du chapitre à l'instant même. Cet homme de bénédiction ne ressentit ce qu'on lui avait dit que pour louer Dieu et s'en réjouir.

L'humilité de cet homme qui avait été si longtemps au-dessus des autres, était telle que, confié à un père-maître qui avait vingt-cinq ans de moins que lui, il écouta toujours toutes ses instructions avec respect et soumission ; il reçut dans une disposition toute pareille les répréhensions qu'il lui faisait, quelque vives

et humiliantes qu'elles fussent, sans que ni la disproportion de l'âge ni le souvenir des charges et des emplois par lesquels il avait passé, ni le sentiment de l'expérience qu'il avait acquise, lui causât la moindre contrariété ; et, ce qui fait voir jusqu'où allait la bonté de son cœur et son humilité, c'est qu'il était toujours prêt à faire l'éloge de celui qui le reprenait pour l'éprouver. (Voir la vie de ce religieux dans l'ouvrage intitulé : *Relation de la vie et de la mort des religieux de la Trappe.)*

Le quatrième exemple est l'abbé de Rancé lui-même. Dès qu'il fut converti, le sentiment qui domina le plus dans son cœur, fut une grande humilité, un sentiment de confusion de ce qu'il avait été et de ce qu'il aurait dû être. Le froc qu'il avait tant dédaigné, fut ce qu'il affectionna le plus, le considérant comme propre à le guérir de cet orgueil dont il avait été rempli jusqu'alors. Dès qu'il s'en fut revêtu dans le monastère de Perseigne, il ne cessa de s'exercer dans toute sorte de pratiques d'humilité. C'est surtout au chapitre des coulpes qu'il chercha à se punir de cette suffisance qui l'avait tant dominé dans le monde. Il s'accusait impitoyablement; et celui qui lui tenait la place de Jésus-Christ ne lui épargnait pas les paroles rudes, les reproches sanglants, les réprimandes les plus capables de le confondre. Lorsque M. de Rancé se fut démis de sa charge d'abbé de la Trappe, et qu'il fut redevenu simple religieux, il mit son bonheur à reprendre la pratique des humiliations; il s'efforça de faire ce qu'il n'avait cessé de recommander à ses frères, pendant qu'il les dirigeait dans la voie du salut. Il vint régulièrement au chapitre des coulpes tant que

ses infirmités le lui permirent; là il s'accusait devant ses frères et il recevait les avis avec une patience et une humilité qui édifiaient singulièrement la communauté.

En l'année 1837, on a vu à la Grande-Trappe un bel exemple de patience et d'humilité. D'après les statuts de l'ordre, les quatre premiers abbés de la congrégation se rendent tous les ans à la maison-mère, quelques jours avant la tenue du chapitre général, pour y faire la visite régulière. Les quatre pères passent tout en revue; ils visitent les lieux réguliers, examinent dans les moindres détails le spirituel et le temporel de la maison. Le matin ils se rendent au chapitre pour entendre les fautes des religieux. L'abbé de Melleraye, comme le premier des quatre pères de la congrégation, préside cet exercice; il reprend les coupables et leur impose les pénitences. En 1837, Dom Antoine s'étant rendu à la visite nonobstant ses infirmités et d'autres obstacles qui auraient pu l'en dispenser, avait compris qu'un frère dont il entendait les fautes, s'était accusé d'insubordination envers son supérieur : Dom Antoine, l'homme le plus humble et le plus docile envers l'autorité, comme aussi le plus ennemi de toute désobéissance, éclata ainsi qu'un coup de foudre contre le frère qu'il croyait rebelle à son abbé. Le pauvre frère, immobile en présence de tous les religieux et des abbés, ne laissa pas échapper la moindre plainte : il recevait la réprimande et l'humiliation profonde qu'il ressentait, avec un calme, avec un contentement indicible. Cependant Dom Antoine continuait ses reproches sanglants, lorsque le prieur (le père Bernard) crut devoir s'approcher de l'abbé;

il lui dit qu'il avait mal compris le frère qui ne s'était nullement accusé de désobéissance : il lui répéta en même temps la faute dont il s'était accusé. Alors seulement Dom Antoine se calma. Il reprit le frère d'un ton plus modéré et lui imposa une pénitence convenable.

LE TRAVAIL DES MAINS.

On annonce cet exercice avec un marteau de bois. Le prieur est chargé de cette tâche qui consiste à faire le tour des cloîtres avec ce marteau ; les religieux se rendent au parloir, ôtent leur coule ou habit de chœur, retroussent leur robe et prennent leurs sabots lorsqu'ils doivent travailler dehors et qu'il y a de la boue ; sinon ils gardent leurs souliers. Le supérieur distribue promptement le travail. Chacun prend en silence l'outil qui lui est destiné et se rend avec ses frères au travail. Les personnes du monde s'étonnent que les Trappistes puissent travailler sans parler : mais cela n'a rien qui doive les surprendre. Les Trappistes ont des signes qui leur servent pour se communiquer les choses nécessaires ; ils les emploient sans peine et sans qu'il soit besoin de rompre le silence (1). Sous saint Bernard, on admirait cette troupe de solitaires qui travaillaient ensemble sans laisser échapper un seul mot. On n'entendait, dit Guillaume, abbé de Saint-Thiery, que le bruit des instruments. Il en est de même aujourd'hui chez les Trappistes. Bien des gens croient que le travail des mains est quelque chose de fort pénible et qui rend la vie malheureuse à la

(1) Voir le document n° 19.

Trappe : c'est une erreur fort accréditée et cependant fort grossière. Le travail est la récréation des Trappistes qui s'en font un vrai plaisir. Si cette occupation leur était à charge, ils ne s'y prêteraient pas avec cette ardeur qu'on remarque toujours chez eux et que souvent les supérieurs sont obligés de modérer. D'ailleurs cet exercice entretient leur santé, contribue à leur conserver la gaîté d'esprit, et leur donne même de nouvelles forces pour chanter l'office divin.

Tout le monde sait que les anciens religieux ont défriché une très-grande partie du sol de l'Europe. Ces belles campagnes, dont nous admirons la fertilité, n'étaient dans le principe que des déserts sauvages et stériles. Les Trappistes renouvellent parmi nous ces exemples de courage, de constance et d'ardeur infatigable pour l'agriculture. En France aujourd'hui il ne reste à défricher qu'un terrain ingrat dont il semble que l'on ne puisse tirer parti. Cependant les travaux et les sueurs des Trappistes ont triomphé en plusieurs endroits de ces difficultés. Des déserts, dont le seul aspect rebutait, tant ils étaient arides, produisent maintenant de bons grains et des légumes, grâce à ces hommes laborieux qui ont eu le courage de les défricher.

L'abbaye du Gard, près d'Amiens, était devenue comme un lieu sauvage, après le départ des religieux au commencement de la révolution ; les ruines qu'on voyait à la place de la belle église et des cloîtres démolis, les ronces et les épines qui les couvraient, le jardin dont on avait négligé la culture, la mousse qui couvrait les arbres fruitiers, le mauvais état des prairies, la stérilité des côtes environnantes; tout at-

testait une entière désolation. Dès que les Trappistes eurent racheté cette maison, ils en firent disparaître les ruines, rebâtirent l'église, rendirent au jardin sa beauté et sa fertilité, améliorèrent les prairies, défrichèrent les côteaux. Les endroits les moins susceptibles de culture produisirent bientôt non pas d'abondantes récoltes, mais du moins des récoltes qui surpassaient l'attente des religieux et qui étonnaient les habitants du voisinage.

On a vu à Melleraye des merveilles en fait d'agriculture. Cette abbaye était environnée de marais dont le dessèchement semblait impossible. Il y avait aussi beaucoup de terrains frappés d'une incurable stérilité. Dom Antoine y étant arrivé avec ses religieux, entreprit de dessécher les marais, et de faire produire du blé à ces terres si sauvages et si ingrates. Son courage et sa patience obtinrent un plein succès. Aujourd'hui les marais forment un clos magnifique où viennent en abondance le blé et d'excellents légumes.

A la Grande-Trappe, à Belle-Fontaine, à Aiguebelle, les travaux des religieux n'ont pas été couronnés d'un moindre succès. Les voyageurs qui visitent ces abbayes, admirent la persévérance de ces hommes infatigables. Ce que nous voyons, disent-ils, ne nous laisse aucun doute sur ce qu'on nous raconte des anciens religieux. C'est bien à eux que l'Europe doit une grande partie de ces belles et fertiles propriétés dont elle est couverte. Les Trappistes sont capables de changer la nature des terres les plus ingrates, de couvrir de belles moissons les lieux les plus arides. Cet aveu est unanime de la part de tous ceux qui visitent les monastères de l'ordre.

Le monastère du Mont-des-Cats est placé sur une montagne de sable qui ne contient aucune matière végétale. Quand les Trappistes y arrivèrent, ils ne virent autour d'eux que des bruyères et de ces herbes sauvages qui désignent la mauvaise qualité du terrain. L'abbaye de Westmalle et le prieuré de Saint-Sixte sont également situés dans des pays où la main de l'homme n'avait pas osé toucher jusqu'ici, tant le terrain paraissait ingrat. Au Mont-des-Cats on voit maintenant un excellent pâturage et d'assez bons champs. Les religieux ont dû arracher d'énormes rochers, combler des trous d'une grande profondeur, égaliser le terrain en beaucoup d'endroits et partout remuer le sable et le retourner. A Westmalle et à Saint-Sixte il n'a pas fallu de moindres travaux; les religieux sont enfin parvenus à récolter leur nécessaire sur ces sables qui n'avaient rien produit jusqu'alors.

Nous avons dit combien il a fallu de travaux pour défricher le Val-Sainte-Marie. Nous ajouterons que là, ainsi que dans les autres monastères, outre l'agriculture, tous les arts et métiers utiles sont cultivés avec soin, afin que les monastères aient chez eux les choses nécessaires, et qu'ils ne soient pas obligés de les aller chercher ailleurs. Il est vrai que sur ce point, comme pour la nourriture et les habits, plusieurs maisons ne peuvent se suffire encore. Mais dans quelques années, lorsque de nouveaux travaux auront agrandi le terrain productif et augmenté les revenus, on pourra dire : Voilà un désert qui ne produisait rien il y a vingt ans et qui nourrit aujourd'hui une communauté!

NOURRITURE ET REPAS DES RELIGIEUX.

On ne donne aux religieux qui sont en santé que des racines et des légumes préparés avec du lait, excepté pendant l'avent et le carême, ainsi que les vendredis hors le temps pascal. Un tel régime n'est pas très-fortifiant, mais il est plus favorable à la santé que celui des mondains; si le corps n'est pas très-bien nourri, du moins il est exempt de beaucoup de maux qu'engendre la viande dont on use dans le monde. Au reste, les portions qu'on donne aux religieux sont très-copieuses; il est rare qu'ils les mangent entièrement. Les frères infirmes sont traités autrement que la communauté; ils font usage d'œufs et de beurre, et, lorsque la maladie l'exige, ils peuvent prendre des bouillons gras et manger de la viande. Tel est à cet égard la règle que l'abbé de Rancé établit et qui s'observe très-exactement depuis (1).

Les repas du matin ont lieu à dix heures et demie, quand ce n'est pas jeûne, et à midi dans les autres temps. Les frères ne vont jamais au réfectoire qu'après avoir chanté l'office au chœur, c'est-à-dire, après sexte ou après none. Ils disent le bénédicité et les grâces avec beaucoup de gravité et d'édification ; ils se mettent à table tous ensemble et en sortent de même. Pendant le repas ils ont la tête totalement couverte de leur capuchon ; ils sont tenus d'examiner si leurs voisins manquent de quelque chose et font signe au serviteur dans le cas où il aurait oublié de servir à quelqu'un les choses nécessaires. Comme le frère, qui n'a pas

(1) Voir à la fin de l'ouvrage les documents nos 7 et 14.

été servi, ne peut demander que du pain et de l'eau, il fallait bien charger ses voisins d'y prendre garde. Le plus grand silence règne toujours pendant le repas; l'on n'entend que la voix de celui qui fait la lecture spirituelle. Les vies des saints Pères des déserts, celles des religieux de la Trappe ou celles des saints, sont les ouvrages qu'on lit le plus souvent. Un frère, qui trouble le silence par un bruit quelconque, va se prosterner au milieu du réfectoire et ne se relève, pour reprendre sa place, que lorsque le supérieur lui en fait signe. Presque tous les jours il se fait des pénitences pendant le repas; les uns baisent les pieds de leurs frères, les autres mangent à genoux, d'autres se prosternent à la porte du réfectoire, d'autres demandent leur portion à genoux devant leurs frères qui mettent une cuillerée de potage dans une écuelle vide que leur présente le frère-mendiant. Ces différentes pénitences, comme beaucoup d'autres qu'ils font au chœur et dans le monastère, les exercent à la patience et l'humilité, et les aident merveilleusement à faire mourir la nature et fortifier l'homme intérieur.

Saint Augustin dit qu'il n'a jamais vu d'hommes plus parfaits que les bons religieux. Il est facile de comprendre cette assertion, si l'on pense que les pratiques de la vie religieuse ont toutes été établies par des hommes remplis de l'esprit de Dieu, et qu'elles portent avec elles une bénédiction extraordinaire, que cache leur rigueur apparente.

On s'imagine dans le monde que les racines et les légumes des Trappistes ne sont pas mangeables. Sous saint Bernard, les religieux observaient le même genre de vie, et, au lieu d'éprouver du dégoût pendant le re-

pas, ils s'affligeaient sans cesse de ce qu'ils y trouvaient trop de plaisir. Saint Bernard atteste lui-même ce fait : il dit que la chose que les novices se reprochaient le plus souvent, c'était de prendre la nourriture avec trop de satisfaction. Il en est encore de même à la Trappe ; les religieux assurent qu'ils mangent les racines et les légumes avec bien plus de plaisir qu'ils ne faisaient dans le monde, lorsqu'ils avaient les mets les plus délicats. Les étrangers, qui vont passer quelques jours à la Trappe et qui demandent à manger au réfectoire avec les religieux, ne trouvent pas les portions mauvaises. Que ne diraient-ils pas s'ils essayaient de se lever à minuit ou à deux heures, de chanter l'office, de travailler ensuite plusieurs heures? Ils mangeraient alors avec délices ces mets simples et grossiers.

Dès qu'ils sont sortis de table, les Trappistes vont à l'église en chantant le psaume *Miserere mei, Deus.* Cette prière se fait pour obtenir de Dieu le pardon des fautes de gourmandise commises pendant le repas. Ceci excitera peut-être le rire des gens du monde : ils penseront que des légumes préparés au sel et à l'eau ne peuvent avoir un goût tel qu'ils fassent pécher par gourmandise. S'ils voulaient se mettre au régime des Trappistes pendant huit jours seulement ils se convaincraient par eux-mêmes de la vérité du fait. Le chant du *Miserere* est fort touchant ; deux inflexions de voix que les religieux font au milieu et à la fin du verset le rendent extrêmement plaintif et favorise beaucoup le repentir que ces hommes de Dieu cherchent à exciter dans leur cœur pour les fautes dont ils croient s'être rendus coupables pendant le repas.

COMPLIES ET LE SALVE REGINA.

Vingt minutes avant cet office, la cloche sonne; aussitôt on voit les Trappistes accourir dans une salle, qu'ils appellent le chapitre, ou dans les cloîtres s'ils en ont, pour entendre une lecture spirituelle où ils puisent le sujet de la méditation du jour suivant. Au signal du supérieur, la lecture cesse, les religieux entrent à l'église et chantent complies. De tous les offices c'est, sans contredit, le plus touchant : chanté très-lentement et avec une pause qui dure l'espace d'un *Ave Maria,* il inspire un recueillement profond et excite dans les cœurs des sentiments d'amour et de repentir. Bossuet (1), ami intime de l'abbé de Rancé, allait souvent à la Trappe, afin de se délasser des fatigues que lui occasionnaient ses nombreux et pénibles travaux; il y faisait des retraites spirituelles, et s'y renouvelait dans l'esprit de ferveur et de recueillement. Il assistait à tous les exercices, mangeait avec

(1) Voici à quelle occasion ces deux hommes illustres se connurent, et commencèrent cette amitié si intime qui dura toute leur vie et fut si utile à l'un et à l'autre.

Mgr Caspean, que son mérite avait élevé à l'épiscopat et qui était alors évêque de Lisieux, ayant entendu parler du fameux sermon que Bossuet, encore enfant, avait prononcé à Rambouillet devant une assemblée de beaux esprits, et qui fit dire à Voiture, un des auditeurs : *Qu'il n'avait jamais ouï prêcher ni si tôt ni si tard;* Mgr Caspean voulant savoir par lui-même s'il était vrai que Bossuet eût pour la prédication autant de talent qu'on le disait, le fit venir et le pria de prêcher en sa présence : il avait près de lui deux évêques. Bossuet les étonna; ils convinrent que la renommée n'en avait pas trop dit. Mgr Cas-

les religieux et prenait un singulier plaisir à entendre l'abbé de Rancé parler des choses spirituelles, et goûtait dans la société des religieux une douceur et une paix angéliques. Il se rendait au chœur avec exactitude; de tous les offices, complies était celui qui le touchait le plus. Le chant grave et la longue pause le transportaient hors de lui-même; il croyait être dans le Ciel.

L'antienne à la Vierge qui suit les complies, le *Salve Regina* est célébré dans le monde chrétien comme un morceau achevé et capable d'attendrir les cœurs les plus endurcis. Les Trappistes mettent un quart d'heure environ à le chanter; ils pèsent beaucoup sur les notes et s'arrêtent un moment quand ils sont arrivés à la fin de chaque verset. Il est impossible de dire combien ce chant imprime dans l'âme de sentiments de confiance et d'amour envers la Mère de Dieu. Ceux qui l'ont entendu s'écrient toutes les fois qu'ils en parlent : *O qu'il est beau le* Salve Regina *de la Trappe; comme il vous touche; comme il vous ravit! Rien n'est*

pean, qui connaissait aussi l'abbé de Rancé et qui n'admirait pas moins son génie précoce, voulut que ces deux jeunes gens se connussent et se liassent ensemble d'amitié et d'affection; il pensait avec raison que deux ces enfants si extraordinaires, dont l'un donnait au public une traduction d'Anacréon à l'âge de 12 ans, et dont l'autre improvisait de beaux sermons à 16 ans, s'honoreraient également en s'unissant par les liens de l'amitié. (Vie de Bossuet par M. de Burigny, page 13.) Et en effet ils vécurent dès lors dans la plus grande liaison, surtout depuis que l'abbé de Rancé, revenu de ses dissipations, se prépara à donner à l'Église l'édifiant spectacle de la plus parfaite pénitence que l'on eût vue depuis les premiers anachorètes. (Ibidem.)

beau, rien n'est attendrissant comme ce Salve Regina. Ici encore nous citerons l'exemple de Bossuet. Ce grand homme était pénétré jusqu'aux larmes par l'attitude des religieux durant cette antienne à la Vierge et par le son de leur voix qui en ce moment était plus vif, plus onctueux et plus touchant encore que pendant les autres offices. Après l'*Angelus* vient le *Salve Regina;* ensuite les religieux se livrent pendant quelques instants à la méditation, sortent du chœur, reçoivent de l'eau bénite en montant au dortoir (1) et se mettent sur leurs couches pour reposer, au signal de la retraite. Après des journées aussi pleines, après tant de travaux et de mortifications, qu'ils doivent goûter de paix et de bonheur ces bons solitaires et que leur sommeil doit être doux et tranquille !

HOSPITALITÉ DE LA TRAPPE.

Il est peu d'étrangers qui ne soient touchés de ce qu'ils voient à la Trappe, et qui n'en reviennent meilleurs. La charité simple et cordiale qu'on exerce à leur égard est tôt ou tard efficace. Le frère-portier vous accueille avec un profond respect, il s'incline jusqu'à terre, vous témoigne de la joie et du bonheur et vous conduit à l'hôtellerie. Là, un autre frère vous prend et vous conduit d'abord à l'église, où il vous laisse prier quelques minutes (2) ; puis il vous ramène à l'hôtellerie, vous fait asseoir et vous lit quelques

(1) Voir à la fin de l'ouvrage le document n° 6.

(2) Voir parmi les documents qui sont à la fin de l'ouvrage ce qui concerne le portier, l'hôtelier et les hôtes, n°s 15 et 16.

lignes de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Après cela il vous offre un repas frugal, vous montre la maison et vous conduit dans votre chambre, si vous désirez passer quelques jours au monastère. Il a pour vous toutes les complaisances et les attentions que vous pouvez souhaiter. Il n'est pas possible de dire combien la vue des déserts de la Trappe et l'accueil plein de charité qu'on y reçoit ont opéré de conversions. Nous en rapporterons quelques exemples, après avoir dit pourquoi l'abbé de Rancé rétablit cette pratique, et les heureux fruits qui en sont si souvent la conséquence.

L'abbé de Rancé pensa qu'il trouverait un moyen très-efficace pour attirer les bénédictions du Ciel sur sa maison, convertir les âmes et répandre au dehors la bonne odeur de Jésus-Christ dans l'édification des étrangers qui venaient au monastère. Il rétablit donc à cet égard les pratiques des premiers pères et voulut faire lui-même les fonctions d'hôtelier. Le portier avait l'ordre de l'avertir, lorsqu'il arrivait quelqu'un. Il accourait pour le recevoir, se mettait à genoux, adorait Jésus-Christ dans la personne du voyageur, le conduisait à l'église, le ramenait à la salle des hôtes, et, après lui avoir lu quelques lignes du livre de l'*Imitation*, il ordonnait qu'on le fît manger et qu'on lui fournît tout ce dont il aurait besoin. Il s'acquittait de ce devoir avec un recueillement, une piété et une charité qui pénétraient les cœurs les plus endurcis et produisaient des effets merveilleux.

Nous placerons ici la première visite que Jacques II, roi d'Angleterre, fit à l'abbé de Rancé : elle est si édifiante que nous croirions manquer à nos lecteurs, si nous en omettions une seule circonstance. Quelque

long que soit le morceau, il ne leur déplaira pas, nous en sommes certain. Nous laisserons parler l'abbé Marsollier, auteur de la vie de l'abbé de Rancé.

« Il (le roi Jacques) avait ouï parler de la Trappe lorsqu'il était en Angleterre, et l'estime qu'il faisait de l'abbé qui gouvernait ce monastère était beaucoup augmentée depuis qu'il était en France; sa piété le sollicitait continuellement d'y faire un voyage; il en avait formé le dessein qu'il exécuta cette année (1690) à son retour d'Irlande, et il arriva à la Trappe le 20 novembre sur le soir.

» Dès que l'abbé eut été averti de l'arrivée de S. M. Britannique, il fut le recevoir à la porte du monastère. Aussitôt que le roi eut mis pied à terre, l'abbé se prosterna devant lui. C'est la coutume de ces saints solitaires d'en user ainsi à l'égard de tous ceux du dehors qui viennent les visiter; mais l'abbé fit cette action avec une humilité si profonde et si bien marquée sur son visage et dans toutes ses manières, qu'il était aisé de juger qu'en respectant la dignité sacrée de la personne du roi, on ne pouvait rien ajouter à la vénération qu'il avait pour sa vertu.

» Le roi parut avoir de la peine de voir ainsi l'abbé prosterné devant lui; il le releva avec empressement et lui demanda sa bénédiction. Alors l'abbé lui fit son compliment en ces termes : « Sire, Dieu nous visite
» aujourd'hui en la personne de Votre Majesté. C'est
» une grâce et un honneur dont nous ne sommes
» pas dignes, mais c'est en même temps une con-
» solation que je ne puis lui exprimer. Quel bon-
» heur pour nous de voir dans ce désert ce grand
» prince pour lequel nous offrons à Dieu depuis si

» longtemps des prières continuelles! Oui, Sire,
» nous ne faisons rien ni plus fréquemment ni avec
» plus d'ardeur que de demander à Dieu qu'il ac-
» corde à votre personne sacrée toute fa force et toute
» la protection qui lui est nécessaire, qu'il la comble
» de ses grâces, et qu'il lui donne enfin cette cou-
» ronne immortelle qu'il a préparée à tous ceux qui
» ont eu le bonheur, comme Votre Majesté, de suivre
» Jésus-Christ et de le préférer à toutes choses. »

» Le roi répondit à ce compliment, en témoignant à l'abbé la joie qu'il avait de se voir enfin dans un lieu pour lequel il avait toute l'estime qui était due à la piété dont on y faisait profession. L'abbé conduisit ensuite Sa Majesté à l'église pour y faire ses prières, et la ramena dans une salle où il eut l'honneur de l'entretenir seul pendant une demi-heure. Le temps de complies étant arrivé, le roi témoigna qu'il y voulait assister. Il se mit à la place de l'abbé, qui était préparée pour le recevoir. Comme la Trappe est peut-être le lieu du monde où l'on prie Dieu avec le plus de dévotion et de modestie, et que les complies qui durent une grande heure s'y chantent avec encore plus de piété que le reste de l'office, Sa Majesté en parut tout à fait édifiée. Complies finies, on lui proposa de se retirer, parce que l'église est fort froide et fort humide; mais le roi voulut encore assister à une méditation d'un quart-d'heure, qui termine tous les exercices de la journée.

» Le souper du roi fut ensuite servi par des religieux et par d'autres personnes de la maison. Les mets étaient des racines, des œufs et des légumes, que le roi trouva de bon goût malgré la simplicité de

l'apprêt. Une pauvreté propre régnait partout et tenait la place de la magnificence avec laquelle les rois ont coutume d'être servis. Le roi voulut que les dix personnes qui l'accompagnaient eussent l'honneur de manger avec lui; pour ce qui est de l'abbé de la Trappe, il se tint auprès du roi. Sa Majesté pendant le repas se retournait souvent de son côté avec de grandes marques de bonté et de bienveillance, et lui faisait de temps en temps des questions sur ce qui se passait dans la solitude.

» Après le souper le roi, qui avait remarqué des maximes écrites dans un grand cadre qui était vis-à-vis de sa place, s'approcha de plus près pour les lire. Il trouva que c'était des sentences contre la médisance, sur l'amour des ennemis et le pardon des injures. Après les avoir lues avec beaucoup d'attention: *Voilà*, dit-il, *de belles maximes. Il faudrait les emporter à St-Germain, ce sont des règles indispensables pour des chrétiens, tout le monde devrait les pratiquer* (1). Il voulut même les avoir à St-Germain, ce qui obligea l'abbé de lui envoyer des copies. On conduisit ensuite Sa Majesté dans une autre salle; elle s'y entretint, pendant une heure, avec la compagnie, de choses indifférentes et particulièrement des guerres de France où elle s'était trouvée, et où elle avait signalé sa valeur; elle en parla avec cette modestie si rare, mais qui fait si bien voir combien les grandes âmes sont élevées au-dessus de tout ce qui peut flatter la vanité des hommes. Après cet entretien, le roi monta à sa cham-

(1) Voir le document n° 16, où se trouvent les maximes dont il s'agit ici.

bre où il s'entretint seul avec l'abbé de la Trappe pendant une demi-heure, après laquelle chacun se retira.

» Le lendemain sur les huit heures du matin, le roi se rendit à l'église pour assister à tierce et à la grand'messe; il prit sa place à la première chaise du côté droit proche de l'Autel, afin de mieux voir tous les religieux; il y demeura à genoux depuis le commencement de la messe jusqu'au canon. Alors il alla se mettre sur un prie-dieu qui était à l'entrée du sanctuaire; son confesseur était toujours à sa droite un peu derrière Sa Majesté. A la communion le roi quitta son prie-dieu pour se mettre à genoux sur le second degré de l'autel; son confesseur lui présenta un carreau qu'il refusa. Pendant la communion de Sa Majesté, le chœur chanta ces paroles du psaume 118 : *Que les superbes soient confondus, parce qu'ils m'ont persécuté injustement. Pour moi, Seigneur, mon occupation sera de méditer vos commandements et d'accomplir vos préceptes, afin qu'un jour je ne sois pas confondu comme eux.* Tout le monde fut d'autant plus frappé de ces paroles qui convenaient si bien à ce grand roi humilié devant la majesté de Dieu, qu'on ne les avait point affectées, et qu'on savait qu'elles étaient de l'office du jour, où l'on faisait la fête de sainte Cécile.

» Après la grand'messe, le roi assista encore à une messe basse pendant que le chœur chantait sexte pour y faire son action de grâces. Sa Majesté qui voulait assister à tous les exercices de la Trappe, alla après l'office voir travailler les religieux. Elle admira l'ordre, la modestie, le silence de ces saints solitaires; elle trouva même le travail très-rude pour des personnes qu'il semblait que la Providence n'y avait pas

destinées, et qui étaient d'ailleurs comme accablées de jeûnes et des autres austérités de la Trappe. Le roi en dit son sentiment à l'abbé qui lui répondit : *Quand on travaille, Sire, pour se divertir, on se ménage davantage, mais quand on le fait en esprit de pénitence, on n'y regarde pas de si près et l'on se trouve toujours assez de forces.* Après le travail, le roi assista à l'office de none et voulut dîner au réfectoire avec ceux de sa suite, qui avaient eu la veille l'honneur de souper avec lui. On avait mis cinq couverts à la table de l'abbé qui ne peut pas en tenir davantage, et cinq autres sur une autre table qu'on avait mise à côté, celui de l'abbé était le premier de la table des religieux. Après les prières ordinaires, le roi s'en étant aperçu l'appela et l'obligea après quelques refus de se mettre à sa droite : le maréchal de Bellefons eut la gauche. Chacun se plaça ensuite comme la veille. Sa Majesté fut servie à peu près comme le jour de son arrivée. Pour ce qui est des religieux qui étaient au nombre de quatre-vingts, on n'ajouta rien à leur nourriture ordinaire, et le roi fut servi comme eux en vaisselle d'étain et de faïence. On lut pendant tout le dîner qui dura environ une heure, et le silence fut gardé avec autant d'exactitude que s'il n'y eût eu que des religieux. Le roi en donnait lui-même l'exemple, et était si attentif à la lecture qu'il se nourrissait bien plus des vérités qu'il entendait que de ce qu'on servait devant lui. Après l'action de grâces, le roi suivit la communauté à l'église et assista aux prières qui s'y font après le dîner. Il dispensa ensuite l'abbé de l'accompagner parce que ses incommodités ne le lui permettaient pas, et Sa Majesté fut se promener sur

une assez belle chaussée qui est entre deux étangs et dont la vue, quoique bornée, ne laisse pas d'être assez agréable.

» Le roi était si satisfait de tout ce qu'il voyait à la Trappe, qu'il ne pouvait se lasser d'écouter le maréchal de Bellefons qui lui en racontait toujours quelque nouvelle particularité. Il apprit de lui qu'un gentilhomme de mérite qui avait servi le roi dans ses armées, touché de Dieu, s'était retiré à un quart de lieue de là dans le fond du bois; qu'il y vivait dans l'exercice d'une pénitence continuelle, sans avoir d'autre commerce qu'avec l'abbé de la Trappe qui était son directeur. Le roi, qui connaissait mieux que personne en quoi consiste la véritable vertu, et qui était persuadé qu'il y a plus de grandeur d'âme à mépriser le monde qu'à y occuper les premiers rangs, voulut l'aller voir à l'heure même : on se mit en chemin, on arriva à l'ermitage.

» Le solitaire ne parut point embarrassé de la visite d'un si grand roi, et il répondit à ce qu'il plut à Sa Majesté de lui demander, d'une manière dont elle fut très-satisfaite. Voici ce que l'on sait de cet entretien, par une lettre que ce solitaire en écrivit lui-même à un de ses amis, et par d'autres récits qu'on en a vus. Comme le roi lui témoigna qu'il savait qu'il avait eu dessein d'aller en Irlande pour y servir dans ses troupes, il répondit qu'il était vrai qu'il se fût estimé heureux de pouvoir répandre tout son sang pour la cause d'un prince qui, comme lui, n'avait pas fait difficulté d'exposer sa couronne et sa vie plutôt que de manquer à ce qu'il devait à son Dieu, à sa conscience et à sa religion. Le roi lui demanda ensuite depuis quel temps

il avait quitté le service et s'était retiré dans cette solitude? Après que le pieux solitaire eut satisfait à ces demandes et à beaucoup d'autres, le roi voulut savoir à quelle heure il allait tous les matins entendre la messe; il répondit que c'était environ à trois heures et demie. Et comment pouvez-vous faire, dit mylord Dunbarthon, pendant l'hiver, dans ces temps obscurs, dans ces temps de pluie et de neiges où l'on ne peut distinguer ni chemin ni sentier? Le solitaire répartit qu'il lui serait bien honteux de ne pas passer pardessus ces petites incommodités, après en avoir essuyé de plus grandes pendant qu'il était dans les troupes; alors, continua-t-il, il n'était pas question d'un quart de lieue, c'était quelquefois des marches d'une nuit tout entière. Je devrais bien rougir de compter pour quelque chose des peines très-légères qui se rencontrent dans le service que je tâche de rendre à mon Dieu, après que j'ai méprisé toutes celles qui pouvaient se rencontrer dans celui que je rendais à mon roi. Vous avez raison, dit le roi; on ne peut assez s'étonner qu'on fasse tant pour un roi de la terre et presque rien pour le Roi du ciel, pour un Dieu qui a tant fait pour nous et de qui dépend tout notre bonheur ou tout notre malheur. Mais, dit mylord Dunbarthon, que faites-vous dans cette solitude, ne vous ennuyez-vous pas? J'y pense, répondit le solitaire, continuellement à l'éternité, à cette durée infinie auprès de laquelle la vie la plus longue ne peut passer que pour un moment; c'est notre grande affaire, et quand on en est bien occupé, on ne pense pas à s'ennuyer. Après quelques réflexions que fit le roi sur cette réponse, il s'informa du solitaire, en quel temps

il avait commencé à servir, dans quels corps, sous quels chefs et quels emplois il avait occupés? Le solitaire ayant satisfait à toutes ces demandes, mylord Dunbarthon lui dit enfin : Vous avez méprisé tout cela pour vous retirer dans ce désert. Je vous avoue, répondit le solitaire, que par la grâce de Dieu je fais peu de cas des fortunes du monde; mais comment des chrétiens n'auraient-ils pas ces sentiments, puisque les payens mêmes ont reconnu que les grandeurs du siècle n'étaient que des illusions et des mensonges de la fortune? Cela est vrai, dit le roi, elles sont en effet encore moins qu'on ne pense, elles ne sauraient rendre heureux, elles n'ont jamais rempli les désirs de personne. Votre état est bien plus heureux que celui des grands, et la mort fera bien connaître un jour que vous ne vous êtes pas trompé en l'embrassant. Sa Majesté s'arrêta là; mais comme elle vit que personne ne prenait la parole, elle continua ainsi en s'approchant du solitaire : Il y a même une différence entre vous et les grands, c'est que selon toutes les apparences vous mourrez de la mort des justes, et il s'en faut de beaucoup qu'il soit sûr qu'un pareil bonheur leur arrive. Après avoir parlé de la sorte, le roi regarda quelque temps attentivement le solitaire, comme s'il eût envié son bonheur; puis en le saluant avec beaucoup de bonté : Adieu, monsieur, lui dit-il, priez Dieu pour moi, pour la reine et pour mon fils. Le solitaire lui fit une profonde révérence, et le roi reprit le chemin de la Trappe.

» Quoique cet ermitage soit à plus de cinq cents pas de l'abbaye, que le chemin soit mauvais et qu'il faille passer par des prés fort humides, le roi n'y fit

pas la moindre attention, ou du moins il ne parut pas qu'il eût de la peine à marcher par des endroits si incommodes. En arrivant on entendit sonner vêpres, le roi sans se reposer voulut y assister; le soir il alla encore à complies. Il assistait ainsi à tous les exercices de ces saints solitaires avec une piété et un recueillement profond. Il paraissait si pénétré de Dieu, qu'on ne pouvait douter qu'il ne ressentît vivement, comme le roi prophète, *combien le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit.* Le reste du jour se passa comme la veille. L'abbé de la Trappe eut encore l'honneur d'entretenir seul Sa Majesté pendant une heure avant son coucher.

» Le lendemain le roi, qui voulait partir de bonne heure, fit dire la messe au grand autel par son confesseur à cinq heures et demie du matin. Sa Majesté l'entendit avec un redoublement de piété que son départ semblait augmenter. Après la messe le confesseur dit les prières ordinaires de l'Église pour les voyageurs; les prières finies, le roi se rendit à la salle des hôtes. Pendant qu'on préparait ses équipages, il se mit à relire avec beaucoup d'attention les règles de conduite dont on a parlé touchant la médisance, l'amour des ennemis et le pardon des injures. Il les relut plusieurs fois comme s'il eût voulu les retenir.

» Tout étant prêt pour le départ, le roi vint à l'abbé de la Trappe, et lui dit avec cet air de bonté qui ne le quittait point : *Monsieur, il faut venir ici pour apprendre comment Dieu doit être prié et servi. Je tâcherai de faire en sorte que chacun dans sa situation vous imite en quelque chose; et j'espère, si Dieu m'en donne le temps, que ce voyage ne sera pas le dernier.* L'abbé répondit :

Sire, je prie Jésus-Christ qui est la source de toutes les grâces, qu'il comble votre personne sacrée de toutes les bénédictions et de toutes les prospérités qu'il sait lui être nécessaires, et qu'il soutienne sa fermeté et sa religion. Ayant dit ces paroles, il se prosterna aux pieds du roi. Ce grand prince qui respectait Dieu, même en la personne d'un homme qui le servait avec tant de fidélité, se mit à genoux, lui demanda sa bénédiction et lui dit : *Monsieur, je vous prie de prier Dieu pour moi, pour la reine et pour mon fils. C'est ce que je regarde, Sire,* répondit l'abbé, *comme une de mes principales obligations, et je continuerai de le faire jusques au dernier moment de ma vie.* Le roi en se relevant trouva sous sa main un gentilhomme qui s'était retiré à la Trappe depuis quelques années; il lui dit : *J'ai beaucoup de joie, monsieur, de voir qu'après avoir servi le roi aussi bien que vous avez fait toute votre vie, vous serviez à présent Dieu de tout votre cœur.* Le roi partit ensuite et reprit le chemin de S[t]-Germain en Laye.

» Depuis ce premier voyage, il n'y eût point d'années que le roi de la Grande-Bretagne ne vint à la Trappe, où il eut de longs et fréquents entretiens avec l'abbé. Il y fut reçu de la même manière, et tout s'y passa à peu près comme on vient de le raconter. Ce qu'il y eut de particulier, c'est que dans deux différents voyages Sa Majesté voulut assister aux conférences des religieux. Elle leur parla avec une bonté et une piété dont ils furent vivement touchés et dont ils conservent encore aujourd'hui chèrement le souvenir. Elle s'y entretint même avec quelques novices qu'elle avait connus dans le monde et qui avaient servi le roi dans ses armées. Ce grand prince porta la

considération pour la vertu de ces saints solitaires jusques à ne point se couvrir tant que durèrent les conférences. On remarqua encore que l'estime et la confiance du roi d'Angleterre pour l'abbé de la Trappe augmentaient à tous les voyages qu'il y faisait. Il en était de même dans les progrès que faisait Sa Majesté dans toutes les vertus chrétiennes, surtout dans la patience et la soumission aux ordres de Dieu. C'est un des plus grands éloges qu'on puisse donner à l'abbé de la Trappe. »

Les occupations de l'abbé de Rancé s'étant multipliées dans la suite presqu'à l'infini, il ne put plus continuer de recevoir lui-même les étrangers; mais il en chargea des religieux qui, à l'exemple de leur abbé, étaient l'édification des personnes qui venaient visiter le monastère. Nous nous contenterons de parler de Dom Abraham, ce religieux d'une sainteté consommée (1), qui, chargé par le père abbé de recevoir et

(1) La Trappe compte avec raison Dom Abraham parmi ses plus parfaits religieux et ses plus grands saints. Il n'y avait pas longtemps qu'il avait pris l'habit de novice, et comme il priait pendant la nuit près du corps de Dom Daniel, mort en odeur de sainteté, il fut inspiré de demander au Seigneur la grâce d'une conversion parfaite et le don des larmes par l'intercession de ce saint religieux : il alla ensuite prendre un peu de sommeil. A peine fut-il endormi que Dom Daniel lui apparut, l'embrassa et lui dit : *Prenez courage, mon frère, Dieu vous a exaucé*. Dès lors il fut un prodige de sainteté et de vertu. Il nous serait impossible de rapporter toutes ses austérités; nous dirons seulement que la faim, la soif, le chaud, le froid, les insomnies, les travaux les plus pénibles et les plus humiliants faisaient ses délices. Il ne prit jamais que deux heures de som-

d'entretenir les hôtes, faisait tomber habituellement la conversation sur le jugement dernier et sur les peines de l'enfer. Il en parlait d'un air si touché, si vif et si enflammé que les pécheurs les plus endurcis en étaient tout attendris et pénétrés; en voici un exemple frappant.

Trois gentilshommes, passant à cinq ou six lieues de la Trappe, se détournèrent pour visiter cette maison. Dom Abraham les reçut en se prosternant à leurs pieds. Ceux-ci ne s'attendaient pas à une telle réception; ils lui dirent assez brusquement qu'ils n'avaient

meil. Tous les jours, après matines, il allait prendre la discipline d'une manière si terrible et si sanglante que les religieux, qui avaient leur cellule près la sienne, en étaient épouvantés. Il se revêtait ensuite d'un cilice et allait servir deux messes. L'évêque d'Arras lui écrivit pour se recommander à ses prières : hâtons-nous de le faire, dit Dom Abraham, car il mourra plus tôt qu'il ne pense : il mourra avant moi; la prédiction s'accomplit. On ne peut lire sans frémir l'état où il réduisit son corps à force de le faire souffrir. Tous ceux qui le voyaient en étaient profondément touchés, mais lui avec une sérénité et une gaîté admirables, disait : Que je suis content et heureux d'être semblable à Jésus sur la croix. Atteint d'une maladie mortelle, il reçut les derniers Sacrements et se fit mettre sur la cendre. Le père abbé et le médecin le trouvèrent si faible qu'ils assurèrent qu'il ne passerait pas la nuit; mais il leur dit d'un air d'assurance que ses souffrances ne se termineraient pas sitôt, qu'il ne mourrait que le jour de l'Ascension. Or on était encore à huit jours de cette fête. Il les passa étendu sur la paille et la cendre, récitant fort exactement son bréviaire et ne cessant de prier avec un calme, une joie qu'on ne peut dépeindre. Puis il mourut, comme il l'avait prédit, le jour de l'Ascension.

pas de temps à perdre et qu'il leur fît voir au plus tôt la maison. Il les condnisit dans la chapelle des hôtes, et, se mettant à genoux derrière eux, il demanda au Seigneur que leur voyage ne leur fût pas inutile; sa prière quoique courte fut aussitôt suivie d'un torrent de larmes, dont les gentilshommes s'aperçurent; ils perdirent au moment même cette impatience de s'en retourner et demandèrent à passer deux jours dans la maison. Dom Abraham les allait voir de temps en temps et les pressait vivement de penser à leur salut et d'apaiser la colère de Dieu par la pénitence et par un changement de vie. Il accompagnait ses discours de tant de soupirs et de larmes que ces messieurs, tout interdits d'un tel spectacle, s'entre-regardaient sans pouvoir se dire une parole. Dom Abraham leur disait des choses si conformes à l'état où ils se trouvaient qu'ils crurent qu'il pénétrait leurs pensées les plus secrètes; ce qui les porta à lui découvrir une partie de leurs égarements, et leur attachement criminel pour le monde. Mais, ajoutèrent-ils, nous sommes jeunes et nous avons le temps de faire pénitence. Dom Abraham, touché de cette fausse sécurité, leur représenta en peu de mots l'incertitude de la vie; il ajoutait que les jeunes gens n'étaient pas plus épargnés que les personnes avancées en âge et que la mort les surprendraient peut-être au moment qu'ils n'y penseraient pas. Dom Abraham en les quittant se prosterna de nouveau à leurs pieds avant de leur ouvrir la porte et leur dit tout baigné de larmes : Je vous conjure, mes frères, par la charité de Jésus-Christ, de ne plus l'offenser; oui, mes frères, ne péchez plus. Ces messieurs tournèrent en ridicule tout ce que le

saint pénitent faisait pour les toucher; mais à peine furent-ils sortis, que, tout à coup rentrant en eux-mêmes, ils revinrent sur leurs pas, et, se jetant aux pieds de Dom Abraham, ils lui demandèrent pardon, lui promirent de changer de vie, se recommandèrent à ses prières et s'en retournèrent pleins d'édification. On a su depuis qu'ils avaient été fidèles à leurs promesses.

Tous les monastères de la Trappe exercent la même hospitalité envers les voyageurs; et, si tous les frères hôteliers n'ont pas, comme Dom Abraham, le don des larmes et autant de vertu pour toucher les cœurs, tous du moins se comportent de manière à faire réfléchir les hôtes et à leur inspirer de bons sentiments (1).

Nous allons rapporter un fait tout récent qui frappera encore davantage nos lecteurs. Nous l'avons appris d'un vénérable chanoine belge. Un militaire français fort distingué passait près d'une abbaye de la Trappe : il se sent poussé à y faire une visite. Allons voir, dit-il en lui-même, chemin faisant, si tout ce qu'on dit de la Trappe est bien véritable. Je veux désormais raconter ce que j'aurai appris par moi-même. Il sonne, le portier ouvre, se prosterne aux pieds du

(1) Il existe sur l'état spirituel et temporel de l'abbaye de la Trappe un procès-verbal du R. P. Dom Dominique Georges, abbé du Val-Richer, qui visita ce monastère le 16 novembre 1685. Cette pièce est très-agréable à lire; c'est un précis de l'histoire de la Trappe. On est convaincu après l'avoir lue que les étrangers qui visitaient ce monastère devaient être profondément touchés du genre de vie qu'on y pratiquait et de la charité qu'on leur témoignait, ainsi qu'aux pauvres qui venaient réclamer des secours. (Voir parmi les documents cette pièce au n° 18.)

visiteur et le conduit avec joie et empressement à l'hôtelier qui lui fait la réception d'usage. Le frère hôtelier était un flamand; il s'acquittait de son devoir de fort bon cœur, mais avec ces manières gauches qui sont un des caractères distinctifs des habitants des Flandres, dont l'éducation n'est pas soignée. Le militaire accoutumé aux manières élégantes de France et étant lui-même de fort bonne tournure, souriait à la vue de la civilité sans gêne du Trappiste flamand. En parcourant la maison, ce qu'il voyait dans les lieux réguliers, les différentes pratiques du monastère que le frère lui expliquait, le silence des religieux surtout pendant le travail, lui inspiraient quelques pensées de critique. Il trouvait dans tout cela un peu de petitesse et beaucoup de superflu; il croyait qu'on pouvait très-bien se passer de ces pratiques, dont il ne voyait pas l'utilité. Quand il eut parcouru le monastère et considéré attentivement le genre de vie des religieux, il remercia le frère hôtelier et sortit pour continuer sa route. Aussitôt une foule de bonnes pensées l'assiégèrent; il se dit en lui-même : Je ne suis pas impie, je crois tout ce que contient l'Évangile : plusieurs textes adaptés à la circonstance lui vinrent en mémoire : il vit que les Trappistes observaient l'Évangile dans toute sa perfection : il comprit que les pratiques qu'il avait d'abord un peu critiquées tendaient toutes à tenir ces religieux dans cet état d'abnégation et de mortification, tant recommandé dans l'Écriture. Frappé de cette lumière qui l'éclairait si vivement, il rentra dans le monastère, témoigna au frère combien il était touché et édifié de ce qu'il avait vu et lui promit de vivre désormais en bon chrétien.

M. le chanoine ajouta à ce récit qu'il avait ouï dire que ce militaire avait depuis embrassé la vie religieuse.

Nous complèterons ce chapitre par le récit du voyage et du séjour que M. Delmée, curé d'Haulchin, a fait à la Trappe de Westmalle, il y a quelque temps. Nous le laisserons parler lui-même, afin de rendre le récit plus intéressant. Nous ferons observer que M. Delmée conserve de sa visite chez les Trappistes de Westmalle un agréable souvenir. Il aime à répéter souvent à ses amis qu'il est affecté chaque fois qu'il médite sur ce qu'il a vu et senti pendant son séjour au milieu de ces pieux cénobites. J'allai à la Trappe, dit M. Delmée, non par pure curiosité, mais dans l'intention d'y faire une retraite, de m'édifier par la vue et l'exemple de ces religieux, de vivre comme eux tout le temps que je devais passer à Westmalle. Mes désirs furent remplis, car d'abord j'eus pour couche un lit de fer où se trouvait un matelas aussi dur que la planche : ce lit beaucoup trop court pour moi mata mon corps plus que je ne puis l'exprimer. Figurez-vous un homme étendu dans un tel lit, souffrant de la tête, des pieds, se plaçant tantôt sur les côtés pour soulager le dos, tantôt sur le dos pour soulager les côtés, tantôt recourbant ses genoux afin de procurer quelque soulagement aux pieds et à la tête : vous n'aurez encore qu'une faible idée de mes souffrances. Cependant je ne perdis point patience ni courage. Je demandai à manger au réfectoire avec les religieux, ce que j'obtins. Je ne pourrais vous dire quelle était la couleur de ce que je mangeais. Ici quelqu'un de l'assemblée devant laquelle M. Delmée racontait cette histoire, l'interrompit; il lui fit observer que les Trappistes ne

mangeant que des herbes, des racines et des légumes, il était facile de voir de quelle couleur était la nourriture. M. Delmée, questionné plusieurs fois, répondit toujours que les portions n'avaient aucune couleur. Le premier jour, continua-t-il, que je mangeai au réfectoire, à la troisième cuillerée de potage je fus arrêté tout court. Je vis dans ma cuiller un morceau de matière toute différente du reste de la soupe, et qui me parut fort dure. Je la regardai très-attentivement, je la touchai, je vis que c'était un copeau de sapin. Après cette découverte, je m'arrêtai pour considérer les religieux, j'examinai s'ils avaient aussi dans leur soupe un pareil ingrédient; je ne découvris rien, sinon qu'ils mangeaient tous de fort bon appétit. Je conclus que le frère cuisinier avait laissé sa marmitte ouverte tandis qu'il mettait du bois au feu et qu'il avait par mégarde laissé glisser le petit copeau dans la chaudière. Ici encore on arrêta M. le curé d'Haulchin : on lui dit que c'était sans doute l'épicerie dont on assaisonnait les mets de la Trappe : que s'il y avait pris garde, il aurait découvert que c'était un morceau de canelle. Non, non, reprit M. Delmée d'un ton plus ferme, d'un air plus décidé : non certes, ce n'était pas de la canelle, c'était du vrai sapin; je le posai sur le bord de l'assiette, et je continuai mon dîner avec assez d'appétit. J'avais pour voisin un de mes amis; il venait d'arriver à la Trappe. Sachant que j'allais au réfectoire, il voulut faire comme moi : je lui montrai par signe ce morceau du sapin; il ne toucha presque pas à ses portions; dès qu'il fut sorti de table, il n'eût rien de plus pressé que de gagner la porte du monastère et de s'en retourner. Ce régime des Trappistes, il

ne se crut pas capable de le suivre un jour entier : un seul repas de Westmalle fut beaucoup trop pour lui. Quant à moi, je me hâtai au sortir de table d'aller trouver M. l'abbé Coquelet, l'ami intime de Dom Martin, abbé de ce monastère, qui était alors à la Trappe. Ce saint homme est en relation avec les Trappistes depuis longtemps : il leur a rendu d'importants services, son affection pour eux devient de jour en jour plus grande ; il n'est dans son véritable centre que lorsqu'il fait sa retraite à Westmalle. Il ne laisse jamais passer une année sans visiter ce monastère, qui est pour lui un paradis anticipé (1). Je lui racontai mon aventure au réfectoire et lui parlai aussi de ma couche dure qui me brisait les os. M. Coquelet loin de me plaindre, se mit à me plaisanter ; il me dit d'un ton charmant que lorsqu'on pensait à faire un voyage à la Trappe, et qu'on voulait y passer quelque temps, il

(1) M. Coquelet était assez jeune lorsqu'il se mit en relation avec Dom Eugène, abbé de la Trappe de Darfeld, où il allait passer des temps considérables afin d'avoir la satisfaction de converser avec le saint abbé et de jouir du bonheur de la retraite. Il cherchait à intéresser à la communauté de Dom Eugène tous ceux qu'il connaissait. C'est lui qui en parla à M. Pépin et qui lui inspira tant de dévouement et de respect pour cet abbé. Il lui fit savoir qu'il pouvait disposer de lui en toute occasion pour les besoins de son monastère, qu'il voulait l'aider dans l'acquisition qu'il se proposait de faire de l'ancienne abbaye du Gard. Il espérait le voir bientôt ; il n'eut pas ce bonheur : Dom Eugène mourut peu de temps après. M. Pépin persista néanmoins dans ses bonnes dispositions en faveur de la communauté de Dom Eugène. (Voir ce que nous en avons dit, page 170, à la note.)

fallait se munir de graisse et en porter une bonne dose avec soi, afin de n'être pas pris au dépourvu chez les Trappistes, qui ne donnaient d'autre assaisonnement à leurs mets que celui du bois de sapin. Au reste il me fortifia si bien que je résolus de tenir ferme. L'exemple de mon ami ne me déconcerta point. Dès lors je trouvai les mets de la Trappe non pas délicieux, mais passables : comme les religieux je mangeai mes portions et je les digérai très-bien. Dès que ma retraite fut terminée, je partis de la Trappe aussi bien portant que j'y étais allé, et très-édifié de tout ce que j'avais vu. Je n'oublierai pas, mes chers amis, de vous dire que la fenêtre de ma cellule donnait sur le jardin dont j'admirai le bon état et les produits : j'y voyais avec plaisir des arbres chargés des plus beaux fruits. Un frère étant chargé de les cueillir, je m'amusai à le considérer : je voulus savoir s'il n'en porterait pas quelques-uns à sa bouche; ma curiosité fut telle, que je restai cloué à la fenêtre, le regardant avec attention pendant des heures entières. Jamais il n'en approcha un seul de ses lèvres, j'admirai cette grande mortification au milieu de si beaux fruits, bien capables de le tenter s'il eût eu moins de vertu. Quelqu'un de l'assemblée répondit à M. Delmée qu'il ne devait pas lui paraître extraordinaire de voir un religieux de la Trappe s'abstenir de manger des fruits, car dans ce désert on ne peut pas même boire une goutte d'eau sans permission.

CHAPITRE XIII.

Histoire de trois amis des Trappistes du Val-Sainte-Marie. Un prêtre confesseur de la foi pendant la révolution de 89 se délivre d'un grand malheur en rendant un important service à ces religieux. Un pieux bourgeois belge, l'un des soutiens et des consolateurs de Pie VII pendant sa captivité à Fontainebleau, apprend l'établissement des Trappistes du Val-Sainte-Marie et conçoit pour eux une affection extraordinaire. Le troisième, averti par un accident terrible dont il faillit être la victime, s'affectionne de plus en plus aux religieux et leur rend aussi un grand service.

Nous croyons entrer dans les vues des pieux lecteurs en plaçant dans cette histoire un chapitre entièrement consacré à quelques amis des Trappistes. On ne lira pas sans plaisir l'attachement et l'affection qu'ils ont montré pour ces religieux. Le prêtre, confesseur de de la foi en 93 que nous plaçons en premier lieu, n'était que diacre lorsque la révolution éclata. Le séminaire fut fermé, et l'évêque ainsi qu'un grand nombre de ses ecclésiastiques durent s'exiler; notre diacre les suivit et reçut l'ordre de la prêtrise dans l'émigration. Plein d'un zèle et d'un courage au-dessus de tous les dangers, il rentra aussitôt en France pour exercer le saint ministère. Déguisé tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, il parcourait les villes et les campagnes pour donner les secours de la religion aux catholiques ennemis du schisme. La nuit étant plus favorable à ses pieuses excursions que la lumière du

jour, c'était pendant les ténèbres qu'il se rendait auprès des fidèles. Dès que l'aurore commençait, à moins de cas très-pressants, il allait se cacher dans les bois où il se retrouvait quelquefois avec ses amis et ses condisciples : là, il se reposait de ses courses nocturnes et goûtait dans l'entretien de ses vénérables confrères une satisfaction qui le dédommageait de ses fatigues. Une de leurs joies innocentes à tous, c'était de se raconter comment par de pieuses ruses ils avaient trompé la vigilance des gendarmes, avaient administré les derniers sacrements à un mourant, baptisé un nouveau-né, célébré la messe tel jour de dimanche ou de fête en présence d'une nombreuse réunion de fidèles, les avaient confessés et avaient prêché fort longtemps sans que l'autorité révolutionnaire, toujours acharnée contr'eux, toujours en activité pour les découvrir et les arrêter, se doutât que ces prêtres fussent si près d'elle, ne pouvant les soupçonner capables de tant de courage, ou, comme elle disait, de tant d'audace et de témérité. Car à leurs yeux quel plus grand crime que d'oser célébrer les saints mystères! Le prêtre dont nous parlons continua ses périlleux travaux pendant dix années non sans accident : il fut pris deux fois; mais il réussit à s'échapper des mains des persécuteurs. L'une de ces deux fois, il ne tomba en leur pouvoir que parce qu'il était fort malade au lit. Il fut découvert, on lui signifia son arrestation sur son grabat; et parce qu'il n'était pas possible dans l'état où il se trouvait de le transporter en prison, on mit à ses côtés deux gendarmes qui le gardaient nuit et jour. Une pieuse demoiselle obtint la permission de le voir et de lui

apporter ce qui lui était nécessaire. La pensée qu'aussitôt qu'il serait guéri on le jetterait dans un cachot, qu'on lui ferait promptement son procès et qu'on le conduirait peut-être à l'échafaud, ne le troubla point; il se rétablit et Dieu le délivra encore de ce mauvais pas. Il ne nous est pas possible de raconter toutes les aventures qui lui arrivèrent pendant ces dix années de persécutions : nous raconterons cependant un trait qui fera voir que les révolutionnaires étaient aussi lâches, quand ils se voyaient en danger, qu'ils étaient cruels et scélérats lorsqu'ils avaient arrêté un prêtre, un pieux fidèle convaincu d'avoir recélé un ministre du Seigneur, ou ce qu'ils appelaient un aristocrate. Un de ces ennemis acharnés de la religion et des ecclésiastiques jetait continuellement contre eux feu et flamme; il les poursuivait, les dénonçait, les arrêtait; sa haine devenait de jour en jour plus violente. Occupé de ses recherches infâmes, il passait un jour dans un bois où il aperçut quelques prêtres cachés sous des branches touffues; aussitôt sa rage se ranime, il se met à crier comme un démon contre ces innocentes victimes et veut les arrêter. L'un d'eux, plein de courage et de résolution, lui dit qu'il est de son intérêt de prendre la fuite. Le lâche se tait et fuit avec une vitesse incroyable. Une conscience comme la sienne n'était pas en état de résister; l'impie n'a point de paix, dit l'Écriture, quoiqu'il dise qu'il est dans une profonde paix, et rien ne l'épouvante tant que le danger.

Le prêtre dont nous parlons n'oublia pas, après que le calme fut rendu à l'Église, qu'il avait eu le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ et qu'il avait

été confesseur de la foi. Dans les différents postes qu'il occupa, il se comporta toujours en digne prêtre du Seigneur, remplissant constamment ses devoirs de curé, n'oubliant jamais ses pratiques de dévotion. Il apprit que les Trappistes s'étaient établis au Val-Sainte-Marie. Cette nouvelle lui causa une joie inexprimable; il les visita plusieurs fois, toujours avec un nouveau plaisir. Il voyait combien ils avaient de besoins et il en gémissait. Les Trappistes entreprirent cependant des constructions dont ils ne pouvaient plus se passer. Le prêtre l'ayant su, vint offrir de leur prêter sans intérêt la somme nécessaire pour terminer les constructions qu'ils avaient commencées; au moyen de cette somme les Trappistes purent terminer leur bâtiment, c'était la maison des hôtes. A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés depuis que cet ecclésiastique leur avait confié son argent, qu'il revint au monastère pour faire part au supérieur de ce qui lui était arrivé. Il témoignait une grande joie, qui parfois faisait place à une grande frayeur. Il parla au prieur en ces termes : Je viens vous apprendre combien je suis heureux d'avoir ouvert en votre faveur mon petit coffre-fort, et de vous avoir prêté ce qu'il contenait. Je crois que Dieu m'a inspiré dans cette circonstance. Si je n'avais agi ainsi, si j'avais continué de laisser dans mon armoire cette ressource que je conserve pour ma vieillesse, au moment où je vous parle, je ne l'aurais plus, je me trouverais comme Job sur le fumier. Des voleurs ayant pénétré dans ma maison, ont cherché partout, mais inutilement; ils voulaient de l'argent; ils n'ont pas trouvé un centime. Une personne de ma connaissance ayant couché chez moi et

s'étant levée de grand matin, trouva la maison ouverte; il se mit à crier; aussitôt les voleurs épouvantés prennent la fuite. N'ayant pu me prendre de l'argent, puisque je n'en avais point gardé, les voleurs se sont attaqués au linge, au beurre, aux jambons. Cependant le Ciel n'a pas voulu qu'ils pussent emporter rien de ce qu'ils avaient enlevé. Dans leur fuite précipitée, ayant trouvé la voie publique remplie de gens qui allaient à la foire dans les environs, ils ont tout abandonné.

L'histoire d'un pieux séculier, autre ami des religieux du Val-Sainte-Marie, n'est pas moins intéressante. Il étudia dans le dessein de se consacrer à la vie monastique. Le malheur du temps ne lui permit pas de suivre sa vocation : comment s'enfermer dans la solitude lorsqu'on chassait les moines et qu'on détruisait leurs couvents? Notre jeune homme s'établit dans le monde et y vécut avec une piété exemplaire, ne cessant de s'exercer à toute sorte de bonnes œuvres. Il donna des marques éclatantes de sa foi et de son affection pour le souverain pontife, lorsqu'il fut persécuté par Bonaparte et enfermé à Fontainebleau. Le Pape, indignement traité par celui qu'il avait sacré empereur, était dans un dénuement absolu de toutes choses. On vit alors plusieurs exemples d'un beau dévouement. Quelques chrétiens animés d'un saint zèle, bravèrent tous les obstacles et pénétrèrent, malgré la surveillance des agents de Bonaparte, jusqu'à Pie VII : ils lui portèrent des secours et le consolèrent par leur courage et leur fidélité : le monsieur dont nous parlons fut de ce nombre. Dès qu'il eut connaissance de la captivité et de la détresse du souverain pontife, il ne se donna point de repos qu'il n'eût trouvé des se-

cours et qu'il ne les eût remis lui-même à l'illustre captif. Il joignait à ses actes de dévouement, des manières et des paroles si affectueuses que le souverain pontife se sentait attendri jusqu'au fond de l'âme, et que souvent il ne répondait que par des soupirs et des larmes. Il rendit de semblables services aux cardinaux qui voulurent l'emmener à Rome lorsqu'ils furent libres d'y retourner. Là, on l'aurait comblé d'honneurs, le souverain Pontife et le sacré collége se fussent estimés heureux d'avoir auprès d'eux celui qui les avait assistés si généreusement pendant leur exil. Mais satisfait de voir le chef de l'Église rétabli sur son siége, et les cardinaux réunis de nouveau à ses côtés, il n'ambitionna d'autre gloire que celle de continuer dans son pays natal le bien qu'il y avait entrepris. C'est lui qui a le plus contribué à l'établissement des frères des écoles chrétiennes en Belgique, ainsi que d'autres communautés. Il n'est étranger à aucune bonne œuvre; l'habitude de donner est devenue chez lui tellement impérieuse, que s'il voulait la contrarier, il devrait se faire violence. Personne ne s'est adressé en vain à cet homme qui donne à ses charités un prix infini par l'air de bonté et de gaieté dont il les accompagne.

Parmi les bonnes œuvres qui l'ont occupé et qui l'occupent encore, nous citerons celle de la Trappe du Val-Sainte-Marie. Quand il apprit que M. de Rohan avait appelé les Trappistes dans son diocèse, que dans un moment de trouble ils avaient été obligés de se retirer en Suisse, qu'ils étaient rentrés enfin dans la Franche-Comté, mais qu'ils avaient un grand besoin de secours pour consolider leur existence au Val-

Sainte-Marie, il conçut pour la Trappe, qu'il connaissait depuis longtemps, un plus grand dévouement, un ardent désir de faire pour elle beaucoup plus qu'il n'avait fait jusqu'alors. Il parla en ces termes à la personne qui lui donnait des détails sur ce couvent : « Il y a longtemps que j'ai vu la capitale de la Franche-Comté; mais je n'en ai pas pour cela perdu le souvenir. Je me rappelle toujours l'accueil plein de charité que je reçus du clergé et des fidèles de cette ville, lorsque j'y allai voir mon illustre ami M. l'abbé Barrett, alors chanoine de St-Paul à Liége, depuis vicaire général de la même ville, et enfin évêque de Namur. Je passai huit à dix jours à Besançon : ce fut un temps bien court pour moi qui aurais désiré pouvoir jouir de la compagnie de M. Barrett jusqu'à la fin de son exil, si toutefois on peut appeler exil l'époque que celui-ci rappelait avec le plus de plaisir, celle en effet qui était la plus honorable, où il avait goûté au milieu d'un clergé éminemment catholique et vertueux, un contentement inexprimable. Pour bien comprendre ceci, continua notre monsieur, je dois vous dire que Napoléon voulut obliger les chanoines de Liége de donner leur adhésion aux quatre articles de l'assemblée de 1682 : M. Barrett fut de ceux qui montrèrent le plus d'opposition aux volontés de Bonaparte. Le préfet de Liége fit venir chez lui le chanoine, lui demanda pourquoi il résistait ainsi aux volontés de l'empereur? il ajouta que celui-ci saurait bien le contraindre de donner son adhésion. M. Barrett lui ferma la bouche par ces paroles prononcées avec une fermeté et une conviction qui étonnèrent le préfet : Je n'approuverai jamais ce que les souverains pontifes ont

annullé, cassé, etc. : or vous n'ignorez pas que c'est ainsi qu'ils ont traité les actes de l'assemblée de 1682. L'empereur peut m'emprisonner, m'ôter la vie, mais il ne peut rien sur ma conscience. Cette réponse rapportée à celui qui se croyait le dieu de la terre, l'irrita. Dans son orgueil, il ne concevait pas qu'on osât lui résister; quiconque ne se soumettait pas aveuglement à ses injustes volontés, ne tardait pas à recevoir un ordre de partir pour l'exil ou d'être jeté en prison. M. Barrett fut condamné à l'exil : on lui donna le choix de deux villes, dont l'une était Besançon. Notre banni opta pour cette dernière, parce qu'il savait que le clergé était excellent et que le peuple, soumis longtemps à l'Espagne, avait toujours conservé intacte cette foi que les Espagnols n'ont jamais perdue, tandis qu'elle s'est plus ou moins affaiblie dans les autres royaumes. M. Barrett partit donc pour Besançon; le clergé de cette ville, aussi bien pensant que le chanoine de Liége, admira sa foi et son courage, et ne cessa de lui donner des marques d'estime et de respect. De son côté, M. Barrett reconnut par lui-même la vérité de ce qu'il n'avait appris jusqu'alors que par l'histoire et les récits de ceux qui avaient voyagé en Franche-Comté. Il contempla de ses propres yeux ces prêtres vénérables, pleins de doctrine et de vertu. M. Barrett eût bien désiré ne s'occuper que de son âme, vaquer entièrement à la prière et aux autres exercices de piété; il fut néanmoins forcé d'accepter des pouvoirs pour confesser à l'hôpital général de Besançon, sur la demande de l'aumônier qui lui présenta l'autorisation de l'archevêque. On voyait là des militaires de toutes les contrées de l'Europe : la plu-

part ne pouvant se faire comprendre en français, étaient très-embarrassés pour la confession. M. Barrett parlait la langue de tous; ces braves gens se réjouirent de pouvoir se confesser; ils trouvèrent dans son zèle et sa charité un véritable père qui les consolait et les aidait à supporter leurs souffrances avec résignation.

» L'exil de mon ami me causait beaucoup de peine : je me désolais de me voir séparé d'un si saint homme. Je résolus de l'aller voir malgré le long trajet que je devais entreprendre, car nous étions à quelques centaines de lieues de distance. J'arrivai à Besançon : la joie que nous eûmes de nous revoir serait difficile à dépeindre. Le temps que je fus avec cet ami qui m'était si cher, passa comme une ombre. Les bons chrétiens de Besançon me fêtèrent comme ils faisaient M. Barrett. J'admirai leur foi et leur piété. J'admirai surtout la régularité du clergé, et je n'oublierai jamais ce que disait souvent M. Barrett, que les ecclésiastiques de Besançon méritaient d'être proposés pour modèles dans tous les pays de la chrétienté. L'intérêt que je porte aux Trappistes s'accroît de beaucoup par la connaissance que vous me donnez de leur établissement en Franche-Comté. Vous désirez que je fasse quelque chose en leur faveur : je m'y prêterai d'autant plus volontiers que mes secours et mes démarches seront pour un pays dont je conserve un si doux et si précieux souvenir. Si Mgr Barrett vivait encore et qu'on vînt lui demander son concours pour la Trappe de Besançon, oh! qu'il s'empresserait de l'aider! Ce que Mgr Barrett ne peut plus faire ici-bas, car il est mort, il a passé à une meilleure vie, je vais essayer de le faire pour lui. » Aussitôt notre monsieur donna sa

charité. Il fit ensuite auprès de ses nombreux amis des démarches pour les intéresser en faveur des Trappistes de Besançon. Tous répondirent à son zèle, tous firent comme lui leur offrande. Ces personnes l'aident constamment à soutenir beaucoup d'autres bonnes œuvres dont il est chargé. Il avait à craindre de les rebuter en leur proposant encore celle des Trappistes : mais l'ardent désir de les assister l'emporta. Dieu qui connaissait sa charité et la pureté de ses vues, le fit bien accueillir auprès de ces personnes qui furent même bien aises d'avoir l'occasion de faire une aumône pour un tel objet. Notre monsieur tenait ce langage si digne d'un chrétien dont la charité est sans bornes : J'ai toujours cru que les bonnes œuvres ne se nuisent point, je suis persuadé qu'au contraire elles s'entr'aident et se soutiennent réciproquement. Le Val-Sainte-Marie n'oubliera jamais les démarches si charitables de ce fervent chrétien. Il l'a enregistré au nombre de ses amis les plus intimes et les plus dévoués.

Un vieillard respectable, protecteur des Trappistes, mérite aussi que nous conservions le souvenir de l'important service qu'il leur a rendu avant de mourir. Il avait visité un de leurs établissements pendant la révolution française ; charmé de leur vie pénitente, il avait formé le projet d'aller finir sa vie dans un monastère de leur ordre. Cependant il s'écoula un grand nombre d'années avant qu'il exécutât ses résolutions. Quand il apprit qu'ils s'étaient établis près Besançon, il renouvela ses désirs et ses résolutions. Il paraît du reste que Dieu ne l'appelait pas à la Trappe. Sa vie dans le monde était très-édifiante,

il lui suffisait de persévérer dans l'accomplissement de ses devoirs; mais il avait, disait-il, outre le désir de mener une vie plus parfaite, une autre vue en se retirant à la Trappe; il voulait coopérer aux frais de leurs constructions. Toutefois il ne se décidait point, et cependant il touchait à la fin de sa carrière. Dans un accident qui lui arriva, il crut voir un avertissement du Ciel. Se promenant un jour, il tomba tout à coup par terre sans connaissance. Des personnes qui le virent tomber accoururent et le firent revivre au moyen des secours qu'ils lui prodiguèrent. Ce coup imprévu le fit réfléchir; il partit sur-le-champ et se rendit auprès d'un de ses amis qui depuis longtemps lui conseillait d'assister les Trappistes. Après avoir raconté ce qui lui était arrivé, il lui demanda ce qu'il devait faire pour plaire à Dieu. Je vous le dis depuis longtemps, lui répondit son ami; aidez les Trappistes. Je le veux, mais ne pourrai-je pas le faire plus tard? Voyez ce qui vous est arrivé : si vous étiez mort de ce coup, à quoi auraient abouti toutes vos promesses? Alors il se décida : il prêta secours aux Trappistes qui avaient dans ce moment des besoins extrêmes. Notre vieillard dut se féliciter de sa bonne œuvre lorsqu'il se vit sur le point de mourir, ce qui arriva peu de temps après. Il fut à peine malade quelques jours! Voyant bien que son heure était venue, il redoubla de ferveur, reçut les sacrements avec beaucoup de piété et mourut en paix.

CHAPITRE XIV.

Dévouement et affection des Trappistes pour leur règle; exemples édifiants. Saint Étienne, fondateur de Cîteaux; l'abbé de Rancé. Visite des commissaires du gouvernement à la Trappe au commencement de la révolution. Visite de Mgr de Saussol, évêque de Séez, dans ce même monastère sous la restauration. Zèle d'un Trappiste belge pour la règle. Belles paroles de Dom Henri, sous-prieur de l'abbaye de Westmalle près d'Anvers.

Tout ce que nous avons dit montre assez, ce semble, que les religieux de la Trappe aiment leur état quelqu'austère qu'il soit; nous pourrions nous dispenser d'en dire davantage; cependant nous allons ajouter dans ce chapitre des faits qui, joints à tout ce que nous avons dit, formeront un recueil capable de plaire aux personnes du monde et de les intéresser en faveur des illustres pénitents de la Trappe. Elles ne le liront pas, nous l'espérons, sans désirer vivement que ces religieux continuent leurs austérités et persévèrent jusqu'à la fin dans une pénitence si agréable à *Dieu* et si utile au peuple chrétien (1).

(1) Une communauté d'un autre ordre vient de donner aussi un grand exemple de dévouement et d'affection pour sa règle. Nous le plaçons dans cette note, persuadé qu'il peut contribuer à l'édification des lecteurs dans un ouvrage où nous montrons combien l'état religieux est respectable et digne d'envie par les maximes et la conduite de ceux qui l'ont embrassé.

Nous remonterons jusqu'au fondateur de l'ordre, l'abbé saint Étienne, et nous montrerons que ses en-

Dans un voyage que nous avons fait en Belgique, il nous a été très-agréable de passer par St-Trond, dont on nous avait dit tant de bien. Nous avions appris que c'était presque une autre oxyrinthe par le nombre de ses religieux et la piété de ses habitants. Un curé d'une ville voisine nous en avait parlé de manière à nous faire désirer de la voir; il l'avait appelé la *Ville sainte*. En effet, St-Trond, petit bourg de cinq à six mille âmes, a plusieurs couvents d'hommes et de femmes. Les deux principaux sont un établissement de Récollets et un autre de Rédemptoristes. Arrivé dans cette ville, nous avons voulu apprendre à la source même ce que nous avions ouï dire du zèle et du courage de quatre vieux Récollets, qui ont rétabli leur monastère. Voici ce que nous a raconté à ce sujet un religieux bien instruit de tout, que nous nommerions volontiers si c'était nécessaire.

Il y a six ans, quatre anciens pères de l'ordre résolurent de rétablir cette communauté et communiquèrent leur projet à quelques personnes de cette ville. En un instant on le sut de toutes parts: on se demandait s'ils perdaient la tête; on ne pouvait comprendre comment à leur âge ils pussent reprendre les pratiques si pénibles de leur ordre. Vous lèverez-vous à minuit? leur demandait-on; irez-vous pieds nus, pourrez-vous aller mendier comme votre règle vous y oblige? etc., etc. Tels étaient les compliments qu'on faisait à nos vénérables pères, lorsqu'on les rencontrait. Dieu sait, répondaient ces pères, combien nous avons à cœur de rétablir notre monastère; nous avons la confiance qu'il secondera nos efforts. Nous commencerons; si l'entreprise lui est agréable, il ne manquera pas d'y donner sa bénédiction : en tout cas nous mourrons les armes de la pénitence à la main. Nos quatre pères commencèrent donc sans s'inquiéter des discours du public : ils reprirent leurs habits, rentrèrent dans le monastère de St-Trond, et se choisirent un

fants les religieux de la Trappe, ont été constamment dignes de lui et des autres premiers pères de l'ordre de Citeaux.

supérieur. En un mot, ils reprirent tous les exercices, pleins de confiance que le Seigneur leur enverrait des sujets, et surtout quelqu'un capable de remplacer le vieillard chargé du fardeau de la supériorité. Un an se passa sans voir accomplir leurs désirs. Enfin ils apprirent qu'un directeur du séminaire de Rolduc, appelé Dirix, se proposait de se faire religieux dans leur couvent. Il vint les voir et leur communiqua ses intentions. Il faut savoir que M. Dirix était malade depuis longtemps : un crachement de sang presque continuel, une poitrine et un estomac usés faisaient dire aux médecins qu'ils désespéraient entièrement de le rétablir. Dans cet état, M. Dirix alla trouver Mgr Van Bommel son évêque, lui déclara qu'il se croyait appelé à la vie religieuse dans l'ordre de saint François, et le pria de le laisser partir pour St-Trond. Mgr l'évêque stupéfait d'un tel discours le renvoya au séminaire sans vouloir l'entendre davantage.

Cependant M. Dirix, se croyant appelé à rentrer chez les Récollets de St-Trond, faisait de nouvelles instances auprès de Mgr Van Bommel qui refusait toujours d'acquiescer à ses désirs. Si vous entriez chez les Récollets, lui répondait le prélat, trois mois suffiraient pour vous faire descendre dans le tombeau; restez donc au séminaire et ne me parlez plus de cela. M. Dirix ne se lassant pas de revenir à la charge, obtint enfin ce qu'il souhaitait. Mgr en donnant son consentement lui dit ces paroles : Vous ne pourrez vivre que trois mois chez les Récollets; si vous passez ce terme et que vous faites profession, vous pourrez attribuer cette faveur à saint François.

M. Dirix fit part aux pères Récollets de la permission qu'il avait obtenue de Mgr l'évêque, et les pria de le recevoir : sur leur réponse favorable, il se mit en route à pied; à peine eût-il fait quelque peu de chemin qu'il fut surpris d'un crachement

Saint Étienne avait établi à Cîteaux les austérités et la règle de saint Benoît : le petit nombre de ses disci-

de sang : il était étendu sur la route sans pouvoir avancer. Les pères Récollets instruits de cet accident, envoyèrent une voiture pour le prendre et le conduire à leur couvent. En y entrant M. Dirix parvenu au terme de ses désirs, s'écria : C'est ici que Dieu me veut, j'y resterai jusqu'à la mort. Trois jours après on lui donna l'habit de la religion. Dès qu'il en fut revêtu, la joie de se voir couvert des livrées de saint François d'Assise fut si grande, qu'il ne ressentit presque plus de douleurs. Il fit son noviciat sans accident, et s'engagea enfin par les vœux solennels dans la réforme des Récollets. Le père Dirix est plein de savoir, de mérite et de vertu; il passe pour un des plus savants ecclésiastiques du diocèse de Liége. Les quatre vieux pères, heureux de l'avoir pour compagnon, s'empressèrent de le mettre à leur tête et de lui confier le gouvernement de leur monastère. Le bruit de cette retraite s'étant répandu dans toute la Belgique, plusieurs s'empressèrent de l'imiter : les postulants arrivèrent en grand nombre. Depuis environ six ans, que ce digne disciple de saint François a renoncé au monde, on compte plus de soixante et dix religieux qui l'ont imité et qui se sont mis sous sa conduite : il en a envoyé plusieurs à Weert, en Hollande; ils y ont formé un établissement qui est en voie de prospérité. Le père Dirix est encore à la tête de cinquante religieux dans le couvent de St-Trond.

Tel est le récit fidèle qu'un Récollet nous a fait : nous l'avons écouté avec admiration et en bénissant Dieu de ses œuvres. Après un tel succès, les quatre vieillards pleins de reconnaissance ont dit au Seigneur : Laissez-nous mourir maintenant : nous avons reçu le salut que nous vous demandions : nous ne désirons plus rien sur la terre; attirez-nous à vous sans retard! Quelques-uns ont été exaucés, les autres attendent en paix le moment de leur délivrance. La ville de St-Trond se montre digne de posséder les élus du Seigneur. On sait que les reli-

ples et les ravages que la mort fit parmi eux, donnaient lieu de croire que cette grande pénitence qu'on pratiquait à Cîteaux allait finir avec ceux qui l'avait établie. Les gens du monde venaient visiter ces saints pénitents et disaient : Personne ne vient ici pour les seconder, ils meurent sans laisser de remplaçants ; Cîteaux redeviendra bientôt ce qu'il était, il y a peu d'années, un désert habité par les bêtes sauvages. Saint Étienne était convaincu que la vie qu'il avait embrassée était agréable à Dieu ; ni la mort de ses frères, ni les discours des gens du monde ne le déconcertèrent point : s'il faut que je reste seul ici et que je meure après avoir enterré tous mes frères, que Dieu en soit béni, je n'adoucirai pas la règle, Dieu m'ayant inspiré de la rétablir. On sait combien cette persévérance fut agréable au Seigneur, et quelles furent les suites de cet attachement d'Étienne aux pratiques de la sainte règle.

L'abbé de Rancé, après avoir renoncé au monde, imita saint Étienne ; il alla s'enfoncer dans le désert de la Trappe. Là, on venait de toutes parts voir ce genre de vie si austère qu'il avait établi. Les uns avaient vu l'abbé de Rancé aux assemblées du clergé de France où son éloquence et son caractère noble et désintéressé,

gieux de saint François ne peuvent rien posséder, qu'ils sont obligés, par esprit d'humilité et de pauvreté, de mendier. Ils vont souvent frapper à la porte des habitants de St-Trond ; loin d'être rebutés, ils reçoivent toujours un accueil plein de charité de ces fervents chrétiens qui nous ont dit à nous-même ces propres paroles : « Ces bons religieux viennent nous visiter souvent, il le faut bien, puisqu'ils sont obligés de vivre au jour le jour ; loin de nous importuner par leurs visites, ils nous causent toujours un nouveau plaisir. »

sa franchise, sa bonne foi, son attachement inviolable pour ses amis s'étaient montrés avec tant d'éclat. Les autres l'avaient entendu dans les églises, lorsqu'il prêchait avec cette facilité et ces gestes qui captivaient les auditeurs; d'autres l'avaient connu dans le monde, dans ces assemblées, composées de tous les beaux esprits de la France, où l'abbé de Rancé tenait le premier rang par les charmes de sa conversation. Cet homme, grand alors selon le monde, était à la Trappe infiniment vil à ses yeux; l'habit grossier qui le couvrait, les sabots, la bêche qu'il portait au travail, faisaient un étonnant contraste avec ce qu'il avait été à son château de Varet, à la cour et dans les premiers salons de Paris. Est-ce bien le même personnage? se disaient ceux qui venaient le voir. Est-ce qu'il restera toujours dans ce désert et dans une vie si abjecte, celui que nous avons connu si passionné pour la gloire et les honneurs, qui recherchait tant la parure et qui aimait tant les délices de la vie? L'abbé de Rancé ne tint nul compte de tous les discours des hommes; il ne cessa de se recommander à Dieu qui le soutint jusqu'à la fin : oui, jusqu'à la fin il resta ferme dans cet ardent amour pour la pénitence, que le Ciel mit dans son cœur à la place de l'amour du monde et de ses faveurs qui l'avait dominé avant sa conversion.

Le monde fut confondu lorsqu'il apprit que cet illustre abbé s'était démis de la supériorité, dès que l'œuvre de sa réforme fut consolidée; qu'il était redevenu simple frère, et qu'il était mort les armes à la main, comme un digne disciple de saint Étienne et de saint Bernard!

Venons à ses disciples. La Trappe avait environ

cent religieux au commencement de la révolution; jusque-là ils avaient ignoré les nouvelles du monde, mais les supérieurs se crurent obligés de les informer de ce qui se passait; car il était sérieusement question de supprimer les ordres religieux. Une telle nouvelle fut un coup de foudre pour eux; elle les jeta dans la plus affreuse consternation. D'un commun accord ils dressèrent une pétition très-énergique, qu'ils signèrent tous de leur propre mouvement, sans y être aucunement forcés par les supérieurs. Les religieux de l'abbaye de Sept-Fonts les imitèrent; les deux pétitions furent envoyées à l'assemblée nationale et lues devant elle. A cette époque les partisans de la révolution disaient que le moment était venu de rendre à chacun sa liberté; que les religieux enchaînés depuis si longtemps allaient enfin sortir de leurs prisons et qu'ils béniraient bientôt leurs libérateurs. Quelle fut la surprise de l'assemblée, lorsqu'elle entendit la lecture des pétitions des religieux de la Trappe et de Sept-Fonts, qui protestaient contre les mesures qu'on allait prendre à leur égard, et déclaraient qu'ils aimaient leur état du fond de leurs entrailles, qu'ils le préféraient à tout, que la force seule pourrait les faire sortir de leur chère solitude. Ils conjuraient l'assemblée nationale, de respecter leurs sentiments, et de les laisser dans la retraite qui faisait leur bonheur sur la terre (1).

(1) Les Trappistes envoyèrent aussi une pétition à Louis XVI, qu'ils suppliaient de les défendre et de les protéger contre les projets des méchants. Ce bon roi aimait tendrement les religieux de la Trappe et désirait beaucoup que l'assemblée nationale les conservât. On sait qu'à cette époque Louis XVI était

Ce fut pour les révolutionnaires un cas très-embarrassant, que celui de l'expulsion des Trappistes, car ils ne trouvaient pas même de prétexte pour les tirer de leur retraite. Ces religieux étaient depuis plus de cent trente ans les pères des pauvres; les districts et les communes environnantes protestaient avec les malheureux contre leur suppression, alléguant la profonde misère qui accablerait le pays aussitôt que les Trappistes seraient partis; d'un autre côté, ces anachorètes déclaraient que leur état, loin de leur être à charge, faisait tout leur bonheur en ce monde; ils demandaient comme la plus insigne faveur qu'on pût leur accorder, celle de continuer leur genre de vie et de secourir les voyageurs, les pauvres et les malheu-

déjà un roi sans pouvoir; ceux qui lui devaient tout, agissaient en maîtres, sans aucun égard pour les volontés de leur souverain.

Après des orages et des révolutions sans nombre, le gouvernement actuel français commence à comprendre l'utilité des monastères et il profite des occasions pour manifester à cet égard ses intentions bienveillantes. Le frère Charles, religieux du Mont-Carmel, fit l'an dernier une collecte en France en faveur de son couvent. Le roi des Français lui donna mille francs et s'inscrivit lui-même sur le cahier des souscriptions du frère. M. Thiers, alors ministre des affaires étrangères, fit dîner avec lui ce religieux; il lui donna quatre mille francs pour l'établissement du Mont-Carmel. Il y a quelques mois le père Lacordaire, se trouvant à Paris pour les affaires de son ordre, a dîné aussi chez un ministre dont il a reçu beaucoup de témoignages de bienveillance et des paroles d'encouragement pour le rétablissement des Dominicains en France. Le père Lacordaire était chez le ministre en costume de Dominicain.

reux. L'assemblée nationale déclara qu'il fallait prendre l'avis du conseil du département de l'Orne; celui-ci leur envoya des commissaires chargés de les interroger en particulier, et de s'assurer par eux-mêmes s'ils n'avaient pas été forcés par leurs supérieurs à faire la déclaration envoyée à l'assemblée nationale.

Les commissaires arrivèrent à la Trappe, ils furent reçus avec une honnêteté et une charité qui les touchèrent; en attendant qu'ils pussent procéder à l'appel nominal et interroger en particulier les frères, ils se promenèrent dans les environs du monastère, afin d'en connaître le site et les productions. Jour à jamais mémorable, jour qui devait mettre le sceau à la belle réputation de la Trappe ou la lui ôter! En effet, il fallait savoir si ces religieux aimaient sincèrement leur état, ou s'ils étaient de véritables prisonniers qui attendaient avec impatience le moment de leur liberté. Les commissaires devaient bientôt le publier dans le monde et fixer à cet égard l'opinion publique. Le Ciel protégeait constamment ce désert; depuis la réforme de l'abbé de Rancé, il n'avait pas cessé d'être l'objet de ses complaisances et de ses affections. On le vit clairement dans ce moment solennel, où les commissaires seuls avec les religieux, les interrogeaient chacun en particulier, les conjuraient de ne rien craindre, les assurant que leurs supérieurs ne pourraient les punir s'ils se prononçaient contre leur retraite; que l'assemblée nationale voulait leur rendre la liberté; que s'ils la désiraient, ils l'auraient sur-le-champ, etc. De semblables discours inspirèrent de l'horreur aux religieux : ils firent leur déclaration par écrit et la signèrent. Cette déclaration portait qu'ils aimaient

leur saint état, qu'ils voulaient continuer d'y vivre jusqu'à la mort. Les commissaires ne revenaient pas de leur étonnement, ils voyaient par eux-mêmes que les Trappistes parlaient de cœur et par conviction; ils remarquaient aussi sur leur figure des traits célestes, qui leur inspiraient de l'estime et du respect. Leur registre se trouva rempli de déclarations pour le maintien des austérités et des monastères de la Trappe et de Sept-Fonts. A la clôture de la visite, les commissaires dirent ces paroles remarquables, qu'ils consignèrent aussi dans leur rapport : « A l'exception de » cinq à six moines, qui nous ont paru d'un sens » très-borné, les religieux de chœur ont en général » un caractère énergique et prononcé, que les jeûnes » et les austérités n'ont point affaibli. La religion » remplit leur âme tout entière. Chez quelques-uns, » et ils sont faciles à reconnaître par les expressions » de leurs déclarations, la piété est portée au suprême » degré de l'enthousiasme. Les autres, en très-grand » nombre, sont pénétrés d'un sentiment de piété plus » calme et plus touchant. Ceux-là nous ont paru » aimer leur état du fond du cœur, et y trouver une » sorte de quiétude, qui en effet doit avoir ses charmes. »

En l'année 1826, le Pape Léon XII chargea les évêques qui avaient dans leurs diocèses des monastères de la Trappe, d'en faire la visite et de lui envoyer leurs rapports : il était alors question d'organiser ces monastères en congrégation : le Pape voulut avoir l'avis des évêques. Les visites eurent lieu et tous les rapports furent favorables aux Trappistes; nous nous contenterons de parler de celui de Mgr Saussol, évêque

de Séez. Ce digne prélat, attaché d'esprit et de cœur au monastère de la Trappe, eût désiré qu'en place de la réforme si austère de Dom Augustin qu'on y suivait, lorsqu'il le visita, les religieux reprissent celle de l'abbé de Rancé, qui y était observée avec tant de bénédiction avant la révolution française. Il interrogea tous les religieux en particulier; il se convainquit par lui-même des vrais sentiments dont ils étaient animés; ils furent unanimes à déclarer qu'ils aimaient leurs austérités, qu'ils désiraient qu'elles subsistassent toujours. Le prélat ne fut pas moins édifié qu'étonné de tant de courage et d'amour pour un genre de vie si austère.

A tout ceci nous ajouterons ce que nous avons appris, il y a quelques mois. Nous étions chez un respectable ecclésiastique, lorsque M. Peeters, juge de paix à Bruxelles, entra. Après une conversation sur différents sujets, il vint à parler de la Trappe, et il nous raconta des faits que nous écoutâmes avec un extrême plaisir. Comme ils se rapportent parfaitement à notre sujet, nous allons les placer ici, en nous servant autant que possible des propres paroles de M. Peeters.

« Pendant mon bas âge, tandis que j'étudiais à Louvain, j'eus le bonheur de connaître un Trappiste retiré dans cette ville, depuis que son couvent avait été supprimé par Bonaparte. Ce saint religieux, appelé en religion Dom Théodore, jouissait d'une parfaite santé; au moment de la suppression, il était si fort et si frais, qu'on eût cru qu'il avait passé toute sa vie dans la bonne chère. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis qu'il avait été forcé de sortir de

son couvent, qu'il n'était plus à reconnaître, il était devenu si faible et si mince qu'on pouvait presque le comparer à une feuille d'arbre. On lui disait qu'il devait se consoler et se résigner à la volonté de Dieu, qu'il pouvait d'ailleurs contenter son amour pour la pénitence et vivre hors de son monastère comme il faisait avant d'en sortir. Il répondait toujours : Mes enfants, il vous est facile de me donner de tels conseils et de m'adresser des paroles de consolation : pour moi, j'ai beau faire, je ne peux me mettre au-dessus de la peine que j'éprouve de me voir séparé de mes frères et de mon supérieur; quelques pénitences que je pratique dans ce monde, je ne goûterai jamais cette paix ni ce bonheur qui me suivaient partout dans ce monastère. Enfin, le saint religieux succomba à sa douleur, il mourut peu de temps après qu'il se fut fixé à Louvain; cet homme si bien portant lorsqu'il y arriva était méconnaissable à sa mort; son corps s'était pour ainsi dire fondu de douleur et de regrets. Comme la bonne chère fait le bonheur de quelques individus en ce monde, de même les jeûnes, les pénitences, les racines et les légumes sont le plaisir et la vie de quelques autres; leur ravir cette consolation, c'est rendre leur sort malheureux ici-bas; c'est même leur ravir la santé et les précipiter dans le tombeau. »

M. Peeters ne nous raconta pas cette histoire sans éprouver quelque émotion. Après ce récit, il s'arrêta un moment, puis il continua en ces termes : « Trois de mes condisciples sont entrés à la Trappe et ils y sont restés. Le père de Breyne leur donna l'exemple, il s'en alla à la Trappe du Perche, où l'abbé de Rancé

établit sa réforme; il a composé un ouvrage pour les jeunes gens que je lis avec admiration (1). Un autre, qu'en religion on appelait Dom Henri, se retira à Westmalle. Dans cette même abbaye, j'ai eu le bonheur de connaître plusieurs autres religieux, aujourd'hui tous décédés. Dom Henri, dont je viens de parler, m'entretenant un jour du bonheur de la solitude, dit ces paroles remarquables, que je n'oublierai jamais : « *Le monde croit que nous sommes malheureux dans notre cloître; mais au milieu de ses plaisirs et de ses bruyantes misères, il ne peut concevoir de quelles délices l'âme jouit dans cette solitude. Pour moi, si par impossible il n'y avait ni ciel à espérer ni enfer à craindre et qu'il n'y eût pour l'homme d'autre bonheur que celui de cette vie mortelle, je voudrais encore être Trappiste.* »

M. Peeters s'arrêta de nouveau; puis il ajouta un moment après, que Dom Henri devait goûter un bonheur bien grand dans la retraite, pour tenir un tel langage. « Au reste, nous dit encore le juge de paix de Bruxelles, que nous écoutions toujours avec la même attention et le même plaisir, Dom Henri est mort, il est allé au ciel où il goûte à longs traits les délices des bienheureux. Aussi me trouvant, il y a peu d'années, à Westmalle, j'ai voulu visiter son tombeau, car c'est celui d'un saint. »

Les méchants se tourmentent en vain pour s'autoriser dans leurs désordres; tandis que dans leur cœur, ils veulent qu'il n'y ait point de Dieu vengeur du

(1) A la note de la page 121, nous avons donné le titre de cet ouvrage remarquable dont parle ici M. Peeters.

crime, leur esprit repousse ces discours infâmes du cœur, et malgré eux, ils voient ce Dieu qu'ils méprisent, ils le voient qui les menace, qui leur montre l'enfer, où ils subiront éternellement la peine due à leurs déréglements. Les bons, au contraire, fermes dans leur foi, et soumis d'esprit et de cœur à celui qui les a faits, observent sa loi avec amour : loin de dire qu'elle est trop rude, ils chantent avec le roi prophète : Votre loi, ô mon Dieu, n'a que des charmes et de la douceur, elle est pour mon âme ce qu'un rayon de miel est pour ma bouche. Leur vie affreuse aux yeux des hommes est dans la réalité une vie heureuse, parce qu'elle est sainte et innocente; aussi leur mort n'est point accompagnée de ces terreurs qui rendent la fin des méchants affreuse. Autant ceux-ci éprouvent les rigueurs de l'enfer dans ce moment redoutable, autant les premiers jouissent des douceurs du paradis qu'ils voient ouvert pour les recevoir. Nous allons en rapporter quelques exemples dans le chapitre suivant.

Des religieuses ont donné aussi un grand exemple d'attachement à leur règle et d'affection pour leur état. Nous voulons parler des dames Bernardines de l'abbaye de Soleilmont, à Gilly près Charleroy. Ces dames, chassées de leur couvent pendant la révolution de 89, ne voulurent jamais consentir à se séparer pour rentrer dans le monde et reprendre la vie séculière. Elles se retirèrent dans un château éloigné de six lieues de leur abbaye, prirent des habits noirs, parce que leur costume blanc les eût exposées à la persécution. Là, assistées de leur aumônier, qui ne voulut jamais les abandonner, elles observèrent toujours leur

règle avec beaucoup d'exactitude. Pendant ce temps on vendit leur monastère qu'elles auraient pu racheter en acceptant les bons que le gouvernement offrait, pourvu qu'on voulût consentir à la suppression. Les dames de Soleilmont refusèrent un tel moyen; elles aimèrent mieux se voir sans demeure et sans secours humain pour vivre, que de consentir à leur suppression. Après la tempête révolutionnaire, elles eurent le courage de payer le loyer de leur couvent à l'acquéreur et d'y rentrer en communauté. La pensée continuelle et si triste qu'elles n'étaient plus que les locataires de ce qui naguère était leur propriété, loin de les affliger, leur causait de la joie, car elles se crurent alors plus semblables à Jésus-Christ que lorsqu'elles avaient une demeure et des biens en propriété.

Ces ferventes religieuses passèrent ainsi trente-cinq ans environ dans un état de gêne et de souffrance qui affligeait tous ceux qui s'intéressaient à leur bien-être. Cependant les infirmités et la vieillesse en conduisaient plusieurs au tombeau; et, à ne considérer les choses qu'humainement, il n'y avait plus pour elles aucun espoir de perpétuer leur communauté. Quatre religieuses, toutes d'un âge avancé, étaient les seules qui survivaient, et d'ailleurs le propriétaire n'aurait pas consenti à vendre l'abbaye. Ces dames avaient si peu d'espérance, qu'elles n'avaient rien réservé de leurs meubles de communauté, excepté leur bréviaire; elles avaient tout donné à d'autres communautés religieuses.

Une bonne fille du voisinage venait les voir souvent; fêtes et dimanches, elle ne manquait jamais de se rendre chez elles, afin de s'édifier par leurs entretiens

pieux et s'encourager par leur exemple. La conversation roulait souvent sur ce que deviendrait Soleilmont après leur mort. Cette bonne fille leur disait toujours avec assurance qu'il ne périrait point. Non, non, ajoutait-elle, Dieu ne permettra pas qu'un monastère, qui pendant plus de mille ans a fait l'édification de la contrée, soit détruit pour toujours : il revivra, croyez-moi, mesdames. Quelque désir que les dames eussent de voir réaliser cette prophétie, elles avaient peine à y croire. Enfin, après une suppression de plus de quarante ans, au moment où elles y pensaient le moins, le propriétaire de l'abbaye se décida à la vendre : les religieuses encouragées par leur vénérable aumônier, qui depuis s'est fait jésuite, rachetèrent leur monastère, quoiqu'elles n'eussent pas un centime. Mais la providence était là; avec son aide les religieuses payèrent une bonne partie de leur acquisition et obtinrent un délai pour le reste. Quelle édification pour le pays de voir ces quatre religieuses d'un âge très-avancé reprendre la clôture et tous les exercices avec autant de zèle et de ferveur que si elles n'eussent été que de simples novices! Bientôt il se présenta des sujets pour embrasser la vie religieuse à Soleilmont. Celle qui avait prophétisé en faveur de cette ancienne et célèbre abbaye, fut la première qui demanda l'habit : elle le prit avec une joie inexprimable. Elle continue de le porter à la grande satisfaction et édification de ses consœurs. Rétabli à peine depuis trois ans, Soleilmont compte déjà dix-huit religieuses qui vivent dans une grande pauvreté et une abnégation parfaite.

En passant près de ce monastère, nous voulûmes

voir l'aumônier qui a son quartier tout près ; c'est de lui que nous tenons ce que nous venons de rapporter. Il eut la bonté de nous montrer l'église et les cloîtres : nous lûmes sur une planche de bois les noms de toutes les abbesses qui ont gouverné le couvent depuis sa fondation. La grande simplicité de l'église et des bâtiments nous étonna ; nous nous étions figuré que nous verrions beaucoup de beaux ornements, tels qu'on en remarque dans les anciens édifices religieux. Nous nous dîmes, en considérant combien cette abbaye était restée pour l'extérieur dans l'esprit de l'ordre, que nous n'étions plus surpris d'apprendre que la régularité y avait persévéré malgré la décadence des temps ; que Dieu s'était plu par des épreuves longues et journalières, pendant près d'un demi-siècle, à faire éclater la vertu de ces ferventes dames de Soleilmont ; que satisfait de leur résignation et de leur courage, il avait voulu les récompenser en rétablissant leur monastère au moment où elles s'y attendaient le moins.

Un vénérable vieillard de l'ordre de Cîteaux, âgé de quatre-vingt-quatre ans, vient de donner aussi un grand exemple d'attachement à sa règle. Il appartenait à l'abbaye du Val-Dieu, située dans une profonde solitude entre les petites villes de Visé et d'Aubal, diocèse de Liége. Cette abbaye, encore subsistante et l'une des plus anciennes de l'ordre, vient d'être rachetée par ce vénérable vieillard qui depuis dix ans avait fait des efforts incroyables pour la ravoir ; il n'a pu réussir que cette année. Dom Bernard, c'est son nom de religion, venait visiter de temps en temps son ancienne demeure, et chaque fois qu'il la voyait, son

cœur attendri lui faisait verser des larmes. L'église, encore debout il y a deux ans, a croulé depuis, soit par défaut d'entretien, soit par les brèches que le propriétaire n'a cessé d'y faire depuis quelques années. La voûte, sans abri contre le mauvais temps, n'a pu résister; elle est tombée enfin, et il ne reste plus que les quatre murs de cet édifice monumental : on nous a raconté que Dom Bernard étant venu au Val-Dieu, après la destruction de l'église, a été saisi d'une si grande douleur à la vue de ce triste spectacle, que ses larmes coulèrent avec abondance.

Dom Bernard, constamment fidèle aux pratiques de son ordre, a vécu dans le monde à la tête d'une paroisse qu'il dessert depuis longtemps en parfait religieux. Il veut rentrer au Val-Dieu, l'idée qu'il sera tout seul à l'âge de plus de quatre-vingts ans ne l'abat point, il se confie entièrement au Seigneur : il dit que si le Ciel n'exauce pas ses désirs et ne seconde pas les efforts qu'il fait pour rétablir le Val-Dieu, il espère du-moins qu'il les mettra en ligne de compte pour l'autre vie. J'aurai le bonheur de mourir dans mon saint état et dans l'habit de St-Bernard, cela me suffit : ainsi se console Dom Bernard, attendant toujours que Dieu l'aide dans une si sainte entreprise. Nous espérons aussi qu'il le secondera et qu'il ne laissera pas un si beau zèle et un si grand courage sans le succès qu'ils semblent mériter.

CHAPITRE XV.

Mort des Trappistes. Exemples édifiants : Dom Dorothée; frère Romuald; Dom Dieudonné; Dom Urbain et Dom Marie-Michel; Dom Martin; frère Barthélémy.

Les supérieurs ont un soin tout particulier de leurs frères; ils recommandent de travailler et de chanter avec modération; et quand ils deviennent faibles ou malades, ils leur font donner, ainsi que nous l'avons déjà dit au chapitre XII, les soulagements prescrits par la règle, tels que du beurre, des œufs et même de la viande quand la maladie l'exige. Cependant les Trappistes ne vont pas volontiers à l'infirmerie; l'obéissance seule peut les obliger à y rester; ils en sortent pour reprendre les exercices réguliers, le plus tôt possible. S'il arrive que la maladie, loin de disparaître, devienne plus grave, le frère qui en est atteint ne songe plus alors qu'à se préparer à son dernier passage. Quand il est en danger de mort, on lui administre les derniers Sacrements avec des cérémonies très-édifiantes. Un marteau de bois annonce à la communauté qu'un frère est à l'extrémité et qu'on va lui porter le Saint-Viatique; aussitôt elle se rend à l'église et suit, en priant, le père abbé qui va administrer le malade. La communauté entre avec lui dans la chambre et se range en forme de cercle autour de celui qui va recevoir le Saint-Viatique. Le supérieur dit quelques mots d'exhortation au malade,

afin de réveiller toute sa ferveur et d'exciter sa foi et sa confiance. La communauté prie et répond aux prières du père abbé avec un recueillement et une piété qui encouragent le malade et l'aident à recevoir les derniers Sacrements avec fruit et consolation. Enfin, quand on voit que ses derniers moments approchent, on le met sur la paille et la cendre. Le marteau annonce par ses coups redoublés que le malade est à sa fin, et la communauté accourt à l'infirmerie en récitant le *confiteor,* le *credo* et d'autres prières. Le supérieur récite les prières des agonisants, auxquelles le moribond répond avec ses frères : il meurt en paix, et les religieux chantent après son trépas la belle antienne : *Subvenite, sancti Dei.* Nous allons nommer quelques religieux dont la vie et la mort ont été précieuses aux yeux de Dieu; nous sommes persuadé que nos lecteurs en seront touchés et ne se lasseront pas de répéter ces belles paroles : *Que mon âme meure de la mort des justes, que ma fin soit semblable à celle de ces prédestinés !*

DOM DOROTHÉE, DISCIPLE DE L'ABBÉ DE RANCÉ.

L'abbé de Rancé, si longtemps persécuté et calomnié, n'avait besoin pour s'encourager à supporter ses peines que d'aller passer quelques moments à l'infirmerie : il lui suffisait de voir la patience, la résignation, disons mieux, la joie et le bonheur des malades, pour oublier ses propres afflictions et se sentir la force d'en supporter mille fois davantage. Un jour surtout il eut une consolation inexprimable en accom-

pagnant le chirurgien auprès de Dom Dorothée (1) qui était à l'extrémité. Il trouva ce religieux le coude appuyé sur une table, et soutenant sa tête avec peine. Le chirurgien, touché de compassion, voulut lui dire quelques mots pour le consoler; mais Dom Dorothée reprit toute sa vigueur, et lui dit avec une fermeté et d'un ton de voix qui surprit tous ceux qui étaient présents : « J'ai assez de force, monsieur, pour vous dire que c'est à la Trappe que les religieux meurent pleins de joie et de consolation; tel que vous me voyez, je ne changerais pas mon état, tout misérable qu'il paraît, pour la première place du royaume. Je goûte ici plus de bonheur en un jour que tous les mondains ensemble n'en peuvent avoir avec leurs richesses et leurs voluptés, pendant toute leur vie. » Le père abbé prit la parole et lui dit : Votre joie est donc bien grande, mon frère, de vous trouver si près de la mort. Ah! mon père, s'écria-t-il, si la mort venait en ce moment, je l'engloutirais. Étendu sur la paille et sur la cendre, il fut constamment dans des transports de joie : à son dernier moment, il invoqua Jésus-Christ avec plus de force que jamais; puis en élevant la voix

(1) Dom Dorothée était né à Saint-Germain de Grais, dans le diocèse de Séez. La première fois qu'il vint à la Trappe, il ne persévéra pas, sa vocation restant toujours incertaine pour la vie religieuse. En sortant du monastère, il entra au séminaire, où, après avoir terminé ses études théologiques et subi les épreuves requises par les saints canons, il reçut les ordres sacrés et principalement la prêtrise dans les plus heureuses dispositions. Mais la Trappe étant toujours dans son esprit et dans son cœur, il y revint jusqu'à trois fois, et, à la dernière, il n'en sortit plus.

il s'écria : Divine Marie, venez à mon secours! et il expira sur-le-champ. »

Nous pourrions raconter un grand nombre de morts semblables, mais nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage intitulé : *Relation de la vie et de la mort de plusieurs religieux de la Trappe.* Nous parlerons seulement des morts plus récentes de quelques religieux qui ont vécu de la manière la plus édifiante dans le désert de la Trappe.

FRÈRE ROMUALD, DISCIPLE DE DOM GERMAIN, ABBÉ DU MONASTÈRE DU GARD.

Le frère Romuald dut à sa constance le bonheur de vivre et de mourir à la Trappe. Ses parents l'avaient placé au petit séminaire de S[t]-Acheul près d'Amiens, où il étudia quelque temps dans le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique. L'amour de la solitude lui fit quitter S[t]-Acheul et le conduisit à la Trappe du Gard, peu éloigné de cet établissement. Ses parents l'ayant su, se hâtèrent de l'aller chercher et de le ramener au séminaire. Son dégoût prononcé pour toute autre vocation que celle des Trappistes ne lui permettant pas de continuer ses études, il fit tant d'instances auprès de ses parents, qu'ils consentirent enfin à le laisser repartir pour le Gard, où il reprit l'habit religieux qu'il avait quitté par force et avec regret. On raconte de ce fervent novice un trait dont nous garantissons l'authenticité, et qui montrera combien il agissait avec simplicité et combien était grand son amour pour la retraite et le silence. La lecture des vies des pères du désert, qui faisait ses délices, l'a-

nimait de plus en plus et fortifiait son désir de vivre dans la solitude. Tout préoccupé de ce projet, le frère Romuald s'en alla un jour au fond du jardin près d'un mur qu'on avait démoli et dont les pierres entassées formaient une espèce de grotte : il en fit sa demeure, croyant que Dieu l'appelait à la vie érémitique. On fut très-inquiet au monastère de ne plus le voir paraître : est-il sorti pour retourner dans sa famille, ou est-il mort dans quelque lieu ignoré? telles étaient les pensées qui préoccupaient le supérieur et les frères. On cherchait partout inutilement lorsqu'un des frères trouva le lieu de retraite du frère Romuald, et y entra. Quelle fut sa surprise d'y rencontrer celui qu'on croyait perdu! il le ramena près du père abbé dont l'étonnement fut extrême en apprenant du frère Romuald le motif qui l'avait porté à établir sa demeure sous ce tas de pierres. Il lui fit une réprimande fort sévère, le menaça même de lui faire ôter l'habit de religion et de le renvoyer dans sa famille. Le frère Romuald, prosterné aux pieds du père abbé, le conjurait de lui pardonner, promettant de ne plus se laisser aller à ses propres désirs. L'abbé lui demanda si l'idée ne lui était pas venue, qu'il faisait mal en s'enfermant ainsi sans en avertir personne. N'avez-vous pas pensé, ajouta-t-il, que nous serions tous ici dans la plus grande inquiétude? Mon révérend père, répondit le frère Romuald, j'ai fort mal agi; il suffit que vous me le disiez pour que je doive le croire, mais il ne m'est pas venu à la pensée que je faisais mal. Sur l'interpellation que lui fit l'abbé pour savoir de quoi il s'était nourri pendant son séjour dans la grotte, il répondit qu'il profitait des moments où il

n'y avait personne au jardin pour sortir de son trou et arracher quelques racines qui lui suffisaient. Dans la suite il fut tellement sur ses gardes, qu'il se permettait à peine de faire un pas dans le monastère sans en informer le supérieur et sans en avoir la permission.

Le frère Romuald était hôtelier, lorsque Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens, vint faire la bénédiction de la première pierre de l'église qu'on se proposait de rebâtir. Un grand nombre d'ecclésiastiques et toutes les populations voisines assistèrent à cette sainte cérémonie qui se fit avec beaucoup de pompe et d'éclat. Il y a au Gard une salle très-vaste propre à recevoir en pareille occurrence les personnes qu'on est obligé d'inviter. Ce jour elle fut entièrement remplie par les ecclésiastiques et les amis du couvent. Le frère Romuald servit à table. Mgr de Bombelles admirait sa dextérité et sa promptitude à distribuer à chacun ce dont il avait besoin; il s'étonnait bien plus de sa grande modestie et de sa figure angélique. Il se mit à le plaisanter sur les racines et les jeûnes de la Trappe: « Pauvre frère Romuald, lui dit-il, jeûnez, jeûnez, et quand vous aurez bien jeûné, voilà du pain noir, des racines et des légumes pour restaurer votre estomac. Voilà certes qui n'accommode guère la nature, comment vous en trouvez-vous, frère Romuald? » Monseigneur, lui répondit-il en riant et d'un ton qui charma toutes les personnes présentes, Votre Grandeur sait très-bien que *l'homme ne vit pas seulement de pain, il doit se nourrir principalement de la parole de Dieu*. Toute l'assemblée fut agréablement surprise de ces paroles si bien dites à propos. « Ah! frère Romuald,

répliqua Mgr de Bombelles, je vois bien que je dois cesser de vous plaisanter sur votre maigre chère, car vous me confondriez assurément : continuez, mon frère, de jouir de votre bonheur; oui, vous êtes bien plus heureux que ceux qui vivent dans les plaisirs, qui vont sans cesse dans les festins et se font un dieu de leur ventre. » Les paroles du frère Romuald occupèrent le respectable prélat et l'assemblée tout le temps que dura le repas. Ce bon frère, au milieu des éloges qu'on lui donnait, ne cessa de baisser les yeux et de servir les hôtes avec une humilité, une présence d'esprit et une ponctualité admirables.

Le frère Romuald fut atteint de phthisie et mourut au bout de quelques mois, pendant lesquels il pratiqua avec une nouvelle exactitude les vertus religieuses, principalement l'humilité et l'obéissance. Le supérieur disait de lui : *Voilà un homme qui ne craint pas les humiliations!* Si chacun l'imitait, le démon de l'orgueil n'aurait plus autant d'empire sur la terre. Ses accusations, quelque fréquentes qu'elles fussent, étaient toujours accompagnées de paix, de componction et d'humilité. Dans ses souffrances, il acceptait les remèdes et les soulagements en vrai pénitent : il croyait que Dieu même lui ordonnait de les prendre, lorsque le frère infirmier les lui présentait de la part du supérieur. S'il était visité par l'abbé, ou quelqu'autre de ceux qui avaient autorité sur lui, dès qu'ils lui avaient donné la permission de parler, il commençait par gémir sur ses fautes et ne cessait de s'accuser. Sa maladie occasionnée sans doute par la grande fatigue des fonctions d'hôtelier, de réfectorier et de chantre qu'il remplit toujours avec ardeur et exactitude,

ne lui causa pas d'inquiétude. On sait que les poitrinaires sont sujets à des goûts bizarres et fugitifs; on a beau leur donner tout ce qu'ils désirent, on ne peut les contenter. Le frère dont nous parlons conserva constamment son calme et supporta jusqu'à la fin ses souffrances avec une sérénité et une patience dignes d'envie. On ne saurait mieux le comparer qu'à un agneau dont il eut toute la douceur pendant sa vie, comme il en eut la résignation au moment de la mort. Dom Germain l'affectionnait singulièrement, et il ne le vit pas mourir sans ressentir quelque chagrin à cause de l'édification qu'il donnait à la communauté par sa régularité, son obéissance et ses autres vertus. Il passa cinq ans à la Trappe et mourut en 1822.

DOM DIEUDONNÉ, DISCIPLE DE DOM GERMAIN, ABBÉ DU GARD.

L'une des plus glorieuses conquêtes que M. Flajolet, curé de Calonne, dans le diocèse d'Arras, ait faites à Jésus-Christ, est assurément celle dont nous allons parler. M. Flajolet, rempli de zèle pour le salut des âmes, étudiait avec le plus grand soin le caractère et les dispositions des enfants de sa paroisse, afin de les diriger plus sûrement dans le choix d'un état. Il crut que le jeune Leroy (c'était le nom de famille de Dom Dieudonné) était appelé à l'état ecclésiastique : il l'en avertit, disant qu'il lui enseignerait les premiers principes de la langue latine. Notre jeune homme goûta assez cette proposition sans vouloir cependant commencer tout de suite ses études. M. Flajolet réitérait ses instances en toute occasion sans pouvoir obtenir que le jeune Leroy se décidât. Il en

coûtait au jeune homme de dire un éternel adieu au monde pour suivre Jésus-Christ. Un jour, séduit par des instances auxquelles il n'eut pas la force de résister, il promit de prendre part à un divertissement mondain qui devait avoir lieu dans son village. M. Flajolet en fut instruit; il alla chez Leroy, lui témoigna son mécontentement, et lui dit d'un ton ferme et sévère, qu'il n'irait pas au divertissement, qu'il le lui défendait.

C'était le moment de grâce; Leroy en profita. Atterré et converti, il promit d'obéir sans plus de délai à la voix de Dieu qui lui parlait par sa bouche. Dès lors il se fit en lui un changement complet; l'amour de la vertu et le goût de l'étude le dominèrent entièrement; il devint un modèle de régularité et de ferveur; les livres d'études faisaient ses délices : il ne les laissait que pour prier. M. Flajolet, heureux de la victoire qu'il venait de remporter, cultiva son élève avec un soin tout particulier; dès qu'il fut un peu avancé, il le confia à M. Joyer, supérieur du petit séminaire de St-Omer, appelé St-Bertin. La piété était en honneur dans cet établissement, où M. Joyer formait un grand nombre de jeunes gens à la vertu en même temps qu'il leur donnait l'instruction la plus étendue et la plus variée. Le jeune Leroy fut un de ceux qui profitèrent le plus des leçons de cet ecclésiastique. Ses progrès dans la vertu furent rapides : bientôt on le considéra comme un parfait modèle de piété, de régularité et d'application à l'étude. Nous avons appris de MM. Dumez qui dirigent aujourd'hui ce séminaire et qui y étaient déjà du temps de M. Leroy, que le jeune homme était un modèle accompli, et que si l'on

avait quelquefois des reproches à lui faire, c'était dans la vue de modérer son zèle qui était poussé trop loin. M. l'abbé Joyer nous en a parlé dans le même sens. Ses directeurs lui confièrent l'emploi de surveillant dont il s'acquitta de manière à se faire aimer de ceux même qu'il était obligé de noter comme paresseux ou turbulents. Dans la salle d'étude, on l'avait placé au milieu des plus petits élèves, afin que sa présence leur imposât et les maintînt dans le devoir. Quelques-uns d'entre eux, qui connaissaient sa douceur et sa bonté, eurent plus d'une fois la malice de le tourmenter comme s'ils eussent voulu faire succomber sa vertu à leurs attaques réitérées. Les uns lui enfonçaient des épingles dans les jambes et les bras et le piquaient très-vivement, d'autres le pinçaient. Leroy se retournait fort tranquillement, les regardait et reprenait son travail, comme s'il n'avait rien senti. Il fut ainsi pendant assez longtemps assujetti à de cruelles épreuves de la part de ces petits espiègles. Son exemple, sa douceur, sa charité, ses conversations édifiantes furent fort utiles à plusieurs d'entre eux. Pendant les récréations, il amenait souvent la conversation sur les choses de Dieu; il en parlait de manière à toucher les cœurs et à faire aimer la vertu. Nous pourrions en rapporter des exemples frappants, pris parmi des personnes qui vivent encore, et qui ont tellement profité de ses conseils qu'elles sont devenues des modèles de piété, et qu'elles se sont vouées entièrement aux bonnes œuvres et au salut des âmes.

Notre jeune étudiant obtint toujours le premier prix de sagesse qui lui était unanimement attribué. Lorsqu'on le nommait à la distribution des prix, son nom

était accueilli par des acclamations universelles. Quand il partait pour prendre ses vacances, il s'en allait à pied, afin de pouvoir prier Dieu plus librement. Au lieu de perdre un temps que beaucoup d'autres emploient à s'amuser, il le passait tout entier à l'étude et dans le recueillement; il revenait à St-Bertin plus fervent qu'il n'en était sorti. Quoiqu'il étudiât dans un petit séminaire, il n'était pas décidé à se consacrer à Dieu par le sacerdoce, et surtout à exercer le ministère dans le monde; car il éprouvait de grandes appréhensions au souvenir des dangers qu'il avait courus avant de commencer ses études et à la pensée de ceux qui peut-être l'attendaient. Il parlait souvent à ses supérieurs et à ses condisciples du bonheur de la vie religieuse : mille fois heureux, disait-il, ceux qui abandonnent le monde pour se retirer dans la solitude; que ne puis-je le quitter aussi et m'enfermer à la Trappe! A l'entendre ainsi parler, on était convaincu que tôt ou tard il prendrait ce parti. Il répondit un jour à quelques-uns de ses supérieurs qui lui disaient qu'il fallait aussi des prêtres dans le monde, et qu'il ferait bien de continuer ses études pour devenir un jour un bon ministre du Seigneur dans une paroisse : Voulez-vous m'assurer, messieurs, que je me sauverai dans une paroisse, que j'y serai aussi certain de mon salut qu'en me retirant à la Trappe, où, loin de toute occasion, j'aurai les moyens de combattre mes passions et de pratiquer la vertu (1)?

(1) Dans une visite que nous avons faite au collége de Mouscron (diocèse de Bruges près Roubay), nous avons appris de M. l'abbé Tonnellier concernant le grand désir qu'avait le jeune

Après avoir terminé ses études de latin et de philosophie, il entra au grand séminaire d'Arras; mais là,

Leroy, de sortir du monde et de se retirer à la Trappe, une circonstance du plus haut intérêt; nous allons la raconter, telle que nous l'avons apprise de M. Tonnellier. M. l'abbé Flajolet, nous dit son digne successeur dans la direction du collége de Mouscron, aimait à parler de son cher disciple, surtout depuis qu'il avait appris que sa vie à la Trappe avait été édifiante, et que cette belle vie avait été couronnée par une belle mort. Entre autres choses intéressantes qu'il nous rapportait de son ancien élève, il répétait souvent celle-ci. Je me promenais un jour avec le jeune Leroy; il s'arrêta tout à coup, couvrit sa figure de ses deux mains, et parut comme un homme hors de lui-même et absorbé dans une profonde méditation. Je le contemplais avec étonnement: il sortit enfin de cette espèce d'extase, et m'adressa avec une vive émotion ces paroles qui me jettèrent dans un grand étonnement. Mon cher père, dites-moi, je vous prie, si lorsqu'on a une entière et pleine conviction qu'on est appelé à un état, on peut suivre sa vocation sans s'ouvrir à personne de son projet : pour moi, je ne doute pas que Dieu ne m'appelle à vivre dans la retraite, j'en suis tellement persuadé qu'il ne me reste plus le moindre doute à cet égard. Qu'en pensez-vous, mon cher père? Surpris de ce que je venais d'entendre, je pressai si vivement notre jeune homme de me dire quel était son projet, à quel genre de vie il se croyait appelé, dans quelle solitude il voulait se retirer, qu'il ne put plus résister à mes instances. Il m'avoua que les déserts de la Trappe étaient sans cesse présents à son esprit, qu'une voix intérieure semblait lui dire qu'il ne pourrait se sauver qu'avec les Trappistes. Un tel genre de vie, ajouta-t-il, est non seulement ce qui me paraît le mieux me convenir pour expier mes péchés, mais il est encore le plus conforme à mes goûts et à mes désirs. Ma surprise qui était déjà grande lorsque je vis mon jeune homme s'arrêter tout à coup, garder un profond silence et de-

ses craintes devinrent plus vives et plus fréquentes et il crut que décidément Dieu l'appelait à la Trappe.

venir pensif et rêveur, fut au comble lorsque au sortir de son rêve il me dit ces dernières paroles. Je cherchai à lui ôter de l'esprit de telles pensées en lui disant que c'était là de ces châteaux en Espagne qui n'existent guère que dans l'imagination. Mon cher ami, ajoutai-je, vous ne savez pas ce que c'est que la Trappe : dans votre ferveur de novice, il vous paraît que tout est possible; à vous entendre on dirait même que la vie des premiers pères du désert n'est pas au-dessus de vos forces : je crois que si je vous disais de partir à l'instant même pour les déserts de la Thébaïde, que vous n'hésiteriez point d'y voler et d'aller vous enfermer dans les grottes des Paul et des Antoine. Encore une fois, mon cher enfant, ce sont là de ces rêves qu'il est bon d'avoir quelquefois afin de s'exciter à la pratique de la vertu, mais qu'on ne peut guère réaliser dans toute leur étendue. Croyez-moi donc, bannissez de votre esprit de tels projets, occupez-vous de l'essentiel, commencez par bien remplir vos devoirs de chrétien, accomplissez exactement ce que vous prescrivent les commandements de Dieu et de l'Église, continuez vos études, donnez-y toute votre application, après vous être acquitté de vos exercices spirituels; en un mot rappelez-vous ce que je vous ai déjà dit bien des fois, que l'Église si dépourvue de ministres a un grand besoin de recruter de bons ecclésiastiques. Étudiez et sanctifiez-vous dans la vue d'être de ce nombre, soyez persuadé d'ailleurs qu'un saint prêtre continuellement occupé du salut des âmes est bien aussi certain de son salut qu'un fervent Trappiste, et qu'il ne le cède en rien en mérites et en vertus au plus pieux solitaire de la Trappe!

Mon jeune homme m'écouta en silence : sans me désapprouvez formellement; je voyais cependant que tout ce que je venais de dire ne dissipait point ses pensées qui dominaient son esprit et son cœur. Il ne laissa pas de continuer ses études avec la plus grande application, et il resta encore quelque temps

Ne pouvant plus résister au désir qui le poussait vers la solitude, il sortit du séminaire et se rendit à l'ab-

dans le monde. J'appris enfin qu'il était parti pour la Trappe. Je sais qu'il serait devenu un digne ministre du Seigneur s'il fût resté au séminaire, c'était aussi là tout mon désir; quoiqu'il n'ait pas suivi mes conseils, je n'ai pas lieu de me plaindre de lui, d'autant plus que je ne doute nullement qu'il ne fût appelé à un tel genre de vie, puisqu'il l'a pratiqué avec tant de perfection.

Au reste, M. Leroy n'oublia point dans sa chère solitude le vénérable M. Flajolet, à qui il était redevable de sa conversion. Si nous ne craignions pas d'être trop long, nous ferions un parallèle entre le maître et le disciple pour montrer qu'il y a eu entre les principales circonstances de leurs vies une ressemblance parfaite. Les deux vertus qui parurent le plus dans M. Flajolet, pendant les longues années qu'il a vécu, furent une grande charité et un zèle actif et sans cesse renaissant pour le salut des âmes. Nous en dirons autant de M. Leroy, appelé en religion Dom Dieudonné, comme on le verra dans la suite de sa vie. Nous nous contenterons d'en rapporter deux exemples. Le diocèse d'Amiens, dans lequel est situé l'abbaye du Gard, où s'était retiré Dom Dieudonné, se trouvait dans une grande pénurie de prêtres; il y avait alors près de 200 paroisses vacantes sans qu'il fût possible non seulement de combler bientôt un si grand vide, mais même de prévoir une époque quoiqu'éloignée de satisfaire à de si grands besoins. L'évêque d'Amiens fut forcé de réclamer les secours de l'abbaye du Gard. Dom Germain, supérieur de la maison, mit quelques-uns de ses religieux prêtres à la disposition du prélat. Dom Dieudonné eut sa bonne part dans cette tâche si pénible pour des solitaires. On lui demanda un jour s'il ne craignait pas de se dissiper et de perdre l'esprit de son état au milieu de tant d'occupations extérieures. Il répondit en parfait solitaire et aussi en digne prêtre de Jésus-Christ. La solitude,

baye du Gard près d'Amiens, dont il avait souvent entendu parler comme d'une véritable Thébaïde où l'on vivait comme les premiers solitaires du désert.

dit-il, fait mes délices, je gémis chaque fois que j'en sors; que ne m'est-il donné d'y vivre et d'y mourir sans franchir une seule fois la porte du monastère! Mais comme l'obéissance seule me dirige dans des circonstances aussi pénibles, comme mon révérend père abbé m'a exposé les grands besoins du diocèse et qu'il m'a dit que le salut était une grande chose, je suis entré dans ses vues avec une pleine confiance. Oui, le salut des âmes est ce qu'il y a de plus précieux aux yeux de Dieu, et s'il le faut, je ne me donnerai aucun relâche : la nuit comme le jour, je volerai au salut des âmes; c'est aussi ce qu'il fit. Un jour on vint lui dire qu'un pauvre malade gisait dans son lit aux prises avec des douleurs violentes qui le conduiraient infailliblement au tombeau, et qu'il était urgent de le voir sans délai. On lui dit en même temps qu'il était bien difficile pour ne pas dire impossible de l'aborder, parce que ceux qui l'entouraient ne voulaient pas laisser pénétrer les prêtres jusqu'au malade. Dom Dieudonné partit sur-le-champ et se rendit en toute hâte chez le moribond, mais on lui refusa l'entrée de la maison. Il insista plusieurs fois et toujours inutilement. Après quelques moments de réflexions il partit, mais au lieu de reprendre le chemin du monastère, il réussit à se cacher non loin de la maison, de manière à n'être vu de personne. Les yeux constamment fixés vers la porte, il priait avec ferveur pour le malade, il demandait à Dieu qu'il ne le laissât pas mourir sans sacrements. Après avoir longtemps attendu et prié sans relâche, il vit sortir de la maison celui qui montrait le plus d'opposition à ce qu'un prêtre vît le malade. Dès qu'il fut assez éloigné pour ne pouvoir plus reconnaître Dom Dieudonné, celui-ci partit comme un éclair, entra dans la maison, arriva jusqu'au malade, le confessa, lui administra les derniers sacrements et le laissa en paix.

Nous tenons d'un ecclésiastique que, quelque temps après, il écrivit une lettre où il disait, entre autres, ces paroles remarquables : *Veni, vidi, mansi,* je suis enfin arrivé à cette Trappe après laquelle j'ai tant soupiré; j'ai vu et examiné tout ce qu'on y pratique et j'ai résolu d'y rester jusqu'à la mort, afin de m'exercer dans les veilles, les jeûnes, les travaux et principalement dans l'obéissance. Le désir d'une perfection plus grande encore que celle de la Trappe et d'une plus grande austérité le fit sortir un moment de l'abbaye du Gard peu de temps après avoir commencé son noviciat; mais il fut bientôt désabusé. Rentré au Gard pour n'en plus sortir, il recommença son noviciat avec une nouvelle ferveur. Là, comme au petit séminaire de St-Omer, il fut un modèle pour les novices, mais un modèle si parfait qu'il eût été bien difficile de l'atteindre; on se contentait de l'admirer dans l'impossibilité de pouvoir l'imiter parfaitement.

Il eut cependant deux défauts que Dieu permit sans doute pour le tenir dans l'humilité, et qui lui attirèrent la juste et salutaire sévérité de ses supérieurs. En premier lieu, il était tourmenté du désir d'une perfection absolue; il eût voulu être un ange sur la terre, c'est-à-dire qu'il eût voulu aimer Dieu parfaitement et ne jamais l'offenser, pas même involontairement, ou, si l'on veut, ne pas commettre la plus légère offense matérielle; en second lieu, il mettait une trop grande application physique aux choses de Dieu, et cela occasionnait des mouvements de corps désagréables pour ses frères et forts pénibles pour lui-même. S'il ne parvint à se corriger autant qu'on l'eût désiré, la patience inébranlable, la douceur, la gaîté

même avec lesquelles il supportait les reproches et les humiliations dont on ne cessait de l'accabler, firent voir que néanmoins sa vertu était vraie et solide. D'ailleurs il désapprouvait fort lui-même ses défauts, le dernier surtout; car il eût voulu avoir, dans l'accomplissement de ses devoirs, ce calme, cette paix et cet extérieur qu'il admirait dans d'autres, sans pouvoir les imiter, comme il eût souhaité. L'abbé Dom Germain lui fit recevoir les ordres sacrés aussitôt qu'il eut fait sa profession religieuse. Il s'y était longtemps préparé. Après l'ordination, il alla, avec les autres ecclésiastiques, rendre visite à Mgr de Bombelles. Ce prélat donna aux ecclésiastiques des avis fort salutaires : il leur recommanda surtout de toujours porter la soutane, les assurant qu'elle les préserverait de bien des fautes. Se tournant ensuite vers le père Dieudonné (c'est le nom de religion de M. Leroy), il lui dit : Pour vous, mon père, je n'ai autre chose à vous recommander que de prier pour moi : je sais que je n'aurai jamais qu'à me féliciter de vous voir associé aux ministres du Seigneur. Le prélat parla ensuite du régime austère de la Trappe et il égaya l'assemblée par quelques bons mots sur la manière simple dont on apprêtait les légumes qu'on lui servait, quand il allait à la Trappe du Gard. Ce saint évêque, entièrement dévoué aux Trappistes, leur avait rendu de grands services en Allemagne et en Russie, pendant l'émigration. Il se plaisait à rappeler ces circonstances de sa vie, et disait que Dieu, pour le récompenser, lui avait donné un diocèse où il retrouvait les religieux qu'il avait autrefois assistés. Il aimait singulièrement l'abbé et les religieux de l'abbaye du Gard, et il était payé de re-

tour. Il mourut trop tôt pour eux et pour son diocèse.

Dom Dieudonné fut obligé de sortir trois fois du monastère pour la réception des saints ordres : il dut aller une fois à Beauvais où Mgr de Bombelles fit une ordination, et il reçut dans la cathédrale de cette ville le diaconat. Pendant les trois jours qu'il logea à Beauvais, il y eut une procession à laquelle Dom Dieudonné, revêtu de ses habits de Trappiste, avait place parmi les ecclésiastiques. Ce spectacle, qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps, fixait les regards de tout le monde; ce qui frappait le plus, c'était le recueillement, la modestie du père Dieudonné, c'était la ferveur avec laquelle il chantait les psaumes et les hymnes en l'honneur du Dieu trois fois saint qui venait de rendre à l'Église de France, affligée depuis si longtemps, un peu de cet ancien lustre et de cet éclat dont elle brilla jadis pendant tant de siècles.

Dans l'un des voyages dont nous venons de parler, le père Dieudonné reçut l'hospitalité chez M. Dupuis, vicaire-général d'Amiens, l'ancien ami de Dom Eugène et des Trappistes, qui depuis cinquante ans se plaît à loger chez lui les Trappistes. Nous rapporterons un exemple touchant de l'affection et de la tendresse qu'il leur a toujours témoignées.

Sous l'empire, lorsqu'il n'était pas encore permis aux Trappistes de se rétablir en France, qu'ils pouvaient seulement y venir comme simples particuliers, Dom Eugène y envoyait de temps en temps quelques-uns pour les besoins de son monastère de Darfeld. M. Dupuis était curé-doyen et recevait ces religieux quand ils passaient dans sa paroisse. Ils couchaient encore sur la planche à cette époque, et en voyage

même ils observaient ce point de leur règle. M. Dupuis eût voulu qu'ils se missent sur un lit fort simple qu'il leur faisait préparer; il jugeait que c'était d'autant plus nécessaire qu'ils faisaient leurs voyages à pied et qu'ils se fatiguaient beaucoup. Cependant les religieux sans rien dire s'étendaient auprès du lit sur le plancher et prenaient là leur repos. L'un d'eux, tout épuisé qu'il était par la fatigue des voyages et maigre au point qu'on pouvait presque compter ses os, toucha vivement M. Dupuis qui l'engagea à se coucher dans le lit; le frère n'osa pas le faire, il coucha sur la planche comme d'habitude. Cependant M. Dupuis voulut savoir s'il lui avait obéi; il monta dans son cabinet et le trouva à sa grande douleur étendu hors du lit : mécontent, il ordonna au frère de lui obéir; il obéit alors, regardant ce commandement comme s'il lui fût venu de son abbé Dom Eugène ou de la part de Jésus-Christ. Qu'on nous pardonne ce récit, nous revenons à notre sujet.

Dom Dieudonné plein de l'Esprit-Saint qui lui avait été communiqué abondamment dans la réception des saints ordres, dit sa première messe avec une dévotion angélique. C'est à l'autel qu'il se sanctifia de jour en jour, par la célébration quotidienne des saints mystères; c'est là qu'il puisait des forces pour résister aux assauts que lui livrait journellement l'ennemi de son salut. Ces combats étaient tels qu'il fallait avoir sa constance et son humilité pour remporter toujours la victoire. Il ne se croyait jamais assez pur lorsqu'il montait à l'autel, et si ses supérieurs le lui eussent permis, il aurait fait ses délices de la confession quotidienne.

Quoi qu'il fît, il s'efforçait de le faire toujours en union actuelle avec Dieu, et il eût été difficile à celui

qui aurait voulu examiner ou épier toute sa conduite, de le surprendre dans un moment où il n'eût pas été recueilli en Dieu. Il avait tellement l'habitude de la prière, que ses lèvres étaient sans cesse en mouvement pour réciter des psaumes, le chapelet, etc. Dans le cloître, au jardin, quand il allait au travail ou qu'il en revenait, on le voyait constamment les yeux baissés, les mains croisées sous le scapulaire, tout occupé de la méditation ou de la prière vocale. Dans les différents voyages qu'il fit à Amiens et à Beauvais pour aller recevoir les ordres sacrés, il édifia autant par sa modestie, sa mortification et son esprit de prière, qu'il excita l'admiration générale. Ses supérieurs ne crurent pas pouvoir se refuser au désir qu'il avait de châtier son corps et de le réduire en servitude; ils lui permirent bien des choses qu'ils auraient refusées à d'autres moins remplis de l'esprit de pénitence. Quand il était seul, il frappait souvent sa poitrine à grands coups de poing. Il fut même accusé plusieurs fois au chapitre de se frapper à coups de cailloux. Celui qui lui imputait cet excès de rigueur contre lui-même, disait l'avoir vu au chœur, tandis qu'il priait à genoux à sa place, se frapper la poitrine avec une pierre, et cette accusation fut souvent renouvelée. La haine qu'il portait à son corps était si grande, il la fortifiait tellement par ses actes répétés, qu'il nous est impossible de dire tout ce qu'il eût voulu souffrir, si l'obéissance ne l'avait contenu.

Ce n'était pas un de ses moindres tourments que celui qu'il éprouvait, lorsqu'il devait se rendre au réfectoire. Combien de fois ne le vit-on pas gémir et pleurer à chaque morceau de pain qu'il portait à la

bouche ? Il répétait sans cesse ces paroles du roi David : Seigneur, quand me délivrerez-vous de cette triste nécessité où je suis de boire et de manger; qu'il est douloureux d'être obligé de soutenir ce corps qui me livre tant d'assauts, qui cherche à me perdre et à me précipiter avec lui dans l'enfer ! Aussi, il ne lui laissait point de trêve, il le crucifiait à chaque instant, il le lacérait en mille manières. Assis, à genoux ou debout, on le voyait toujours dans une attitude et dans une contrainte vraiment pénitente. Quoi qu'il fît pour bien pratiquer la règle, il n'était jamais content de lui-même; il ne trouvait de ressources à ses misères que dans une humilité sans bornes, dans une accusation continuelle de ses fautes. Quand il s'accusait devant ses frères, il n'en finissait point; le supérieur était toujours obligé de lui imposer silence, et de le renvoyer à sa place, après l'avoir accablé de reproches qui eussent paru sanglants à une vertu moins éprouvée que celle de Dom Dieudonné. Pour lui, c'était un pain délicieux qui ne le rassasiait jamais; plus on l'humiliait, plus son désir des abaissements croissait : il était comme affamé de ce pain qui est la vraie et solide nourriture de ceux qui cherchent à imiter Jésus-Christ. Il portait toujours sur lui la règle de saint Benoît, et la lisait avec une assiduité digne des premiers disciples de ce grand patriarche des moines d'Occident. *Qui nequit humiliari, nequit esse monachus :* celui qui ne peut supporter l'humiliation, ne peut être moine. Telle était la maxime des anciens pères. Dom Dieudonné ne la lisait qu'en tremblant; il était religieux, il voulait l'être encore plus d'effet que de nom. Il lisait sans cesse les douze degrés d'humilité que saint Benoît a

mis dans sa règle. Sa conduite a fait voir à tous ses frères qu'il s'efforçait de la pratiquer parfaitement, car il ne perdait jamais de vue les jugements du Seigneur. Il s'énonçait en peu de mots avec un léger sourire accompagné d'une douceur et d'une modestie admirables; s'estimant le dernier de tous, il voulait être le serviteur de tous. Que de fois ne l'a-t-on pas vu prosterné aux pieds de ses frères qu'il croyait avoir offensés; et combien de fois encore n'a-t-il pas demandé en plein chapitre à endurer les punitions, à faire les pénitences imposées à ses frères? O qu'il était content lorsqu'il pouvait satisfaire pour eux!

Il fut chargé de la direction des novices et des personnes du dehors qui venaient se confesser au monastère. C'est dans ces emplois si difficiles que sa charité et son zèle pour le salut des âmes parurent dans toute leur étendue. Impitoyable envers lui-même, ne se pardonnant rien de tout ce que sa règle ou ses supérieurs lui prescrivaient, il était envers les autres d'une indulgence que nous oserions appeler extrême, si l'expérience n'eût fait voir qu'il n'allait pas trop loin et que le Ciel l'approuvait dans sa miséricorde envers les pécheurs. Dévoré du désir du salut des âmes, il passait des journées entières et souvent des nuits au confessionnal, pour écouter les brebis égarées et les encourager dans leur retour au bercail. Connu dans tous les lieux qui avoisinaient le monastère par sa douceur et sa charité, plusieurs couraient à lui pour se réconcilier avec Dieu.

Nous remarquerons que la vertu de douceur, à laquelle il n'avait pas cessé de s'exercer depuis le moment où son vénérable curé l'avait gagné à Jésus-

Christ, lui était devenue tellement naturelle, qu'il lui était impossible de parler à quelqu'un avec la moindre sévérité. Aussi le père abbé fut-il obligé de lui retirer la fonction de maître des novices, parce qu'il ne pouvait jamais se résoudre à reprendre sévèrement ceux qui étaient lâches et désobéissants. On obtint dans la suite qu'il fît quelqu'effort pour triompher de sa trop grande douceur, et il eut de nouveau cette charge qu'on avait un grand désir de lui confier à cause de sa vertu; il la remplit avec zèle et bénédiction jusqu'à sa dernière maladie.

Dom Dieudonné aurait succombé sous les travaux et les emplois dont on le chargeait, s'il eût eu moins de courage et moins d'amour pour l'obéissance. Comme il fallait toujours le modérer dans ses austérités et ses exercices de piété, le père abbé, craignant qu'il n'allât trop loin, cherchait à lui donner un peu de distraction par les occupations extérieures. Ainsi outre l'emploi de maître des novices, il l'avait nommé chantre et chargé, par le conseil de l'autorité ecclésiastique du diocèse, de la direction d'une paroisse située à six quarts de lieue du monastère. Dom Dieudonné, toujours soumis aux ordres de son supérieur, ne refusait rien; il s'acquittait de tout avec exactitude, tâchant de ne pas se dissiper et de conserver toujours la présence de Dieu. Dans ses courses journalières pour aller à la paroisse de Brilly qui lui avait été confiée et en revenir, il était si recueilli qu'il édifiait tous ceux qui le rencontraient. Tant d'occupations ne l'empêchaient pas de se trouver de temps en temps avec ses frères au travail commun. Pendant l'été, sa principale occupation manuelle était de cueillir les fruits, parce qu'il avait une adresse

toute particulière pour ce genre de travail. Un jour très-occupé de cette besogne, il ne s'aperçut pas qu'il s'avançait trop sur une branche trop faible pour le soutenir. Un de ses frères qui travaillait près de là, entendit le bruit de la branche qui cassait, il se retourna et vit le père Dieudonné étendu par terre et sans mouvement ; il venait de tomber de l'arbre. Ce frère tremblant qu'il ne fût plus en vie, accourut pour lui donner du secours, mais avant qu'il pût arriver jusqu'à lui, Dom Dieudonné s'était relevé sans faire de bruit ni le moindre signe. Il alla directement chez le supérieur pour s'accuser de son imprudence, en lui disant qu'il n'avait aucun mal, et qu'il pouvait reprendre le travail dont il était chargé.

Les nombreux emplois qu'on lui avait confiés joints à ses grandes austérités minèrent sa santé en peu de temps. Quoiqu'il parût d'une constitution fort robuste, il ne lui était pas possible de résister longtemps à tant de fatigues et d'austérités. On doit même s'étonner qu'il ait pu vivre de la sorte pendant près de neuf ans qu'il a passés à l'abbaye du Gard. Il tomba malade au printemps de l'année 1825 d'une manière tellement grave que le père abbé le fit aller à l'infirmerie. Il fut au comble de ses vœux, lorsqu'il se vit seul avec Dieu qu'il pouvait désormais servir, jusqu'à la fin, sans autre préoccupation.

M. d'Auzers, vicaire-général d'Amiens, avait été en grande relation avec Dom Dieudonné pour l'administration de la paroisse de Brilly. Connaissant son mérite et sa vertu, il l'affectionnait beaucoup et il eût souhaité que Brilly pût le garder longtemps, d'autant plus qu'il y avait dans le diocèse d'Amiens, comme

nous l'avons dit, un grand nombre de paroisses vacantes par défaut de prêtres. Dès qu'il sut que Dom Dieudonné était malade et retenu à l'infirmerie, il engagea le prieur à user de tous les moyens possibles pour lui rendre la santé et à l'obliger de se modérer s'il réussissait à le guérir. Le prieur lui répondit qu'il était impossible de ralentir l'ardeur extrême qui poussait sans cesse Dom Dieudonné à la pénitence et aux austérités, et qu'il irait toujours de mortifications en mortifications jusqu'à la mort. Cependant on voulut qu'il prît les soulagements permis par la règle, et il ne les refusa pas. Il se soumit à tout ce qu'on voulut lui prescrire en vue de Dieu et pour Dieu.

Il avait coutume d'aller prier au cimetière, il y méditait à genoux devant un grand Christ, sur la brièveté de la vie, sur la mort et le jugement. Il continua cette pratique tant que ses forces le lui permirent. Un jour qu'il en sortait après avoir prié selon sa coutume, il rencontra le prieur qui lui demanda s'il avait remarqué la fosse ouverte pour le premier qui viendrait à mourir. Oui, répondit-il, et c'est moi qu'on y enterrera bientôt. Il dit ces mots avec un léger sourire qui marquait son contentement et montrait qu'il était prêt à mourir quand Dieu jugerait à propos de l'appeler à lui. Ce moment ne tarda pas à venir. Ses forces diminuant tous les jours, il fut enfin réduit à ne pouvoir plus sortir de l'infirmerie, ni même plus se lever de sa couche. Il reçut les derniers sacrements avec une présence d'esprit et une dévotion qui frappèrent singulièrement la communauté. Le père abbé croyant qu'il touchait à sa fin, le fit mettre sur la paille et sur la cendre et voulut qu'il chantât avec lui

le psaume *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Il le fit par obéissance et sans inquiétude. Nous disons sans inquiétude, parce qu'il n'aurait pas osé de lui-même se permettre de chanter ce cantique, ayant toujours eu une grande crainte des jugements de Dieu. Ses frères entendant chanter à l'infirmerie y accoururent; ils trouvèrent le mourant calme et joyeux comme un ange qui chantait d'une voix douce et forte en même temps, ce beau psaume. Ils furent attendris d'un tel spectacle, et voyant qu'ils allaient perdre bientôt celui qui les avait tant édifiés, ils se sentirent pénétrés de douleur. La communauté désirait vivement que Dom Dieudonné, près de sortir de ce monde pour aller jouir dans le Ciel de la récompense de ses travaux, lui dit quelques paroles d'édification. Le supérieur seconda ce désir si louable, en disant au mourant, que ses frères seraient heureux d'entendre de sa bouche quelques mots capables de les encourager dans les travaux de la pénitence. « Mes frères, dit alors Dom Dieu- » donné, pensez à la mort, encore une fois pensez à » la mort, si vous ne voulez pas qu'elle vous sur- » prenne; pour moi, j'en suis surpris, » et il se tut. Son humilité ne lui permit pas de dire autre chose. Les religieux furent étonnés de ce langage. Comment, disaient-ils, ce grand pénitent qui n'a pas cessé de penser à la mort, nous dit qu'il en est surpris? Que deviendrons-nous, nous autres, dans ce terrible moment, si cet homme si obéissant, si régulier et si mortifié tremble de mourir?

Cependant la mort ne paraissant plus aussi prochaine qu'on l'avait cru, le père abbé ordonna que le malade fût remis sur sa paillasse. La crainte de ne

pas mourir en vrai pénitent, lui fit appeler plusieurs fois le supérieur, à qui il demanda avec instance qu'on le remît sur la paille et sur la cendre. Le supérieur, fatigué de ses instances, lui dit qu'il saurait bien l'y faire remettre, quand le moment serait venu, et lui défendit d'en parler davantage. Dom Dieudonné n'en parla plus de crainte de désobéir, et pendant une courte absence du supérieur, il mourut sur sa paillasse, consommant ainsi son sacrifice par un acte d'obéissance.

Dom Dieudonné mourut le 8 septembre, jour de la Nativité de la Ste-Vierge : il avait toujours honoré cette bonne mère avec une fidélité et une ferveur qui ne se démentirent jamais. La Sainte Vierge voulut le récompenser de cette dévotion en lui obtenant la grâce de mourir le jour de sa fête, pour le présenter au Seigneur et lui faire trouver miséricorde en ce même jour où elle était née pour le salut du genre humain.

DOM URBAIN ET DOM MARIE-MICHEL, SUPÉRIEURS DE LA TRAPPE DE BELLEFONTAINE EN VENDÉE (1).

La vie et la mort de ces deux supérieurs furent celles de deux vrais religieux. Constamment animés de

(1) Bellefontaine a un grand protecteur dans la personne de M. l'abbé Duchenay, chanoine de la cathédrale de Nantes. Cet ecclésiastique était encore assez jeune lorsqu'il entendit parler des Trappistes. Il conçut dès lors pour eux une affection extraordinaire dont il donna des marques bien avantageuses à ces religieux en s'imposant un immense sacrifice pour les aider à acquérir l'abbaye de Bellefontaine. Ce monastère, situé dans une belle solitude, était un des plus anciens de l'ordre de Cî-

l'esprit du vénérable réformateur l'abbé de Rancé, ils l'ont transmis à leurs religieux qu'on voit marcher sur leurs traces avec un courage et une fidélité qui font bien augurer de la réforme de la Trappe. Voilà près de 180 ans qu'elle subsiste sans altération et sans relâchement.

Dom Urbain fut envoyé en Amérique pendant la révolution française; on lui avait donné un bon nombre d'excellents religieux qui succombèrent presque tous sous les rigueurs de la pénitence. Dom Urbain ne recevant aucun sujet du pays, et ne pouvant en avoir d'autres d'Europe, prit le parti de revenir en France. Il s'établit à Bellefontaine, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, près Cholet en Vendée. Il lui fallut faire d'immenses travaux pour rétablir ce monastère. Observateur inflexible de la règle si austère de Dom Augustin de l'Estrange, il la garda toujours avec une fidélité exemplaire. S'il ne partagea pas en Amérique le sort de ceux qui l'y avaient accompagné, ce ne fut point faute d'austérités; mais parce que Dieu voulait se servir de lui pour fonder dans la Vendée un monastère vraiment digne de la Trappe. Il

teaux. Dom Augustin de l'Estrange désirait le racheter quoiqu'il n'y eût que des ruines; il restait à peine quelques pans de mur. Quant aux terres, elles demandaient beaucoup de travail pour être mises en valeur. La grande difficulté c'était de trouver de l'argent : M. Duchenay leva cet obstacle et l'acquisition se fit. Cet ecclésiastique n'a eu qu'à se féliciter de ses démarches et de ses sacrifices : il ne va jamais à l'abbaye de Bellefontaine qu'il n'éprouve une consolation infinie en contemplant dans ce monastère plus de cent religieux d'une ferveur et d'une régularité exemplaires.

n'avait guère avec lui qu'une huitaine de religieux lorsqu'il mourut, consumé de fatigues, de travaux et d'austérités. On lui conseillait de faire usage d'aliments gras pour prolonger encore un peu sa vie, si utile à sa communauté. Il répondit qu'il était trop vil et trop misérable, et qu'il ne méritait pas d'être si bien soigné.

Dom Marie-Michel le remplaça (1) : tout jeune en-

(1) Dom Marie-Michel étudia sa théologie chez les Sulpiciens de Paris : il fut constamment un modèle de piété et de régularité, comme aussi un de leurs élèves les plus distingués par son savoir et sa capacité. Dès qu'il eut reçu la prêtrise, la crainte où il était sans cesse de se perdre dans l'exercice du saint ministère au milieu du monde, devint tellement forte qu'il résolut de s'enfermer dans la solitude et d'y vivre en pénitent jusqu'à la fin de ses jours. Il partit pour la Grande-Trappe, située dans l'ancienne province du Perche, diocèse de Séez. L'abbé Dom Augustin de l'Estrange l'ayant admis, lui donna l'habit de novice; et, dès qu'il eut fait sa profession, appréciant son mérite et son aptitude pour le gouvernement, il l'envoya au couvent de Bellefontaine, dont il lui donna la conduite. Ce monastère qui ne comptait encore que quelques religieux, avait besoin d'un supérieur tel que Dom Marie-Michel pour se consolider et croître en nombre.

Tandis que ce digne prieur s'appliquait avec le plus grand zèle à la sanctification de ses frères et à faire fleurir cette maison qui venait de renaître après une destruction de vingt-six ans, Dieu éprouva d'une manière terrible le monastère de la Grande-Trappe; les religieux furent obligés d'abandonner leur solitude et de chercher un asile auprès de Dom Marie-Michel. C'est alors que sa charité parut dans toute son étendue : il accueillit les Trappistes du Perche avec une cordialité que nous ne pouvons dépeindre : il voulut même donner sa démission et

core, il avait déjà l'esprit de pénitence de Dom Urbain avec une capacité et une prudence extraordinaires. Peu à peu cette communauté prit des accroissements;

céder sa place au prieur de la Grande-Trappe; il y eut entr'eux une sainte dispute qui édifia singulièrement les deux communautés réunies sous la conduite de Dom Marie-Michel, qui ne put, malgré toutes ses prières et ses instances, obtenir du prieur de Mortagne qu'il conservât sa dignité et qu'il gouvernât à Bellefontaine comme il avait fait à la Grande-Trappe.

Après quelques années d'exil les religieux de la maison mère purent rentrer dans leur chère solitude du Perche. Alors on vit combien la charité qui régnait entre les chefs avait pénétré les membres : ils étaient si unis qu'ils ne témoignèrent pas le moindre désir de se séparer, ils se trouvèrent dans une si grande indifférence que les deux prieurs purent partager la communauté, laisser ceux qu'ils voulurent à Bellefontaine et envoyer les autres dans le Perche sans que les religieux montrassent aucune préférence ni pour la Grande-Trappe, ni pour Bellefontaine. Cette conduite des supérieurs et des inférieurs fut si agréable au Ciel, que dès ce moment on vit un accroissement sensible dans le spirituel et le temporel des deux communautés : les deux monastères, démolis en 93, furent rebâtis, et le nombre des religieux s'accrut considérablement.

Dom Marie-Michel était d'une taille plus qu'ordinaire, mais d'une constitution très-délicate : ses grandes austérités minèrent en peu d'années sa santé déjà si faible et qui eût eu bien de la peine à se soutenir au moyen d'un bon régime. Sa figure constamment enflammée laissait apercevoir quelques-unes de ces ardeurs dont son cœur brûlait pour Dieu et pour le salut du prochain. Deux de ses sœurs, imitant son exemple, quittèrent aussi le monde et se retirèrent dans un couvent de Trappistines, nommé les Gardes, à trois lieues de Bellefontaine, l'un des plus nombreux et des plus réguliers du sexe, qui existent en France.

elle se remplit de religieux et devint très-florissante. La confiance qu'inspirait cet excellent supérieur animait les religieux dans la pratique exacte de la règle. Ils lui rendaient surtout une obéissance ponctuelle et cordiale. Il était partout, il encourageait tout par sa parole enflammée, et par son exemple plus efficace encore. Après avoir chanté pendant plusieurs heures de suite l'office divin, après avoir travaillé longtemps avec un courage soutenu qui surpassait celui de ses frères, après avoir rempli tous les devoirs de sa charge qui étaient fort pénibles, car il devait aller plusieurs fois la semaine confesser les religieuses Trappistines établies à trois lieues de Bellefontaine, il se mettait à table et touchait à peine au potage et à la portion. Certes le peu de nourriture qu'il prenait ne suffisait pas pour le soutenir; mais sa grande ferveur lui tenait lieu du pain dont il se passait par esprit de mortification et de pénitence. La communauté étant devenue assez nombreuse pour avoir un abbé, obtint la permission de se réunir et de procéder à une élection; tous les suffrages se portèrent sur Dom Marie-Michel. Le procès-verbal de l'élection ayant été envoyé à Rome, on expédia bientôt après les bulles au nouvel abbé qui fut béni dans la cathédrale d'Angers par Mgr l'évêque de cette ville. Rempli des grâces qu'il avait reçues dans cette auguste cérémonie, il parut à la tête de sa communauté comme un autre Moïse, plein de zèle, de force, de lumière, de prudence, de sagesse. Il augmenta aussi ses austérités; mais il était déjà mûr pour le Ciel, et il tomba malade peu d'années après. Son courage s'accrut avec ses souffrances; c'était un spectacle bien touchant que celui de cet

abbé brisé par la pénitence, décharné, dans l'état d'un vrai squelette et dévoré néanmoins du désir de souffrir encore davantage, de redoubler toutes les austérités qu'il pratiquait depuis quinze ans qu'il était Trappiste. La mort n'eut pas de rigueurs pour cet illustre pénitent; au contraire il montra à ses derniers moments combien il est doux de sortir de ce monde, quand on a vécu en fervent chrétien, en bon religieux. Ce qui le rendit doublement heureux au moment de sa mort, fut le consolant spectacle que lui offrait sa communauté; il ne voyait près de lui que de fervents religieux, remplis de l'esprit qui l'avait animé, c'est-à-dire, humbles, charitables, mortifiés, obéissants et résolus avec le secours de la grâce d'observer leur règle sans adoucissement jusqu'à la mort. Depuis, ils ont montré que ces dispositions n'étaient pas des velléités; car leur constance ne s'est jamais démentie. Il n'a fallu rien moins que l'obéissance pour modérer leur ardeur, et les décider à user de quelqu'adoucissement. Leur conduite a été si belle, si digne des premiers pères du désert, que sans doute nos lecteurs nous sauront gré de ce que nous allons leur en rapporter.

La révolution française fut pour les Trappistes une occasion de renouvellement de ferveur et d'austérités. Arrivés en Suisse, ils conjurèrent leur abbé Dom Augustin de l'Estrange de retrancher la paillasse, la boisson et un peu de leur sommeil, de permettre de reprendre les jeûnes de la règle de saint Benoît, et de chanter tout l'office chaque jour. Dom Augustin crut devoir céder à leur désir; il dressa sur leurs instances les réglements connus sous le titre de *Ré-*

glement des Trappistes établis au monastère de la Val-Sainte, dans le canton de Fribourg en Suisse. Avant de les mettre en vigueur, il les fit présenter au pape Pie VI, qui loua beaucoup le zèle des religieux, et leur permit de pratiquer les austérités qu'ils voulaient ajouter à leur règle sans toutefois les approuver pour le moment. Il voulut qu'ils fissent l'essai de ce nouveau genre de vie, avant d'y mettre le sceau de l'approbation pontificale. Il adressa un bref à son nonce à Lucerne, dans lequel il lui donnait tous les pouvoirs nécessaires pour ériger l'ancien monastère de la Val-Sainte en abbaye de la Trappe, et fournir aux religieux les moyens d'observer leurs constitutions avec exactitude et fidélité. Nous allons rapporter le décret du nonce concernant cette affaire.

DÉCRET DE M[gr] LE NONCE DE LUCERNE (1).

Pierre Gravina, des ducs de Saint-Michel, Grand d'Espagne de la première classe, etc., etc., par la grâce

(1) Voici le texte latin.

Petrus Gravina, ex ducibus S. Michaëlis, ex Magnatibus Hispaniarum primæ classis, etc., etc., Dei et Apostolicæ Sedis gratiâ Archiepiscopus Niceæ, SS. D. N. D. Pii divinâ providentiâ Papæ VI, Prælatus domesticus et pontificio solio assistens, ejusdemque S. Sedis ad Helvetios, Rhætos et Valesianos, eorumque confœderatos et subditos, necnon Constantienses, Sedunenses, Curienses et Lausannenses civitates et diœceses, cum potestate Legati de latere,

Nuntius,

Universis præsentes litteras inspecturis seu visuris, salutem in Domino sempiternam.

de Dieu et du saint Siége apostolique, archevêque de Nicée, Prélat domestique de notre très-saint Père Pie VI,

Non absque singulari divinæ providentiæ ductu accidisse arbitramur, ut quo tempore Galliarum natio olim florentissima, pestiferis impiæ philosophiæ principiis in transversum acta, atrocissimum sacerdotio æquè ac imperio bellum indixit, unus fuerit Monachorum cœtus ordinis Cisterciensis congregationis B. M. de la Trappe, nuncupatus, qui nullo pacto se discerpi passus nec ullâ impietatis contagione violari, spretis omnibus seductionis blanditiis, superatisque, Deo sic adjuvante, innumeris insidiis periculisque, tandem feliciter evaserit ad fines Galliæ, excussoque pulvere, in montibus Helvetiorum pagi Friburgensis, cui hoc donum ob peculiaria in ecclesiam merita divinitùs datum esse videtur, asilum et domicilium invenerit. Prodigio simile profecto est quod de horum Monachorum longa ac difficili peregrinatione, de exantlatis tot tantisque ærumnis, faustoque tandem apud Friburgenses adventu receptuque certis documentis compertum habemus. Nec ea res latere potuit vigilantissimum summum pontificem SS. D. N. Pium VI, qui pro pastorali suâ sollicitudine et verò etiam munificentiâ quâ Galliæ exules intrepidosque catholicæ fidei confessores generatim complectitur, gloriosis etiàm suorum prædecessorum vestigiis insistens, præsertim Paschalis, Calixti II, Eugenii III, Innocentii III, Honorii III, Urbani IV, Innocentii IV, Clementis IV, Benedicti XII, Eugenii IV, Nicolai V, Innocentii VIII, genus hoc electum, dignamque D. Bernardi sobolem peculiaribus encomiis, favoribus et gratiis ornare non est dignatus. Quarum quidem maxima est Breve illud apostolicum 30 sept. hujus anni 1794 emanatum, quod nuper ad nos emisit, cum ab urbe ad hanc nostram legationem proficisceremur, amplissimam nobis facultatem solerter committens, quà muniti novam prædictorum Monachorum stationem in abbatiam ejusdem ordinis et congregationis erigeremus.

Nos igitur SS. D. N. Pii VI, Papæ mandatis eâ, quâ par est,

Pape par la providence divine, et l'un des assistants du trône pontifical, Nonce du saint Siége auprès des Suisses,

reverentiâ, obtemperantes, novas prædictorum Monachorum possessiones de Valle Sancta in pago Friburgensi, diœcesis Lausannensis, sitas, ad monasterium ordinis carthusianensis authoritate apostolicâ suppressum alias spectantes, hodie vero a Monachis suprà laudatis ordinis et congregationis de la Trappe; consentiente ac sic disponente legitimo magistratu, acquisitas, in abbatiam ordinis et congregationis B. M. de la Trappe, authoritate apostolicâ per præfatas litteras à SS. D. N. Pio Papa VI, nobis concessâ erigimus ac instituimus, atque erectas et institutas declaramus cum omnibus et singulis juribus, privilegiis, honoribus, gratiis et indultis quibus aliæ abbatiæ ordinis et congregationis prædictorum utuntur, fruuntur et gaudent.

Idcirco electionem nuper, 27 nimirùm novembris anni currentis, præsidentes nostro nomine, per suum vicarium generalem perillustrem et admodum Rdum D. Josephum De Schaller, ecclesiæ collegiatæ S. Nicolai Canonicum, reverendissimo et illustrissimo DD. Episcopo Lausannensi, quem ad hunc actum per litteras a nobis 18 novembris hujus anni datas, delegavimus, legitime et canonice in persona admodùm Rdi Patris Augustini De l'Estrange unanimi voce factam, quemadmodum ex actis et authentico desuper instructo processu apparet, ratam habemus, confirmamus et approbamus, dantes eidem omnem facultatem et authoritatem quæ illi vigore officii legitime competit, juxtà sanctissimas præfati ordinis et congregationis constitutiones.

Volumus autem ut ejusdem novi abbatis authoritati subsit non solùm abbatia Vallis Sanctæ, verùm etiam quævis colonia a dicto monasterio in quamcumque orbis partem educta, sic ut abbas Vallis Sanctæ earumdem coloniorum S. Monachorum pater immediatus esse censeatur, et omnem habeat potestatem necessariam quâ illos sanctè gubernare possit et quæ patribus

des Grisons, des Valaisans, et de leurs alliés et sujets, de même que vers les villes et diocèses de Constance, de Sion, de Coire et de Lausanne, avec les pouvoirs de légat à latere.

A tous et chacun de ceux qui les présentes verront, salut éternel en notre Seigneur.

immediatis a constitutionibus ordinis Cisterciensis tribuitur.

Deniquè in virtute sanctæ obedientiæ præcipimus et mandamus, ut omnes et singuli monachi suprà laudati novi abbatialis monasterii, horumque successores præclaris suorum antecessorum vestigiis insistentes, primævum tam sancti ordinis fervorem constanter fovere, mutuâ se potissimum charitate quâ se hodie tantopere complectuntur, semper magis magisque constringere, atque insigne hoc instituti genus optimis exemplis ad posteros transmittere adlaborent.

Vos insuper, filii carissimi, quibus, Deo opitulante, datum est primos monasterii hujus abbatialis esse habitatores, paterne in Domino exhortamur, ut saluberrimis amantissimi abbatis ac patris vestri monitis obsecundantes, digne ambuletis in vocatione in quâ vocati estis. Satagite ut per exactam constitutionum vestrarum observantiam, certam vestram salutem faciatis. Cavete ne vos seducant insensati nefarii sæculi sectatores, qui institutum vestrum, quod jugum suave et onus leve propriâ experientiâ esse didicistis, nobisque singillatim scripto demonstrastis, nimii rigoris arguentes, vitam vestram æstimant insaniam et finem sine honore. Perseverate in quo bene cœpistis, donec post leves et momentaneos hujus vitæ labores, æternum gloriæ pondus consecuti, inter filios Dei computari mereamini. Quod dùm per infinitam optimi numinis misericordiam futurum confidimus, vobis omnibus et singulis apostolicam benedictionem peramanter impertimur.

Datum Lucernæ, ex palatio nostræ residentiæ, hâc die 8 decembris 1794.

C'est sans doute par une providence particulière de Dieu que, dans un temps où les Français, cette nation jadis si florissante, égarés par les principes pestilentiels de l'impiété et de la philosophie, font une guerre cruelle à la religion et à l'empire, un monastère de religieux de l'ordre de Cîteaux de la congrégation dite N.-D. de la Trappe, se conservant dans une intégrité parfaite, sans souffrir que sa foi soit violée par aucun effort de l'impiété, méprisant toutes les flatteries et tous les moyens de séduction si adroitement mis en usage, après être échappée, avec l'aide de Dieu, à un nombre infini de piéges et de dangers, a pu enfin gagner les frontières de la France, et ayant secoué la poussière de ses pieds, trouver un refuge et un domicile sur les montagnes suisses du canton de Fribourg, à qui Dieu semble avoir accordé cette faveur à cause de ses mérites particuliers envers l'Église.

Nous avons appris par des renseignements certains, et nous assurons qu'elle tient du prodige, la manière dont ils ont fait un si long et si difficile voyage; combien de peines et de contradictions fâcheuses ils ont eu à essuyer; comment enfin ils sont heureusement arrivés et ont été admis dans le canton de Fribourg.

Cet événement ne pouvait échapper à la vigilance de notre très-saint Père le Pape Pie VI, à cette sollicitude vraiment pastorale et à cette libéralité avec lesquelles il embrasse généralement les intérêts de tous les Français exilés et de tous les généreux confesseurs de la foi catholique, marchant donc sur les traces glorieuses de ses prédécesseurs, entre autres de Paschal, de Calixte II, d'Eugène III, d'Innocent III, d'Honoré III, d'Urbain IV, d'Innocent IV, de Clément IV, de Benoît XII, d'Eugène IV, de Nicolas V, d'Innocent VIII, il a bien voulu relever par

des éloges particuliers cette race choisie, ces dignes enfants de saint Bernard, et les combler de grâces et de faveurs.

La plus grande assurément est ce bref apostolique du 30 septembre de cette année 1794, qu'il vient de nous adresser au moment où nous quittions Rome pour nous rendre au lieu de notre légation, par lequel il nous donne des pouvoirs très-étendus pour ériger le nouveau monastère desdits religieux en abbaye de leur ordre et de leur congrégation.

Afin donc d'exécuter avec tout le respect qui convient, les ordres de notre très-saint Père le Pape Pie VI, nous, en vertu de l'autorité apostolique qu'il nous accorde dans le susdit bref, nous érigeons et instituons, comme par les présentes nous déclarons érigée et instituée en abbaye de l'ordre et de la congrégation de N.-D. de la Trappe, avec tous et chacun des droits, priviléges et honneurs, grâces et indultes dont usent, jouissent et sont en possession les autres abbayes de l'ordre et de la congrégation dont il s'agit, les nouvelles possessions desdits religieux, situées à la Val-Sainte, au canton de Fribourg, diocèse de Lausanne, appartenantes autrefois au monastère de l'ordre des Chartreux supprimé par autorité apostolique, acquises aujourd'hui, du consentement et d'après la disposition de l'illustre sénat, par les religieux susdits de l'ordre et de la congrégation de la Trappe. C'est pourquoi nous déclarons valable, nous confirmons et approuvons comme légitime et canonique l'élection du T. R. P. Dom Augustin De l'Estrange, qui s'est faite dernièrement, à savoir le 27 novembre de l'année courante, d'une voix unanime, comme le portent les actes et le procès authentique qui en a été dressé, à laquelle élection a présidé, en notre nom, par son vicaire général l'illustre et

T. R. monsieur Joseph de Schaller, chanoine de l'église collégiale de Saint-Nicolas, le T. R. et très-illustre Seigneur évêque de Lausanne, que nous avons délégué à cet effet par nos lettres du 18 novembre de cette année; et nous donnons au susdit R. P. Dom Augustin De l'Estrange tous les pouvoirs et toute l'autorité qui lui sont légitimement dûs à raison de sa charge, conformément aux constitutions très-saintes dudit ordre et de ladite congrégation.

Nous voulons non seulement que l'abbaye de la Val-Sainte soit soumise à l'autorité du nouvel abbé, mais encore toute colonie quelconque tirée dudit monastère et établie dans quelque partie de l'univers que ce soit; de telle sorte que l'abbé de la Val-Sainte soit regardé comme le père immédiat de ces colonies ou de ces religieux, et qu'il ait toute la puissance nécessaire pour les gouverner saintement, et toute celle que les constitutions de l'ordre de Cîteaux accordent aux pères immédiats.

Enfin nous ordonnons en vertu de la sainte obéissance à tous et chacun des religieux du nouveau monastère abbatial et à leurs successeurs qui doivent marcher sur les traces glorieuses de leurs prédécesseurs, de s'efforcer de maintenir constamment la ferveur primitive d'un si saint ordre, surtout de resserrer toujours de plus en plus les liens de cette charité qui est aujourd'hui si parfaite entre eux, et de transmettre à leurs descendants par leurs bons exemples cette excellente manière de vivre.

Pour vous, nos très-chers fils, à qui Dieu dans sa miséricorde a fait la grâce d'être les premiers religieux de cette abbaye, nous vous exhortons paternellement en notre Seigneur de vous comporter d'une manière digne de la vocation à laquelle Dieu vous a appelés, en vous

conformant en tout aux très-salutaires avis de votre bien-aimé père et abbé. Efforcez-vous d'assurer votre salut par une fidélité parfaite à observer vos constitutions. Donnez-vous de garde de vous laisser séduire par les partisans insensés de ce siècle pervers, qui accusant votre institut d'une austérité excessive, regardent votre manière de vivre comme une folie et croient que votre fin sera sans honneur, cet institut, dis-je, qui, comme vous l'avez appris par votre propre expérience, et comme vous nous l'avez prouvé par les déclarations que chacun de vous nous a remises, est un joug agréable et un fardeau léger. Persévérez, après avoir si bien commencé, jusqu'à ce qu'après avoir passé par les épreuves légères et passagères de cette vie, vous possédiez un poids éternel de gloire et vous méritiez d'être comptés au nombre des enfants de Dieu. L'infinie bonté et miséricorde du Seigneur nous font espérer que vous aurez ce bonheur; et nous vous accordons avec tout l'amour possible à tous et chacun en particulier notre bénédiction apostolique.

Donné à Lucerne, dans le palais de notre résidence, ce 8 *décembre* 1794.

Deux motifs nous ont engagé à rapporter ce décret dans son entier; premièrement pour montrer combien, à une époque où tant de chrétiens avaient oublié leurs devoirs et étaient devenus pires que les païens, le saint Siége avait de joie de voir que les Trappistes s'étaient préservés d'un mal si général et avaient voulu même, afin de dédommager l'Église et le Seigneur de tant de pertes, ajouter à leurs austérités et à leurs travaux; secondement, bien des personnes ont cru que ces religieux avaient passé les bornes de la modération,

qu'ils avaient pratiqué des pénitences très-fortes qui ne plaisaient pas au Pape. Le décret que nous rapportons doit convaincre du contraire. Il est vrai, et nous l'avons déjà dit, que ce n'est pas une approbation solennelle et définitive, mais il n'est pas moins vrai que les Trappistes n'ont rien fait de contraire aux intentions du Pape, et nous allons voir qu'ils ont repris les austérités ordinaires dès que Rome l'a désiré.

Nous ajouterons que les réglements de la Val-Sainte ont en tête l'approbation de l'autorité ecclésiastique du diocèse de Lausanne, conçue en des termes bien flatteurs pour l'abbé et ses religieux.

Les Trappistes de la Val-Sainte se livrèrent avec ardeur à tous les exercices qu'ils venaient de se prescrire avec la permission du souverain pontife. Un grand nombre succombèrent à ces grandes austérités; le cimetière de la Val-Sainte est rempli de religieux qui moururent les armes de la pénitence à la main. Ils aimèrent mieux cesser de vivre que de prolonger leur vie au moyen des remèdes et des soulagements interdits par leur règle. Leur mort ne laissa pas le monastère vide; d'autres en plus grand nombre vinrent les remplacer, et combattre avec un égal courage et une égale persévérance. Dans tous les monastères fondés en divers royaumes par celui de la Val-Sainte, on observa la même règle; et partout beaucoup de morts, victimes de leurs austérités, étaient constamment remplacés par de généreux soldats de Jésus-Christ qui continuaient le combat. On vécut de la sorte tant que les religieux ne furent pas troublés dans leurs cloîtres, et qu'ils ne furent pas obligés d'en sortir. La persécution étant survenue et les reli-

gieux forcés de fuir loin de leur demeure et d'errer de pays en pays, Dom Eugène, abbé de la Trappe de Darfeld en Westphalie, jugea convenable de reprendre la réforme de l'abbé de Rancé, c'est-à-dire, de faire coucher les religieux sur une paillasse piquée, de leur donner pour boisson du cidre ou de la bière, de psalmodier l'office de la nuit, et de jeûner seulement jusqu'à midi ou midi et demi, selon la qualité des jeûnes.

Dom Augustin de l'Estrange maintint ce qu'il avait établi à la Val-Sainte, et la communauté qu'il dirigeait ne cessa dans tous ses voyages en Allemagne, en Pologne, en Russie, d'observer ces longs jeûnes, de coucher sur la planche, de ne boire que de l'eau, etc. La paix étant rendue aux Trappistes, ils rentrèrent en France; les uns continuèrent de vivre comme on avait commencé à le faire à la Val-Sainte; les autres continuèrent aussi la réforme de la Trappe telle qu'elle existait avant la révolution; ceux-ci crurent que les austérités de Dom Augustin pouvaient bien se pratiquer momentanément, mais qu'on ne devait pas les considérer comme faisant, d'une manière permanente, partie de la règle elle-même, et qu'ainsi les communautés avaient le droit de reprendre les usages précédemment en vigueur. Cependant les maisons de la Trappe se multipliaient insensiblement, et l'on sentait le besoin d'une décision de Rome pour ou contre ces grandes austérités, ainsi que la nécessité d'un décret du Pape qui érigeât les Trappes en congrégation. Dom Augustin se rendit à Rome; le Pape lui témoigna qu'il serait bon de reprendre les usages anciens; l'abbé répondit qu'il s'en rapportait à

Sa Sainteté. Il alla ensuite au Mont-Cassin, où il séjourna en attendant la décision du Saint-Siége, qui ne s'expliqua pas davantage, et rien ne fut changé à ce que les Trappes de l'une et de l'autre réforme avaient pratiqué jusqu'alors.

Dom Augustin, pendant son séjour au Mont-Cassin, chez les religieux de saint Benoît, passait des heures entières sur le tombeau du saint patriarche; il ne cessait de lui demander ses lumières et son secours, afin de connaître ce qu'il y avait de plus conforme à la règle et de plus utile à la réforme de la Trappe. Il resta près de trois ans en Italie, attendant toujours la décision du Saint-Siége qui ne jugea pas convenable de s'expliquer encore, et qui fit savoir à l'illustre abbé qu'il pouvait retourner en France. Dom Augustin partit avec un grand désir de revoir ses frères, et de leur communiquer les nouvelles ardeurs qu'il avait puisées sur le tombeau de leur saint patriarche. Il avait déjà visité la Trappe d'Aiguebelle et il arrivait chez les Trappistines de Lyon, lorsqu'il tomba malade, ou plutôt, lorsqu'une infirmité, qu'il avait depuis longtemps, s'aggrava au point qu'il fut obligé de garder le lit. De Colmar à Lyon, il avait fait la route dans une mauvaise voiture qu'il prit de préférence afin de souffrir davantage et par esprit de pauvreté. Son indisposition, devenue très-grave par les fatigues de ce voyage, ne le laissa pas un instant sans de fortes douleurs jusqu'au moment de sa mort, à laquelle il se prépara avec une grande présence d'esprit et la plus parfaite résignation : la paix et le calme que l'on remarquait sur sa figure étaient l'expression du repos et de la tranquillité de sa conscience. Il mourut peu de jours

après son arrivée au monastère des Trappistines de Lyon.

Le souverain pontife nomma Dom Antoine, abbé de Melleraye, visiteur des Trappistes de France, après la mort du frère Augustin. Il voulut qu'il entreprît sans délai une visite générale, et qu'il envoyât le procès-verbal à Rome le plus tôt possible. Dom Antoine se transporta dans toutes les maisons auxquelles il fit sentir la nécessité de se réunir et d'embrasser un genre de vie uniforme; mais ceux qui suivaient la réforme de l'abbé de Rancé, lui témoignèrent qu'ils n'ajouteraient rien à leurs austérités; ils citaient l'excuse de leur réformateur, ce qui était sans réplique. Ceux qui suivaient le réglement de la Val-Sainte voulaient persister également de crainte de tomber dans le relâchement. Du reste, ils étaient tous disposés à se soumettre à la décision du Saint-Siége, qu'ils attendaient avec une sainte impatience. Dom Antoine fit son rapport, et six ans se passèrent, sans que Rome voulût se prononcer.

Les religieux de Bellefontaine se lassèrent d'attendre. Leur abbé actuel Dom Fulgence (1), successeur

(1) Dom Fulgence professait la philosophie dans un séminaire de Bretagne, lorsqu'il résolut de partir pour la Trappe. Son goût décidé pour une vie pénitente et austère ne lui permit pas de rester dans le monde, où il aurait pu occuper un poste distingué; car Dom Fulgence est rempli de savoir et de moyens. Convaincu que Dieu l'appelait à la solitude, il n'hésita pas un instant, et renonça à tout pour marcher à la suite des saints pénitents du désert. Il alla à la Grande-Trappe, où sa conduite exemplaire fut constamment l'édification de cette communauté qu'il dirigea quelque temps en qualité de prieur.

immédiat de Dom Marie-Michel, se décida à faire le voyage de Rome : il alla voir le père Antoine, abbé de Melleraye, et lui demanda l'autorisation d'exécuter son projet. Il obtint ce qu'il souhaitait et fut même chargé de recommandations pressantes tant du père Antoine lui-même que de divers autres prélats. Mgr l'évêque d'Angers fut le prélat qui montra le plus d'empressement à seconder les démarches de Dom Fulgence, et à lui donner des lettres de recommandations. L'abbé de Bellefontaine lui fit sa visite et fut reçu avec joie par le prélat, dont les paroles respiraient la plus tendre affection pour la Trappe. L'évêque témoigna à l'abbé son vif désir de voir terminer heureusement une affaire entamée depuis longtemps et toujours suspendue par la sage lenteur du Saint-Siége. L'abbé de Bellefontaine alla voir aussi Dom François d'Assise, supérieur de la Trappe du Port-du-Salut près Laval, pour lui demander son avis sur la question de savoir s'il convenait de supprimer la planche, d'accorder aux religieux une autre boisson que de l'eau, etc., etc. L'abbé de Laval s'exprima franchement : à la prière de Dom Fulgence il mit son avis par écrit. Celui-ci se rendit ensuite à Paris pour communiquer l'affaire à Mgr de Quélen qui lui répondit qu'il entreprenait une chose fort difficile, et ajouta qu'il doutait beaucoup qu'il pût réussir. Rome, continua le prélat, a reçu trop d'avis défavorables à vos grandes austérités pour qu'elle se prononce dans votre

Envoyé à Bellefontaine, et devenu aussi prieur dans cette maison, il fut élu à l'unanimité pour remplacer l'abbé Dom Marie-Michel, décédé peu après sa promotion à la dignité d'abbé.

sens. Dom Fulgence lui répondit qu'il ne demandait pas du Pape qu'il approuvât les austérités de Dom Augustin de l'Estrange qu'on pratiquait dans quelques maisons; qu'il désirait seulement une décision, et que lui et ses religieux obéiraient à tout ce qu'il plût au souverain pontife d'ordonner, sachant bien que c'était la seule voie sûre pour plaire à Dieu. Mgr de Quélen fut charmé de ce discours et des dispositions de Dom Fulgence.

L'abbé de Bellefontaine crut qu'il devait voir aussi l'abbé de la Grande-Trappe, Dom Joseph-Marie, dont les religieux suivaient comme ceux de Bellefontaine la réforme de Dom Augustin de l'Estrange. Son avis était qu'il valait mieux attendre tout du temps et que, puisque le souverain pontife ne désapprouvait point cette réforme, il conviendrait de continuer les austérités sans presser la décision. Il se rendit toutefois aux raisons de Dom Fulgence. Avant son départ celui-ci avait eu soin d'ordonner à sa communauté de ne point cesser pendant tout le temps qu'il traiterait cette affaire à Rome d'implorer l'assistance du Ciel afin qu'elle se terminât à la plus grande gloire de Dieu. C'est ce que fit aussi l'abbé Joseph-Marie, tant il s'intéressait souverainement à l'heureuse issue de l'affaire.

Dom Fulgence se mit en route pour Rome, muni des recommandations qu'il avait obtenues pour différents prélats de la cour pontificale; il fut bien reçu partout; chacun lui promit aide et protection, non-seulement pour son monastère, mais encore pour tous les Trappistes en général. La congrégation des réguliers s'occupa sérieusement de l'affaire; le Pape nomma trois cardinaux qui, pendant trois

mois, y travaillèrent sans relâche avec Dom Fulgence.

Celui-ci eut la consolation d'entendre dire partout qu'on serait heureux de l'aider et qu'on le servirait en ami, que la pénitence des Trappistes était l'édification de l'Église; qu'on désirait beaucoup la maintenir et encourager ces religieux par des marques éclatantes de bienveillance et de protection; qu'il ne fallait pas cependant qu'ils se condamnassent à des pénitences extrêmes; qu'il faut en toutes choses, même au service de Dieu, de la modération et des bornes qu'il est dangereux de franchir. Dom Fulgence, qui observait à Rome la règle aussi exactement que dans son cloître et qui avait toujours un air gai et une conversation fort intéressante, prouvait par son exemple que les austérités de la Trappe ne sont pas un joug insupportable, qu'il est au contraire doux et léger; il contribua aussi par sa conduite plus encore que par ses démarches à la décision favorable des cardinaux rédigée en forme de décret, laquelle fut soumise à Sa Sainteté et approuvée par elle.

Avant de rien conclure, le souverain pontife voulut que l'abbé de la Grande-Trappe vînt à Rome, afin que tout se fît de son agrément et que rien ne manquât à cette décision si importante de tout ce qui pouvait la rendre ferme et stable et en même temps chère aux Trappistes. L'abbé de la Trappe ayant été consulté, il trouva le décret fort sage et avantageux aux Trappistes et tel qu'ils pouvaient le souhaiter. Alors seulement le pape Grégoire XVI, actuellement régnant, y mit le sceau de son approbation à la grande satisfaction de tous ceux qui s'intéressaient à la Trappe. Ce fut le premier octobre 1834 que le Pape porta ce

décret (1). Le souverain pontife rappelle la règle de saint Benoît et les institutions de l'abbé de Rancé comme les seules que les Trappistes doivent observer désormais, laissant aux monastères la liberté de s'en tenir à ce qu'ils ont pratiqué jusqu'ici pour les jeûnes et le travail, c'est-à-dire que ceux qui observent les jeûnes de l'abbé de Rancé continueront de les garder, comme ceux qui pratiquent les jeûnes de saint Benoît ont aussi la faculté de les suivre. Les abbés de la Grande-Trappe et de Bellefontaine, contents et heureux de leurs succès, quittèrent Rome pour rentrer dans leurs monastères, où ils mirent de suite à exécution le décret de Grégoire XVI. Ils reçurent à Paris et partout où ils rencontrèrent des amis des Trappistes, des félicitations sur l'heureuse issue d'une affaire qu'ils croyaient ne pas devoir se terminer de sitôt. Leurs religieux se montrèrent de dignes enfants de saint Benoît par l'obéissance prompte et docile qu'ils témoignèrent lorsqu'on leur lut le décret. L'obéissance avant tout et par-dessus tout, Rome a parlé, c'est fini, plus d'incertitude sur ce que nous avons à faire, se dirent-ils. Il est évident maintenant que nous ne devons plus craindre de coucher sur la paillasse, de prendre au repas un peu de cidre ou de la bière. Ils se rappelèrent ces paroles remarquables de l'Écriture-Sainte : *Melior est obedientia quam sacrificium :* l'obéissance est préférable aux macérations corporelles, et il leur fut doux de se soumettre. Ils firent ainsi deux actes d'un grand mérite aux yeux de Dieu, celui de désirer seulement ce qu'il ne leur était plus permis

(1) Voir le document, n° 2.

de pratiquer et celui de s'en abstenir par obéissance. Le Ciel bénit ces dispositions par un surcroît de grâces qu'il leur accorda et par une surabondance de faveurs spirituelles.

Ils ont appris par leur propre expérience qu'on obtient tout par l'obéissance. En effet leurs monastères sont des modèles de régularité ; la ferveur et la pénitence y règnent si bien, elles sont si solidement établies parmi ces heureux cénobites qu'ils n'ont pas à regretter les austérités qu'ils ont laissées depuis la publication du décret de Grégoire XVI, ce silence éternel qu'ils observent, ces racines dont ils se nourrissent, ces grands jeûnes qui sont les mêmes que ceux des premiers anachorètes, cette obéissance sans bornes, qui leur est si chère, cette humilité qu'ils pratiquent sans cesse, tout cela édifie assez l'Église, et est assez capable de les sanctifier sans recourir à d'autres mortifications.

MORT DE DOM MARTIN, DISCIPLE DE DOM GERMAIN, ABBÉ DE LA TRAPPE DU GARD.

Le religieux dont nous allons parler s'était retiré à St-Acheul, près d'Amiens, pour étudier sa vocation : il y était depuis quelque temps, lorsque le père abbé du Gard, Dom Germain, alla faire une visite au supérieur de cet établissement. Le jeune homme toujours incertain sur l'état de vie qu'il devait embrasser, ayant su que Dom Germain était à St-Acheul, désira le voir pour lui demander conseil. Dom Germain lui conseilla de le suivre à la Trappe, et le jeune homme obéit avec la simplicité d'un enfant. Il prit l'habit de novice

quelque temps après. On admirait sa douceur, sa paix, sa régularité; il était toujours dans un si grand recueillement qu'il ne remarquait rien de ce qui se passait autour de lui; il vivait comme s'il eût été seul dans le monde. Il ne fut nùllement exposé à ces tempêtes terribles qui se lèvent assez souvent dans des novices, après les premiers pas dans la vie religieuse. Notre novice profita du grand calme dans lequel il se trouvait pour s'affermir de plus en plus, et courir à pas de géant au but de tous ses désirs vers la céleste patrie, après laquelle il soupirait sans cesse.

Ses études avaient été bonnes; il parlait avec facilité et prêchait avec beaucoup d'âme et d'onction. Aussi, dès qu'il eut prononcé ses vœux, le père abbé le fit avancer dans les ordres, et, chose fort remarquable, il n'était pas encore prêtre que Dom Germain lui imposait déjà l'obligation de prêcher devant la communauté: il n'était pas même encore sous-diacre, lorsqu'il fit ses premiers sermons. Ce fut pour lui une nouvelle qui l'atterra, lorsque le père abbé l'appela et lui dit de préparer un sermon pour tel jour; il regardait le père abbé avec une surprise et une confusion dont il ne pouvait revenir; il lui demandait dans sa grande simplicité s'il pensait bien au commandement qu'il lui faisait. Dom Germain y avait réellement bien pensé; il connaissait la vertu du jeune religieux, son humilité et son obéissance; c'est pourquoi il lui répondit qu'il savait ce qu'il faisait, et que de son côté il devait se mettre en devoir d'obéir. Ce ne fut pas pour le frère Martin un petit triomphe que celui qu'il remporta sur lui-même dans cette circonstance : malgré tout ce que lui disait son humilité et même

son amour-propre, il obéit et prépara son sermon.

Le père abbé se rendit au chapitre où, selon la coutume, le supérieur prêche toutes les veilles des grandes fêtes; chacun croyait qu'il allait prêcher lui-même comme il avait toujours fait lorsqu'il se trouvait au chapitre. Mais pour la première fois il adressa la parole au plus jeune de ses frères assis le dernier de tous à l'extrémité des bancs, il lui dit de faire le sermon sur la solennité qu'on devait célébrer le lendemain. Le frère Martin vint se prosterner au pied du révérend père et le pria de lui donner la bénédiction; il alla se mettre ensuite par son ordre à la chaire du lecteur et fit son exhortation. Il s'excusa d'abord envers ses frères de ce qu'il allait prêcher, quoiqu'il fût le dernier de tous, par son âge, par sa profession, par sa vertu : il ajouta qu'il ne fallait rien moins que l'obéissance qu'il devait à son supérieur pour qu'il ôsat prendre la parole. En effet, il était presque sans exemple qu'un religieux qui n'était pas prêtre fût chargé de cette tâche. La communauté écouta le frère Martin avec la plus grande attention et le plus religieux silence : elle fut touchée de son onction, de sa force et étonnée des belles paroles qui sortaient de sa bouche pure et innocente. Il est digne, disaient-ils en eux-mêmes, de parler au milieu des vieillards. Comme un autre Samuël il a écouté la voix de Dieu et il nous dit ce que l'Esprit-Saint lui inspire.

Le frère Martin était de petite taille; il avait une figure d'enfant et la simplicité de cet âge : il vivait de manière à ne se faire remarquer d'aucun de ses frères qui d'abord ne firent pas grande attention à lui; car sa conduite, toute exemplaire qu'elle était, n'avait

rien d'extraordinaire. Mais quand ils l'entendirent prêcher, ils le remarquèrent davantage : ils l'apprécièrent alors comme le méritait ce trésor de vertu et de savoir. Le père abbé ne fut pas moins charmé que les religieux de l'exhortation du frère Martin; il voulut qu'il continuât ce qu'il avait si bien commencé : le jeune religieux s'acquitta toujours de ce devoir avec la même obéissance et la même bénédiction, ses frères ne se lassant pas de l'entendre et de l'admirer.

Parmi les mortifications qu'il pratiquait avec le plus de courage et de persévérance, on doit compter son exactitude à n'entrer jamais dans le chauffoir. A la Trappe les religieux n'ont pas de chambre ni de poêle particulier. Quand ils ont trop froid, ils vont passer quelques moments dans la chambre commune où un fourneau entretient un peu de chaleur. S'ils s'approchent du feu, ils se couvrent la tête entièrement, se tiennent debout et évitent de faire le moindre signe : ils pratiquent ainsi la mortification tout en accordant à la nature ce qui lui est nécessaire. Dom Martin crut que Dieu lui demandait la privation de cet adoucissement. Il souffrait en silence, lorsqu'un jour il tomba de faiblesse à la suite d'un excès de douleur occasionné par le froid : on le releva et on le transporta à l'infirmerie; ses pieds et ses jambes étaient enflés et crevassés par la rigueur de la saison. On parvint à le rechauffer insensiblement et à lui rendre ses forces en lui enjoignant d'être à l'avenir plus modéré et plus prudent dans ses austérités.

Sa première messe fut célébrée avec une grande ferveur; on devait s'y attendre de la part d'un religieux dont la vie était si sainte et si exemplaire : bientôt après

il fut envoyé dans un autre monastère fondé depuis peu par l'abbaye du Gard, sur une montagne appelée *le Mont-des-Cats* (Mons Cattorum), parce qu'elle avait été habitée jadis par le peuple de ce nom. Le site en est fort beau, la vue s'étend assez loin autour de la montagne: les curieux et les amateurs des beaux sites, des vues très-étendues, peuvent se procurer au Mont-des-Cats, par un beau jour d'été, la satisfaction de contempler bon nombre de villes et de villages qu'on distingue de ce lieu. C'est après le Mont-Cassel un des plus beaux points de vue du nord de la France. Un couvent de la Trappe sur un tel point rend la vie des Trappistes beaucoup plus austère; car être là, c'est être à Géronde, dont nous avons parlé, avec la différence cependant qu'à Géronde les Trappistes n'avaient pas froid, du moins en été, tandis qu'au Mont-des-Cats, un vent de mer froid et perçant qui y règne presque habituellement, même en été, exerce sans cesse le courage des religieux. Dom Martin eut là l'occasion d'exercer son amour de la souffrance et son zèle pour sa propre perfection et pour celle de la communauté. Il administra ce monastère sous la direction d'un respectable vieillard qui, bien que prieur, ne pouvait remplir sa charge que par les conseils qu'il donnait à Dom Martin, son âge et ses infirmités ne lui permettant guère davantage. Le jeune sous-prieur ne respirait que travail et mortification; il faisait la joie et le bonheur de ses frères, lorsque le père abbé du Gard le rappela. Le désir qu'il avait d'être enterré sur la montagne après s'y être consumé par la souffrance, céda au devoir de l'obéissance. Il revint au Gard, où il remplit jusqu'à la mort tantôt la charge

de sous-prieur, tantôt celle de maître des novices. Son zèle était si grand qu'il fallut une fois le modérer par la privation de ses emplois et le retour au silence qu'il embrassa de nouveau avec joie et qu'il observa avec une scrupuleuse exactitude.

On disait de lui qu'il ne savait qu'obéir, prêcher et confesser; ce n'est pas là un faible éloge : quoi de plus beau pour un religieux que d'être constamment entre les mains de son supérieur, de faire sans cesse sa volonté? quoi de plus méritoire que d'exhorter ses frères à la vertu et les diriger dans le tribunal de la pénitence? Dom Martin sut trouver sa sanctification dans l'exercice de ces devoirs si importants et si périlleux.

Pendant quelque temps il fut chargé aussi de la paroisse de Croy, qui est à un quart de lieue de l'abbaye du Gard. Il put alors étendre ce grand zèle qu'il avait pour le salut des âmes : ses manières pleines de douceur et de charité lui gagnèrent l'affection des habitants de cette paroisse. Il confessait en même temps les personnes qui venaient en retraite au monastère; il s'acquittait si bien de ce dernier emploi que tous les retraitants l'aimaient comme leur père : sa manière de les diriger rendait avantageux leur séjour dans le monastère; il donnait à tous des avis convenables qu'ils recevaient avec docilité et respect. M. le Comte de T..... qui fait l'édification de la ville de S[t] O... par sa vie mortifiée et vraiment chrétienne, s'est plu à nous faire lui-même l'éloge de Dom Martin. M. le Comte de T..... est du nombre de ces hommes fervents qui ne manquent jamais leur retraite annuelle. Aimant les maisons religieuses, il s'estime

heureux de les visiter, d'y passer tous les ans sa huitaine, afin de se renouveler dans l'esprit de ferveur. La Trappe est sa maison favorite; c'est là qu'il connut le père Martin dont la direction lui plaisait singulièrement. La mort de ce saint religieux, qui est toujours présent à son souvenir, l'affecta beaucoup : « C'est, nous disait-il, une grande perte pour les retraitants et pour l'abbaye; qu'il était doux et charitable, qu'il savait gagner la confiance et l'affection, qu'il avait d'humilité et de savoir ce bon père Martin ; je le regretterai longtemps! »

Dom Martin était plein de santé et avait à peine trente ans, lorsque le Ciel l'appela à lui. Le père abbé exhortait les religieux à se tenir toujours prêts à paraître devant Dieu. Poussé par un mouvement extraordinaire de zèle, il s'exprima avec beaucoup de force sur la brièveté de la vie et l'incertitude où nous sommes de l'heure de notre mort. Une inspiration soudaine lui fit dire qu'il était à craindre que dans peu de jours Dieu ne citât devant lui quelques-uns de ceux qui l'écoutaient. En sortant du chapitre Dom Martin le suivit dans son cabinet, et se prosterna à ses pieds en s'écriant : Mon révérend père, c'est moi que vous avez désigné, je mourrai dans le temps que vous avez marqué. Le père abbé, fort surpris, lui dit qu'il n'avait pas entendu le désigner en aucune manière, qu'il serait lui-même peut-être, lui qui avait prêché, celui qui mourrait avant aucun autre de la communauté. Non, non, reprit Dom Martin, c'est à moi que Dieu s'est adressé par votre bouche, c'est moi qu'il a averti d'être prêt, parce qu'il veut m'appeler dans le temps dont vous avez parlé. Il ne fut pas

possible de lui ôter cette persuasion qu'il mourrait bientôt. Il en profita pour se préparer à ce dernier passage qui eut lieu comme il ne cessait de le penser et de le dire depuis le sermon du père abbé. Il tomba malade, le mal augmenta si vite qu'on crut qu'il était en danger de mort et on lui administra les Sacrements. Il expira au milieu de ses frères également surpris et édifiés de le voir mourir à la fleur de l'âge, si promptement et d'une manière si chrétienne et si religieuse. Sa mort arriva pendant l'hiver de l'année 1838.

HUMILITÉ ET MORT DE DOM ANTOINE SAULNIER DE BEAUREGARD, ABBÉ DE MELLERAYE.

Après Dom Augustin de l'Estrange, l'abbé Antoine est le plus célèbre parmi les supérieurs qui ont gouverné les monastères de la Trappe dans ces derniers temps. Son esprit, son caractère et sa fermeté qui l'ont mis au-dessus de tous les événements, quelque tristes et accablants qu'ils fussent, l'ont placé aussi au rang des premiers hommes de son siècle. Mais nous laissons à d'autres le soin de le louer là-dessus, nous ne voulons parler ici que de son humilité et de sa mort.

Le souverain pontife, ainsi que nous l'avons dit, l'avait nommé visiteur-général des monastères de la Trappe en France. Après qu'il se fut acquitté dignement de cet emploi pendant quelque temps, il écrivit au pape que, devenant vieux et infirme, il le suppliait d'agréer sa démission et de nommer un abbé plus capable. Peu de temps après, Dom Fulgence alla à Rome; quand il eut obtenu l'érection des monastères

en congrégation, la place de vicaire-général fut offerte à Dom Antoine comme au plus capable et au plus digne de l'ordre. On l'engageait à accepter cette charge, qui ne lui devait pas être très-pénible, et ne pouvait lui occasionner beaucoup de dérangement : il suffisait qu'il vînt une fois l'an à la Grande-Trappe présider le chapitre général. Dom Antoine répondit qu'il était incapable et indigne d'un tel emploi; il supplia le pape de mettre ce fardeau sur d'autres épaules que les siennes qui étaient beaucoup trop faibles pour le porter. Selon ses désirs, le pape l'imposa au père abbé de la Grande-Trappe; dès que le père Antoine en fut instruit, il remercia le Seigneur et écrivit à Dom Marie-Joseph qui avait été nommé vicaire-général de la congrégation, pour le féliciter.

Dom Antoine n'assista pas au premier chapitre général qui se tint après la publication du décret du souverain pontife en faveur de la Trappe. Il était dans une position trop critique pour pouvoir s'y trouver : il ne manqua pas cependant d'écrire aux pères du chapitre général et de leur témoigner combien il était affligé de ne pouvoir s'y rendre comme eux; il leur demanda en toute humilité la permission de ne pas assister cette fois à l'assemblée générale de l'ordre. Le chapitre, appréciant ses raisons qui n'étaient que trop évidentes et trop valables, lui répondit qu'il le dispensait de se présenter à la réunion générale tant que les motifs qu'il leur avait exposés subsisteraient. L'année suivante, se trouvant moins gêné, il se rendit à l'époque fixée pour la réunion des pères de l'ordre à la Grande-Trappe, où ils se trouvèrent tous et eurent la satisfaction de voir au milieu d'eux ce vénérable

vieillard dont la présence leur inspira un nouveau courage et une nouvelle ardeur pour le maintien de la régularité dans la congrégation. L'abbé de Melleraye (1), qui avait passé par bien des épreuves depuis

(1) Le mot de Melleraye a une origine bien remarquable; il vient des deux mots latins *mellis radium*, *rayon de miel*. Pendant que les Anglais occupaient encore la petite Bretagne, le nombre des malheureux croissait par les guerres continuelles. L'abbaye de Pontron ne pouvant contenir ceux qui venaient s'y réfugier, envoya deux religieux à la recherche d'un endroit où l'on pût construire un nouvel asile pour recevoir ces infortunés. Les deux religieux se mirent en route, n'emportant que leur bréviaire et leur bâton. Un soir n'ayant pas été reçus dans une maison où ils avaient demandé l'hospitalité, les religieux s'éloignèrent sans murmurer, et allèrent chercher un autre gîte. La nuit les surprit sans qu'ils en eussent trouvé aucun. Ne pouvant continuer leur route, ils se mirent dans un grand chêne creux, capable de les abriter contre la pluie et le froid, et ils y dormirent paisiblement. Le matin, en s'éveillant, ils s'aperçurent que la forêt dans laquelle ils se trouvaient, était épaisse et qu'ils étaient éloignés de toute habitation. La faim les surprit : heureusement un rayon de miel s'offrit à eux; il était attaché au chêne qui leur avait servi de gîte. La grande tranquillité de ce lieu charma les deux fervents religieux. Le Seigneur, se dirent-ils, semble nous indiquer cet endroit, il nous donne la nourriture que les hommes nous ont refusée. Ils prirent deux jeunes arbres et en firent une croix qu'ils placèrent où se trouve actuellement l'église. Ils retournèrent à Pontron raconter ce qui leur était arrivé, et il fut décidé qu'on bâtirait un couvent à l'endroit choisi.

Dom Antoine acheta cette abbaye qui avait été respectée par les révolutionnaires; les bâtiments et l'église existaient en entier, il fallait seulement réparer les toits et quelques murs.

huit ans, parut oublier toutes ses peines, lorsqu'il se vit au milieu des pères de l'ordre. Instruits de son

M. Weld, depuis cardinal, avait concédé une de ses terres aux Trappistes; il apprit avec un grand regret qu'ils se disposaient à rentrer en France. Cette détermination de leur part n'était pas cependant sans motifs; nous nous étendrions trop, si nous devions les développer dans une simple note. Dom Antoine exposa au cardinal Weld les raisons qu'il avait de rentrer en France. Ce prélat les jugea valables; celui qui jusque-là avait fait tant de bien à la Trappe voulut le continuer, quelque affligé qu'il fût de voir les solitaires partir pour aller habiter un autre désert. Les Trappistes en exploitant sa propriété y avaient trouvé leur subsistance; pour le bienfaiteur, ce n'était pas assez qu'ils eussent vécu de leur travail, il crut qu'ils méritaient plus que cela; il leur donna une somme suffisante pour acheter l'abbaye de Melleraye. Là, Dom Antoine, après avoir établi cette belle culture qui a fait l'admiration de l'Europe, voulut rendre d'autres services au pays en faisant de son monastère un établissement universel où fleurissaient les arts et métiers, où l'on apprenait toute espèce d'industrie, où les gens de la campagne achetaient à meilleur marché qu'ailleurs, le drap, le cuir, les céréales, etc., qui étaient aussi d'une qualité bien supérieure à ce que vendaient les industriels du pays. Dom Antoine avait réussi parfaitement; tout prospérait chez lui, lorsque le Ciel voulut l'éprouver. A la suite d'événements que tout le monde connaît, il fut obligé de suspendre ses travaux dont le pays retirait tant d'avantages; les bras lui manquaient, ses religieux ayant été forcés d'abandonner le monastère de Melleraye. Il mourut avant qu'ils pussent rentrer en assez grand nombre pour reprendre de si vastes entreprises.

Son successeur Dom Maxime, craignant que la reprise de semblables travaux ne réveillât l'envie de certaines personnes, et préférant la paix à tout le reste, s'est contenté de cultiver les terres de l'abbaye ; il ne laisse exercer aux frères que les

arrivée, ils allèrent à sa rencontre; mais Dom Antoine se prosterna aux pieds du père abbé de la Grande-Trappe, lui demanda la bénédiction, en le priant de lui laisser baiser aussi sa main et son anneau. Dom Antoine jouissait d'une santé si constante et si bonne qu'on pouvait espérer qu'il vivrait encore de longues années, malgré son âge déjà avancé. Il avait vu son monastère ouvert pour la rentrée des religieux français qui avaient été expulsés en même temps que les Anglais. De nouveau à leur tête, il observait la règle comme il avait toujours fait, c'est-à-dire plus strictement que ses religieux : l'avenir semblait lui sourire encore en ce monde; mais sa fin approchait sans que personne s'en doutât. Pendant la nuit une colique très-violente le surprend sur sa paillasse; la crainte de troubler le repos de ses frères lui fait faire les plus grands efforts pour contenir ses souffrances; l'heure des matines sonne, les religieux volent au chœur; mais Dom Antoine n'y paraît pas contre son habitude. Les frères jugent qu'il est indisposé, plusieurs veulent aller à sa couche; sortis du chœur, ils trouvent leur cher père épuisé par la douleur, étendu dans le corridor qui conduit à l'église.

arts et métiers nécessaires pour leurs différents besoins. Dom Maxime, formé à l'école du père Antoine, a hérité de sa qualité essentielle, celle d'un bon supérieur de communauté. Son soin exclusif est de former de saints religieux, de les animer sans cesse à l'amour et à la pratique de leurs devoirs. Il a un talent tout particulier pour se faire aimer et obéir de ses frères qui préféreraient mourir mille fois plutôt que de rien faire qui pût affliger leur saint abbé. Heureux le supérieur qui a de tels disciples! Heureux les religieux qui ont un tel supérieur!

Malgré sa souffrance, il avait essayé de prendre le dessus et avait fait quelque pas vers l'église, en se faisant violence à lui-même. Ils se hâtèrent de le relever et de le reporter sur sa paillasse : leurs soins empressés ne parvinrent pas à adoucir les douleurs cruelles qu'il souffrait. Voyant qu'il touchait à sa fin, il se confessa et reçut les derniers sacrements sans perdre un instant cette admirable présence d'esprit qu'il avait eue toute sa vie au milieu des plus grands embarras et dans les circonstances les plus critiques. Ses frères virent aussi qu'ils allaient perdre ce digne supérieur; ils sentirent alors combien il est dur de se séparer d'un père à qui l'on doit tout et que l'on aime tendrement. Dom Antoine les consolait en leur recommandant de prier pour lui, de demander à Dieu qu'il lui fît miséricorde. Arrivé à son dernier moment, ses frères se prosternèrent devant leur saint abbé, le conjurant de se souvenir dans le ciel de son troupeau, de lui obtenir la grâce de l'aller joindre bientôt : ils le conjurèrent de leur donner pour la dernière fois cette bénédiction paternelle qu'ils avaient toujours reçue avec tant de fruit et de consolation. Mes chers frères, leur répondit le mourant, je suis indigne de vous bénir, c'est moi qui ai besoin de bénédiction : demandez au Seigneur qu'il me l'accorde et qu'il me pardonne mes péchés. Cependant ses frères insistaient et il ne put se refuser à ce qu'ils lui demandaient si justement et avec tant de confiance. Il leva avec effort ses mains défaillantes que tant de travaux avaient sanctifiées, il bénit ses religieux comme les saints patriarches bénissaient autrefois leurs enfants et il expira tranquillement plein de jours et de mérites.

Aussitôt Dom Maxime qui remplissait la charge de prieur écrivit une circulaire qu'il envoya dans toutes les maisons de la congrégation; il fit en peu de lignes un bel éloge de Dom Antoine, et rappela principalement la fermeté de ce grand homme dans des circonstances difficiles, les services qu'il avait rendus à l'ordre et les exemples d'humilité qu'il avait donnés à sa communauté dans ses derniers moments et pendant sa vie. Dom Antoine mourut dans l'hiver de l'année 1839.

FRÈRE BARTHÉLEMI, DISCIPLE DE DOM GERMAIN, ABBÉ DU GARD.

Celui dont nous allons entretenir les lecteurs ne mérite pas moins de trouver place dans cet ouvrage destiné à l'édification des pieux fidèles qui ne recherchent pas de grands noms, mais de grandes vertus, et aux yeux desquels la naissance illustre, les honneurs, les qualités du corps et de l'esprit, sans la pratique des devoirs du chrétien, ne sont rien; en effet, la condition la plus obscure, la pauvreté, l'ignorance, la simplicité s'ennoblissent par la pratique de la religion. Sous ce rapport les fidèles admireront ce frère qui, dans le monde, n'était qu'un bon paysan obligé de vivre du travail de ses mains. Il s'était marié et vivait avec sa femme dans une parfaite union; ils s'aidaient mutuellement à supporter les travaux et les peines de la vie; ils se soutenaient aussi l'un l'autre dans leur vie simple, obscure et laborieuse; ils étaient bien plus heureux que les riches au milieu de leurs trésors, que les ambitieux au milieu de leurs succès

et de leurs triomphes, que les rois assis sur leurs trônes, entourés d'une cour brillante et nombreuse. La religion leur était bien plus précieuse que l'or ne l'est aux avares, que les honneurs aux ambitieux. Après des journées passées au pénible travail de la campagne, ils rentraient chez eux, prenaient avec délices, sans peine ni soucis, un repas frugal et réparaient leurs forces par un sommeil que les rêves de l'orgueil, que les désirs de l'ambition ne troublaient jamais. Ainsi se passèrent les quinze ou vingt ans que ces deux époux vraiment chrétiens vécurent ensemble. La femme mourut; le mari se voyant libre pensa à quitter le monde; il voulut se retirer dans la solitude, afin de s'occuper uniquement de son salut. Il entendait parler continuellement du monastère du Gard, qui n'était éloigné que de trois lieues de son habitation. La vie humble et pénitente qu'on y menait, excitait son envie : heureux, disait-il, ces pieux solitaires qui ont le courage de pratiquer tant d'austérités et de mortifications : que je serais content si Dieu m'accordait la grâce de les imiter! Après la mort de sa femme, il régla ses affaires et vint se présenter à l'abbaye du Gard; il demanda, comme une insigne faveur, d'être admis, promettant qu'il observerait avec toute l'exactitude possible les règles du monastère, qu'il ne reculerait devant aucune difficulté. La droiture et la naïveté qu'il mit dans le récit de tout ce qui regardait ses affaires et son intérieur plurent beaucoup à l'abbé; enfin il fut reçu en qualité de frère convers dont il remplit les devoirs avec le zèle et l'exactitude qu'on pouvait attendre d'un homme qui avait gravé dans son cœur cette célèbre maxime

d'un ancien cénobite : *Je veux me sauver quoi qu'il m'en coûte.*

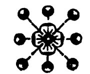
Le frère Barthélemi avait une physionomie pleine de douceur et de naïveté, une bonne constitution et l'habitude d'un travail fort pénible. Ces qualités, jointes à son grand amour pour la règle et à sa prompte obéissance, le firent chérir de tous; étant chargé de battre le blé, il passait son temps à la grange tout occupé de ce travail le plus pénible du monastère; pendant qu'il travaillait il ne cessait de prier. Dieu lui avait accordé une grande grâce, celle d'une componction continuelle. Sa componction était douce et tranquille; la seule pensée de la mort, du jugement, de ses péchés fendait son cœur, et faisait couler ses larmes. Sa douleur redoublait quand il se préparait pour la confession : au tribunal de la pénitence, il n'était plus maître de lui-même; on entendait ses soupirs et ses sanglots. Ceci n'arrivait pas une seule fois, ni de temps en temps, mais chaque fois qu'il s'approchait du saint tribunal. Il avait la figure exténuée et presque toujours baignée de larmes. Sa démarche fort grave, sa tête inclinée et son corps constamment courbé, ses mains croisées sur la poitrine, ses yeux baissés ou fermés, tout son extérieur modeste et recueilli le rendaient infiniment cher et vénérable à la communauté. C'était une chose bien digne d'admiration que cette attitude si humble, si mortifiée, si gênante et toujours la même, jointe à tant de calme, de paix et de bonheur; car on voyait à son seul aspect qu'il était heureux au milieu de tant de contrainte et de privations.

Lorsqu'en 1826, Dom Germain fonda le monastère de Mont-des-Cats, le frère, dont nous parlons, fut du

nombre de ceux qu'il désigna pour commencer cette nouvelle maison ; on lui confia la fonction de portier, il fut placé là comme sur le chandelier pour éclairer, pour édifier tous ceux qui venaient au monastère. Il s'acquitta de cet emploi de manière à étonner non seulement les hôtes, mais même les religieux. L'humilité profonde qui le distinguait, cette charité qui donnait à tous ses traits un air doux et agréable; cette contenance mortifiée qu'il gardait constamment, sa sobriété même parmi les Trappistes, enfin cet extérieur si parfait qui n'était qu'une bien faible image de ce qui se passait dans son âme, pénétraient tout le monde de respect et d'admiration. Le petit nombre de religieux qui étaient dans le commencement au Mont-des-Cats, obligea le supérieur de permettre au frère convers de chanter pendant le *Salve Regina*, afin de soulager les frères de chœur qui se trouvaient épuisés à la fin de la journée. Le frère dont nous parlons usa comme les autres de cette permission; il chanta avec eux le *Salve Regina* et il ravit ses frères par sa voix pleine, forte, juste et en même temps douce et mélodieuse. Le supérieur crut qu'il devait en instruire le père abbé du Gard ; on s'informa de ce qu'avait fait dans le monde ce frère; on apprit qu'il lisait fort bien le latin, qu'il savait le chant en perfection et qu'il avait été chantre de sa paroisse. Après de mûres réflexions le père abbé crut qu'il pouvait faire une exception à la règle; il voulut qu'on donnât l'habit de chœur au frère, et qu'on le nommât chantre. Ce saint frère convers fut bien surpris et affligé quand on lui intima les ordres du père abbé; il se soumit, car il préférait l'obéissance à tout : l'habit

blanc dont il se vit revêtu, loin de lui occasionner aucun mouvement d'orgueil, le rendit plus humble et on le remarqua dans tout son extérieur qui devint plus grave, plus édifiant encore qu'il n'avait été jusque-là. Chargé de la fonction de chantre, il voulut s'en acquitter dignement, car il comprit que dans un chœur, comme celui de la Trappe, il était de la plus grande importance qu'un chantre remplît sa fonction avec zèle et avec toute la dignité qu'exige l'office divin. La communauté applaudit à la détermination du père abbé, la sainteté de ce frère et la capacité qu'il fit paraître dans l'exercice de son emploi faisant juger à tous que Dom Germain avait suivi l'inspiration divine. Les circonstances exigèrent qu'il fût rappelé au Gard où on lui donna aussi la fonction de chantre; il la remplit avec le même zèle qu'au Mont-des-Cats et excita la même admiration sans que son humilité en reçût la moindre atteinte. Ayant plus de loisir pour méditer la loi de Dieu que dans la condition de frère convers, il passait presque tout son temps à l'église. S'il venait quelquefois au chapitre, il se tenait dans une posture si édifiante et si recueillie qu'il inspirait à ses frères, témoins de sa componction et de son humilité, plus de désir et d'amour pour la vertu que n'eût pu faire le meilleur sermon sur cette matière. Le frère Barthélemi étant tombé malade, on fut obligé de le décharger de la fonction de chantre et de l'envoyer à l'infirmerie. Il regarda cette maladie comme la dernière, et il ne pensa plus qu'à la mort qu'il attendait avec un calme et une résignation admirables : toujours le même, il méditait dans le plus parfait recueillement les jugements de Dieu et l'éternité. Il avait pour

la nourriture et les remèdes la plus grande indifférence. Arrivé à ses derniers moments, étendu sur la paillasse sans pouvoir remuer, il ne cessait de prier et de bénir le Seigneur; il récitait continuellement des psaumes et surtout le *Benedictus* pour remercier Dieu de l'avoir conduit à la Trappe et de lui avoir fait miséricorde. Le prieur se trouvant dans la chambre du malade avec quelques-uns de ses frères et l'entendant réciter le *Benedictus*, leur dit : Écoutez ce saint moribond, il a raison de remercier le Seigneur, car il a bien vécu, il ne lui reste plus qu'à rendre grâces de ce qu'il va bientôt recevoir sa récompense.



DOCUMENTS.

N° 1.

TABLEAU DES MONASTÈRES DE LA TRAPPE, EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

L'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, dans le Perche.
L'abbaye de Melleraye, près de Nantes.
L'abbaye du Port-du-Salut, près de Laval.
L'abbaye de Bellefontaine, près de Chollet, dans la Vendée.
L'abbaye du Gard, près d'Amiens.
L'abbaye d'Aiguebelle, près de Montélimar.
L'abbaye du Mont-des-Olives, près de Mulhouse.
L'abbaye de Notre-Dame-de-Grâce, près de Vallonnes en Normandie.
Le prieuré du Mont-des-Cats, près de Lille.
Le prieuré du Val-Sainte-Marie, près de Besançon.
L'abbaye de Westmalle, près d'Anvers, en Belgique.
Le prieuré de Saint-Sixte, près d'Ypres, idem.
Le monastère de la Trappe, près de Bréda, en Hollande.
L'abbaye du Mont-Melleraye, en Irlande.
Le prieuré du Mont-Saint-Bernard, en Angleterre.
L'abbaye de Casamari, dans le royaume de Naples.
L'abbaye de Sainte-Anne, en Castille (Espagne).
Le prieuré de Pracardie, dans le New-Brunswick, en Amérique.

MONASTÈRES DE LA TRAPPE FONDÉS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 89 ET QUI N'EXISTENT PLUS.

L'abbaye de la Val-Sainte, en Suisse.
L'abbaye de Darfeld, en Westphalie.
L'abbaye de Lulworth, en Angleterre.
L'abbaye de***, en Savoie.
Le prieuré de Grosbois, près de Paris.
Le prieuré de Gênes, dans cette ville.
Le prieuré de Martigny, dans le Valais.
Le prieuré de***, dans les États-Unis d'Amérique.
Le prieuré de Géronde, dans le Valais.
Le prieuré de la Riédera, près de Fribourg en Suisse.
L'abbaye des Trappistines de Darfeld.

MONASTÈRES DE FEMMES TRAPPISTINES.

L'abbaye de Sainte-Catherine, à Laval.
L'abbaye du Mont-des-Olives, près de Mulhouse.
Le prieuré de Maubec, près de Montélimar.
Le prieuré des Gardes, près de Chollet, en Vendée.
Le prieuré de Vaise, près de Lyon.
Le prieuré de Mondey, près de Bayeux.
Le prieuré de Stape-Hill, en Angleterre.



N° 2.

DÉCRET DU SOUVERAIN PONTIFE QUI ÉRIGE LES MAISONS DE LA TRAPPE EN CONGRÉGATION.

Le premier jour d'octobre de l'année 1834, les Éminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la Sainte-Église Romaine, Charles Odescalchi, Préfet et Rapporteur; Charles-Marie Pedecini et Thomas Weld, membres de la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers, et spécialement chargés par notre saint père le pape Grégoire XVI de donner aux monastères de la Trappe, en France, une forme de gouvernement plus propre à faire fleurir les vertus; sur le rapport des évêques dans les diocèses desquels sont situés ces monastères, et du P. Antoine, abbé de Melleraye et nommé visiteur par la même Sacrée Congrégation, ont jugé à propos d'arrêter et de régler ce qui suit :

I. Tous les monastères des Trappistes en France formeront une seule congrégation, sous le nom de *Congrégation des religieux Cisterciens de Notre-Dame de la Trappe.*

II. Le président-général de l'ordre de Cîteaux en sera le chef et confirmera l'élection des abbés.

III. Il y aura en France un vicaire-général revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour le bon gouvernement de la Congrégation.

IV. Cette charge sera attachée à perpétuité à l'abbaye de l'ancien monastère de Notre-Dame de la

Trappe (1), d'où sont sortis tous les Trappistes; en sorte que les abbés de ce monastère, canoniquement élus, auront en même temps l'autorité et la charge de vicaire-général.

V. Tous les ans, le vicaire-général tiendra le chapitre, auquel il convoquera les autres abbés et les prieurs conventuels (2). De plus, il visitera par lui-même ou par un autre abbé tous les monastères (3), et celui de Notre-Dame de la Trappe sera visité par les quatre abbés de Melleraye, du Port-du-Salut, de Bellefontaine et du Gard (4).

VI. Toute la Congrégation suivra la règle de saint Benoît et les constitutions de l'abbé de Rancé, sauf quelques dispositions contenues dans ce présent décret.

VII. On se conformera au décret de la Sacrée Congrégation des Rits, en date du 20 avril 1822, touchant le rituel, le missel, le bréviaire et le martyrologe dont on doit faire usage.

VIII. Le travail manuel ordinaire n'excédera pas six heures en été et quatre heures et demie le reste de l'année. Quant aux jeûnes, aux prières et au chant de l'office, on suivra ou la règle de saint Benoît, ou les constitutions de l'abbé de Rancé selon l'usage reçu dans chaque monastère.

(1) Appelée maintenant la Grande-Trappe, au diocèse de Séez, pour la distinguer des autres Trappes.

(2) Par prieurs conventuels, il faut entendre les titulaires, car il n'y a plus en France de commendes.

(3) Actuellement existants et qui n'ont pas de père immédiat, conformément aux constitutions de l'ordre de Cîteaux.

(4) Les abbés de ces quatre monastères sont les premiers pères de la Congrégation et représentent les abbés de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond.

IX. Les supérieurs pourront modifier et adoucir les dispositions de l'art. VIII en faveur des religieux qu'ils croiront mériter quelque indulgence à cause de leur âge, de leur mauvaise santé ou pour d'autres raisons légitimes.

X. Quoique les monastères des Trappistes soient exempts de la juridiction des évêques, cependant, pour des raisons particulières et jusqu'à nouvel ordre, ils seront soumis à la juridiction des mêmes évêques qui agiront comme délégués du Siége apostolique.

XI. Les religieuses de la Trappe en France appartiendront à cette Congrégation ; mais elles ne seront point exemptes de la juridiction de l'ordinaire. Cependant la direction spirituelle de chaque monastère sera confiée à un ou deux religieux du monastère le plus voisin. Les évêques choisiront et approuveront les religieux qu'ils jugeront propres à cet emploi, et ils pourront donner pour confesseurs extraordinaires même des prêtres séculiers.

XII. Les constitutions que les religieuses devront observer à l'avenir seront soumises au jugement du Saint-Siége.

Notre saint père le pape Grégoire XVI, à l'audience obtenue par Mgr le secrétaire de la Sacrée Congrégation des évêques et des réguliers, ce 3 octobre 1834, a ratifié en tout le présent décret, l'a confirmé et a ordonné qu'il serait mis à exécution.

Le cardinal CHARLES ODESCALCHI,
Préfet.

JEAN, archevêque d'Éphèse,
Secrétaire.

N° 3.

EXHORTATION DU R. P. D. ARMAND-JEAN LE BOUTHILLIER DE RANCÉ, RÉFORMATEUR DE LA TRAPPE.

Je ne m'acquitterais pas de ce que je dois à Dieu, de ce que je vous dois, mes frères, ni de ce que je me dois à moi-même, si je négligeais, dans ma conduite, quelque chose de ce qui peut vous rendre dignes de l'éternité, à laquelle je m'assure que vous rapportez toutes vos pensées, vos désirs et vos actions; et vous auriez un juste sujet de vous plaindre de moi, si je ne faisais pas pour cela tout ce que je puis faire par mes exhortations et par mes avis.

Comme il n'y a rien, ce me semble, à quoi un supérieur doive davantage tenir la main qu'à conserver la charité entre les frères, qui est l'unique fondement de la piété des cloîtres, et que rien n'est si capable de la détruire que le peu de circonspection qui se trouve dans la manière avec laquelle ils vivent et traitent les uns avec les autres, j'ai cru, mes frères, que je devais ajouter à la défense que je vous ai faite de n'user jamais de signes rudes, qui puissent marquer de l'impatience, du mécontentement, ou du chagrin, un ordre particulier de vous abstenir de tout air, de tout geste et de toute parole d'autorité.... Tous ceux qui l'ont dans le monastère doivent en user avec beaucoup de modération et de retenue, si ce n'est lorsque l'obligation de reprendre, la charité ou le zèle de la

discipline les porte à prendre, à l'égard de ceux qui leur sont soumis, des conduites plus fortes, plus rudes et plus humiliantes. Mais, pour le reste des frères, dans quelque emploi et quelque office qu'ils soient, il faut qu'ils croient qu'ils sont tous serviteurs les uns des autres, qu'ils doivent se traiter avec une bonté, une honnêteté et une déférence égale; et que, lorsqu'ils sont obligés d'en employer quelqu'un et de se servir de son ministère, ils le fassent d'une manière qui n'ait rien qui se ressente de la domination et de l'empire, et, au cas qu'il abusât de cette charité et de cette douceur, on punira sa faute comme une désobéissance.

Si, par malheur, il se passait quelque chose dans le monastère qui fût contraire à l'impression que cet avertissement doit faire dans vos esprits et dans vos cœurs, et qu'il s'en trouvât quelqu'un d'entre vous qui fût assez malheureux et assez infidèle pour manquer en ce point à ce que sa règle lui prescrit, et à l'obéissance qu'il me doit; mon intention est (et je l'ordonne expressément) que, sans distinction de personnes, on ne manque pas de m'en donner avis. Le châtiment de la désobéissance à la troisième fois sera la déposition de l'emploi et de l'office. Et, afin que vous ne puissiez vous tromper en interprétant ma pensée, non seulement cette déférence et cette honnêteté doit se garder envers les frères de chœur, mais encore à l'égard des frères convers, des frères donnés, et même des domestiques. Car il n'y a rien de plus scandaleux et de plus honteux à un homme de notre profession, que de ne pas témoigner une charité véritable, une douceur et une humilité sincère, dans tous

les endroits de sa conduite, avec qui que ce soit qu'il est obligé de traiter.

Si la charité doit être si entière parmi des personnes qui, étant consacrées à Jésus-Christ, n'ont en ce monde qu'une même obligation, qu'un même désir et qu'une même affaire, vous savez que leur pauvreté ne doit pas être moins exacte, et que le solitaire ne saurait être véritablement charitable, s'il n'est parfaitement pauvre.

Cependant, il n'y a rien de plus ordinaire que de voir ceux qui ont renoncé aux biens de la terre se faire de nouveaux attachements qui tiennent dans leur cœur la place des choses qu'ils ont laissées, et qui leur donnent, dans l'état de la pauvreté, les inquiétudes et les autres passions des personnes qui possèdent les richesses. Souvent des riens et des bagatelles forment de fortes attaches dans ceux qui en ont rompu de grandes et de considérables.

Pour prévenir, ou pour remédier à un inconvénient si dangereux, il n'y a rien de plus utile, ni même de plus nécessaire, que d'établir parmi vous une communauté si générale et si parfaite, qu'il ne s'y rencontre pas l'apparence, ni l'ombre de propriété; en sorte que vous soyez si entièrement unis, que vous n'ayez qu'un cœur, qu'une âme, qu'une volonté; que chacun regarde son frère comme soi-même, qu'il envisage sa consolation comme la sienne propre, qu'il ne cherche rien à son préjudice, qu'il lui souhaite et qu'il lui procure, autant qu'il lui sera possible, tout ce qui pourra le contenter, comme il le souhaiterait et se le procurerait à lui-même. Enfin, que partout il se voie en son frère, qu'il aperçoive son frère en soi-même,

et qu'il n'ait rien sans réserve qu'il ne soit prêt à lui céder, avec autant ou plus de joie et de plaisir qu'il le retiendrait pour son propre usage.

Afin que vous sachiez, mes frères, si vous êtes dans cette disposition, et que vous puissiez la conserver, au cas que vous l'ayez, ou l'acquérir, si vous ne l'avez pas; j'ai cru, après beaucoup de réflexions, qu'il n'y avait rien de meilleur que de vous mettre aux épreuves, et de m'appliquer à faire entre vous tous les changements qu'on peut faire dans une communauté réglée; savoir, dans les emplois, dans les occupations, dans les offices, dans les couches, dans les livres, dans les exercices même de piété; en sorte que vous vous trouviez dans cet état de dépouillement et de bénédiction, et que chacun puisse dire ce que disait saint Ignace martyr : « Je commence à être disciple » de Jésus-Christ, car je ne désire et ne tiens à rien » d'ici-bas. » *(Epist. ad Rom.)*

C'est par là, mes frères, que vous reconnaîtrez si vous êtes dans ce renoncement, sans lequel je ne saurais croire que vous puissiez plaire à Jésus-Christ. C'est par là que vous vous assurerez, si vous ne vous trompez point, en vous flattant d'être parfaitement dégagés de toutes les affections de la terre. Car il n'est guère possible de juger de l'état et des dispositions de son cœur, que par les privations; et l'on ne sait pas si l'on aime ce qu'on a, que par l'interruption de la jouissance. L'amour-propre est quelque chose de si imperceptible, qu'il n'y a rien de plus malaisé que d'en faire le discernement; il se cache, il se couvre de mille prétextes et de mille raisons différentes. Quand il ne peut plus se placer dans les vices gros-

siers, parce que nous y avons renoncé, il se couvre et se renferme dans les biens et dans les vertus, et il ne manque jamais de les corrompre par sa malignité, comme les mouches, selon la pensée de l'Écriture, corrompent toute l'odeur des parfums dans lesquels elles tombent : *Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti.* (Eccl. x, 1.)

Vous n'aurez garde de trouver rien de fâcheux, ni de trop dur dans cette conduite, si vous êtes autant convaincus que vous le devez être, que ce qui nuit davantage à la perfection des solitaires, et qui en ruine plus entièrement la piété, ce sont les attachements secrets, et qu'un véritable religieux doit être dans tous les moments de sa vie comme il se trouvera à celui de sa mort. Il faut qu'il passe et qu'il finisse sa carrière dans la même nudité dans laquelle il l'a commencée. Et, s'il a été assez malheureux pour avoir eu de l'attache aux choses dans la privation desquelles il a dû vivre, il se trouvera durant toute l'éternité dans un vide effroyable qu'il ne remplira jamais.

Si j'avais à demander à Dieu le rétablissement de ma santé et la prolongation de mes jours, ce serait uniquement pour vous faire entrer d'une manière pleine et profonde dans ces saintes dispositions. Ceux qui aimeront véritablement le bien de ce monastère, et qui en souhaiteront sincèrement la durée, n'auront aucune peine à les embrasser, puisqu'il n'y en a point d'où elle dépende davantage, soit en elle-même, soit dans l'opinion des hommes, auxquels vous savez que nous sommes redevables de l'exemple et de l'édification.

Profitez, mes frères, du temps que la bonté de

Jésus-Christ vous accorde, et faites de ces grâces l'usage qu'il veut que vous en fassiez. Pensez qu'elles ne lui coûtent pas moins que la perte de sa vie, qu'il a volontairement offerte à Dieu son Père, pour vous racheter de la servitude de la mort. Ne vous opposez point au dessein qu'il a de vous rendre éternellement heureux, et gardez-vous bien de payer de la plus noire de toutes les ingratitudes le plus grand de tous les bienfaits, en préférant à l'obligation que vous avez de lui plaire, des amusements et des affections de rien, incapables de procurer un moment de satisfaction solide à une âme raisonnable, et toutes propres à la couvrir de confusion dès ce monde, et à lui causer dans l'autre un regret et un repentir éternels.

Que produira, par exemple, ce murmure auquel un religieux se laisse si facilement aller, cette sensibilité qu'il veut satisfaire, cette promptitude et cette impatience à laquelle il succombe dans toutes les occasions, cette paresse qui le domine et qui éteint toute la vivacité qui doit animer sa conduite? que la honte et le désespoir d'avoir adhéré à des dispositions qui ne méritaient pas d'être écoutées, et d'avoir fait plus de cas des impressions vicieuses de la nature, que des mouvements du Saint-Esprit; enfin, d'avoir agi comme ces bêtes privées de raison, *Quibus non est intellectus* (Ps. 31, 9), lui qui est destiné de Dieu pour agir et pour vivre comme les anges.

Rougissez, mes frères, de ce qu'un atome se grossit à vos yeux, et vous pèse comme une poutre; de ce qu'une imagination frivole vous occupe et vous remplit comme ferait le gouvernement d'un empire, et, de ce qu'à proprement parler, pour courir comme des

enfants après des papillons, vous abandonnez la conquête du royaume de Jésus-Christ. Vous seriez les plus malheureux de tous les hommes si, pour des choses si petites, vous vous attiriez de si grands dommages. — Quelles raisons pourriez-vous alléguer, qui ne soient plus dignes de compassion que de réponse? Vous avez dans votre propre fond de quoi les détruire, et, pour peu que vous ayez envie de vous servir de vos propres lumières, vos passions ne sauraient ni vous en imposer, ni vous surprendre. En un mot, il n'y en a point qui puissent subsister devant ces paroles de l'apôtre : *Nondùm usquè ad sanguinem restitistis, adversùs peccatum repugnantes* (Hebr. XII, 4); et il faut que vous demeuriez d'accord que toutes vos peines, quelque opinion que vous en ayez, sont bien légères, si vous les comparez aux récompenses que vous en espérez, et aux maux dont elles doivent vous garantir.

Enfin, mes frères, pensez que le royaume de Jésus-Christ approche, que le père de famille est près de rechercher en vos mains l'emploi du talent qu'il vous a confié; qu'il vient pour moissonner en son champ, et pour y faire une récolte abondante; que vos corps sont sur le point d'être réduits en poussière, et vos âmes de paraître au tribunal de votre juge. Rappelez dans ces vues tout ce qui peut exciter votre piété, animer votre religion et échauffer votre zèle. Renouvelez toutes vos ardeurs, si jamais vous en avez eues, pour le service de celui qui mérite seul de posséder les cœurs de tous les hommes; afin que, quand il lui plaira de frapper à vos portes, et qu'il commandera qu'elles lui soient ouvertes, il vous trouve dans des

dispositions qui le contentent, et qu'il ne voie rien en vous qui l'empêche de vous rendre participants dans toute l'éternité de sa béatitude et de sa gloire.

Je me sens encore obligé, mes frères, sachant combien les hommes ont de pente à se relâcher des pratiques qui les assujettissent, de vous recommander tout de nouveau le silence, dans les temps auxquels notre règle nous défend de le rompre (j'entends les officiers ou ceux qui ont permission de parler); c'est-à-dire pendant les offices, durant la méridienne, et depuis la fin de complies jusqu'au lendemain après prime; et parce qu'il est permis dans ces temps-là même, lorsqu'une nécessité véritable y oblige, de dire quelques paroles aux hôtes qui sont dans le monastère, on aura soin de se resserrer dans ce qui est précisément nécessaire, en leur faisant connaître que ces temps-là sont des moments de silence, et on ne doit pas douter qu'ils ne soient plus édifiés de la régularité d'un religieux, qu'ils ne le seraient de son entretien. — Pour ce qui est des personnes qui sont dans la maison, mon intention est qu'on s'exprime à elle par signes, à moins que cela ne fût impossible, et qu'on n'eût un besoin absolu de la parole pour se faire comprendre. Ce qui toutefois ne s'entend, comme j'ai déjà dit, que de ceux qui peuvent parler, et encore hors le temps de la nuit, qui est un temps d'un silence inviolable. On a vécu de la sorte pendant plus de vingt-cinq années. Nos supérieurs majeurs nous recommandent cette exactitude, et ils ne manqueraient pas de regarder comme un relâchement l'inapplication qu'on aurait à la pratiquer.

C'est une imagination, ou plutôt un principe de tout désordre, de dire que la charité doit l'emporter sur le devoir. La charité qui est contraire à la vérité est toujours fausse, et ne manque jamais de jeter dans l'erreur et le déréglement. Un religieux volontaire et libertin dit que le réglement est une lettre qui donne la mort, mais un religieux qui est régulier est persuadé qu'il n'y a rien qui contribue davantage à la conservation de la vie.....

Je déclare que les dispenses que j'ai données d'assister à matines ne mettent point à couvert ceux qui s'en servent, si elles n'ont une raison légitime. Dieu punira la mauvaise foi de ceux qui s'en exemptent. Et, comme ces raisons peuvent quelquefois n'être pas connues, parce que les incommodités sont cachées, je les en charge et je m'en décharge à son jugement..... Qu'ils sachent que la paresse est l'extinction de la piété, et qu'un paresseux n'entrera non plus dans le royaume des cieux qu'un adultère; et qu'ils voient, par l'ordonnance d'un concile, combien l'Église a en horreur, dans ceux qui sont consacrés à Dieu, le défaut de zèle à assister la nuit au chant de ses louanges; *Clericus quem intrà muros civitatis suæ manere constiterit, et à Matutinis, Hymnis sine probabili excusatione ægritudinis inventus fuerit deesse, septem diebus à communione habeatur extraneus; quia ministrum sacrorum eo tempore quo non potest ab officio suo ulla honesta necessitas occupare, fas non est à salubri devotione cessare.* (Conc. Venet. hab. an. 465, can. 14.)

....Chaque religieux rendra ses livres quand il les aura lus, afin qu'ils passent dans les mains des autres, de crainte que, sans y penser, il ne s'en fasse

une propriété.... Ceux qui sont occupés à la sacristie ou au soin des hôtes pourront prolonger le travail; mais je défends de le continuer pendant les offices. C'est un inconvénient qui n'arrivera point si on prend son temps, si on ne fait point de choses inutiles, et qu'on agisse avec la prudence nécessaire.

Mon intention est que l'on soit plus exact que jamais à garder les réglements, et qu'on les lise avec soin afin de n'y pas manquer. Car, sans cette exactitude, il ne se peut qu'on ne tombe dans le désordre et dans la confusion. J'ai toujours remarqué que les religieux les plus zélés et les plus fidèles à leur profession sont ceux qui les lisent avec plus d'application et plus d'étude.....

Vous ne serez pas surpris des précautions et des soins que je prends, mes frères, et cela ne vous paraîtra pas étrange, si vous êtes parfaitement persuadés qu'en l'état où je me suis trouvé dès le commencement de ma maladie, j'ai été beaucoup plus occupé de vous que de moi-même, et que ce que j'ai eu davantage devant les yeux, a été ces paroles qui doivent faire trembler tous ceux qui, comme moi, sont chargés de la conduite des âmes : *Sciatque Abbas culpæ pastoris incumbere, quidquid in ovibus Pater familiâs utilitatis minùs potuerit invenire,* que la fragilité et l'inconstance des hommes est telle que quelquefois ils passent en un moment du comble de la vertu dans l'abîme du vice, et que celui qui est debout doit craindre incessamment que le pied ne lui manque. Enfin, si vous croyez, comme je vous en ai assurés bien des fois, que vous ne conserverez parmi vous le royaume de Jésus-Christ, qu'autant que vous

demeurerez dans la paix, dans la charité, dans le silence, et dans toutes les régularités que nous avons établies dans ce monastère (1).

N° 4.

QUELQUES RÈGLES ET PRATIQUES GÉNÉRALES POUR LES RELIGIEUX DE LA TRAPPE (2).

I.

Comme le silence est l'âme des maisons religieuses, on sera très-exact à l'observer, et l'on usera à l'égard de ceux qui y manqueront, de pénitences rigoureuses, telles que sont les disciplines dans le chapitre, jointes aux jeûnes au pain et à l'eau, ainsi qu'il est porté par les anciennes constitutions. On usera d'une sévérité semblable même envers ceux qui parleront de choses nécessaires, quand ils le feront d'un ton de voix trop élevé.

Les religieux n'auront entre eux aucune communication ni de vive voix, ni par billets, ni en quelque autre manière que ce soit, hors celles qu'ils ont dans les conférences. Ils en auront encore moins avec les personnes de dehors, soit ecclésiastiques, soit religieux, soit laïques. Ceux qui parleront le feront toujours d'un ton de voix bas, et jamais sans nécessité.

(1) C'est le 15 août 1682 que le législateur des Trappistes adressa cette exhortation à ses religieux assemblés.

(2) Les documents n° 4 à 17 sont extraits des réglements donnés par l'abbé de Rancé à ses religieux.

On n'appellera personne de loin ni de la voix, ni en frappant des mains, excepté le supérieur.

On ne parlera jamais après complies, non pas même au supérieur, jusqu'au lendemain après prime.

On ne confessera point avant prime.

Pour éviter toute occasion de pouvoir se parler, jamais deux religieux ne se trouveront seuls proche l'un de l'autre; et si on en trouve, on considérera cette faute comme la rupture du silence, et la pénitence sera la même : ce qui toutefois ne s'entend pas du temps du travail. Pour ce qui est des novices, ils ne doivent jamais travailler deux seuls, l'un auprès de l'autre, en quelque lieu que ce soit.

De même pendant que l'on tient le chapitre, deux religieux ne doivent pas se trouver seuls dans le chauffoir.

Si par hasard on se rencontre seul avec un autre au chapitre avant prime, on allume une chandelle, et on passe de l'autre côté; s'il en vient un troisième, on éteint la chandelle, et on se joint aux deux autres.

Si c'est dans la chambre commune ou ailleurs qu'on se trouve seul avec quelque autre, on s'éloigne l'un de l'autre.

Si on est obligé d'aller dans le lieu où l'on met les hardes quand elles sont sales, celui qui y ira, laissera la porte ouverte, afin de marquer à celui qui voudrait y entrer, qu'il y a quelqu'un, et qu'il faut attendre qu'il en soit sorti pour y entrer. De même on n'ira jamais dans ce lieu durant l'obscurité, ou durant la méridienne, ou après matines avant prime.

On ne demeurera jamais seul dans aucun lieu du-

rant l'obscurité, et ceux qui peuvent parler ne le feront point dans les ténèbres de la nuit.

On gardera un exact silence depuis le dîner jusqu'à la fin de la méridienne, qui sera les jours de deux repas depuis midi jusqu'à none, et depuis sexte jusqu'à none les jours de jeûne. Il n'y a point de méridienne depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques.

II.

Les frères déclareront les indispositions de leur âme au supérieur ainsi que saint Benoît l'ordonne, aussitôt qu'elles naîtront, afin qu'il puisse par ses salutaires avis y remédier d'autant plus efficacement, qu'elles sont pour lors le plus faciles à guérir.

III.

Les frères agiront toujours les uns avec les autres avec beaucoup de déférence, d'honnêteté et de charité; et jamais il ne leur échappera un signe, ou une parole qui soit le moins du monde ou rude ou désobligeante. Si par malheur quelqu'un de ceux qui ont permission de parler, laissait échapper une parole rude, à moins que ce ne fût un supérieur, il en fera aussitôt satisfaction, en se prosternant aux pieds de celui à qui il aura ainsi parlé, et y demeurera jusqu'à ce qu'il lui fasse signe de se lever.

Ils prendront garde aussi de ne jamais témoigner quelque affection ou inclination particulière pour quelqu'un, plus que pour un autre, n'y ayant rien qui ruine davantage l'union et la charité, et ensuite tout le bien qui peut être dans une communauté, que les amitiés particulières.

IV.

Le supérieur ne doit pas croire légèrement les rapports qu'on peut lui faire. Il est bon et quelquefois nécessaire d'approfondir les choses, afin que la correction en soit plus utile.

Comme il doit avoir beaucoup de compassion pour les fautes d'infirmité et de surprise, aussi il faut qu'il fasse paraître une fermeté inflexible à l'égard de celles qui viendraient de la malignité et de l'orgueil.

V.

Pour empêcher les relâchements qui s'introduisent d'ordinaire par les avantages que les plus anciens religieux s'attribuent à cause de leur grand âge, on observera avec grand soin que les plus anciens aient en toutes choses ce qu'il y a de moindre et de plus vil, comme pour le manger, pour les vêtements, pour les cellules, s'il arrivait que l'occasion s'en présentât; et même pour les travaux selon la disposition de leur santé, la force de leur corps, la prudence et la discrétion du supérieur, n'y ayant rien qui soit plus selon l'esprit de la règle, que la discipline soit plus exacte pour les anciens que pour les autres, comme il paraît par les paroles du chapitre 60, *Sciens se multo magis disciplinæ regulari subditum.*

VI.

En quelque lieu que les frères se rencontrent, ils se saluent en se découvrant et s'inclinant d'une manière médiocre, hors le temps de la nuit, le côté de

la lecture, quand ils sont dans les cloîtres, le lieu où ils travaillent, l'église, le dortoir, le réfectoir, le chapitre.

On salue les hôtes avec beaucoup de respect.

On salue le père abbé en s'arrêtant, se découvrant entièrement, et se tournant vers lui avec une inclination profonde, ce qui s'entend hors le dortoir, le côté du cloître, de la lecture, quand les frères y sont, le lieu où ils travaillent, et le temps de la nuit.

On salue comme on fait le père abbé les personnes d'une qualité distinguée, si on en est averti, et les abbés de l'ordre qui surviennent dans le monastère. Que s'il y en a plusieurs en même temps, on ne salue ainsi que celui qui tient au chœur la place du père abbé, et pour les autres on les salue comme les autres religieux.

Quand on se salue les uns les autres, on se découvre à moitié et on s'incline médiocrement. Lorsqu'on passe devant l'image de la sainte Vierge qui est dans le cloître, on se tourne vers elle, et on s'arrête un moment pour la saluer.

VII.

Si lorsqu'on est appelé soit par la cloche, ou autrement, on avait commencé quelque chose qui fût telle qu'on ne pût l'interrompre sans une perte considérable, on peut l'achever.

Si l'on trouvait quelque papier dans la maison, ou ailleurs, ce serait une très-grande faute de le ramasser et de le lire : on la punit avec une très-grande sévérité.

On aura soin de se tenir propre tant sur soi que dans sa cellule. Ceux qui seront malpropres passeront pour paresseux. On évitera l'affectation avec le même soin.

On n'a jamais les manches de la coule abaissées en quelque lieu que l'on marche en particulier, hors l'église.

On ne manquera pas de couvrir les livres qu'on aura reçus pour lire.

On ne se servira de pantoufles que durant la nuit, et au retour de matines on prendra ses souliers.

On ne laissera point ouvertes les portes soit du dortoir, soit de l'église, ou de quelque autre lieu que ce soit, excepté celles du chapitre et du grand parloir, par laquelle on va dans le cloître. On ouvrira les portes, et on les fermera le plus doucement que l'on pourra, étant contre l'exacte observation du silence d'en user autrement.

VIII.

On n'entrera jamais dans la cuisine, non plus que dans le réfectoir ni dans les offices sans permission, excepté le serviteur de cuisine, le sacristain, le réfectorier, le cellérier, l'infirmier, celui qui a soin des hôtes.

L'on n'y parlera point, mais si l'on a quelque chose à dire, on se retirera dans l'allée qui en est proche, et l'on dira en peu de mots ce qui sera nécessaire.

Ceux qui auront permission d'y entrer n'y demeureront pas longtemps, mais en sortiront le plutôt qu'ils pourront.

Nul ne se mêlera de régler ce qu'il faut donner pour la nourriture des religieux, ni de la manière de l'apprêter, que le R. P. abbé et le cellérier.

Si l'on a à laver quelque chose, on ne le fera pas dans la cuisine, mais dans la lessiverie, excepté lorsqu'il faut laver la vaisselle.

Si on a besoin d'eau chaude, on n'en prendra point dans les vaisseaux de la cuisine qui seront sur le feu, sans en faire signe au frère qui est à la cuisine.

IX.

Personne ne peut aller à la bibliothèque qu'avec la permission du supérieur, laquelle il n'accordera que très-rarement, n'y ayant rien de si ordinaire aux religieux, que de succomber à la tentation de la science et à la curiosité des lectures.

X.

Il n'est pas permis de communier aux messes des morts, ni d'y recevoir la paix.

On ne baise point la main du père abbé qu'à l'autel, ou lorsqu'on lui donne sa crosse, ou qu'on lui présente les cierges le jour de la Purification.

Hors le temps du travail, on ne doit point quitter sa coule.

On ne doit jamais paraître sans scapulaire, lorsqu'on n'a point sa coule.

On évitera la rencontre des séculiers, et on les fuira; ainsi on ne parlera point au père abbé lorsqu'il sera avec quelque séculier, ou avec quelque personne étrangère.

XI.

Les novices sortent du chœur avant les religieux, et ne doivent point leur faire de signe, sans une nécessité particulière.

Ils ne seront point serviteurs de cuisine.

Ils ne liront point dans les livres communs, si ce n'est qu'ils n'aient à prévoir la lecture qu'ils doivent faire avant complies, ce qu'ils ne feront pas même sans permission.

S'ils ne savent pas par cœur le psautier, ils emploieront à l'apprendre l'espace qui est entre matines et prime, en sorte qu'ils le sachent tout entier, s'il se peut, avant leur profession.

Ils ne parleront qu'aux supérieurs, à celui qui a soin d'eux et au religieux qui leur montre le chant, auquel ils ne parleront que de ce qui regarde le chant même, et avec toute sorte d'humilité et de modestie.

XII.

Hors le temps de l'office et du travail, ceux qui n'auront point d'emploi qui les appelle ailleurs, seront ou à prier dans l'église, ou à faire leurs lectures dans le chapitre après matines, ou dans les cloîtres durant le jour.

XIII.

On aura grand soin de secourir les pauvres, et outre le pain et les viandes communes du réfectoir qu'on leur donnera en la manière accoutumée, s'il y en a quelqu'un qui ait un besoin particulier, on lui donnera jusqu'à un écu, ou une demi-pistole selon sa

nécessité : ce qui s'entend des passants et des gens qu'on ne connaît point; car pour ceux du pays et du voisinage, on n'y met point de mesure, et on les assistera selon leurs besoins, autant que les biens du monastère le pourront permettre. Le cellérier aura un soin très-particulier de s'informer de leurs nécessités, et de l'exposer au père abbé.

XIV.

Les religieux qui sont dispensés de matines, ne manqueront point d'assister à prime.

XV.

Lorsque l'on trouve dans sa cellule quelque chose de neuf que le religieux qui est au vestiaire y a mis, on ne s'en sert point, sans en avoir demandé permission.

XVI.

Les religieux qui ne sont point prêtres entendront la messe matutinale les dimanches et les fêtes de garde. Ils seront tous dans les hautes chaires. Ceux toutefois qui auront entendu la messe avant prime, ou qui auront des offices qui les occuperont, ou qui auraient à communier à une basse messe avant celle de la communauté, ne seront point obligés d'assister à la messe matutinale. Le premier dimanche du carême, celui des Rameaux, et les autres dimanches ou fêtes de garde qui arriveront la veille de quelque fête de sermon, tous demeureront au chapitre pour y écouter l'exhortation du père abbé, et ne seront point obligés d'assister à la messe matutinale.

N° 5.

RÉGLEMENT POUR L'ÉGLISE DE N-D. DE LA TRAPPE.

I.

On se lèvera à minuit, aux fêtes où l'on chantera toutes les matines : à une heure, tous les dimanches, toutes les fêtes de garde, et aux anniversaires solennels des morts, qui se font en novembre et en janvier, et à deux heures, les autres jours. Il vaudrait mieux prévenir d'une heure, que de retarder d'un quart d'heure.

On chantera tout l'office de matines et de laudes, aux fêtes de sermon majeur, qui sont de garde : à celles de sermon mineur, l'invitatoire, l'hymne, et depuis *Te Deum* jusqu'à la fin de laudes; et tous les dimanches et les fêtes de garde, on chantera *Te Deum* et l'évangile avec le cantique *Te decet laus.*

On ne fera nul espace entre les deux coups de matines, pour ne pas donner lieu à la paresse.

On ne se lèvera point pour matines avant le son de la cloche du dortoir, quoique l'horloge ait sonné l'heure de matines.

En entrant à l'église, on n'ajustera point ses habits, ni quand on y sera arrivé, mais avant d'y venir.

On gardera dans l'église une grande modestie, surtout au temps des offices.

On ne dira jamais les offices immédiatement après

le travail, et on laissera toujours quelque intervalle pour la récollection.

On y fera tous ensemble les génuflexions et les inclinations.

On y observera exactement les pauses, et on se tiendra prêt pour s'incliner au *Gloria Patri.*

Au cas que l'on précipite l'office, le prieur, le sous-prieur et le chantre seront en pénitence.

II.

On chantera tous les jours prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies depuis la fin des psaumes, et la grand'messe.

On ne s'appuiera point sur les côtés des stalles, et l'on ne mettra point les coudes sur les genoux en s'inclinant.

On ne crachera au chœur que dans les crachoirs qu'on tiendra les plus nets qu'on pourra. Le sacristain y mettra de la chaux de temps en temps.

On prendra garde de bailler durant l'office d'une manière qui puisse donner lieu à des distractions.

On sera entièrement découvert pendant la grand' messe, à l'exception de l'épître; à matines depuis le commencement jusqu'à la fin de l'hymne, aux versets et aux bénédictions, et depuis *Te Deum* jusqu'au psaume *Dominus regnavit;* et à toutes les heures depuis le commencement jusqu'au premier psaume, et depuis la fin du dernier psaume jusqu'à ce que l'office soit dit.

On sera aussi découvert tout le temps qu'on sera à l'église, soit en commun, soit en particulier.

On fera oraison le plus souvent que l'on pourra,

étant persuadé qu'il n'y a point de moyen plus efficace pour obtenir de Dieu la fidélité dont on a besoin dans sa vocation, et pour avancer dans la perfection.

Les novices et les profès, qui sont au pupitre d'en bas, s'y placeront avec le plus d'ordre qu'ils pourront. Le chantre y doit tenir la main.

On ne saluera personne à l'église, si ce n'est le R. P. abbé, ou quelqu'autre abbé qui serait à sa place, ou un évêque, ou quelqu'autre personne, après en avoir été averti.

Les prêtres prendront garde à modérer tellement leurs voix en disant la messe, qu'ils ne s'incommodent point les uns les autres. Ils ne la diront point sans souliers.

On gardera un silence exact dans tout le monastère durant les offices, si ce n'est qu'il survînt quelque hôte d'une telle qualité qu'on ne pût pas le faire attendre, ou qu'il arrivât quelque nécessité extraordinaire et pressante.

III.

On se conformera aux anciennes constitutions et coutumes de notre ordre pour les parements des autels et les ornements de l'église. Ils ne seront point d'une étoffe de plusieurs couleurs, mais seulement de simple camelot, ou de quelqu'autre étoffe de fil ou de laine, et non pas de soie; encore moins de broderie. La frange ni le passement ne seront point d'or ni d'argent. On pourra néanmoins user les ornements de soie qu'on a déjà, si on ne trouve point à s'en défaire; car s'ils étaient d'un grand prix, on ne s'en servirait point.

Le linge sera de simple toile sans façon, sans dentelle ni passement.

Les croix, les chandeliers, les lampes, les bassins, les encensoirs et les burettes ne seront point d'argent, mais seulement les calices, le saint ciboire, le soleil, le vase pour les saintes huiles et les patènes.

La crosse du R. P. abbé ne sera point d'argent, mais de bois, qu'on pourra blanchir ou peindre en gris sans dorure.

On ne mettra point de chandelier sur le maître-autel, hors le temps que le saint Sacrement y sera exposé : il y aura seulement un bras de bois ou de fer de chaque côté de l'autel pour porter les cierges.

Les fermoirs des livres de l'église ne seront ni d'or ni d'argent ni dorés ni argentés.

Il n'y aura point de dorure dans l'église, ni sur tout ce qui sert à l'autel, si ce n'est aux patènes, aux calices, au soleil et au saint ciboire.

Les vitres seront simples et sans peinture, ni croix.

Il n'y aura de peinture que sur les contretables. Que si elles sont de sculpture, on les blanchira seulement.

On ne souffrira point qu'il y ait aux ornements ni aux autels les armes des abbés, ou de quelqu'autre personne que ce soit.

On ne se servira que de deux cloches pour sonner l'office, que l'on ne sonnera jamais ensemble. Elles seront telles que chacune puisse être sonnée par un religieux tout seul.

Les chantres ne se placeront point sur des chaires au milieu du chœur, en quelque sorte que ce soit, mais ils demeureront en leur place ordinaire, comme tous les autres religieux. On ne se servira pas même

du pluvial pour quelque cérémonie que ce soit, et le père abbé non plus que les autres.

Les diacres ne se serviront jamais de tuniques, ni les sous-diacres de dalmatiques; toutes ces choses ayant été établies et pratiquées par nos pères, et ne s'étant abolies que dans la suite et dans la décadence des temps. Les ornements précieux ne sont pas pour ceux qui doivent donner en toutes rencontres des marques de l'amour qu'ils ont pour la simplicité et pauvreté religieuse, selon ces paroles de saint Bernard : *Quid hæc ad monachos, ad pauperes, ad spirituales viros? dicite pauperes : In sancto quid facit aurum?*

Autant que l'on aura soin d'éviter le luxe et la superfluité dans les ornements, autant en aura-t-on pour faire que la propreté s'y rencontre.

IV.

Les religieux ne doivent point monter le degré du maître-autel où est le saint Sacrement, que pour communier, ou lorsqu'on les y envoie pour quelque nécessité.

Les dimanches on ne prend point d'eau bénite en descendant du dortoir pour venir à prime.

Dans le temps de la lecture, chacun peut aller prier à l'église.

Quand on va prier Dieu dans le chœur, on s'y met à sa place.

Lorsque l'on marche dans l'église pour quelque sujet que ce soit, on y va toujours les manches de la coule abaissées, à moins que l'on ne porte quelque chose.

Les nouveaux prêtres ne doivent point dire de grand'messe pour leur première messe.

On y assiste tous ensemble à l'office, et on se couvre avant de s'asseoir. Le côté de l'hebdomadaire attend un instant avant de s'asseoir, pour donner le temps à ceux de l'autre côté de se couvrir.

On se découvre tous ensemble à la moitié du verset *sicut erat* que l'on dit à la fin du dernier psaume de chaque office.

Personne ne se sert de bréviaire au chœur durant l'office, en le tenant entre ses mains, à moins que l'on n'ait quelque chose à chanter seul.

Personne ne dira son office en particulier, mais on le dira avec les autres, si ce n'est qu'étant incommodé on soit obligé d'en user autrement. C'est ce qui a été ordonné par les conciles il y a longtemps : *nullus dum canonicæ preces in templo publicæ cantantur aut leguntur, audeat privatim ibidem aliquid legere, ac ne horas quidem canonicas absolvere; sed cantet, et una cum fratribus Deum honorificet. Contrarium qui fecerit, tanquam absens habeatur.... Nemo ibidem, cum horæ in communi cantantur, legat, vel dicat privatim officium* (1).

Le jour que l'évêque diocésain a été consacré, tous les prêtres, même celui qui dit la grand'messe, récitent la collecte qui est vers la fin du missel, *in anniversario consecrationis episcopi.*

V.

Jamais on ne se servira de tapis à l'église, excepté au maître-autel durant l'octave du saint Sacrement, à

(1) Conc. Trev., c. 7, ann. 1549.

cause qu'on l'y expose. Cette fête n'étant pas encore instituée du temps de nos pères, on ne croit rien faire en cela contre leurs coutumes, ni contre leurs ordonnances.

On ne se servira point sur les autels de nappes ouvrées.

On ne tiendra point de livre dans ses mains lorsque l'on priera Dieu à l'église, à moins que ce ne soit un bréviaire.

N° 6.

RÉGLEMENT POUR LE DORTOIR.

I.

Aussitôt qu'on y entre, on se couvre, et on ne s'y tient jamais découvert.

On ne s'y arrête jamais et on n'y salue personne, pas même le R. P. abbé.

On n'y fait jamais de signe, si ce n'est aux supérieurs, ou par leur ordre.

Lorsqu'on y marche, on s'éloigne un peu des cellules, et on y garde un grand silence et une grande modestie, sans tourner la tête et sans faire de bruit.

Quand la communauté repose, ceux qui ne reposent point ne doivent point y aller sans une nécessité particulière; et alors ils doivent prendre garde d'éveiller quelqu'un par quelque bruit.

On n'en sort point depuis la fin de complies, excepté les officiers.

31.

Lorsque l'on frappera à la cellule de quelqu'un, il l'ouvrira promptement, si ce n'est qu'il ne fût pas en état d'ouvrir sa porte; en ce cas il fait un peu de bruit, comme tousser, pour faire connaître qu'il faut attendre. Il ne faut pas frapper trop fort, il suffit de se faire entendre.

II.

On ne change pas de place les choses que l'on a trouvées dans sa cellule, comme le lit, la table, les images, et on n'y ajoute rien sans permission.

On a soin d'y tenir tout en ordre et de remettre chaque chose en sa place, aussitôt qu'on s'en est servi.

On balaie deux fois la semaine sa cellule, qui doit être fort propre dans sa pauvreté.

On ne met jamais aux fenêtres de sa cellule ni hardes ni pot; on n'y paraît jamais; on n'y fait aucun signe, et on n'y jette quoi que ce soit.

On ne se sert de son pot de nuit, que depuis le son de la cloche pour la retraite jusqu'à prime, et on le tient fort net.

III.

On ne fait point durant le jour ses prières ni ses lectures dans sa cellule. Les lectures se font dans les cloîtres et les prières dans l'église; on n'y demeure point, hors le temps de la nuit, sans quelque nécessité particulière, comme pour la balayer et semblables choses. On n'en laisse jamais la porte ouverte.

On prend garde de ne jamais cracher contre les

murailles ni du dortoir ni en quelqu'autre lieu que ce soit.

On n'allume point dans les cellules ni de chandelle ni de lampe, à l'exception du supérieur, du cellérier, du sacristain, et de celui qui a soin de l'horloge. Mais depuis le 14 septembre, on se trouve au chapitre depuis la fin de matines jusqu'à prime pour y faire sa lecture, et au cloître dans les autres temps.

Jamais on n'entre dans la cellule d'aucun de ses frères sous quelque prétexte que ce soit, excepté l'infirmier et celui qui a soin du vestiaire, lorsque leurs fonctions le demandent.

IV.

On repose la nuit avec ses habits réguliers, même avec la coule, sur une paillasse piquée de deux ou trois doigts d'épaisseur tout au plus, et soutenue de deux ais sur deux tréteaux sans façon; le traversin est de paille battue, et on se met sur sa paillasse aussitôt que la cloche de retraite sonne. On s'y place en s'y asseyant d'abord, et non pas en s'y mettant tout droit. Ceux qui le désirent ainsi peuvent se couvrir de leurs habits, comme de leur coule, de leur robe, en les étendant sur leur lourdier ou couverture. On peut aussi reposer sans chaussons.

Ceux qui sont dispensés de matines, doivent se lever à la cloche des convers en tout temps, soit en hiver soit en été, et les dimanches et les fêtes de garde, au commencement de laudes.

Quand on se lève à une heure, on repose après matines; et durant l'été, après le dîner, tous les jours

de deux repas, depuis midi jusqu'à none, et après sexte, les jours de jeûne. Si quelqu'un a besoin de reposer après matines hors le temps régulier, il ne le fera point sans permission. Lorsque l'on aura reposé après matines, on ne le fera plus à la méridienne, si ce n'est les jours auxquels on s'est levé à minuit durant l'été, auxquels jours ceux qui le voudront pourront reposer après le dîner.

V.

On ne doit laisser dans sa cellule rien qui soit sale, mais on doit porter au-dessus du dortoir les hardes qu'on aura quittées, aussitôt qu'on le pourra. On peut toutefois laisser dans la cellule les mouchoirs jusqu'à la lessive.

Dans le temps que l'on travaille après sexte, on ne doit pas prendre celui qui précède la messe pour balayer sa cellule, si ce n'est qu'on y soit obligé par quelque nécessité.

N° 7.

RÉGLEMENT POUR LE RÉFECTOIRE.

I.

Personne n'y doit entrer sans permission, hors le temps de la réfection, excepté les officiers.

On y va avec modestie et lentement, et on dit le Bénédicité posément et sans précipitation. Les deux

chœurs s'y placent le plus droit qu'ils peuvent, le long des tables, et de même à grâces.

On y entre pour la réfection, comme on se trouve, les manches croisées. On fait une inclination au crucifix en arrivant à sa place, où l'on se tient les manches croisées, tourné vers le crucifix, jusqu'à ce qu'on commence le Bénédicité, et alors on abaisse les manches. On est incliné depuis *Gloria Patri* jusqu'à la fin de la bénédiction de l'hebdomadaire. A celle du père abbé on est debout du côté du crucifix, les bras abaissés. Après avoir dit *Amen,* on fait tous ensemble une inclination, on se met à table avec modestie, on s'y couvre, et, aussitôt que le supérieur a frappé, on déplie sa serviette. Durant le tricenaire de septembre on demeure découvert jusqu'à ce que le supérieur ait dit *Requiescant in pace,* et qu'on ait répondu *Amen.* Il faut prendre garde, en remuant son couvert, de faire du bruit sur les tables avec sa tasse ou son couteau.

Les jours de jeûne d'Église, on y va à midi et demi; les jours de jeûne de l'ordre, à midi; et lorsqu'il n'est pas jeûne, vers 10 heures et demie.

II.

On ne mangera ni trop vite ni trop lentement. On gardera un juste milieu entre ces extrémités.

On y sera extrêmement propre, évitant toutefois une propreté affectée, qui sentirait la vanité et la manière de manger des gens du monde.

On y sera toujours la vue baissée, sans toutefois se pencher sur ce qu'on mange, et on éloignera un peu de soi ses portions.

On n'aura son couteau à la main, que lorsqu'on s'en sert actuellement, et on ne le portera jamais à la bouche.

On n'aura jamais les bras sur la table, pour les y tenir quelque temps, plus avant que le poignet. On ne s'y lavera jamais la bouche, et on ne s'y nettoiera pas les dents avec son couteau ou sa fourchette, ou en quelque autre manière que ce soit.

On évitera toute singularité, comme de commencer par manger du fruit ou du fromage, ou de commencer par boire; cela ne pouvant se faire sans empressement.

On boira proprement et sans reprise, tenant la tasse des deux mains.

On coupera le pain tout uni, proprement et sans faire paraître aucun choix.

On mangera les choses comme on les sert, sans y faire de mélange d'un mets dans un autre; ce qui n'est que sensualité et malpropreté.

On se tiendra dans la juste mesure que l'on jugera à peu près que demande la tempérance chrétienne et religieuse.

III.

On n'ôte point l'écuelle de dessus l'assiette.

On ne met point de pain dans les portions, si ce n'est dans le lait clair, que l'on sert à souper en été, et dans ce lait, on n'y laissera point de pain.

Quand on laisse quelque chose de sa portion, cela doit être fort propre.

On n'attache point sa serviette devant soi avec des épingles.

On ne fait point d'abstinence particulière, et on ne se retranche pas une partie considérable de ses portions sans permission.

On s'abstient, si l'on veut, du fruit, si l'on en sert.

On essuie sa tasse avec sa serviette, après qu'on l'a rincée en y mettant un peu d'eau, que l'on répand après sur son assiette : s'il n'y en a point, on met de l'eau dans sa tasse, sans y mettre le doigt, laquelle on boit ensuite.

Lorsqu'on a achevé sa réfection, on met sa portion sur le bord de la table, on rassemble ses miettes, on plie sa serviette selon les plis qu'on y a trouvé la première fois qu'on s'en est servi, on la met sur sa tasse, que l'on ne renverse point, et son couteau, sa fourchette et sa cuiller au bas sur la raie qui est sur la table, en sorte que l'extrémité de la serviette soit sur cette raie, sans être ni au-deçà, ni au-delà.

IV.

On n'entre point au réfectoire, et on n'en sort point, que l'on ne fasse une inclination au crucifix, et de même quand on passe d'un côté à l'autre. Cette inclination se fait quand on s'arrête au lieu où l'on va. Ceux qui vont à la cave ou au jubé la font au bas du petit degré. On n'y marche point durant le Bénédicité.

On n'y prend jamais rien sans ses habits réguliers. Les infirmes s'asseyent en prenant le mixte, les autres le prennent debout.

Celui à qui on sert quelque portion, autre que celle de la communauté, se lève, et s'incline vers le supérieur pour la première fois seulement.

On se lave toujours les mains avant le dîner et le souper; ce qu'il faut faire promptement.

On ne doit point marcher dans le réfectoire en mangeant encore.

Celui à qui on sert quelque chose et celui qui sert, se font une inclination l'un à l'autre.

V.

Si durant que l'on est à table, on laisse tomber à terre son couteau, sa fourchette, sa cuiller, un morceau de pain; si on répand sur la table de l'eau, du cidre, ou de la bière en quelque quantité; si l'on y rompt quelque chose, comme le bout de sa fourchette; si on se coupe ou sa serviette; si on fait quelque bruit notable, comme de laisser tomber rudement le couvercle de sa chopine, on sort incontinent de sa place, sans rien faire auparavant, en passant dessus le banc, du côté de ceux qui sont moins anciens, et on va se prosterner au milieu du réfectoire, vis-à-vis sa place, où l'on demeure jusqu'à ce que le supérieur frappe pour faire lever. En suite de quoi on ramasse ce que l'on avait laissé tomber, ou l'on essuie ce qu'on avait gâté. Si on avait rompu quelque chose, ou qu'on se fût coupé, en sorte que l'on saignât, on s'en accuserait devant le supérieur avant de se remettre à table, en lui montrant la chose rompue et se mettant à genoux devant lui, jusqu'à ce qu'il fasse relever.

VI.

Il faut maintenant parler de ce que l'on sert au réfectoire. On n'y servira jamais que des légumes, des

racines, des herbes, et du laitage pour les portions de la communauté et jamais de poisson ni d'œufs. On servira des œufs aux infirmes, mais non du poisson.

On appelle légumes, des lentilles, des pois, des fèves, des haricots.

Des racines, ce sont des carottes, des betteraves, des pommes de terre, des navets : il faut joindre à cela les citrouilles.

Du laitage, c'est de la bouillie, du gruau d'avoine ou d'orge.

Des herbes, ce sont des laitues et de l'oseille en portion.

On ne sert jamais qu'une portion avec le potage au dîner, et au souper qu'une seule, et le plus simplement qu'on peut, chaque chose en son espèce.

Le potage, les salades et le lait cru passeront pour une portion.

On ne servira jamais de beurre, et on n'en mettra jamais dans les portions. On en donne seulement pour le mixte à ceux qui ont été saignés, ou à quelque infirme par l'ordre du père abbé : ce qui s'entend seulement pour le mixte; car au dîner, on n'en sert à aucun religieux.

On n'usera jamais d'aucune épicerie ni d'herbes fortes comme le thym.

On ne fera jamais ni pâtisserie ni gâteau ni rien qui en approche.

On doit éviter de servir du pain cuit le même jour.

On n'en servira jamais de blanc à la communauté, non pas même aux hôtes, ayant souvent éprouvé qu'ils n'en veulent pas d'autre que de celui qu'on donne aux religieux.

On ne donne jamais de vin au réfectoire, ni même à l'infirmerie, pour quelque faiblesse que ce soit, si ce n'était quelque défaillance passagère, dans laquelle il fût nécessaire d'en donner un peu par forme de remède. On use seulement de cidre ou de bière, et on n'en donne jamais plus d'une chopine (1), mesure de Paris, à chaque repas. Il faut prendre garde qu'il ne soit passé ou éventé, et qu'il n'y ait point de la lie.

Au dîner on peut servir quelque peu de fruit, excepté les jours de jeûne d'Église et les vendredis qui n'arrivent pas dans le temps de Pâques. On ne donne jamais au dîner du fromage.

Au souper on peut donner du fromage avec la salade ou le lait clair, mais non pas avec de la bouillie ou des herbes cuites. On ne sert point de fruit au souper, si ce n'est les dimanches de l'avent et du carême. On peut donner quelques noix aux deux repas, et quelques raves au dîner au lieu de fruit.

Durant le carême et l'avent, tous les jours de jeûne d'Église et tous les vendredis de l'année, hors le temps paschal, et la veille de la Pentecôte, on ne sert aucun laitage, et on ne met point de lait dans les portions. Rien qu'au sel et à l'eau. Le premier dimanche de l'avent on peut donner du laitage, aussi bien qu'aux quatre-temps de la Pentecôte.

Le lundi et le mardi qui précèdent le mercredi des Cendres, on s'abstient de tout laitage, et on ne sert point des œufs aux infirmes dans le réfectoire, non plus que durant le carême.

Aux autres temps on ne passera point de semaine

(1) A peu près un demi-litre.

sans donner deux fois des légumes (si ce n'est que ce que l'on a se gâte), dans lesquels on peut mettre un peu de lait, si on en a, et on donnera même cette portion au dîner le saint jour de Pâques.

On ne donnera pas deux fois de suite du laitage au dîner, ni plus de trois fois chaque semaine, hors le temps de Pâques. On observera la même chose pour le souper.

Les trois premiers vendredis du carême on ne sert qu'une portion au dîner, et les trois derniers on jeûne au pain et à l'eau, sans rien du tout davantage. Les convers toutefois ont une portion, à cause de leurs travaux, excepté le vendredi saint.

Durant le temps paschal on donne à souper de la bouillie ou des herbes cuites, et quelquefois de la salade. Mais après ce temps jusqu'à l'Exaltation, on ne sert que de la salade ou du lait caillé ou des betteraves ou des cardes en salade : toutefois s'il y avait peu de lait, on pourrait donner quelquefois de l'oseille cuite.

VII.

On donne quatre onces de pain pour le mixte du lecteur et du serviteur de cuisine, et six pour les convers et les infirmes qui viennent le matin au réfectoire, et rien davantage sans un ordre particulier du père abbé.

A la collation on donne deux onces les jours de jeûnes de l'ordre et une once aux jeûnes d'Église et environ deux fois à boire. On n'y donne ni fruit, ni quelque autre chose que ce soit. Aux infirmes on donne quatre onces et aux convers six, en quelque jour de jeûne que ce soit.

VIII.

On ne doit jamais couvrir ni réchauffer aucune portion dans le réfectoire.

On ne sert point de nappes sur les tables, mais chacun étend sa serviette devant soi en forme de nappe.

On ne sert rien d'extraordinaire pour quelque occasion que ce soit ou de profession ou de première messe ou de quelque fête.

Au souper on dit les grâces comme au dîner.

IX.

Le supérieur à la fin du repas disant *Tu autem*, on se découvre, on sort de table, on fait une inclination au crucifix, lorsqu'on est à sa place, et la plus grande partie des religieux étant en leur place, le chantre commençant, tous disent *Deo gratias*.

On se tient debout vers le crucifix, et les manches abaissées jusqu'à ce qu'on s'incline à *Gloria Patri*.

Après qu'on a répondu *Amen*, on se relève, on fait une inclination au crucifix, le chantre commence le psaume *Miserere*, et on va en procession à l'église, les plus jeunes marchant les premiers, en chantant ce psaume posément et dévotement, et ayant la vue et les bras abaissés. Les premiers qui arrivent à l'église prennent la corde de la grosse cloche, et aussitôt qu'elle a cessé de sonner, le lecteur sonne celle du réfectoire pour la seconde table.

Pour la collation, les religieux étant sortis de table de la même manière qu'au dîner, ils disent tout bas

du côté du crucifix *Retribuere*, etc., les manches abaissées. Le R. P. abbé sort le premier et chacun le suit, après avoir fait auparavant une inclination au crucifix. Les plus anciens sortent les premiers. On ne lit point à la collation, non plus qu'à la seconde table.

N° 8.

RÉGLEMENT POUR LE CHAUFFOIR.

On y garde un perpétuel silence et on s'y chauffe debout.

On ne doit point faire paraître d'empressement, lorsqu'on va s'y chauffer.

On ne lit jamais auprès du feu.

On s'y tient toujours d'une manière modeste et honnête.

On n'y ôte point ses souliers ou pantoufles pour se chauffer les pieds, ce qui est tout à fait contre l'honnêteté et le respect que les frères se doivent les uns aux autres.

On ne hausse ses habits tout au plus qu'un peu au-dessus de la cheville du pied, et on prend garde d'avancer trop les pieds vers le feu.

Hors le temps du travail on ne s'y chauffe pas en scapulaire.

On s'y met en sorte que l'on n'incommode pas les autres, et on prend la place la moins commode, en laissant à ses frères celles qui le sont davantage.

On y lève sa coule, de peur qu'elle ne se gâte, n'y ayant rien qu'on doive plus éviter que de paraître avec

une coule qui commence à se roussir. On peut s'en servir pour la mettre devant le visage, mais on ne doit pas lever son scapulaire pour cela.

On n'y tourne pas la tête pour regarder, et encore moins pour voir ce que fait celui qui en a le soin.

On ne tourne jamais le dos au feu pour s'y chauffer.

On ne mettra pas du bois au feu et on ne l'attisera point : celui qui a soin du chauffoir y viendra de temps en temps pour cela.

On n'ira pas trop souvent se chauffer et on n'y sera pas trop longtemps à chaque fois. On consultera seulement sa nécessité.

Quand on y entre ou qu'on en sort, on salue ceux qui sont aux côtés, qui saluent pareillement sans se regarder. S'il n'y a personne à un côté, on se tourne un peu vers celui qui se rencontre de l'autre : mais s'il y a quelqu'un aux deux côtés, on les salue ensemble par une seule inclination du côté du feu, ainsi que l'on fait lorsqu'on passe devant deux abbés, que l'on salue en même temps, ou lorsque l'on salue deux religieux au réfectoire, quand on leur baise les pieds. Quand le père abbé vient au chauffoir, on en sort, tous le saluent, se tournant vers lui, si toutefois on sait que c'est lui.

Toutes ces inclinations ne se font point depuis matines jusqu'à prime (1).

(1) Qu'on ne se rebute pas à la vue de ces petites choses qui paraissent des pures minuties, si on les considère avec un œil prévenu de l'esprit du monde. Rien n'est petit devant Dieu, parce que rien n'est à négliger dans le soin de se rendre parfait selon sa condition. D'ailleurs rien n'est plus propre à tenir l'homme dans le devoir, que cette exactitude délicate qui descend jusqu'aux soins les plus minutieux.

N° 9.

RÉGLEMENT POUR LES CLOÎTRES.

I.

Il servirait de peu d'avoir rétabli les cloîtres sur la forme primitive, et en la manière qui a été instituée par nos saints pères, si nous nous contentions de cette simple disposition extérieure, sans en reprendre en même temps les usages, pour y chercher les utilités et les avantages qu'ils y ont trouvés.

Et comme nous voyons qu'ils ont considéré ces camps du Dieu vivant et ces saints tabernacles, comme des lieux et des demeures consacrées au repos et au silence; qu'ils n'y ont point eu d'autre occupation que celle d'y écouter Dieu qui leur parlait incessamment dans ses divines Écritures et dans les livres des saints pères, comme ses organes et ses interprètes, et que leur soin principal était d'y purifier leurs cœurs et de les remplir de ses sentiments et de ses vérités divines, pour ensuite selon le mouvement de son esprit les répandre en sa présence aux pieds de ses autels dans la ferveur et la pureté de leurs prières; notre dessein étant de nous conformer en toutes choses à leurs maximes et à leur conduite, nous garderons avec toute la religion et l'exactitude possible les réglements suivants.

II.

Tous les frères feront leurs lectures sous les cloî-

tres pendant le jour, du côté où sont les bancs. Ils s'y comporteront avec tant de modestie et d'édification, que chacun pourra trouver dans la contenance de son frère la règle et le modèle de la sienne. On doit savoir pour cela que les saints pères ont ordonné que les cénobites feraient tous les exercices ensemble, non seulement afin que les frères fussent à l'égard les uns des autres comme autant d'observateurs et de gardiens de la modestie, de l'honnêteté et de la piété extérieure; mais encore parce que les actions qui se font en commun étant toujours plus vives et plus animées, sont aussi plus pures et plus agréables à Dieu, et que ceux qui forment cette unité sainte, dont l'esprit de Jésus-Christ est le lien et le principe, se trouvent précisément dans l'état de recevoir la grâce et l'effet de la promesse qu'il a faite à ceux qui s'assembleraient en son nom.

III.

D'abord qu'on y sera arrivé pour lire ou pour écrire, on se mettra à genoux, et on invoquera le Saint-Esprit par une prière courte, comme en disant tout bas l'antienne *Veni, sancte Spiritus,* avec le verset *Emitte,* etc., et l'oraison *Deus qui corda,* etc., ou *Actiones nostras,* etc. Si on lit le nouveau Testament, on demeurera à genoux durant toute la lecture qu'on en fera; et après qu'on aura lu ce que l'on voulait lire, on pourra s'asseoir pour faire ses réflexions, et repasser si l'on veut sur ce que l'on aura lu, lorsqu'on était à genoux. Pour l'ancien Testament, on en lira seulement à genoux les premières lignes. On se tournera

vers la muraille pour se mettre à genoux, au lieu où l'on veut faire sa lecture. On s'agenouillera sur le marchepied qui est de chacun des côtés, et on prendra garde de n'incommoder personne.

On est toujours couvert lorsqu'on est assis, et à demi découvert au moins, lorsqu'on est à genoux.

IV.

On gardera dans les cloîtres un perpétuel silence, sans qu'aucune nécessité puisse obliger de le rompre. Le supérieur même gardera cette règle. On n'y fera aucun signe, si ce n'est qu'il soit nécessaire d'en faire sortir quelqu'un auquel on a affaire. Ceux qui ont la liberté de parler dans les parloirs, le feront toujours d'un ton de voix si bas qu'ils ne soient pas entendus dans les cloîtres.

On ne s'y promènera jamais, mais on y demeurera en repos et en silence. On se souviendra que c'est le véritable lieu de mettre en pratique ce que le prophète nous a voulu dire par ces excellentes paroles : *Sedebit solitarius et tacebit* (1) ; et nos pères ont été si religieux dans cette observation, que partout où on lit le mot de cloître dans les anciens statuts, on y voit la manière de s'y comporter exprimée par le terme de *Sedere in claustro*.

V.

Les religieux auront chacun leur boîte dans le chapitre pour y mettre leurs livres. Ils auront soin de ne pas les laisser gâter par l'humidité du lieu, et de les

(1) Jerem. Thren. c. III, v. 28.

tenir toujours fort propres. Ils n'en auront point qui ne soient couverts. On leur défend très-expressément de prendre et de lire jamais dans les livres les uns des autres. Les religieux profès qui contreviendront à cette défense (ce que nous espérons qui n'arrivera pas) seront punis avec beaucoup de sévérité comme d'une faute griève, et les novices seront renvoyés sans rémission, si après avoir contrevenu à cette défense et en avoir été repris, ils tombaient une seconde fois dans la même transgression. C'est pourquoi une des premières choses dont on les informera, sera de ce réglement.

VI.

On se servira pour y écrire des pupitres et des tables communes.

On n'y écrira jamais que des choses saintes; et si par hasard et par l'ordre du supérieur quelqu'un avait quelque lettre à écrire, il ne le ferait point dans les cloîtres, mais dans sa cellule, ou dans le lieu qui lui serait marqué pour cela par le R. P. abbé.

VII.

On ne conduira point les hôtes à l'église par les cloîtres : mais s'il en arrivait quelqu'un au monastère auquel on n'en pût pas refuser l'entrée, à cause de sa qualité, comme pourrait être un prince, le portier sonnera quatre ou cinq coups de la grosse cloche pour donner avis de sa venue, et aussitôt on quittera les cloîtres et on se retirera dans le chapitre. Pour ceux qui demanderont à voir les cloîtres pour leur édifica-

tion particulière, on prendra pour les y mener le temps auquel les religieux n'y seront point, comme celui du travail ou du repas.

VIII.

On tiendra toujours fermée la porte du cloître par laquelle on entre dans l'église. Quand on marchera dans les cloîtres, et particulièrement durant la lecture, on y fera le moins de bruit que l'on pourra, afin de n'en point troubler le repos et ne pas interrompre l'attention des frères. On aura le même égard en fermant ou en ouvrant les portes qui y répondent. On se rendra sans peine à cet ordre, si l'on considère ce que dit saint Augustin : Que c'est plutôt Dieu que les hommes qui nous parle dans nos lectures; et on trouvera que cette circonspection est une suite du respect que l'on doit à une si grande majesté.

IX.

On balaiera les cloîtres une fois la semaine et deux fois le côté de la lecture, et davantage s'il en est besoin. Celui qui y apercevra quelque ordure, pourra l'ôter sans en avoir une permission plus particulière. Ceux qui les nettoieront, ouvriront d'abord toutes les fenêtres du côté qu'ils balaieront, si ce n'est qu'il pleuve, et les arrêteront, de crainte que le vent ne les referme. On se servira toujours d'eau pour empêcher la poussière, hors les temps humides de l'hiver, du côté de la lecture, et on prendra garde de gâter les murailles, ou par le rejaillissement de l'eau, ou en y poussant les ordures avec le balai. Ceux qui manque-

ront en cela seront exacts à s'en proclamer, afin d'en recevoir pénitence.

On ôtera les araignées et la poussière des murailles avec un balai de plumes, ou en les frappant doucement avec les houssoirs.

Ceux qui ouvriront les fenêtres auront soin de ne pas les pousser trop fort contre la corniche des piliers.

X.

On a grand sujet de louer Dieu, et de lui rendre de perpétuelles actions de grâces de ce qu'il nous a donné le mouvement de reprendre une pratique si sainte et si utile; et la marque la plus sincère que nous puissions lui donner de notre reconnaissance, est de nous y rendre fidèles; de considérer le fond de nos cloîtres comme des sépulchres, et d'y vivre dans la vue et dans l'attente, aussi bien que dans la foi du second avènement de Jésus-Christ, comme les saints pères dans les limbes soupiraient incessamment après le premier, avec un avantage néanmoins et une consolation qu'ils n'avaient pas, qui est celle de jouir déjà de sa présence, selon l'assurance qu'il nous a donnée, lorsque son Père le retira du monde, d'être avec nous jusqu'à la consommation des siècles.

XI.

Lorsque l'on fait sa lecture dans le cloître ou dans le chapitre après matines, on doit avoir son chaperon, en sorte que l'on puisse être aperçu si l'on dort.

XII.

En passant devant l'image qui est dans le cloître, on se découvre et on s'incline.

XIII.

Lorsque l'on sonne la petite cloche de l'église après le souper ou la collation, on vient dans les cloîtres chacun à sa place, on s'incline devant ceux qui se rencontrent à la gauche ou à la droite, on s'assied, on se couvre; et lorsque le supérieur après avoir fait cesser la cloche va à sa place, on se lève tous ensemble. Si c'est le père abbé, ceux devant qui il passe s'inclinent devant lui. Le supérieur étant arrivé à sa place, celui qui doit lire s'incline et se tourne vers lui, disant *Domne, jube benedicere,* et le supérieur ayant donné la bénédiction par ces mots : *Noctem quietam tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus,* il s'incline des deux côtés. Le premier de chaque côté le salue de même, et salue celui qui est proche de lui, et ainsi jusqu'au dernier, et après avoir salué celui qui est proche de soi, on s'assied.

Le supérieur ayant dit *Tu autem,* le lecteur continue debout, et tourné vers l'orient avec la communauté qui se tourne de ce côté en même temps, *Domine, miserere nostri :* on répond *Deo gratias;* le supérieur dit *Adjutorium, etc.;* on fait le signe de la croix sur soi; on répond *Qui fecit, etc.;* on s'incline et on va à l'église.

XIV.

Tous les samedis on fait dans le cloître le *Man-*

datum, ou autrement le lavement des pieds en cette manière.

Lorsque l'on sonne la cloche du chapitre après le souper ou après la collation, on vient au cloître de la même sorte que l'on vient de dire. Le père abbé étant à sa place et ayant fait une inclination à l'image, il commence debout la première antienne que l'on répète après qu'elle est achevée. En l'absence du père abbé, le chantre commence cette antienne. Personne ne se déchausse devant le père abbé. On ne déchausse qu'un pied. Quand les serviteurs lavent ou essuient, il faut tenir proprement devant soi les manches de sa coule à moitié levées, sans qu'elles pendent trop bas. S'il n'y a pas assez de temps pour dire toutes les antiennes, le chantre passe celles qui restent pour commencer *Maneant in nobis, etc.*; ou s'il y a trop de temps, il en répète quelqu'une des premières.

Tous doivent être rechaussés avant que l'on commence la lecture.

Il faut se déchausser et se rechausser en passant les mains dessous la coule, en sorte que l'on ne voie point les pieds, en ôtant ou en remettant ses chaussons. Les novices se couvrent de leurs chapes.

En cette cérémonie, comme pour la lecture qui se fait avant complies, ils sont assis vis-à-vis des religieux proche la chaire du lecteur. Les plus anciens en sont les plus proches. Après les novices sont les postulants.

XV.

On ne fait entrer personne de dehors dans les cloîtres sans la permission du père abbé.

On y marche toujours avec beaucoup de modestie, sans précipitation et sans tourner la tête.

Jamais on ne s'y arrête hors le côté de la lecture. Lorsque l'on attend pour parler à quelqu'un des supérieurs qui est dans un parloir, on se retire ou dans l'autre parloir ou du côté de la lecture ou au-dedans du chapitre à la porte.

N° 10.

RÉGLEMENT TOUCHANT LA PARTICIPATION DES SACREMENTS.

I.

De la sainte Messe.

Il faut que les prêtres sachent qu'ils sont le sel de la terre et la lumière du monde, et qu'ils doivent soutenir leurs frères par leurs exemples et par leurs prières.

Ils garderont tant de pureté dans leurs mœurs et de mortification dans leur conduite, et vivront dans un si grand éloignement de tout ce qui ne convient pas à la sainteté de leur état, qu'ils puissent tous les jours s'approcher des saints autels, quoi qu'il soit utile de s'en priver quelquefois par esprit de pénitence. Lorsque quelqu'un se sentira moins disposé ou inspiré de s'en abstenir, il ne le fera point sans la permission du supérieur.

Comme ils n'affecteront point en célébrant la messe

une lenteur ennuyeuse, qui est l'effet d'une dévotion mal réglée, ils éviteront aussi une promptitude mal édifiante, qui est la marque de la dissipation du cœur, mais ils observeront un recueillement et une modestie extérieure telle que peut exiger une action si sainte, et surtout qu'ils n'oublient jamais qu'ils sont chargés d'un ministère que les anges même regarderaient avec frayeur et tremblement.

II.

Du sacrement de la sainte Eucharistie.

Les religieux qui ne sont pas prêtres, communieront tous les dimanches et les grandes fêtes de l'année.

Ils prendront garde d'approcher d'un mystère si redoutable pour satisfaire simplement à l'usage et à la règle du monastère, mais par une piété toute intérieure, par le sentiment d'une dévotion vive, avec une ardeur et une avidité toute sainte, en sorte que cette viande divine ne leur paraisse toujours, s'il est possible, une nourriture nouvelle.

Cependant s'il arrive, ce qui ne doit pas arriver souvent, que quelqu'un des frères, poussé par un mouvement de pénitence, de mortification, de respect, ou retenu par quelque indisposition, désirait de s'en abstenir, il ne faut pas qu'il regarde cette volonté comme un mal et une infraction de ce réglement; mais il la déclarera à son supérieur, et se conduira en cela comme en toute autre chose par son conseil et par son avis. Quoiqu'il n'y ait aucun moyen plus

puissant et plus efficace pour donner et conserver la vie des âmes, que de participer fréquemment à ce pain vivant, néanmoins ceux qui s'en éloignent quelquefois par les motifs que nous venons de rapporter, s'en approchent ensuite avec plus de préparation, de dignité et de mérite.

III.

Du sacrement de Pénitence.

On se présentera au tribunal de la confession tous les huit jours, si ce n'est que quelque raison particulière oblige d'en approcher plus souvent : toutefois on n'empêche pas que quelques-uns des frères ne puissent le faire plus rarement, si le supérieur le jugeait à propos, ou à cause de l'innocence et de l'exactitude de leur vie, ou parce que ne commettant pas de ces péchés qui donnent de l'horreur par eux-mêmes, ils ne seraient pas toujours en état d'en concevoir toute la douleur nécessaire; et ainsi ils prendront les temps où ils se trouveront plus touchés de Dieu, et où ils sentiront des dispositions animées pour s'approcher de ce sacrement, afin que ce soit avec plus de fruit, plus de grâce et plus d'utilité.

Les frères éviteront un inconvénient très-dangereux et très-ordinaire à ceux qui ne commettent pas de grands péchés, c'est de ne pas faire le cas qu'ils doivent de ces fautes qu'on nomme légères, et dont on se confesse presque toujours sans un véritable regret, et par conséquent sans en devenir meilleurs et plus exacts. C'est un déréglement dans lequel ils ne tom-

beront pas, s'ils aiment sincèrement la gloire de Jésus-Christ, et s'ils sont autant persuadés qu'ils sont obligés de l'être, que c'est le plus grand de tous les malheurs que de blesser une majesté si grande et une bonté si infinie, que c'est l'offenser beaucoup que de ne pas se soucier de l'offenser dans les choses que l'on croit petites, et que tout ce qu'on fait qui déplaît à Dieu mérite qu'on s'en afflige. Quoiqu'il soit nécessaire d'examiner sa conscience avec soin, il l'est encore davantage de haïr son péché, et de former une résolution ferme et constante de ne le plus commettre, sans quoi la confession que Jésus-Christ a instituée pour la guérison des âmes, en augmente et en multiplie les maladies.

N° 11.

RÉGLEMENT POUR LE CHAPITRE.

I.

Le supérieur ayant chanté *Requiescant, etc.*, et ayant dit ce qu'il a jugé à propos, il fait sortir d'abord les postulants, puis les novices, et après les religieux de l'ordre qui ne se sont point stabiliés, si on ne les retient pour dire leurs coulpes, ou pour être proclamés. Lorsque l'on commence les coulpes, le supérieur dit *Loquamur de ordine nostro*, et en même temps tous se prosternent; le supérieur dit *quid dicitis?* et tous répondent, étant prosternés, *culpas meas*, et après qu'il

a dit, *Surgite in nomine Domini,* tous se lèvent; et ceux à qui il ordonne de venir dire leurs coulpes, viennent pour cela devant lui, et lui font d'abord une inclination, sans se prosterner une seconde fois. C'est par les plus anciens qu'il doit faire commencer les coulpes. Les autres jours suivants, il doit continuer les coulpes où elles sont restées le jour précédent, jusqu'à ce que tous les religieux les aient dites. Ceux qu'il fait venir pour cela, se prosternent devant lui, et se relèvent quand il l'ordonne. C'est à lui à régler le nombre de ceux qui doivent se proclamer. En cette action, l'on est entièrement découvert, on a les bras baissés, et on doit parler assez haut pour être entendu de tous.

II.

On s'accuse des fautes extérieures que l'on a commises contre la règle, les coutumes de la maison et les réglements particuliers du supérieur. On peut même, sans qu'on en fasse de loi, ni qu'on y oblige personne, s'accuser des pensées et des indispositions secrètes. Ce qui toutefois ne se pratiquera point qu'après les avoir communiquées au supérieur et avec sa permission. C'est ainsi que saint Basile et saint Antoine désirent qu'on en use, aux règles et aux maximes desquels saint Benoît nous renvoie dans le chapitre 73 de sa règle.

Magna est, dit saint Antoine à ses religieux, *ad virtutem via, si singuli vel observarent quod gererent, vel universas mentis cogitationes fratribus referrent. Non enim potest aliquis peccare, cum relaturus alteri quæcunque peccasset, et subiturus pudorem publicum turpia*

proferendi. Le grand chemin de la perfection, c'est d'examiner sévèrement toutes nos actions, chacun en particulier, et de rapporter toutes les pensées de notre cœur à nos frères; car peut-on tomber dans quelque faute, lorsque l'on sait qu'elle doit être proclamée et que l'on en doit subir le blâme et la peine en plein chapitre.

Transactâ die, dit saint Basile, *omnique spirituali corporalive opere completo, antequam fratres ad quietem discedant, unusquisque apud se conscientiam judicet atque examinet, si quid quod non debuit fecerit, si quid eorum quæ prohibita sunt cogitaverit, si quid quod non decet locutus fuerit, si ad orandum tardus aut segnis fuerit, si inter psallendum in acediam aut in tædium inciderit, si denique aliquo communis et sæcularis vitæ desiderio commotus fuerit, delictum non abscondat, sed in medium proferat, et omnibus patefaciat, ut per orationem communem sanetur qui hoc morbo detinetur.* Lorsque la journée est finie, et que chacun a vaqué aux offices divins et au travail des mains, avant que les frères se rendent au dortoir, il faut que chacun fasse son examen de conscience et voie s'il n'a rien fait contre ses devoirs; s'il n'a point pensé à faire quelque acte défendu; s'il n'a pas proféré quelque parole inconvenante; s'il a manqué de ferveur dans ses prières et en récitant les psaumes; s'il a été touché de quelque désir de la vie commune et séculière: qu'il ne cache aucuns de ses défauts, mais qu'il les proclame en plein chapitre, et en présence de tous ses frères, afin que, par leurs saintes prières, il puisse obtenir du Dieu de miséricorde le remède nécessaire à ses maux.

III.

Les frères se proclameront les uns les autres par esprit de charité et par le zèle de la gloire de Dieu, qui doit les porter à faire ce qu'ils peuvent pour établir de plus en plus son royaume dans la communauté dont ils sont les membres, et pour empêcher que le bien qui y est et la régularité qui s'y observe, ne s'affaiblisse et ne diminue. Ce qui commence d'ordinaire par la négligence de certaines pratiques qu'on estime peu considérables, et par la liberté qu'on se donne de se dispenser de quelques bonnes coutumes, sous prétexte qu'elles ne sont pas si importantes. Et on juge cette pratique des proclamations si nécessaire pour maintenir le bon ordre, qu'on croit pouvoir la nommer le soutien et le nerf de toute la discipline régulière d'une maison. C'est pourquoi on conjure tous les frères de s'y rendre très-fidèles, et de ne pas prétendre s'en pouvoir dispenser, alléguant qu'on n'est pas établi pour être les censeurs des autres, et que ce devoir regarde ceux qui sont en charge, et non pas les inférieurs qui doivent être tout occupés à veiller sur eux-mêmes.

Ce sentiment est contraire aux premières constitutions de notre saint ordre, aux maximes et aux institutions que notre père saint Bernard nous a laissées. *Ferveat in nobis*, dit-il, *zelus Dei, amor justitiæ, odium iniquitatis. Nemo, fratres, vitia palpet, peccata dissimulet nemo. Nemo dicat : Nunquid custos fratris mei sum ego? Nemo quod in se est æquanimiter ferat, cum viderit ordinem deperire, minui disciplinam. Est enim*

consentire, silere cum arguere possis, et scimus quia similis pœna facientes maneat, et consentientes (1).

IV.

On n'augmentera point, ni on ne diminuera point la faute que l'on proclame, en interprétant l'intention de son frère à son désavantage ou à son avantage, ou en quelque autre manière que ce soit; mais on l'exposera simplement en la manière qu'elle a paru.

On ne proclamera point sur des soupçons, ou des doutes, ou des rapports; on dira seulement les fautes que l'on sait, pour les avoir vues ou entendues, et cela fort succinctement. Avant de proclamer un autre, on dira tout haut : Je proclame Dom N. ou mon frère N.

On ne proclamera jamais le même jour celui dont on a été proclamé; on ne doit pas proclamer un religieux, tant qu'il est prosterné, mais attendre que le supérieur l'ait fait relever, si ce n'est qu'il le laisse prosterné.

V.

Celui qui est proclamé doit, aussitôt qu'il s'entend nommer, se prosterner à sa place, et demeurer en cette posture jusqu'à ce que le supérieur le fasse lever. Pour lors il vient devant lui, et lui ayant fait une profonde inclination, il écoute en silence la faute dont on le proclame. Si ensuite il est proclamé par un autre religieux, il se prosterne de nouveau, jusqu'à ce

(1) Serm. I, de S. Joan. Bapt.

que le supérieur le fasse lever, et il en fait de même tout autant de fois qu'il est proclamé par différents religieux. Toutefois il ne faut pas proclamer un religieux qui l'a été par trois autres différents, et il faut différer à le faire à quelqu'autre jour, si ce n'est qu'il fît quelque faute dans le chapitre même. Car en ce cas, on pourrait le proclamer de cette faute, mais non pas de quelque autre.

VI.

On regarde comme une faute très-importante dans un religieux de s'excuser jamais en quelque rencontre que ce soit, quand même il serait innocent, et on doit punir son excuse comme une violation de ce qui est commandé dans le 4e degré de l'humilité, *Quibuslibet irrogatis injuriis tacitâ conscientiâ patientiam amplectatur;* mais on considérera comme une faute irrémissible, et qui mérite d'être très-rigoureusement châtiée, de témoigner dans le chapitre par quelque parole ou par quelque signe qu'on n'a pas commis la faute dont on est proclamé, quoiqu'en effet on ne l'eût pas commise. Outre la pénitence que le supérieur jugera à propos d'imposer, tous les religieux se prosternent aussitôt qu'ils entendent quelqu'un s'excuser, pour réparation d'une si grande faute et pour en donner plus d'horreur.

VII.

On ne doit parler dans le chapitre que pour s'accuser, ou pour proclamer quelqu'un, ou pour répondre au supérieur. S'il arrivait qu'on eût reconnu quelque

faute considérable ou scandaleuse, on en avertirait le supérieur en particulier le jour d'auparavant, et on n'en proclamera point, à moins que par quelque raison particulière il ne l'ordonnât.

Le chapitre des coulpes se tient tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes de garde; car en ces jours on n'y reprend point les fautes. Que si on le fait quelquefois, cela doit être très-rarement et très-brièvement.

VIII.

On croit qu'il est inutile d'avertir qu'il ne faut jamais s'entretenir hors du chapitre des fautes qu'on y a entendues, si ce n'est qu'on en parlât au supérieur, bien moins en parler à ceux qui en auront été proclamés, ou s'en plaindre à ceux de qui on l'aurait été, puisque la rigueur du silence qui interdit si absolument tout discours entre les frères, remédie à cet inconvénient; outre que l'union qui est entr'eux, et cette charité pure et sincère, laquelle seule ils ont en vue dans ces accusations mutuelles, et qui les unit ensemble parfaitement, ne permet pas qu'ils tombent, quand même ils en auraient les occasions, dans des fautes si grandes, et qui toutefois ne sont que trop ordinaires dans les maisons peu réglées, et dans lesquelles on ne s'applique pas beaucoup aux pratiques humiliantes. Nos saints pères ont eu tant d'horreur de ces sortes de fautes, et tant de crainte que les religieux n'y tombassent, qu'ils ont ordonné que si quelqu'un s'y laissait aller, il aurait six jours de suite la discipline dans le chapitre.

IX.

La veille des fêtes de sermon, tous doivent se trouver au chapitre, pour entendre la parole de Dieu de la bouche du père abbé, lequel outre ces jours n'en laisse guère passer, même des jours de coulpe, sans nous représenter nos devoirs, et nous exciter au service de Dieu et à la pratique exacte de la règle. Les veilles des fêtes de la sainte Vierge et de la Toussaint, il faut être tous au chapitre lorsque l'on annonce ces fêtes.

X.

Lorsque l'on nomme dans le chapitre le nom du pape, du roi, de l'évêque du diocèse, du R. P. abbé, et de semblables personnes, et que le père abbé commande quelque prière commune, on s'incline profondément devant soi sans se lever de son siége : ceux à qui il donne quelque ordre particulier en font de même.

XI.

Si un évêque, un abbé, un religieux ou quelque autre personne semblable vient au chapitre pour y demander d'être associé aux prières de la communauté, tous se lèvent lorsque le père abbé entre au chapitre, et qu'il va à sa place conduisant celui qui demande cette association, et tous ceux devant qui il passe s'inclinent; cette association se fait ainsi. Le père abbé, qui est assis dans sa chaire, tient sur ses genoux la règle; celui qui désire cette association se met à genoux devant lui, et, posant ses mains sur le livre,

il supplie le père abbé de le rendre participant des prières et de toutes les pratiques et actions saintes de sa communauté; à quoi tous répondent *Amen;* ensuite le père abbé lui demande aussi la participation de ses prières et de ses bonnes œuvres. Après qu'il est demeuré au chapitre autant de temps que le père abbé le trouve bon, il le fait conduire aux hôtes par le prieur ou par quelque autre religieux, avant que les autres sortent, si ce n'est qu'il ne l'y retienne jusqu'à la fin du chapitre. Si cette personne est d'une dignité particulière, tous se tiennent debout pendant cette cérémonie; autrement on est assis.

XII.

Lorsque le père abbé assemble extraordinairement le chapitre, il fait sonner la cloche du chapitre, que l'on ne cesse point jusqu'à ce qu'il arrive. Tous se lèvent et s'inclinent lorsqu'il entre, et qu'il passe pour aller à sa place. Après y avoir achevé ce qu'il prétendait, il se lève, et tous étant tourné vers l'orient, il chante *Adjutorium,* etc.; on lui répond *qui fecit,* etc., et on se retire.

XIII.

Tout ce qui se dit et ce qui se passe dans le chapitre, doit demeurer dans le dernier secret, si ce n'est qu'on en parle au supérieur, lorsqu'il ne l'a pas tenu lui-même.

Les novices renouvellent leur demande dans le chapitre en cette manière. La lecture de la règle étant faite, ils se prosternent devant le supérieur, qui leur

dit *Quid petitis*, s'ils sont plusieurs, et ils répondent *misericordiam Dei et vestram;* puis ils se relèvent lorsque le supérieur le leur ordonne. Le jour de leur profession, après que le père abbé a achevé son exhortation, ils se mettent à genoux devant lui, ils mettent leurs mains dans celles du père abbé, et lui disent : *Pater, promitto tibi obedientiam secundum Regulam sancti Benedicti usque ad mortem.*

N° 12.

RÉGLEMENT POUR LA CONFÉRENCE.

I.

On se servira de ce terme de conférence et nullement de celui de récréation, qui est un mot inconnu à nos pères aussi bien que la chose qu'il signifie, parce qu'ils ont estimé que toute récréation était interdite à ceux qui, se retirant dans les monastères, n'ont d'autres vues que de se consacrer entièrement à la pénitence et d'y apprendre tous les jours à mourir, par une mortification continuelle.

On s'assemblera pour la conférence le dimanche; et s'il arrive quelque fête de garde le mercredi ou le jeudi, on tiendra aussi la conférence en ce jour, si le R. P. abbé le trouve bon. Il faut excepter le mardi de Pâques et de la Pentecôte, auquel il y a conférence. En carême on ne la tient que le dimanche.

II.

Le supérieur assemble les frères pour la conférence, en tintant la cloche du chapitre. Les religieux arrivant dans la chambre où elle doit avoir lieu, se tiennent debout, chacun à sa place, jusqu'à ce que le supérieur arrive et leur dise de s'asseoir; alors en s'inclinant vers lui, ils s'asseient sans se faire les uns aux autres aucune inclination. Si c'est le père abbé, tous s'inclinent vers lui, lorsqu'il entre et qu'il va à sa place. Si ce n'est pas lui, on se contente de demeurer debout jusqu'à ce que le supérieur fasse asseoir. Si celui qui préside à la conférence est déjà dans la chambre où elle se tient lorsque les frères y arrivent, chacun en y entrant lui fait une inclination. Ceux qui passent devant lui pour aller à leur place, ne font leur inclination que lorsqu'ils passent devant lui; et lorsqu'il leur dit de s'asseoir, ils s'asseient et se couvrent, en lui faisant une inclination. Si un religieux vient à la conférence, lorsqu'elle est commencée, il salue en entrant celui qui y préside, ou en passant devant lui, s'il y passe; il se tient debout à sa place jusqu'à ce qu'il lui dise de s'asseoir; et quand il lui dit de s'asseoir il lui fait une inclination; et puis il s'assied et se couvre sans saluer ceux qui sont proches de lui.

III.

Chacun étant à sa place dans le même ordre qu'on est au chœur, le supérieur fait l'ouverture de la conférence; et aussitôt qu'il avertit celui auquel la conférence précédente est cessée, de parler, il se lève, il se

découvre, s'assied et se couvre, lorsque le supérieur lui dit de s'asseoir, et rapporte en peu de mots et avec simplicité ce qu'il a remarqué de plus édifiant et de plus portant à Dieu soit dans ses lectures particulières, soit dans celles qui se font en public; puis il se lève et se découvre, et après s'être incliné vers le supérieur, il s'assied et se couvre en silence.

Ce que l'on vient de marquer, s'observe partout où l'on tient la conférence, soit dans la maison, soit dans quelque endroit du jardin ou ailleurs.

IV.

Chacun s'y tiendra dans une posture modeste. On y aura toujours les manches de la coule levées. On y parlera de suite les uns après les autres.

On s'étudiera d'y faire paraître un visage gai, qui soit comme la marque de la paix du cœur, et de cette tranquillité d'âme que goûtent ceux qui sont à Dieu, et qui sont contents de leur état. On n'y parlera point à l'oreille d'un autre ni en particulier, non pas même au supérieur.

Si on avait quelque difficulté sur les matières dont on ne juge pas à propos de parler aux conférences, on pourra s'en éclaircir en un autre temps avec le supérieur en particulier.

On n'y fera jamais un conte du monde, sous prétexte d'en pouvoir tirer quelque instruction, et on en bannira absolument les entretiens de gazettes, de nouvelles du temps et du monde, comme aussi tous discours de la cour ou du collége, cela ne pouvant qu'indisposer les âmes, et les jeter dans la dissipa-

tion et dans le souvenir des choses qu'on a dû avoir oubliées.

On n'y parlera jamais de personne qu'en bien, si ce n'est de quelque défaut que tout le monde sait, pour porter les frères à l'éviter, ou pour leur faire tirer quelque avantage, pour le bien de leurs âmes, du malheur des autres. Et comme il n'est pas aisé de discerner quand on en peut user de la sorte, on laissera au supérieur de le faire, lorsqu'il le jugera à propos, lequel doit se souvenir que dans ces rencontres il est besoin de beaucoup de prudence, pour ne point blesser la charité qu'on doit au prochain, et pour ne rien dire qui puisse scandaliser ceux devant qui on parle.

On dira rarement ses propres pensées, mais on rapportera celles des saints, que l'on aura tirées de la lecture de leurs livres.

V.

On ne parlera jamais de soi, ni en bien ni en mal.

On n'y parlera jamais avec action, ni avec des gestes du corps ou de la main.

Ceux qui auront quelque chose à dire ou quelque difficulté à proposer, ne le feront qu'après s'être levés pour en demander la permission, et l'avoir obtenue.

Aussitôt que celui qui parle s'aperçoit que quelqu'un de ses frères témoigne avoir quelque chose à dire, il doit se taire pour lui laisser toute liberté.

On n'y parlera jamais deux à la fois. Les plus jeunes auront bonne grâce d'y parler moins que les autres. Il faut toutefois qu'en cela ils agissent avec beaucoup de liberté et non point avec contrainte.

S'il arrive qu'il y ait sujet d'insister sur ce qui a été dit, on ne le fera pas plus d'une fois, et toujours avec grande douceur et humilité, et après en avoir obtenu la permission. Ceux qui contesteront et soutiendront leur sentiment, seront sévèrement châtiés, les contestations étant le renversement des maisons les plus régulières, et ne pouvant être sans blesser la charité.

On n'y citera aucun passage latin sans permission, laquelle ne doit s'accorder que rarement.

VI.

On prendra de ses lectures le sujet ordinaire des conférences, et ces lectures seront de l'Écriture sainte, de saint Jean Climaque, de Cassien, des Vies des saints Pères des déserts, des traités ascétiques de saint Basile, de S. Ephrem, des ouvrages de saint Bernard, et de quelques ouvrages des saints Pères, qu'ils ont composés plus pour échauffer le cœur que pour éclairer l'esprit.

VII.

On en bannira toute matière de théologie scholastique, de disputes et tout ce qui est capable de dessécher le cœur, et elles se passeront de telle sorte, qu'elles soient utiles et encourageantes.

On ne s'y entretiendra jamais des affaires de la maison; on n'y parlera pas même de cérémonies, beaucoup moins du service du réfectoire et de ce que l'on y sert, si on le trouve bon ou mauvais : si le supérieur juge à propos d'en parler en quelque ren-

contre, que ce ne soit que pour donner aux religieux du mépris pour les viandes délicates et de l'estime des plus grossières, à l'imitation de nos pères.

On n'y rapportera jamais aucune histoire sur le sujet du péché de l'impureté, et on n'en parlera jamais. On ne dira rien qui puisse y faire penser ni directement ni indirectement. On doit en avoir une si grande horreur, que l'on ne devrait pas même savoir qu'il y eût un péché de cette nature; ou si on l'a su, il en faut même perdre toute mémoire autant que cela se peut. On suivra donc en cela cette règle de l'Apôtre : *Nec nominetur in vobis, sicut decet Sanctos* (1).

Jamais il n'arrivera de dire qu'on n'a rien à dire, mais tout au moins on dira quelques mots, quand il faudra parler.

Quoique toute vérité soit sainte, il ne faut toutefois pour l'ordinaire choisir que celles qui regardent notre profession.

Aussitôt que le supérieur fait signe de finir la conférence, il faut cesser le discours qu'on aurait commencé, en laisser même les paroles imparfaites, et s'en retourner dans le même silence qu'on y est venu.

On ne prolongera point la conférence au-delà d'une heure, à moins que quelque raison extraordinaire y obligeât, et le supérieur essaiera d'y faire parler le plus de religieux qu'il pourra.

Les jours qu'il n'y aura pas de conférence, on aura soin de profiter de la solitude et du silence.

On n'admettra jamais dans les conférences, sous

(1) Ad Eph. c. V. v. 3.

quelque prétexte que ce soit, aucune personne de dehors, soit religieux, soit séculier.

On n'y rapportera point d'histoires, et on n'y parlera point de choses arrivées depuis quarante ans, à moins qu'il n'en ait été question dans quelque lecture publique, ou que l'on ne parle des actions de nos frères qui sont morts.

N° 13.

RÉGLEMENT POUR LE TRAVAIL DES MAINS.

I.

Aussitôt que l'on frappe la tablette pour le travail, tous les religieux viennent dans le grand parloir, où ils quittent leurs coules et leurs chaperons qu'ils pendent aux chevilles qui y sont, mettant leurs chaperons dessus la coule, et se couvrant en même temps la tête de leurs scapulaires, en sorte que la calotte ne paraisse point. Les novices vont au chapitre, où ils plient proprement leurs chapes qu'ils mettent sur les bancs, et attendent qu'on frappe deux ou trois coups de la tablette.

On ne doit pas relever sa robe au-dessus du genou.

II.

On ira aux ouvrages assignés d'une manière qui n'ait rien de léger, de précipité ni de lâche.

Les religieux y porteront en leurs corps et en leur

âme la mortification de Jésus-Christ. Ils ne permettront pas à leurs sens de prendre aucun essort dans les objets les plus indifférents, ni de trop se répandre dans les choses mêmes où ils seront occupés. Ils s'y employeront avec affection et avec des sentiments humbles, considérant que le travail des mains est la première peine du péché, et un exercice propre à un état de pénitent et de pauvre, et que c'est un moyen très-puissant pour les sanctifier dans leur profession.

III.

Ils travailleront l'espace de trois heures tous les jours, une heure et demie le matin, et l'après-dîner, dans cette pensée que celui qui ne veut pas travailler ne mérite pas de manger le pain qui n'a été donné qu'à des personnes qui passeraient leur vie dans les travaux. Ils s'y occuperont de pensées semblables, et en pourront prendre le sujet dans leurs travaux mêmes. Par exemple, s'ils travaillent dans l'église, ils pourront penser à ces paroles de David : *Domine, dilexi decorem domus tuæ,* etc. S'ils balaient, ils pourront se souvenir de la dragme évangélique, qui est la figure de la grâce du baptême, et considérer que s'ils ont tant de soin de rendre propres les différents lieux du monastère, et d'en ôter tout ce qui y peut choquer la vue et en empêcher la netteté, quel soin ne doivent-ils pas prendre pour purifier leur cœur, qui est la demeure et le temple du Saint-Esprit, et sur lequel Dieu arrête ses regards sans discontinuation, et d'en retrancher tout ce qu'ils y connaissent qui peut offenser une majesté si pure qui ne voit pas indifférem-

ment l'indifférence avec laquelle on cherche à lui plaire, mais qui, dans tous les moments, prononce sur nous des jugements bien différents, selon qu'il nous voit tièdes ou ardents pour détourner de devant ses yeux ce qu'il y a en nous que nous connaissons lui pouvoir déplaire, et blesser la vue de celui auquel nous avons de si grands intérêts de nous rendre agréables. C'est ainsi qu'ils imiteront les anciens solitaires, qui s'entretenaient sans cesse dans leurs travaux de méditations saintes, qui s'élevaient jusques dans le ciel et se remplissaient de lumières, en même temps que leurs mains étaient occupées au travail; et qui n'interrompaient point leurs prières et la méditation des divines Écritures qu'ils savaient par cœur, nonobstant la continuité de leurs ouvrages.

IV.

Ils feront eux-mêmes leur jardin, qui doit être leur subsistance, et le fond de leur vie à l'imitation de nos pères.

Outre le travail du jardin, ils s'employeront à tout ce qu'il y aura à faire dans la maison, selon qu'ils y seront occupés par le supérieur, et sans préjudice de leurs autres exercices.

Ils feront les lessives, cureront les étables et aideront les convers dans leurs ouvrages.

Ils pourront aussi travailler hors de leurs enclos, pourvu que ce soit sans avoir aucune communication avec les séculiers, non pas même avec les domestiques du monastère, dont on se passera autant que l'on pourra; ils ne doivent pas même travailler avec des postulants convers.

V.

Il faut être indifférent pour toutes sortes de travaux, et recevoir avec une soumission sincère et cordiale celui qui est marqué quel qu'il soit. S'il était permis de faire choix, il faudrait choisir le plus mortifiant et le plus rude. Ainsi comme on ne doit pas s'ingérer de soi-même à aucun travail, il faut recevoir comme de la destination et de la main de Dieu ceux auxquels on est appliqué, soit par le supérieur, soit par celui qui a soin du jardin, quelque vils et pénibles qu'ils soient, et quelque opposition qu'en ressente notre amour-propre qui ne cherche que sa satisfaction, ou notre orgueil qui fuit les exercices humiliants et assujettissants.

VI.

On ne s'inquiètera point, ni on ne se plaindra jamais, soit de la voix, soit par les gestes, soit en quelque autre manière, lorsque l'on trouvera de la difficulté en ce que l'on fait, et que l'on n'en pourra venir à bout. Il y aurait en cela de l'humeur, de l'impatience et de lâcheté. Il faut faire ce que l'on peut, et du reste demeurer en paix.

On aura soin d'interrompre le travail de ceux qui s'y porteront avec trop de chaleur, ce qui n'est pour l'ordinaire que l'effet d'une secrète vanité et de l'humeur ou de l'inclination naturelle, et non pas de l'Esprit-Saint qui n'agit point avec indiscrétion, mais qui fait chaque chose dans la mesure et la justesse qu'elle doit avoir.

Si on quitte le travail, on y retournera le plutôt qu'on pourra.

VII.

Lorsque le supérieur distribue le travail, on ne doit lui parler que de ce qui regarde le travail, et en peu de mots; et pour ce qui est de ceux auxquels on peut parler, on ne doit pas le faire alors.

On y gardera un silence très-exact; le supérieur même n'y parlera que le moins qu'il pourra. Nos pères désirent qu'il s'y explique plutôt par signe que par la parole. Si quelqu'un a à lui parler par quelque nécessité particulière, ils se retireront hors le travail, et ils diront, en peu de mots et d'une voix basse, ce qui sera nécessaire.

Le silence que nos pères voulaient qu'on observât durant le travail, était si rigoureux qu'il égalait presque celui de la nuit, et ils ne permettaient pas même à ceux qui ne se trouvaient pas au travail commun, de se faire des signes, à moins qu'ils ne travaillassent ensemble; mais ils voulaient qu'ils attendissent que le travail fût fini.

Durant le travail, on ne doit parler au supérieur que de ce qui regarde le travail, soit lorsqu'on y va, soit lorsqu'on en revient : on doit aussi s'abstenir de faire des signes les uns aux autres sans une grande nécessité. Il n'est permis d'en faire hors ces rencontres, qu'à celui qui a soin de l'ouvrage auquel on est appliqué.

VIII.

On ne porte point de livre au travail pour y lire.

On ne s'y salue point. Ce qui s'entend du lieu où l'on travaille, comme dans le jardin et autres lieux. Car, par exemple, si on se rencontre dans le cloître,

sans que l'un ou l'autre y travaille, on se salue, mais non pas si quelqu'un y travaille, et en cette rencontre on passe sans se saluer. Pour ce qui est du père abbé, s'il est dans le travail comme les autres religieux, on ne salue pas; mais s'il est en coule, on le salue en quelque lieu qu'on le rencontre, à moins que ce ne soit dans le lieu même où l'on travaille actuellement. S'il est avec des séculiers, on le salue quoiqu'il soit en scapulaire, et dans le lieu même du travail, au cas qu'il s'approche de quelqu'un des frères pour voir et considérer son ouvrage.

IX.

Si dans le travail on blesse pour peu que ce soit quelqu'un de ses frères, on se met incontinent à genoux devant lui jusqu'à ce qu'il fasse signe de se relever.

Si on y a rompu ou gâté quelque chose, si on s'est blessé, on s'en accuse le plutôt qu'on peut au supérieur, en se mettant pour cela à genoux devant lui, et lui montrant la chose gâtée. Si cela est considérable, on va chercher le supérieur, s'il n'est pas présent; autrement on s'en accuse seulement lorsqu'on le rencontre. Si on a gâté de la vaisselle, on va s'en accuser au père abbé même le plutôt possible.

X.

Dès qu'on entend la fin du travail, on quitte tout, laissant même imparfait ce que l'on avait commencé, si ce n'est qu'il ne fallût dégager quelque outil, ramasser les ordures du lieu où l'on balayait, et achever

de couper du pain pour les potages, ou de nettoyer la vaisselle.

On revient en portant ses outils d'une manière religieuse, on les nettoie et on les remet où on les avait pris. On en use de même à l'égard de ses sabots.

Depuis la fin du travail jusqu'à ce qu'on ait repris sa coule, on ne salue point, si ce n'est qu'on se rencontre dans les cloîtres. Pour le père abbé, on le salue en quelque lieu qu'on le rencontre, à moins qu'il ne soit dans le lieu des outils. En ce même temps on ne doit point parler à ceux à qui on le peut dans les autres temps, si ce n'est qu'on ait à s'accuser de quelque chose ou demander en peu de mots quelque permission; mais il faut attendre qu'on ait repris sa coule et se retirer dans le petit parloir, parce qu'on ne doit pas s'arrêter à parler dans le grand parloir, dans le temps que les religieux y sont pour reprendre leurs coules, et dont ils ne doivent point sortir qu'ils ne se soient accommodés proprement, à moins qu'ils n'aillent à quelque travail particulier.

Lorsqu'après le travail on sera bien échauffé, on n'ira point à l'église ni sous les cloîtres; mais on se retirera dans sa cellule, jusqu'à ce que la grande chaleur soit passée.

Avant d'entrer dans le parloir, si on a été occupé de quelque travail pendant lequel il est tombé des ordures sur la robe, on la secoue dans le jardin, afin de ne pas salir le parloir ou les cloîtres.

N° 14.

RÉGLEMENT POUR LES INFIRMES ET POUR L'INFIRMIER.

I.

La première chose que fera le religieux malade sera de se disposer à se réconcilier avec Dieu par le sacrement de pénitence.

Quoique la vie d'un moine soit une vie de souffrances et de travaux, et qu'un solitaire ne doive point avoir de pensée plus ordinaire que celle de la mort, à laquelle le conduisent insensiblement la plupart de ses exercices, néanmoins il ne faut pas qu'il laisse de découvrir ses infirmités corporelles, même celles qui paraissent petites, à son supérieur, avec autant de soin qu'il les doit cacher à tout autre, et les frères l'en avertiront avec la même confiance qu'ils l'informent de l'état de leurs âmes, sans prétendre qu'il prévienne par ses soins la déclaration qu'ils sont obligés de lui en faire, et demeureront ensuite en repos, se tenant dans une grande indifférence pour ce qui regarde les remèdes. Comme il n'en faut désirer aucun de soi-même, aussi n'en faut-il refuser aucun de ceux qui sont présentés par l'ordre du supérieur; l'opposition qu'on y apporte est pour l'ordinaire un effet de la sensualité qui nous donne aversion de tous les médicaments à cause de leur désagrément et d'un orgueil secret, qui porte à refuser les soulagements permis et légitimes.

II.

Si le supérieur n'avait pas jugé l'indisposition considérable lorsqu'elle lui a été déclarée, au cas qu'elle augmente, il faut l'en avertir avec simplicité, et cependant demeurer en paix, en lui laissant le soin de sa personne, de sa santé et de sa vie : il faut se souvenir qu'on s'est abandonné à la conduite invisible de Dieu en se soumettant à la conduite visible de son supérieur, et qu'il n'est non plus permis à un religieux de se mettre en peine de ce qui le regarde pendant la maladie que pendant la santé.

III.

Les infirmes ne s'appliqueront jamais à connaître les mouvements de leur maladie, qu'autant qu'il leur sera ordonné, et ils ne prendront jamais de remèdes que par l'ordre du supérieur.

Si quelque chose avait fait mal à un religieux infirme, il ne s'en plaindra point à l'infirmier, mais il en avertira le supérieur. Le premier est une très-grande irrégularité, l'autre est dans l'ordre, et même d'obligation.

On ne témoignera jamais qu'on désire de la viande; quoique la règle en permette l'usage, elle n'en permet pas le désir. C'est au supérieur à déterminer ce qui est nécessaire; et comme il doit beaucoup s'appliquer au soulagement des malades, ils doivent aussi dépendre absolument de ses soins, et lui abandonner entièrement leur conduite.

On doit prendre garde de ne pas faire paraître la moindre inquiétude sur le sujet de la nourriture, le

malade en parlera le moins qu'il pourra, et évitera avec un très-grand soin de tomber dans les inconvénients ordinaires aux infirmes qui n'ont point de vertu, qui est d'aimer le changement dans le manger, soit pour les viandes, soit pour le temps de les prendre; il doit être pour l'un et pour l'autre dans une très-grande indifférence, et suivre ponctuellement les ordres qui lui sont donnés par ceux que le supérieur commet pour avoir soin de lui pendant la maladie.

Il faut qu'il soit dans le désir de quitter le plutôt qu'il pourra les soulagements qu'on lui a accordés à cause de son infirmité; mais il ne faut pas qu'il entre en inquiétude, et qu'il en témoigne trop d'empressement, ce qui ne proviendrait que de l'amour-propre, et non point d'un véritable esprit de pénitence.

IV.

On ne mangera point de viande, et on n'en mettra point dans les bouillons qu'on n'ait enduré six ou sept accès de fièvre, et on n'en accordera pas l'usage dans les maladies communes et ordinaires. On en usera autrement dans celles qui seront plus considérables, et dans les fièvres continues.

On ne donnera aux malades que du bœuf, du veau et du mouton, et jamais de menues viandes. Ils trouveront le nécessaire dans les grosses, et il y aurait de la superfluité à leur en accorder de plus délicates, quand même la dépense en serait moindre, et qu'elles ne coûteraient rien.

Ils ne mangeront jamais de viande qu'une seule fois le jour selon les anciens statuts de l'ordre.

On n'usera jamais de sucre ni de confitures.

Un malade qui doit avoir incessamment devant les yeux, selon le devoir de sa profession, l'image de la mort, ne doit rien tant appréhender que de vivre dans les maladies comme ceux qui n'y pensent point et qui ne craignent rien tant que de perdre la vie.

V.

Les infirmes ne mangeront jamais de fruit ni autre chose que ce qui leur sera donné par l'infirmier et de l'ordre du supérieur, et seulement dans leurs repas.

Ils ne se mêleront jamais de la nourriture, ni des remèdes qu'on leur donnera.

Ils se rendront pour prendre leurs repas au temps qui leur sera marqué par l'infirmier sans y jamais manquer.

Le plus jeune d'entre eux, ou le moins incommodé lira huit ou neuf lignes de quelque livre de piété, au commencement et à la fin du repas, et ils diront tous ensemble le Bénédicité et les Grâces de la même manière qu'on les dit à la communauté.

Au dîner et au souper ils se lèveront ensemble de table, et ils plieront leurs serviettes tous en même temps. Pour ce qui est de ce qu'ils prennent le matin, ou lorsqu'on ne fait qu'une simple collation, on se lève quand on a fini sans attendre les autres.

Ils ne parleront jamais à table, sinon au supérieur, et ils y garderont la même modestie et honnêteté qu'au réfectoire.

Ils auront chacun leur portion séparée, et plusieurs

ne mangeront point dans un même plat; ils ne mangeront non plus jamais auprès du feu. Ils mangeront toujours à la table et jamais sur leur lit, à moins que la grièveté du mal ne les y oblige.

VI.

Ils se coucheront aux heures de la communauté, et se lèveront en été et en hiver à la cloche des convers, à moins que la grièveté du mal les en empêche, et que le supérieur les en ait dispensés.

Ils diront ensemble l'office de la nuit dans l'infirmerie, s'ils n'en sont dispensés. Ils ne sont point obligés à l'office des morts, à moins que ce ne soit des offices solennels. Lorsque par quelque raison particulière ils disent avec la permission du père abbé matines la veille, ils doivent les dire après avoir dit complies quelque peu de temps avant de se coucher.

Lorsqu'ils ne peuvent aller à l'église, ils disent l'office à l'infirmerie dans le même temps qu'on le dit au chœur, à moins que leur infirmité ne les en empêche. Ils doivent le dire à genoux, si leur infirmité le permet : s'ils ne le peuvent pas, au moins ils le commencent et le finissent à genoux, et à la fin de chaque office ils disent *Pater* et *Ave*, comme on fait au chœur.

Ils n'iront point à l'église qu'aux heures qu'on y dit l'office, si ce n'est qu'ils aient à communier à une messe qui se dit en quelque autre temps, ou qu'ils ne soient obligés d'en entendre une le matin avant prime.

Ils ne doivent point servir à la messe lorsqu'ils

iront à l'église pour assister à l'office : ils se placeront dans le chœur des infirmes.

Ils ne parleront jamais à l'infirmier durant l'office sans une grande nécessité.

Ils ne se chaufferont point durant l'office sans une nécessité véritable.

Lorsqu'ils iront à l'église ou qu'ils en reviendront, et de même en quelque lieu que ce soit hors de l'infirmerie, ils éviteront la rencontre des religieux et surtout celle des hôtes.

Ils n'iront point se promener dans le jardin durant l'office ou le travail.

VII.

Ils ne se promèneront point deux ensemble dans une même allée du jardin.

Ils parleront toujours avec douceur et charité à l'infirmier, et ne sortiront point de l'infirmerie sans l'en avertir.

Ils ne parleront point des maladies de leurs frères en leur présence, non pas même au supérieur.

Ils ne parleront jamais auprès du feu, sinon au supérieur, ce qui ne s'entend pas de quelques mots, mais d'un discours qui ait quelque durée, ni lorsqu'un des supérieurs va voir les infirmes.

Ils garderont les uns avec les autres le même silence qu'ils font durant la santé.

Ils n'entreront jamais dans aucune des chambres de l'infirmerie, et n'en ouvriront pas même la porte sans une permission expresse du père abbé, excepté celle où ils sont.

Dès qu'ils seront entrés dans l'infirmerie, ils n'en-

treront dans aucun lieu régulier, excepté l'église et le chapitre; et si le père abbé leur donne qnelque permission sur cela, ils en avertiront l'infirmier. Ils ne mettront point la tête aux fenêtres de l'infirmerie.

Ils n'ôteront jamais en présence des uns des autres les pieds de leur souliers pour les chauffer.

Entre la fin de complies et la retraite ils pourront se chauffer et non plus après.

Ils ne liront jamais auprès du feu.

Ils ne passeront point d'un lit sur un autre sous prétexte de se reposer.

Ils garderont un silence exact lorsqu'on leur fait leur couronne, quel que soit celui qui la leur fait.

Ils iront toujours aux lieux, si ce n'est que la grandeur du mal ne les en empêche.

Ils ne diront point leurs dégoûts ni leurs appétits, si ce n'est au supérieur, à moins que le père abbé ne leur ait permis d'en parler à l'infirmier en quelques rencontres.

VIII.

Nul n'entrera dans l'infirmerie sans la permission du supérieur. Celui qui aura permission de parler à quelque infirme (laquelle permission doit se donner très-rarement, et seulement à ceux de qui l'on connaît que la conversation peut être utile et avantageuse aux malades) n'entrera point dans l'infirmerie pendant qu'ils prennent leurs repas ou des remèdes, et il ne manquera pas de frapper à la porte pour savoir si rien ne l'empêche d'y entrer. On n'entretiendra jamais un malade que de discours édifiants, propres pour le porter à Dieu et capables de lui inspirer la

patience dans les maux; mais jamais on ne lui parlera ni de la qualité des viandes ni des remèdes dont il use.

Plusieurs religieux ne parleront point à un même malade; le prieur ne parlera pas même à plus de deux ensemble, sans un ordre exprès du père abbé.

IX.

Comme les infirmeries sont les lieux où les malades, étant dispensés des austérités monastiques, tombent pour l'ordinaire dans le relâchement et perdent le peu qu'ils ont acquis dans la vie pénitente; on les exhorte aussi d'observer exactement tous ces petits réglements qui sont entièrement dans l'esprit de la règle et selon les coutumes de nos pères : et au cas qu'ils manquassent de les suivre avec fidélité, en se prévalant de ce qu'en ce temps-là leur supérieur ne peut incessamment veiller sur leur conduite, qu'ils sachent qu'ils ne sauraient éviter la vue et le jugement de Dieu; et on le prie de punir par miséricorde les fautes qui se commettraient contre des dispositions si saintes, et néanmoins par des châtiments exemplaires dont la crainte puisse contenir ceux qui ne se laisseraient pas conduire par l'amour de sa loi.

X.

On tiendra le chapitre une fois ou deux la semaine dans l'infirmerie pour les malades en la manière ordinaire. L'infirmier aussi bien qu'eux se proclamera des fautes qui regardent son office. Cela n'empêchera pas les infirmes de se trouver au chapitre avec la

communauté pour y dire leurs coulpes, au cas qu'ils le puissent et que le père abbé le trouve bon.

XI.

Aucuns séculiers, ni même les plus proches parents, n'entreront dans l'infirmerie, à la réserve du chirurgien; encore ne le fera-t-il point qu'il n'y soit conduit par le supérieur, qui pour cet effet sera averti, aussitôt qu'il sera arrivé, par le portier, lequel cependant le fera entrer dans la salle des hôtes. Si le supérieur est si empêché qu'il ne le puisse conduire lui-même, il le fera conduire par le prieur. On l'avertira qu'il ne donne jamais son avis touchant les maladies en présence des infirmes.

XII.

Le supérieur et l'infirmier auront soin que les sacrements de Pénitence, d'Extrême-Onction et d'Eucharistie soient administrés aux malades dans le temps convenable.

L'infirmier préparera de la cendre et de la paille pour y mettre le malade, lorsqu'il sera prêt d'expirer.

Il servira les malades avec soin et charité, et il ne leur parlera jamais qu'avec douceur et dans une modestie religieuse, et seulement pour les choses nécessaires, hors desquelles il lui est ordonné de garder un perpétuel silence.

Il avertira le supérieur des moindres défauts et manquements qui lui paraîtront dans les malades.

Il n'aura jamais de familiarité avec eux, quelle qu'elle puisse être, et se regardera comme devant ré-

pondre devant Dieu de tout ce qui peut arriver de mal dans l'infirmerie, à quoi il aura pu remédier par sa fidélité à observer les statuts de son supérieur et les dispositions de sa règle.

Il ne fera jamais les remèdes en la présence des infirmes, et ne leur dira jamais ce qui entre dans leurs compositions.

Il apportera quelque chose pour les occuper pendant le travail, au cas que leur infirmité le permette.

Il tiendra l'infirmerie dans une grande propreté.

Il aura soin d'en ouvrir les fenêtres et de les fermer quand il en sera temps. Les malades ne s'en mêleront point, si ce n'est qu'il survînt quelque temps d'orage et de grande pluie, ou qu'ils s'en trouvassent incommodés.

Quand les maladies sont dangereuses, et qu'on peut craindre d'être surpris, l'infirmier allant à matines, ira dans la chambre du malade pour s'assurer de l'état où il est.

Aussitôt qu'un religieux malade va à l'infirmerie, il y apporte sa couverture et le reste de son lit, mais non pas sa paillasse; il y apporte aussi son couvert, et lorsqu'il en sort pour retourner à la communauté, il rapporte le tout.

La première chose dont il a soin est de mettre les réglements des infirmes entre ses mains.

Il lui fait savoir les prières communes qu'on a recommandées dans le chapitre, et les choses générales qu'on y a ordonnées; pour tout le reste qui s'y dit ou qui s'y passe, il garde un silence rigoureux... Il ne fait point ses lectures à l'infirmerie, il s'adresse au cellérier pour tout ce qui est nécessaire pour les in-

firmes; il lui donne pour cela un billet, si le supérieur le permet.

Il entre dans la cuisine et dans le réfectoire, selon qu'il y a affaire.

XIII.

Si un religieux va à l'infirmerie, ou s'adresse à l'infirmier pour quelque besoin passager, sans demeurer à l'infirmerie, ils ne se parlent point sans une permission particulière. Personne ne mangera jamais à l'infirmerie sous quelque prétexte que ce soit, pas même le supérieur, à moins qu'il ne soit actuellement malade.

Comme l'église est le lieu de la prière où l'on doit recevoir et administrer les sacrements, les infirmes ne manqueront pas de s'y trouver toutes les fois qu'ils auront à communier ou à se confesser, à moins que la grièveté de la maladie ne les en empêche.

Jamais les infirmes ne boiront du vin, à moins qu'on ne leur en fasse prendre par forme de remède, comme lorsqu'on en donne dans les défaillances de cœur pour faire revenir à soi, et semblables rencontres extraordinaires.

N° 15.

RÉGLEMENT POUR LES HÔTES.

I.

On n'en recevra point que ceux que la charité et la piété voudra que l'on reçoive, et qu'on aura sujet de croire être adressés par la Providence divine. On leur rendra tous les devoirs de l'hospitalité, prenant surtout garde à ne point faire paraître que leurs visites sont à charge.

II.

Le portier leur ouvrira la porte, après avoir dit *Deo gratias*, et il se mettra à genoux en s'inclinant profondément devant eux : ensuite il dira *Benedicite* en leur présence par manière de salutation. Puis il les fera entrer dans la petite salle voûtée, les priant de se donner un peu de patience, jusqu'à ce qu'il aille avertir le père abbé de leur arrivée : ce qu'il fera aussitôt, cherchant le père abbé partout, hormis dans l'infirmerie où il ne doit point entrer, se contentant de faire quelque signe à la porte et d'y frapper pour lui parler. Ayant averti le supérieur, il retournera aux hôtes, et ne leur parlera pas davantage. S'ils arrivent pendant l'office, il faut les faire entrer dans la même salle, et leur témoigner que ce n'est pas la coutume d'avertir pendant l'office ; on le fera néanmoins s'il y

a nécessité, et si on juge que les personnes soient telles que la charité ou la civilité chrétienne ne permette pas qu'on les fasse attendre.

Le père abbé ayant été ainsi averti, donne ordre à celui qu'il a destiné pour la réception des hôtes, d'aller les recevoir; lequel, après les avoir salués profondément ou s'être mis à genoux devant eux, les conduit à l'église, où il leur donne d'abord de l'eau bénite, et se tient un peu derrière eux pendant qu'ils font leur prière. Si c'est un évêque ou un abbé qu'il reçoit, il leur présente l'aspersoir en leur baisant la main. Leur prière étant faite, il fait le signe de la croix sur soi et les conduit à leur appartement, où il leur fait la lecture de quelque livre de piété, après avoir dit devant eux *Benedicite,* par forme de salutation.

Si les hôtes viennent pendant la lecture de complies en hiver, le portier doit prendre le livre et l'absconse avec de la chandelle, et se présenter au père abbé, lequel fait signe aussitôt à celui qui est chargé du soin des hôtes, de les aller recevoir.

Or, depuis que le portier a reçu les hôtes à leur entrée, il ne doit plus leur parler jusqu'à ce qu'ils s'en aillent, sans une nécessité particulière, si ce n'est qu'il soit particulièrement commis pour les recevoir et pour les entretenir, et celui qu'on lui a donné pour l'assister en cet office, ne leur doit jamais parler en sa présence.

Le portier et celui qui a le soin des hôtes reposent après matines en été.

III.

Jamais aucun religieux, hors le supérieur, le cellé-

rier et ceux qui ont soin des hôtes, ne paraîtra à la porte des hôtes. Si on était interrogé par quelqu'un d'eux, il faudrait lui faire une inclination avec respect, et se retirer sans rien répondre.

En quelque lieu qu'on les rencontre, on aura soin de baisser les yeux avec modestie sans les regarder. On les saluera avec respect si on les rencontre : ce qu'on évitera le plus que l'on pourra.

IV.

On les traitera honnêtement, sans leur servir toutefois que les viandes communes du réfectoire, auxquelles on ajoutera seulement des œufs et du beurre.

Le supérieur ne mangera jamais avec eux, les devoirs de l'hospitalité ne l'obligeant point à cela. Il suffit qu'il donne les ordres, et qu'il ait soin que rien ne leur manque et qu'ils soient servis honnêtement et proprement.

On ne parlera point à la table des hôtes; mais durant le repas on y fera la lecture de quelque livre de piété.

AVERTISSEMENTS QUI DOIVENT ÊTRE ÉCRITS DANS CHAQUE CHAMBRE DU QUARTIER DES HÔTES.

On supplie très-humblement ceux que la divine Providence conduira en ce monastère, d'agréer qu'on les avertisse des choses suivantes.

On garde dans les cloîtres un perpétuel silence.

On évite la rencontre des religieux en tout temps, mais surtout durant qu'ils sont occupés au travail.

Si on a besoin de quelque chose dans le monastère,

il faut s'adresser au portier, ou à celui qui reçoit les hôtes, parce que les religieux étant obligés à un très-rigoureux silence, ne donnent aucune réponse à ceux qui leur parlent.

N° 16.

AVERTISSEMENTS POUR LES RELIGIEUX QUI ONT CHARGE DE RECEVOIR LES HÔTES (1).

Ne parler jamais que par nécessité et pour édifier.

Ne penser et ne dire jamais mal de personne, et n'en entendre que malgré soi et avec regret.

Ne croire jamais ce qui se dit au désavantage du prochain.

Croire le bien de tout le monde.

Ne donner jamais une mauvaise explication à une action et à un sentiment, quand il peut en avoir un favorable.

Couvrir de la bonté des intentions les choses qui, de quelque côté qu'on les tourne, ne peuvent avoir qu'un mauvais sens.

Regarder comme personnes suspectes celles qui nous parlent au désavantage des autres, et n'y ajouter jamais de foi, quand même elles diraient avoir vu. Plus elles parleront avec chaleur, moins on les croira.

Ne faire jamais de questions curieuses.

(1) Ces maximes sont écrites dans le quartier des hôtes. On se rappelle ce que dit Jacques II, après les avoir lues : nous avons rapporté ses paroles, p. 222.

Rompre ou détourner les discours de ceux qui parleront d'affaires, de nouvelles, ou de choses qui ne nous conviennent pas : et si le respect qu'on leur doit en empêche, il faut ne leur rien répondre qui puisse marquer de la condescendance, demander à Dieu au même moment qu'il ne permette pas qu'on ait la moindre complaisance pour leurs sentiments, les plaindre et prier pour eux. Surtout, que nulle considération ne tire de notre bouche aucune parole de louange ou de blâme contre la justice ou la vérité.

N° 17.

CARTES DE VISITE FAITES PAR LE TRÈS-RÉVÉREND ABBÉ DE NOTRE-DAME DE PRIÈRES, EN L'ANNÉE 1676 ET 1678.

Ces deux cartes se voient écrites à la Trappe sur deux tableaux exposés dans une salle que l'on appelle de la Conférence.

Frère Hervé du Tertre, abbé de Notre-Dame de Prières de l'étroite observance de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Vannes en Bretagne, vicaire-général des monastères desdits ordres et observance dans les provinces de Bretagne, Normandie, le Maine et autres adjacentes. Savoir faisons que visitant le dévot monastère de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe, accompagné de notre vénérable confrère Dom Bernard Corbière, notre adjoint et secrétaire prêtre profès de notre dite abbaye de Prières, nous y avons trouvé le

R. Père en Dieu Dom Armand Jean, abbé titulaire d'icelui, et avec lui trente-trois religieux de chœur, savoir, seize prêtres, onze clercs et six novices, avec douze frères convers, faisant ensemble le nombre de quarante-six, lesquels nous y avons appris être venus pour la plupart de différentes provinces, comme de celles d'Anjou, Bretagne, Normandie, Maine, Poitou, Bourgogne et autres, dont quelques-uns étaient écoliers étudiants en divers colléges, d'autres cavaliers, d'autres soldats, d'autres clercs, d'autres prêtres séculiers et réguliers, d'autres docteurs en théologie, d'autres religieux de divers ordres, comme de celui des chanoines réguliers et des ermites de saint Augustin, des Bénédictins même de la *congrégation* de saint Maur, des Célestins, des Cordeliers, du Val-de-Choux, et du nôtre même, tant de la commune que de l'étroite observance, et d'autres de diverses conditions et professions, et d'âges fort différents; tous lesquels cependant et nonobstant cette grande diversité, différence et inégalité, nous les avons tous trouvés si unis ensemble par le lien de la charité fraternelle, si uniformes en toutes choses, si également portés à leur devoir et si universellement zélés pour l'observance régulière, et jouissant ensemble d'une si profonde paix, que pendant trois jours entiers employés à notre scrutin régulier, nous n'avons reçu aucune plainte ni des supérieurs contre les inférieurs, ni des inférieurs contre les supérieurs, ni des inférieurs les uns contre les autres, et n'y avons aperçu, ni remarqué non seulement aucun mécontentement, murmure, division, dissention, aliénation, partialité, aversion ou dégoût des uns des autres; mais non pas même la

moindre apparence, ou ombre de tout cela, dont ils ont tous un très-pressant et indispensable sujet de remercier continuellement Dieu avec nous. Et ainsi tout bien considéré et examiné, nous n'avons pas jugé à propos ni nécessaire de leur faire aucune ordonnance ni réglement, mais seulement de les exhorter comme nous faisons de travailler tous les jours de plus en plus à s'avancer dans la perfection par le chemin de la pénitence qu'ils ont embrassée, pensant au commencement de chaque jour que c'est peut-être le dernier de leur vie, et au commencement de chaque œuvre de pénitence, que ce pourra bien être la dernière qu'ils feront jamais pour leur salut, et au commencement de chaque action de piété, soit à l'église, au chœur ou ailleurs, que ce sera assez tôt la dernière qu'ils auront le bonheur de faire en ce monde pour y glorifier Dieu.

Et afin qu'ils puissent toujours demeurer fermes, stables et inébranlables dans la profonde paix, union et concorde dont Dieu les a jusqu'ici favorisés, nous les prions et conjurons par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu qui les a ainsi daigné visiter par cette grâce si extraordinaire, de tenir bon de leur part dans l'amour et dans la pratique des moyens que sa divine bonté leur en a fait connaître et embrasser.

Premièrement, dans l'amour de la solitude à l'égard du monde, renonçant de plus en plus de cœur, d'affection et d'effet à toutes ses habitudes, connaissances, commerces, même par lettres, visites et conversations tant au dedans qu'au dehors du monastère, de peur que s'ils en avaient aucune avec les séculiers et mondains, il ne leur en advînt autant qu'à la plu-

part des autres religieux. *Qui commixti sunt inter gentes et didicerunt opera eorum, et servierunt sculptilibus eorum, et factum est illis in scandalum.*

Secondement, dans la solitude à l'égard d'eux-mêmes par une constante et inviolable observance du silence en tous temps et tous lieux, de peur que sous prétexte de s'entredire quelques mots de récréation, ou quelques paroles de consolation ou d'édification même, il ne leur en échappât quelqu'une qui leur causât du déplaisir, du dédain, du chagrin, du mépris, du dégoût, ou de l'aversion des uns des autres, et ensuite le trouble de leur paix, la perte de leur amour mutuel et la ruine de la charité, étant très-certain qu'il ne faut bien souvent qu'un seul mot dit mal à propos, quoiqu'assez innocemment et sans mauvais dessein, pour allumer en des communautés entières des feux de discorde et d'inimitié entre lès esprits, que les plus sages et les plus zélés supérieurs ne sauraient presque jamais éteindre.

Troisièmement, dans l'aversion et dans la fuite de l'oisiveté, parce qu'elle est, selon notre saint législateur, l'ennemie capitale de notre âme, que selon le Sage elle a enseigné toute sorte de malice aux hommes, et que les moines mêmes en ne faisant rien ont appris à mal faire, et sont tombés en diverses tentations, illusions, ennuis, chagrins, dépits, dégoûts de leur profession, amour des passe-temps et recherche des divertissements mondains et irréligieux, comme du babil, jeu, commersations, promenades vagabondes, visites actives et passives, chasses et autres semblables, dont les moines ne se seraient jamais avisés, si leur oisiveté entretenue par l'abondance de leurs

biens ne leur en avait donné la matière, le temps et les occasions : pour lesquelles prévenir nous exhortons et conjurons lesdits religieux de fuir toujours soigneusement, ainsi que nous avons dit, l'oisiveté, et pour cet effet d'employer toujours bien fidèlement tous les moments de leur vie en divers exercices de corps et d'esprit, de lecture de livres pieux et non curieux, de prières, d'oraisons, de méditations, de psalmodie, de chant, de religion, de dévotion, de piété et de travail des mains, suivant l'ordonnance de notre saint législateur, le prenant et acceptant en esprit de pénitence, et en le pratiquant par obéissance, acquiescement et soumission à l'ordre de Dieu, et comme en exécution de la sentence rendue et prononcée contre nous tous en la personne de notre premier père Adam en ces termes : *In sudore vultus tui vesceris pane,* et en passant ainsi tout leur temps successivement et alternativement en ces divers exercices spirituels et corporels, ils en seront moins exposés aux tentations de leurs ennemis visibles et invisibles, moins susceptibles de toutes leurs mauvaises impressions, plus dégagés de toute occasion de mal faire, moins sujets aux ennuis, aux dégoûts de leur profession, moins curieux des divertissements, qui perdent tant d'autres religieux, et moins indigents des consolations humaines, qui souvent font perdre les célestes et les divines avec l'esprit de pénitence dont tous les religieux solitaires doivent faire une singulière profession.

De tout quoi nous avons bien voulu avertir lesdits religieux, et le leur laisser par écrit, afin que d'un côté ceux qui sont maintenant dans les saintes dispo-

sitions où nous les avons trouvés, s'encouragent de plus en plus à s'y affermir, et que ceux qui viendront après eux en étant informés comme ils le pourront être par la présente carte de visite que nous voulons être aussi lue au chapitre tous les quatre-temps de l'année, ils apprennent quels ils doivent être en considérant l'heureux état où, par la grâce de Dieu, nous avons trouvé ceux que sa divine Providence a choisis pour être les réformateurs et restaurateurs d'une aussi misérable et déplorable maison qu'était celle-ci tant au spirituel qu'au temporel, avant que la réforme et étroite observance de notre sainte règle y eût été établie, comme elle est à présent depuis 14 à 15 ans par la vigilance et par le travail continuel *dudit R. abbé.*

Fait et prononcé auxdits R. abbé et religieux capitulairement assemblés audit monastère de la Trappe, ce 7 février 1676, sous notre signe manuel, celui de notre secrétaire et l'apposition de notre sceau.

(Signé) *frère* HERVÉ, *abbé de Prières, visiteur et vicaire-général.*

F. BERNARD CORBIÈRE, *secrétaire.*

Nous frère Hervé du Tertre, abbé de Prières en la qualité que dessus, savoir faisons que visitant ledit monastère de la Trappe, nous y avons trouvé sous la conduite dudit R. abbé seize religieux prêtres profès, dix clercs aussi profès, six novices de chœur, quatorze frères convers et un novice, faisant en tout le

nombre de quarante-huit : et par le scrutin que nous y avons fait durant trois jours, nous avons eu cette consolation de reconnaître et d'être obligé d'avouer que le doigt de Dieu est dans la maison, et que la main même du Seigneur est toute entière avec ceux qui y demeurent pour les soutenir et appuyer dans la vie pénitente qu'ils y ont embrassée, d'autant que, par sa bonté et miséricorde infinie, de tous lesdits religieux, quoiqu'il y en ait de fort âgés et même plus qu'octogénaires, de petite et faible complexion et infirmes, nous n'en avons pourtant trouvé aucun qui nous ait rien dit, exposé ou demandé, ou même insinué, qui tende tant soit peu au relâchement; mais bien proposé, remontré et demandé d'augmenter leurs pénitences, austérités et mortifications, en ordonnant entr'autres choses qu'on les traitât également sains et malades, en sorte qu'on ne leur donnât rien d'extraordinaire, de meilleur, ni de mieux apprêté en maladie qu'en santé, en retranchant même de leur ordinaire, qui n'est pourtant que très-petit, ne consistant qu'en une soupe à l'eau et au sel avec un peu de choux ou autres herbes, et une portion de légumes, avec pareil assaisonnement, en du pain assez bis, et une chopine de cidre, joint que, par la même bonté et miséricorde de Dieu, leur bonne intelligence, paix, union, concorde et charité, bien loin de diminuer, n'a fait que se confirmer, augmenter et perfectionner : ce que nous déclarons et certifions, non pour leur donner sujet de s'en estimer davantage et d'en tirer vanité; mais pour les avertir comme de la part de Dieu, au nom duquel nous sommes venu les visiter, qu'ils ont une obligation indispensable de l'en remercier toute

leur vie, et pour leur servir comme de mémorial, et à ceux qui leur succéderont et composeront ci-après leur communauté; afin que s'il arrivait qu'ils se sentissent portés au relâchement en quelqu'une desdites choses, ils eussent honte de le faire, et confusion de finir mal à propos après avoir si bien commencé; et afin aussi que si ceux qui viendraient après eux venaient à s'oublier de leur devoir et à vouloir se relâcher en de si louables observances, ils en fussent empêchés en réfléchissant sur l'exemple de leurs prédécesseurs, et sur la peine qu'ils ont prise à rétablir la discipline régulière en ce lieu.

Ce qui étant ainsi supposé, attesté et certifié par nous comme véritable devant Dieu, nous n'avons *point* jugé à propos de leur faire aucune nouvelle ordonnance, sinon celle de bien se souvenir et de se servir toujours bien des trois moyens que nous leur avons marqués dans notre précédente carte de visite pour se maintenir dans leur bonne observance, les assurant que pourvu qu'ils s'en servent bien, ils suivront de près nos premiers pères aussi bien que leurs confrères, qu'ils ont eu le bonheur d'avoir pour compagnons dans leurs exercices de pénitence, et qui sont passés de cette vie à une autre meilleure, comme pour leur en frayer et montrer le chemin.....

Et au surplus renouvelant *et confirmant* notre précédente carte de visite, nous leur en recommandons et enjoignons l'observance et la lecture, comme aussi de la présente aux quatre-temps de l'année, au moins alternativement.

Fait et prononcé auxdits R. abbé et religieux de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe, capitulaire-

ment assemblés ce dix-huitième septembre mil six cent soixante et dix-huit, sous notre signe manuel, celui de notre secrétaire et l'apposition de notre sceau.

(Signé) *frère* Hervé, *abbé de Prières, vicaire-général.*

F. P. Albéric de la Porte, *secrétaire.*

N° 18.

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉTAT SPIRITUEL ET TEMPOREL DE L'ABBAYE DE LA TRAPPE,

Dressé par le R. P. Dom Dominique Georges, abbé du Val-Richer, supérieur et vicaire-général de l'Étroite Observance, dans la visite qu'il fit de ce monastère, le 16 novembre 1685, et présenté au chapitre général tenu à Cîteaux en 1686.

Sur la fin de nos visites, le seizième jour de novembre 1685, j'arrivai à la Trappe, et j'y trouvai le révérend abbé Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé avec trente moines profès, quatorze novices et seize convers. On nous dit qu'ils étaient tous de diverses provinces du royaume, ou même des pays étrangers, de profession, d'âge et de mœurs très-différentes; mais que la charité unit si parfaitement entr'eux, qu'ils portent tous ensemble le joug du Seigneur, d'un même esprit et d'une même volonté, comme dit le

prophète : car ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme; ils ne désirent que de mourir au monde et à eux-mêmes, et vivre pour Dieu seul; ils aiment leur abbé dans un concert et dans une intelligence sainte que la sincérité et l'humilité accompagnent; ils mettent toutes leurs délices à demeurer attachés à lui, à lui faire connaître le fond de leur conscience, et à lui obéir en toutes choses, ce qui fait qu'ils jouissent toujours d'une paix profonde, d'un souverain repos, et d'une tranquillité que rien ne peut troubler. On ne voit point les frères contester ensemble; l'ancien ne s'élève point contre le jeune religieux, et le jeune religieux ne se plaint point de son ancien; car, comme la règle l'ordonne, ils se rendent les uns aux autres, à l'envi, *toute l'obéissance* et tout le respect qu'on peut désirer, sans faire jamais paraître, par parole, par signe ou par geste, la moindre contradiction.

Cet heureux accord de volonté les applique aux mêmes choses, ils prient et méditent ensemble, ils travaillent ensemble, ils lisent ensemble sous le cloître, ils offrent ensemble la nuit et le jour le sacrifice de louanges, ils assistent ensemble aux conférences; ils sont tous exercés par les corrections, les répréhensions et les humiliations. Que dirai-je encore? on n'y voit qu'une âme qui anime plusieurs corps. Ce bonheur inouï et cette charité mutuelle si parfaite n'a point d'autre source que la pratique sainte du silence perpétuel, dont la loi est si inviolable, qu'ils ne parlent jamais qu'à leurs supérieurs, mais si volontairement observée, que, si on leur permettait de parler, ils ne pourraient jamais y consentir, comme ils l'ont protesté plus d'une fois, car ils connaissent parfaite-

ment l'excellence des fruits précieux et inestimables de cet arbre de vie (c'est-à-dire du silence), et ils en goûtent tous les jours le plaisir. Mais, pour en dire quelque chose de plus particulier, voici quelle est leur manière de vie.

Les jours les plus solennels ils vont à matines à minuit; dès que le réveil est sonné, ils courent en diligence se prosterner aux pieds de Jésus-Christ, et, après les deux coups de matines, entre lesquels il n'y a aucun intervalle, ils commencent le divin office. Aux fêtes moins considérables, ils vont à matines à une heure après minuit, et chantent tout l'office qui finit toujours à quatre heures, à quelque heure qu'on se lève. Ils se lèvent à la même heure les fêtes et les dimanches, et récitent l'office d'un ton droit, excepté le *Te Deum* et l'évangile, qui se chantent; l'office n'en finit pas pour cela avant quatre heures. Ces jours-là ils se recouchent après matines jusqu'à cinq heures un quart, et après avoir chanté prime et récité les prières qu'on dit au chapitre, les prêtres vont dire leurs messes, auxquelles les autres assistent ou les servent. Ils passent le reste du jour dans le silence et le repos, occupés ou à l'office divin, ou à des prières particulières, ou à des lectures saintes sous le cloître.

Dans tous les autres jours ils ne se lèvent qu'à deux heures, et après matines, qui finissent à quatre et un quart, les uns restent à l'église, ou pour dire la messe, ou pour faire d'autres prières, les autres s'assemblent dans le chapitre en hiver, en été, sous le cloître, et emploient leur temps à des lectures saintes. Tous les jours, excepté les fêtes et les dimanches, après prime, les prières qu'on a accoutumé de chan-

ter au chapitre étant finies, les religieux disent leur coulpe devant le révérend père abbé, si ce n'est qu'il n'ait pu s'y trouver, et il ne finit jamais le chapitre sans quelque exhortation; que, s'il n'a pu assister au chapitre, Dom prieur tient sa place et fait son office. Le reste du jour est employé ou au travail des mains, ou à des prières particulières, ou à l'office divin.

Tous les dimanches et les jours de fêtes qui arrivent le mercredi et le jeudi, si le supérieur le trouve à propos, après none, ils tiennent la conférence qui dure une heure; le révérend père abbé y préside toujours, s'il n'en est empêché par maladie: elle se tient de cette manière. A l'heure ordinaire les frères étant assemblés dans la salle des conférences, après avoir salué le père abbé, et qu'il leur a fait signe de s'asseoir, ils se placent de la même manière et dans le même ordre qu'ils sont au chœur. Le père abbé ouvre la conférence par un discours de piété, il fait signe à celui qui doit prendre la parole en son rang; celui-ci se lève, se découvre, le père abbé lui ayant fait signe de s'asseoir, il le salue, se couvre et s'assied, et dit en peu de mots, avec beaucoup d'humilité et de simplicité, ce qu'il veut dire; il se lève ensuite, se découvre, salue le père abbé et se remet à sa place. Alors le supérieur, si la chose le mérite, exhorte les frères, confirme ce qu'on vient de dire et l'appuie de plus vives raisons. Après, il fait signe à celui qui suit, qui fait tout comme celui qui l'a précédé. Que si, pendant que celui-là parle, quelqu'un a des questions ou des demandes à faire, il se lève après s'être découvert; aussitôt le frère se tait pour le laisser dire, et si le père abbé le trouve à propos, il s'explique et dit ce

qu'il pense. Mais il n'est jamais permis, dans ces conférences, de parler ni de questions de théologie, ni de ce qu'on a vu ou appris autrefois dans le monde, ou autres choses semblables, mais seulement de choses spirituelles, c'est-à-dire de celles qui sont pieuses, qui élèvent les esprits, excitent la ferveur, touchent le cœur, que les frères ont appris dans les lectures publiques ou particulières et qu'ils communiquent à leurs frères, comme dit l'apôtre, pour les affermir, et leur donner quelque part à la grâce spirituelle, c'est-à-dire pour se consoler avec eux par la foi dont ils font profession.

Les heures canoniales se chantent tous les jours; leur chant est grave et dévot, il édifie, il touche. Ils ne s'épargnent pas, et ils louent leur Créateur avec autant de force que de zèle; leurs voix font un si parfait accord, qu'on dirait que, comme ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme, ils n'ont aussi qu'une voix; ils commencent, ils poursuivent, font la méditation, et finissent par le verset du psaume en même temps. Enfin, les assistants ne peuvent s'empêcher d'admirer leur modestie et leur recueillement.

Ils font tous les matins, après les laudes de l'office de la Vierge, environ une demi-heure d'oraison. On en fait moins aux grandes fêtes, soit à cause de la longueur de l'office, soit parce que tous ces jours-là se passent en prières ou publiques ou particulières; même dans tous les autres jours, si les travaux et les autres exercices réguliers ne les en empêchent, ils donnent tant de temps à la prière, dans l'église où ils se retirent, qu'excepté les pratiques communes desquelles il n'est pas permis de s'absenter, il n'y a point

de moment où il n'y en ait quelqu'un qui ne soit occupé à un si saint exercice, par le pur mouvement de sa piété; car il n'y a point de loi pour cela. Ils finissent la journée par la prière qui se fait après complies l'espace d'une demi-heure ou moins, selon que le temps le permet.

Ils travaillent trois heures par jour, savoir : une heure et demie le matin, et une heure et demie l'après-midi. J'ai vu moi-même avec étonnement, avec quelle joie et avec quelle ferveur ils s'appliquent à cet exercice de pénitence. La ferveur est si grande, que, s'il s'en trouvait peut-être de paresseux, l'ardeur avec laquelle les autres travaillent, les emporterait, et il serait impossible qu'ils demeurassent froids au milieu de tant de flammes. Ils font tout ce qui est nécessaire pour le monastère : ils bèchent la terre, cultivent les jardins; ils y charient les fumiers, et ils fournissent à leur subsistance et à celle des hôtes. Ils balaient l'église deux ou trois fois la semaine, le cloître et les autres lieux du monastère au moins une fois. Ils curent eux-mêmes les étables, font et lavent les lessives. Ils font des cuillers de buis, des vitres, des corbeilles et des paniers d'osier, et autres semblables ouvrages.

Depuis les ides de septembre jusqu'à Pâques, auquel temps commencent leurs jeûnes, excepté le jour de Noël, ils ne mangent qu'à midi; le jour des jeûnes d'Église, une demi-heure plus tard. Depuis la Pentecôte jusqu'aux ides de septembre, ils jeûnent le mercredi et le vendredi; ils ne mangent jamais de poisson, et ne boivent point de vin, même lorsqu'ils sont malades; ils ne mangent jamais des œufs, que dans le cas d'infirmité; ils n'usent point de laitage aux jours

de jeûnes d'Église, et les vendredis, hors le temps de Pâques, ni durant l'avent. Les trois premiers vendredis de carême on ne leur sert qu'une portion, et ils jeûnent au pain et à l'eau les trois derniers.

On ne leur donne jamais que deux portions dont le potage fait une : elles sont de légumes et d'herbes ou racines, et quelquefois de lait. On n'use que de gros pain : le pain blanc est pour les infirmes, ou pour les hôtes, s'ils en demandent. Le sel, l'eau, le cidre, la faim, la lecture, qui ne manque jamais pendant le repas, et quelques gouttes de lait, est tout l'assaisonnement de ce qu'ils mangent. On peut y ajouter quelque peu de fruit, excepté les jours auxquels on s'abstient de laitages. Ils se contentent de deux onces de pain sec à leur collation les jours de jeûne; et aux jours de deux repas, ils n'ont, le soir, qu'une portion avec un morceau de fromage; dans le temps de Pâques, c'est du lait cuit ou une salade; le reste du temps, une salade ou du lait crû.

Nous avons dit qu'ils étaient toujours ensemble sous le cloître occupés à leurs lectures. Avant que de les commencer ils se mettent à genoux, et s'étant découverts ils disent l'antienne *Veni, Sancte Spiritus*, avec le verset *Emitte*, et l'oraison *Deus, qui corda*, d'une voix fort basse qui ne puisse être entendue de personne, et se mettent ensuite à leurs places où ils se tiennent assis. Ils font, étant toujours à genoux et nu-tête, la lecture du nouveau Testament; à l'égard de l'ancien, ils ne lisent que les premiers versets en cet état. Ils gardent, dans le cloître, le plus profond et le plus étroit silence qui leur est possible, dans la crainte de se distraire par le moindre bruit. Dans le temps de la

lecture il est permis à un chacun de se retirer dans l'église pour offrir ses prières à Dieu dans le silence.

Pour ce qui est de leur révérend père abbé, il est entièrement appliqué à les conduire, à les consoler et à les instruire. Sa vigilance est continuelle et ses soins infinis sur tous leurs besoins corporels et spirituels, tentations et infirmités. Il travaille sans relâche à leur enseigner leurs devoirs par sa parole et par ses œuvres, et à les soutenir auprès de Dieu par des prières continuelles, se souvenant qu'il est chargé du soin des âmes; il se sacrifie tout entier à leur conduite, et il leur sacrifie sa vie même, en faisant plus que ses infirmités ne lui permettent. Il quitte pour cela tout autre affaire et les hôtes auxquels *il parle très-rarement*. Quelle merveille donc s'il en est si tendrement aimé! Quoiqu'il ait établi des confesseurs dans le monastère, auxquels les frères peuvent s'adresser, un seul n'en a pas même la pensée, et il entend les confessions de tous.

Mais il est juste de dire quelque chose des convers. Ils vivent dans un aussi profond silence que les moines; et, bien qu'il semble impossible qu'ils s'acquittent de leurs métiers sans se parler, cependant il ne leur échappe jamais une seule parole, pas même sans y penser, se contentant des signes ordinaires. *On ne* les voit jamais vains ou oisifs, *ils sont toujours* occupés aux travaux les plus pénibles, et ils nourrissent cependant leur piété par de saintes méditations. On voit en eux une grande simplicité, une extrême modestie, une gravité et une humilité surprenante. Ils se rendent les uns aux autres une obéissance aussi exacte, qu'ils pourraient faire à leur abbé, obéissant au

moindre signe. Ils n'entreprennent rien, et ne font aucune démarche que selon la volonté de celui qui commande; ils respectent le révérend père abbé, et ils l'aiment de tout leur cœur et d'un amour parfait; ils le regardent comme tenant à leur égard la place de Dieu; ils écoutent ses moindres paroles comme les oracles sacrés, et les mettent en réserve dans le fond de leur cœur; ils sont unis entr'eux par les liens d'une pure et sincère charité, se prévenant par toutes sortes de marques d'honneur, se découvrant et se saluant par une inclination de tête, partout où ils se rencontrent; ils vont une fois la semaine au chapitre, pour entendre la parole de Dieu, et dire leur coulpe, en être repris et en recevoir pénitence. Ils s'y trouvent encore les veilles de Noël, de tous les saints, et les fêtes de la sainte Vierge. Les convers sont assujettis à une discipline très-austère, parce qu'ils sont exposés à de plus grandes et plus fréquentes tentations; ils observent dans leurs conférences, où préside un prêtre nommé pour cela, le même ordre que les moines; les donnés s'y trouvent avec eux aussi bien qu'au chapitre.

Avant que de partir, je fis venir les frères convers, et leur dis de prier Dieu avec beaucoup d'instance pour la conservation du révérend père abbé. Leur ayant demandé s'ils le feraient de bon cœur, poussés d'un même esprit, ils se jetèrent contre terre, et fondant en larmes, et poussant des cris vers le ciel, ils demandèrent à Dieu de les retirer de ce monde avant que d'en retirer le révérend père abbé.

C'est assez parler de l'état spirituel du monastère, je parlerai de l'état temporel en peu de mots.

Dès qu'on a passé la première porte du monastère, on trouve une cour entourée de granges, d'étables, de bergeries, et autres bâtiments nécessaires pour la culture de la terre, et la retraite des bestiaux dont le père abbé a fait bâtir la plus grande partie. On voit sur cette porte la statue de saint Bernard qui porte une église sur la main gauche, et tient une bêche de la main droite. On trouve ensuite une seconde porte, et après une chapelle destinée pour ceux qui n'ont pas la liberté d'entrer plus avant, laquelle, ayant été auparavant profanée, pollue, et quasi ruinée, fut rétablie et ornée de toutes les choses nécessaires pour l'édification et la célébration des divins mystères. On entre ensuite dans une autre cour fermée de murailles et plantée d'arbres fruitiers, d'où, par un chemin d'environ cent pas de longueur, on arrive au corps du monastère, que le temps, la paresse des moines, et la négligence des commendataires avait réduit à un état si pitoyable, qu'il n'y avait pas un seul endroit qui ne menaçât ruine.

Les portes demeuraient alors ouvertes le jour et la nuit, et les femmes comme les hommes entraient librement dans le cloître; le vestibule de l'entrée était si noir, si sale et si obscur, qu'il ressemblait beaucoup plus à une prison affreuse qu'à une *Maison-Dieu*. On voyait d'un côté une cave profonde, de l'autre un pressoir, avec tout ce qui sert dans de tels lieux. Ici il y avait une échelle attachée contre la muraille qui servait à monter aux étages, dont les planchers étant rompus et pourris, on n'y marchait pas sans péril. En entrant dans le cloître on voyait un toit ruiné, qui, à la moindre pluie, se remplissait d'eau; les colonnes

qui lui servaient d'appui étaient courbées contre terre; les parloirs servaient d'écuries.

Le réfectoire n'en avait plus que le nom. Les moines et les séculiers s'y assemblaient pour jouer à la boule, lorsque la chaleur ou le mauvais temps ne leur permettait pas de jouer dehors.

Le dortoir était abandonné et inhabité; il ne servait de retraite qu'aux oiseaux de nuit; il était exposé à la grêle, à la pluie, à la neige, aux vents et aux tempêtes, et chacun des frères se logeait comme il voulait, et où il le pouvait.

Le receveur de l'abbé commendataire, avec toute sa famille, était logé parmi les moines.

La chambre du trésor était entièrement vide : on n'y voyait que poussière et que saleté; les titres et les papiers qui devaient y être conservés avec soin, comme des choses précieuses, étaient confusément par terre et foulés aux pieds; ils étaient pour la plupart dispersés par la province; les curés et les paysans les avaient entre leurs mains, ce qui avait causé la ruine du temporel.

L'église n'était pas en meilleur état que la maison. On n'y voyait que pavés rompus, pierres dispersées, ruines, saletés, araignées. Les murailles menaçaient ruine, soit par la situation du lieu, soit par les pluies continuelles qui entraient dans son épaisseur par les crevasses et les fentes; elles étaient fendues depuis le haut jusqu'en bas.

Le clocher était près de tomber. Les poutres sur lesquelles il était bâti, et les chevrons, et presque tous le bois étant pourri, on ne pouvait sonner les cloches, qu'on ne l'ébranlât tout entier, ce qui faisait trembler de peur.

Il y avait sur le maître-autel, un tabernacle pour serrer le Saint-Sacrement; au côté droit, une statue de la sainte Vierge, et, au côté gauche, une image de saint Bernard; outre que l'ouvrage était fort grossier, la piété se trouvait blessée et la sagesse scandalisée d'y voir des images brisées ou estropiées.

La nef de l'église était si noire, que, quoique n'y ayant plus de vitres aux fenêtres le jour ne trouvât point d'obstacle, on y voyait, au milieu du jour, toute l'obscurité de la nuit.

Le monastère était sans jardin, et il était environné d'une terre ingrate, plantée d'épines, de buissons et d'arbres.

Mais le comble des maux était que, par le moyen du grand chemin qu'on avait fait depuis environ cent ans auprès des murailles du monastère, on ne voyait que vagabonds, que scélérats, qu'assassins. Les hommes et les femmes s'assemblaient dans le bois qui est tout proche, et là, comme dans un asile assuré, ils se cachaient pour commettre toute sorte de crimes.

L'abbé de la Trappe entreprend de remédier à tant de désordres, et il s'y applique avec tant de zèle et de diligence, que cette ancienne Babylone fut bientôt changée en une nouvelle Jérusalem.

Je vis le vestibule dont nous avons parlé, qui était si horrible et si sale, tellement renouvelé, qu'il remplit les hôtes de joie et d'édification.

Il fit faire de la cave une salle où mangent les hôtes, et au lieu du pressoir, on fit une autre salle où l'on conduit les hôtes après avoir adoré le Saint-Sacrement, et où, après les avoir salués et fait la lecture, on s'entretient avec eux.

Il y a ensuite un corridor, le long duquel sont plusieurs chambres pour les hôtes; il y en a encore d'autres au second étage qui ne sont point parées d'une manière séculière, mais cependant si proprement meublées, que les personnes de qualité qui viennent souvent au monastère, y logent, non-seulement sans dégoût, mais avec joie et avec édification, admirant l'alliance d'une netteté et d'une propreté si grande, avec une simplicité extrême, car on n'y voit point de tapisserie, mais des murailles toutes nues, renduites et blanchies d'une manière si admirable, que la neige n'est pas plus blanche. Il y a encore des chambres pour les postulants; il y a une chose bien digne d'être remarquée, c'est que les lieux sont si bien disposés, qu'en quelque nombre que soient les hôtes, leur multitude n'interrompt ni le silence ni le repos des religieux.

On répara l'église avec le même soin et la même diligence; depuis les fondements jusques à la hauteur du clocher tous les endroits ruinés furent rétablis, et le renouvellement fut si grand et si entier, qu'une caverne obscure et noire fut changée, contre toute espérance, en un lieu d'une clarté et d'une netteté surprenante.

On mit à la place du tabernacle et de ces images indécentes qui étaient sur le grand autel, comme nous l'avons dit, une statue de la sainte Vierge au milieu, qui est d'une si bonne main, qu'elle est digne de l'antiquité; elle tient l'enfant Jésus de la main gauche, le Saint-Sacrement de la droite, et donne encore à la terre celui qu'elle a donné au monde. On voit à ses pieds deux anges, dont l'un, étendant sa main en haut et regardant le très-saint Sacrement, sollicite la

divine miséricorde en faveur des assistants; et l'autre, la tête et les mains baissés, semble inviter les suppliants à élever leurs esprits et leurs cœurs en haut, et d'offrir à Dieu un présent qui lui soit agréable, et qui puisse en être reçu. Il y a au bout de la contre-table deux vases pleins de fleurs. La contre-table est divisée en trois parties : le côté droit représente le Sauveur faisant le miracle de la multiplication des deux poissons et des cinq pains dans le désert; on voit au côté gauche le saint Précurseur dans la solitude, qui répond aux Juifs qui lui demandaient qui il était, qu'il était la voix de celui qui crie dans le désert; le milieu fait voir le bienheureux Siméon qui reçoit, des mains de la sainte Vierge et de saint Joseph, l'enfant Jésus enveloppé de langes. Toute la sculpture de cet ouvrage est excellente.

On fit parqueter le sanctuaire qui, auparavant, n'était que pavé. On voit autour quatre colonnes sommées de quatre vases de pierre; deux sont pleins de fleurs, pour signifier la bonne odeur que doit répandre la piété des serviteurs de Dieu; ceux qui sont plus près de l'autel jettent des flammes, pour dire que les cœurs des moines doivent brûler du feu de la charité divine. Derrière le fond du chœur on a fait, ou plutôt réparé, le degré d'où on monte au jubé, pour y chanter les leçons de matines, selon l'ancien usage.

Il y a là un passage qui sépare le chœur de la chapelle de saint Jean Climaque, et du chœur des infirmes, que la maladie ou la langueur empêche d'assister avec leurs frères à l'œuvre de Dieu.

Il y a une porte entre cette chapelle et ce chœur, d'où l'on entre dans celui des convers, où l'on voit

deux autels, l'un dédié à la sainte Vierge, et l'autre consacré à la mémoire des défunts. Ils sont tous deux de bois, et nouvellement faits, de fort belle menuiserie. Au lieu de ces images qui font de la peine aux yeux et au cœur, on a mis deux tableaux qui attirent et édifient ceux qui les regardent.

Au bout d'une des ailes de l'église du côté des hôtes, on a ménagé une chapelle séparée par une cloison, où s'arrêtent les hôtes qu'on ne laisse pas entrer dans l'église. Enfin, la maison de Dieu, par sa propreté et son ancienne et nouvelle simplicité, ressent tout-à-fait son lieu saint, et est digne de la majesté du souverain auteur de toutes choses, et inspire à ceux qui la visitent le chaste et pur amour des choses saintes.

La sacristie, dont la petitesse, l'humidité et l'obscurité faisait pourrir les ornements et gâter les vases sacrés, fut tellement réparée qu'on n'y voit rien que de propre et de net.

Les cloîtres qui, auparavant, étaient exposés à toutes les injures du temps, furent aussi réparés. On mit des vitres aux fenêtres, et, selon l'ancien usage, des siéges d'un côté pour la lecture des frères qui s'y assemblent, et qui n'entrent dans leurs cellules que pour se coucher.

On répara de même le chapitre, le réfectoire, l'infirmerie et les autres lieux réguliers.

L'ancien dortoir contient vingt cellules; mais comme c'était trop peu à cause du grand nombre des postulants, on en a fait un autre.

Il y a, à côté du dortoir, une salle qui sert aux conférences qu'on tient une fois chaque semaine, le

dimanche, ou deux fois s'il arrive quelque fête. Il y a ensuite un cabinet où se retire le père abbé quand il n'est point occupé aux exercices réguliers, pour attendre et parler aux religieux qui s'adresseront à lui, ou pour lui découvrir leur conscience ou leurs tentations.

Auprès est la bibliothèque qui est assez considérable et par le nombre et par la qualité des livres.

Nous avons dit qu'il n'y avait point de jardin; mais les moines, après avoir arraché les ronces, les épines et les arbres, firent une place, et ayant purgé la terre des pierres et des cailloux, en la faisant passer par une claie, changèrent un lieu brut et stérile en un jardin très-fertile, qui fournit présentement à la communauté les herbes, les légumes et les racines dont elle a besoin pour sa nourriture.

A un bout du jardin, sur un ruisseau qui vient des étangs, il y a une brasserie pour faire la bière.

Il n'y avait point de trésor, on en fit comme des autres offices du monastère, et ayant retiré les titres et les papiers des mains de plusieurs personnes de différents lieux, ils furent mis par ordre.

Les dettes du monastère furent payées. Le grand étang qui ne servait plus de rien, parce que la chaussée était rompue, fut entièrement refait. Les sept autres qui étaient ruinés, furent réparés et on en fit encore un nouveau avec beaucoup de dépenses.

Ce serait un crime de ne rien dire de la charité des religieux envers les pauvres; car, bien que le revenu du monastère soit fort médiocre, les charges grandes, les hôtes fréquents et en grand nombre, leurs mains, comme dit l'Écriture, sont toujours ouvertes aux pau-

vres; on donne à tous ceux qui demandent, et on ne donne pas seulement du pain et de l'argent aux passants, mais le cellérier n'a pas plutôt informé le père abbé des nécessités des pauvres du voisinage, qu'on pourvoit à tous leurs besoins. Ils partagent tellement leur pain avec les pauvres, que, depuis les kalendes de décembre jusqu'au temps de la moisson, on donne l'aumône deux fois la semaine à quinze cents, dix-huit cents, ou deux mille pauvres, sans compter les aumônes qu'on fait chaque jour. Aucun ne s'en retourne les mains vides; ils ne se contentent pas, comme dit la règle, de couvrir les pauvres des vieux habits des religieux, ils achètent des étoffes pour les habiller.

Le chemin dont nous avons parlé, qui était proche des murs du monastère, par un arrêt du conseil, fut éloigné de deux mille pas du monastère.

On bâtit enfin une maison pour l'abbé, un peu plus loin du monastère, afin que, si jamais l'abbaye repassait en commende, le voisinage, par des communications qu'on ne peut presque éviter, ne troublât pas le repos des frères.

C'est ce que j'ai connu, dans ma visite, de l'état de ce monastère, et que j'ai cru vous devoir rapporter.

N° 19.

EXTRAIT DU VOCABULAIRE DES SIGNES USITÉS CHEZ LES TRAPPISTES (1).

Pour faire les signes, on se sert toujours de la main droite quand une seule est nécessaire; et lorsqu'un doigt suffit, on emploie toujours l'index, à moins qu'un autre ne soit spécialement désigné.

Dieu. Former un triangle avec les pouces et les index élevés, tenant les autres doigts fermés.
Jésus-Christ. Le signe de *Dieu* et croiser les index sans les remuer.
Saint-Esprit. Le signe de *Dieu* et d'*aile* qui consiste à placer le bout du pouce sur le coin de la bouche en étendant la main et la remuant.
Pape. Faire à trois reprises le tour de la tête avec le doigt, en l'élevant chaque fois.
Évêque. Tracer une croix sur la poitrine.
Religieux. Pincer son habit sur la poitrine.
Blanc. Passer deux doigts de la bouche au menton.
Noir. Placer l'index sous le nez.
Rouge. Poser le bout du doigt sur la lèvre inférieure.

(1) Voir les *Réglements des religieux de chœur de la congrégation de N.-D. de la Trappe, en France, rédigés par le chapitre général.* Paris, imprimerie de Bethune et Plon, rue de Vaugirard, 1837.

VIOLET. Mettre deux doigts en travers sur le front.
VERT. Tirer une ligne de l'oreille au nez.
JOUR. Enfoncer le doigt dans la joue.
SEMAINE. Mettre le tranchant de la main sur le poignet.
MOIS. Poser la main étendue sur le pli du coude, tenant le bras tendu.
AN, ANNÉE. Étendre le bras gauche et porter la main droite debout sur l'épaule.
MATIN. Toucher le dessous de l'œil.
SOIR. Poser l'index sur un œil fermé.
NUIT. Mettre le pouce et l'index sur les yeux.
MANGER. Approcher les trois premiers doigts de la bouche à plusieurs reprises.
BOIRE. Poser le bout du pouce sur les lèvres et lever le poing.
TRAVAILLER, TRAVAIL. Frapper plusieurs fois un poing sur l'autre.
CACHER. Mettre le poing sous l'aisselle à plusieurs reprises.
CASSER, ROMPRE, BRISER. Approcher les poings par les pouces et les séparer vivement.
COMPTER. Faire comme si l'on comptait de l'argent dans la main; autrement, montrer un, deux, trois doigts, etc.
GRONDER. Gratter avec les ongles la partie de la joue voisine de l'oreille.
PARLER. Mettre l'extrémité de l'index sur la bouche.
PRIER, PRIÈRE, ORAISON. Joindre les mains, les doigts entrelacés.
PRENDRE. Étendre et serrer la main comme si on prenait quelque chose.

CHANTER. Remuer le doigt, en tournoyant, de la bouche ouverte au nez.

LAVER. Battre une main sur l'autre.

LIER. Tournoyer les pouces et les index joints l'un autour de l'autre; puis séparer lentement les poings comme si l'on serrait une corde.

AIGRE, ACIDE. Gratter la gorge du menton au gosier.

DOUX. Mettre le bout du doigt entre les lèvres, qu'on remue doucement.

DUR. Frapper sur le revers de la main avec la jointure du doigt du milieu.

MOU. Tâter avec l'index le gros de la main au-dessous du petit doigt.

BON, BIEN. Passer doucement à plusieurs reprises sur la poitrine la main étendue.

JAUNE. Tirer une ligne du front au nez avec deux doigts.

BÊTE. Remuer le doigt courbé sur le bout du nez.

BOEUF. Faire le signe de *bête* et mettre deux doigts sur le haut du front en forme de cornes.

CHEVAL. Le signe de *bête* et faire semblant de tirer une poignée de cheveux au front.

ANE. Faire le signe de *bête* et appliquer le pouce sur l'oreille, en remuant les doigts élevés.

CHIEN. Le signe de *bête* et tirer l'oreille.

CHAT. Le signe de *bête* et tirer les poils de la barbe sous le nez.

OISEAU. Le signe de *bête* et d'*aile*.

POISSON. Le signe de *bête* et avancer la main devant soi en zig-zag.

CORDONNIER. Réunir les poings, les tournoyer en bas et les séparer brusquement.

MENUISIER. Remuer les bras comme si on se servait du rabot, prendre à poignée la barbe du menton et abaisser le poing, qui veut dire *convers,* et ensuite passer le pouce sur la bouche et le menton, qui est le signe de séculier.

BOULANGER. Lever et abaisser alternativement les deux poings et faire le signe de *convers.*

MAISON. Joindre les mains par l'extrémité en forme de toit.

ÉGLISE. Joindre les mains en haut et faire le signe de *maison.*

RACINE. Passer le doigt sur l'index gauche comme si on ratissait.

HERBE. Agiter l'une après l'autre les mains étendues parallèlement.

LÉGUME. Prendre avec une main tous les doigts de l'autre tournés en haut, et faire le signe de *racine.*

GRAIN, GRAINE. Placer le bout de l'ongle du pouce sur l'extrémité du petit doigt de la même main.

BLÉ. Frotter les deux poings l'un contre l'autre.

CHOUX. Faire le signe de *légume* et embrasser sa tête des deux mains.

CAROTTE. Le signe de *racine* et de *jaune.*

PORREAU. Le signe de *légume* et mettre deux doigts sur le bras gauche.

BETTERAVE. Le signe de *racine,* celui de rouge ou de blanc, etc.

OIGNON. Faire le signe de *légume* et se frotter l'œil.

MAUVAIS. Prendre le bout du nez avec le pouce et l'index et les baisser aussitôt.

BEAU, JOLI. Passer la main sur son visage du haut en bas.

LAID, VILAIN. Passer la main sur le visage du menton au front.

MUR, MURIR. Poser doucement, à plusieurs reprises, le bout du pouce dans le gros de la main.

CHAUD, CHALEUR, Souffler sur la paume de la main étendue.

FROID. Faire trembler la main en recourbant un peu les doigts.

FEU. Souffler sur le bout du doigt.

LUMIÈRE. Le signe de *feu* et lever le doigt.

EAU. Réunir les doigts dirigés en haut.

INUTILE, DÉSOEUVRÉ. Croiser les avant-bras.

FATIGUÉ. Laisser tomber les bras.

PEU. Remuer le bout de l'index sur le *bout du pouce.*

RIEN. Secouer la main.

BEAUCOUP. Tirer une ligne d'une épaule à l'autre.

FRUIT. Frapper du creux de la main droite le coude de la gauche en tenant l'avant-bras élevé.

POIRE. Tournoyer le bout du pouce droit appuyé sur la paume de la main gauche.

POMME. Faire le signe de *poire* avec le petit doigt.

CÉRISES. Le signe de *graine* et de *rouge.*

PRUNE. Prendre avec le pouce et l'index la dernière jointure du doigt de l'autre main et y joindre le signe de *mou.*

NOIX. Prendre le pouce gauche *par le milieu* et faire le signe de *dur.*

BIÈRE (boisson). Le signe d'*eau* et de *blé.*

VIN. Porter l'extrémité de l'index au bout du nez.

CIDRE. Le signe d'*eau* et de *pomme.*

HUILE. Passer transversalement le doigt sur les lèvres.

VINAIGRE. Le signe de *vin* et d'*aigre.*

SEL. Frotter le bout de la langue avec l'extrémité de l'index.

BEURRE. Joindre les doigts et les passer doucement sur la paume de la main gauche.

FROMAGE. Frotter doucement la paume des mains l'une sur l'autre.

SOLDAT. Porter le poing droit à la hanche gauche et l'élever comme si on tirait une épée.

ROI. Faire le signe de soldat et passer un doigt autour de la tête.

N° 20.

NOTICES SUR QUELQUES SUPÉRIEURS DE LA TRAPPE, ETC.

Nous venons d'apprendre des faits intéressants qui regardent principalement quelques supérieurs de la Trappe. L'impression de l'ouvrage étant trop avancée pour pouvoir les placer en leur lieu, et ne voulant pas cependant les omettre à cause de l'édification qu'ils peuvent inspirer aux lecteurs, nous n'avons pas eu d'autre moyen de les faire entrer dans l'ouvrage, que de les placer à la fin parmi les documents. Nous regrettions de n'avoir pas assez de données sur ces vénérables religieux pour en parler avec l'étendue convenable; d'heureuses rencontres ont fait cesser nos regrets, en nous mettant en relation avec des ecclésiastiques qui se sont fait un plaisir de nous apprendre ce que nous désirions savoir.

Page 132, *après ces mots :* aux prières de l'ordre, *lisez la note suivante.*

Nous avons sous les yeux quelques écrits précieux sur le monastère de la Trappe du Val-Sainte-Marie : ils sont de Mgr Matthieu lui-même : entr'autres choses importantes nous y lisons le passage suivant. « Les » travaux que les religieux ont faits depuis qu'ils sont » au Val-Sainte-Marie leur permettent déjà de se li- » vrer à tous les exercices de leur ordre. Ils sont par- » venus par leur zèle infatigable et par leurs travaux » à créer un établissement qui a les plus heureux » résultats pour le maintien de la piété et de la foi. » Ces bons religieux travaillent maintenant à la con- » struction d'une église qu'ils espèrent achever bientôt » si la générosité des fidèles vient à leur secours ; » nous conjurons les âmes chrétiennes de les aider à » terminer cette œuvre, etc., etc. »

Cette église, entreprise sur un plan très-simple, mais régulier et entièrement conforme aux règles prescrites sur ce sujet dans le rituel de l'ordre de Cîteaux, rappellera, ainsi que le monastère qui ne tardera pas à s'élever aussi, l'esprit de régularité et de pauvreté des enfants de saint Étienne et de saint Bernard. Figurez-vous un carré parfait composé de quatre ailes entourant une petite cour, l'église formant l'aile à droite (en supposant toujours que vous considérez le bâtiment du côté de l'entrée du monastère), le chapitre en face, mais dans l'aile du fond et au rez-de-chaussée, le dortoir à l'étage supérieur, le réfectoire à gauche et au-dessus l'infirmerie, le vestiaire, etc.; enfin dans l'aile de devant élevée seule-

ment à la hauteur des cloîtres, rien qu'un passage et ensuite ces mêmes cloîtres qui tournent comme dans les anciens monastères tout autour de l'église, du chapitre et du réfectoire. Vous aurez ainsi une idée du Val-Sainte-Marie, quand les bâtiments seront terminés; aucun ornement ni aucun luxe, rien que de la solidité, de la régularité, de la simplicité et de la pauvreté.

Page 137, *ligne* 24, *après ces mots :* la communauté compte parmi ses membres, *lisez la notice suivante.*

Nous plaçons ici ce que nous avons à dire du supérieur du Val-Sainte-Marie : il s'appelle en religion Dom Génès, son nom de famille est Estenave. Originaire du diocèse de Carcassonne, nous a dit M. l'abbé Peyre, aumônier du collége Henri-Quatre à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique et fut élevé dans les séminaires du diocèse. Dès qu'il eut reçu l'ordre de la prêtrise, on le choisit pour remplir la place de directeur au grand séminaire de Carcassonne; il s'en acquitta avec zèle. Dieu ne manqua pas de bénir ses soins et sa sollicitude pour former les jeunes lévites qui travaillaient sous ses yeux à acquérir les vertus ecclésiastiques. C'est par lui, continua M. l'abbé Peyre, que j'ai été élevé, c'est lui qui m'a appris à être un digne prêtre; ô combien je lui suis redevable pour les bontés et les soins qu'il m'a prodigués : la reconnaissance exige que j'en conserve un éternel souvenir, je n'y manquerai pas, il m'est toujours bien consolant de penser à l'excellent M. Estenave. Après quelques années passées ainsi à former de saints prêtres, on le nomma curé dans les environs de la ville épiscopale;

ce poste était un des plus importants, et ce digne directeur était placé comme le méritait son zèle, sa vertu et sa capacité : c'était la récompense des services rendus, récompense qui le mettait à même de continuer le bien et de procurer la gloire de Dieu en travaillant au salut des âmes. M. Estenave craignit de se perdre en sauvant les autres; ces paroles de saint Paul, *ne cum aliis predicaverim ipse reprobus efficiam,* qu'il repassait souvent dans sa mémoire, le touchèrent si fort, qu'il résolut de sortir du ministère pour ne s'occuper que de son propre salut : après avoir écrit à ses supérieurs ecclésiastiques et leur avoir donné sa démission, il quitta son pays et s'en alla à l'abbaye de Melleraye. L'abbé Dom Antoine, qui en était supérieur, crut devoir l'admettre. Après sa profession Dom Estenave, devenu Dom Génès, eut de l'emploi dans le monastère, il remplit même la charge de prieur. Il se fit toujours remarquer par un zèle ardent; régularité, pauvreté, simplicité, furent constamment sa devise. Arriva la révolution de juillet, et la Melleraye ayant été forcée de renvoyer ses solitaires, Dom Génès revint dans son pays et emmena avec lui quelques religieux; on leur avait offert un désert stérile, ils cherchèrent à s'y établir, mais le sol était trop ingrat, ils ne purent réussir à le rendre suffisamment productif pour y fonder un monastère. Dom Génès repartit de son pays, il s'en vint dans le monastère de Laval où il fut prieur jusqu'à ce qu'il rentra à la Melleraye, qui était rouverte à ses enfants. Plusieurs autres religieux qui comme lui avaient été obligés d'en sortir en 1830, y rentrèrent également. Il y remplissait la fonction de sacristain, lorsque le supérieur du Val-

Sainte-Marie étant tombé malade et ne pouvant plus remplir convenablement ses fonctions, le chapitre général de la congrégation de la Trappe jeta les yeux sur Dom Génès, pour le remplacer. Il partit par obéissance et se rendit à son nouveau poste. Quoique les religieux eussent déjà achevé de grands travaux dans ce nouvel établissement, ils n'avaient pas encore achevé leur tâche; Dom Génès s'est associé à eux avec un zèle et un courage qui entretiennent les leurs et les excitent à poursuivre jusqu'au bout leur sainte et difficile entreprise.

Page 168, *après ces derniers mots de la note :* il est fort chéri de ses religieux, *continuer comme il suit.*

Un ecclésiastique du midi nous a dit que Dom Orsise exerçait le saint ministère dans le diocèse d'Auch; ayant entendu parler du monastère d'Aiguebelle et se sentant de l'attrait pour la vie solitaire, il s'y rendit dans l'intention d'y faire une retraite et de connaître la volonté de Dieu sur sa personne, car le saint ministère ne lui plaisait point, à cause de la difficulté de l'exercer avec fruit parmi tant de corruption qu'on trouve partout dans ce siècle pervers. Le bon curé fit sa retraite à Aiguebelle avec tant de consolation et d'édification au milieu de ces pieux solitaires, qu'il se sentit plus fortement attiré vers la solitude. Il revint cependant dans sa paroisse, où il continua encore quelque temps de remplir les devoirs de sa charge. Après quelques autres visites au monastère d'Aiguebelle, sa vocation pour l'état religieux devenant toujours plus prononcée, il demanda à son évêque et à

Dom Étienne, abbé d'Aiguebelle, la permission de se retirer dans cette maison de la Trappe. L'ayant obtenue, il partit avec un compagnon de voyage qui voulut s'associer à lui pour le suivre dans la retraite. Le même ecclésiastique nous a dit qu'il passa chez lui avec son cher disciple en se rendant au monastère de la Trappe d'Aiguebelle, sans doute pour demander l'hospitalité. Son humilité, sa simplicité, ce grand désir qu'il avait et qu'il exprimait si bien de devenir religieux et de vivre dans la pénitence, touchaient vivement tous ceux qui l'entendaient. Arrivé à Aiguebelle, ce désir de la retraite et des mortifications ne se ralentit point; il embrassa la règle avec une ardeur et une persévérance qui causèrent aux religieux, ainsi qu'à l'abbé Dom Étienne, beaucoup de consolation. L'ancien curé, devenu après sa profession Dom Orsise, goûtait un bonheur que les amis de la retraite et du silence peuvent seuls comprendre. Déchargé du lourd fardeau du ministère, il marchait à grands pas dans la voie de la perfection, lorsque Dom Étienne songea à donner sa démission, son grand âge ne lui permettant plus de gouverner son monastère. Quelque chéri qu'il fût de ses religieux, chacun sentit qu'il avait raison de se décharger. Les religieux se résignèrent, dans la pensée qu'il y avait dans le monastère quelqu'un très-capable de le remplacer. Leurs vœux se portèrent sur Dom Orsise, aussi bon, aussi zélé, aussi rempli de charité que Dom Étienne. L'ancien curé qui s'était retiré à la Trappe, afin de n'avoir d'autre charge que celle de son âme, ne put résister au suffrage universel, l'obéissance lui faisait d'ailleurs un devoir d'accepter le bâton pastoral et de prendre la

direction du monastère. Telle est souvent la conduite de la Providence : un signe certain qu'on est digne de diriger les autres, c'est lorsqu'on s'en croit incapable et qu'on fuit un tel emploi. Dieu permet bien quelquefois qu'on soit déchargé comme on le désire; mais c'est pour imposer un autre fardeau qu'on est obligé d'accepter, parce qu'on voit clairement la volonté du souverain maître, et que l'obéissance à laquelle on s'est voué ne permet pas de lui résister davantage.

De tels exemples ne sont pas rares à la Trappe; celui que nous allons rapporter a une ressemblance frappante avec le précédent. Dom Bruno, présentement confesseur à l'abbaye de Westmalle, a eu le même sort que Dom Orsise. Vicaire à Dixmude, dans le diocèse de Bruges, il remplissait ses fonctions avec zèle et contentait également son doyen et les fidèles. Son caractère avait quelque chose de celui de Dom François d'Assise, abbé de Laval : gai, spirituel, aimant le travail, après d'innocentes récréations passées avec ses confrères pour donner du relâche à son esprit, il reprenait ses occupations, principalement celle de l'étude. Jamais on ne se fût douté qu'il pensait à la Trappe; s'il en parlait, on était loin de croire que c'était sérieusement.

Le jour qu'il avait fixé pour son entrée en religion étant arrivé, quelques grands que parussent les obstacles, il les vainquit avec une facilité étonnante et se rendit à la Trappe. Quelle surprise dans Dixmude, lorsqu'on sut sa résolution et sa fuite vers le désert! hier encore, se disait-on, il était si gai, il s'amusait de si bon cœur; il paraissait même plus joyeux qu'à l'ordinaire et aujourd'hui le voilà à la Trappe, quel

changement; quel contraste! Nous avons voulu connaître la raison principale de son entrée en religion. Puisque vous tenez si fort à connaître les principaux motifs de ce changement, nous dit l'ecclésiastique de Dixmude, je vous les raconterai. M. Buysse (c'est le nom de famille de Dom Bruno) redoutait extraordinairement le confessionnal; il en était si fatigué qu'il désirait vivement être déchargé d'entendre les confessions. Dieu l'en avait dégoûté, parce qu'il le voulait à la Trappe. Or, à la Trappe il est redevenu confesseur, il a accepté cette charge avec humilité et il s'en acquitte avec bénédiction. Dom Bruno s'était retiré à St-Sixte près d'Ypres; c'est de là que Dom Martin, abbé de Westmalle et supérieur de la congrégation de la Trappe en Belgique, l'a tiré et l'a conduit dans son abbaye pour l'établir confesseur.

Page 178, *ligne* 24, *après ces mots :* par sa vie exemplaire, *lisez la notice suivante.*

Nous parlions de Dom Athanase à un ecclésiastique attaché à la grande église de Dunkerque. Comment, s'écria-t-il, vous connaissez ce bon prieur; je le connais aussi et je peux l'appeler mon ami intime. Ensuite il nous parla en ces termes : Après avoir exercé pendant quelques années le saint ministère à Bailleul, mon ami fut envoyé en qualité de curé dans une paroisse près de Dunkerque. Sa santé s'étant affaiblie, il souffrait depuis assez longtemps sans que rien fût capable de lui rendre les forces et la santé. Un tel état l'affligeait et lui donnait peu à peu du dégoût pour le ministère. Que faire dans une paroisse, disait-il en

lui-même, quand on ne jouit pas d'une bonne santé; il est difficile en pareil cas de bien remplir les devoirs de sa charge. Les idées de la Trappe lui survinrent, et il crut qu'il conviendrait mieux dans un monastère que dans une paroisse. Il communiqua ses idées à ses confrères voisins qui le traitèrent d'insensé et d'extravagant : quelle apparence en effet qu'il pût, malade comme il était, suivre le régime de la Trappe. Ses amis lui conseillèrent donc de rester paisiblement à son poste, sa santé n'étant qu'un peu affaiblie et ne l'empêchant pas de remplir ses devoirs. Ils ajoutèrent que la démarche dont il leur parlait était d'une telle conséquence qu'il y aurait témérité à le faire avant du moins de l'avoir longtemps pesée et mûrie. Cela ne l'empêchait pas d'en parler dans toutes les occasions et de persister à croire que Dieu le voulait dans un couvent de la Trappe. Enfin, quoi que lui dissent ses amis pour le détourner de son dessein, il tint bon et finit par écrire à son évêque qui ne désapprouva pas sa résolution, et qui lui permit de quitter sa paroisse pour se retirer au Mont-des-Cats. Là, notre novice goûta un bonheur si grand qu'il ne douta point que Dieu ne l'y eût conduit : sa santé se rétablit parfaitement au milieu des jeûnes, des veilles, des travaux et des mortifications de tout genre : il devint tellement robuste qu'il put s'occuper de tout ce qu'il y avait de plus pénible dans la maison : c'est principalement au chœur qu'il se rendit utile par sa voix forte et sonore. Devenu profès et ensuite prieur, ses occupations multipliées ne l'empêchent pas de se trouver à tous les exercices et surtout au travail, qui est si pénible en ce lieu. Il est rare qu'il ne soit pas à la tête de la

communauté quand elle descend la montagne et qu'elle va travailler dans les propriétés éloignées.

Dom Athanase est natif de la ville d'Asebrouk, distante seulement de trois lieues de son monastère ; il appartient à une famille honorable et très-chrétienne de cette ville. Le Mont-des-Cats avait besoin d'un bon sujet; Dieu le lui a envoyé dans la personne de Dom Athanase, dont le zèle pour la régularité a d'autant plus de force sur ses frères, qu'il est toujours soutenu par ses exemples.

Page 184, après la ligne 2, lisez l'alinéa suivant.

M. Mori, chapelain de St-Bavon de Gand, dont nous parlons plus bas, nous a raconté comment fut construite l'église de Westmalle. J'admire, nous a-t-il dit, comment s'est établi ce célèbre monastère, et surtout les moyens qu'on a employés pour bâtir l'église. Lorsque les Trappistes arrivèrent en ce lieu, il n'y avait qu'une fort petite grange; on peut se figurer ce qu'était leur réfectoire, leur chapitre, leur dortoir, leur chapelle. Ils vécurent assez longtemps à l'étroit; après une assez longue attente, le supérieur se décida à bâtir une église, quoiqu'il fût sans ressource. Il traça son plan, fit venir des ouvriers, acheta des matériaux, et on mit la main à l'œuvre. Lorsque les amis de la maison demandaient au supérieur s'il croyait pouvoir suffire à tous les frais que la bâtisse exigeait, il répondait qu'il n'avait rien, qu'il comptait sur la Providence : à la même question souvent réitérée il faisait toujours la même réponse, ajoutant qu'il avait confiance en Dieu. On avait bâti, il était temps de payer,

chacun craignait de grands embarras et même quelque chose de pis. Le supérieur, se sentant en effet fort embarrassé, m'écrivit ces mots : Mon cher ami, j'ai bâti une église sans argent : mais les ouvriers, les marchands de bois, de briques, etc., n'entendent pas me fournir leurs marchandises et leur travail gratuitement ; je suis dans l'embarras, je compte sur vous pour m'en tirer. Notez que ce n'était pas peu de chose, il fallait une somme pour sortir honorablement de ce mauvais pas. Je pris courage, je fis l'affaire de Dieu de celle de mon ami, et, Dieu aidant, au bout de quelques jours j'eus la somme voulue ; je l'envoyai à mon ami qui satisfit ainsi tous ses créanciers. J'admirai avec quelle promptitude je pus lui fournir ce qu'il m'avait demandé ; je vis que le Seigneur s'était plu à l'éprouver un moment, et qu'il s'était hâté de récompenser sa grande confiance.

Page 259, *avant le § commençant par les mots :* En l'année 1826, *il faut mettre ce qui suit :*

Des circonstances que nous ne cesserons d'appeler très-heureuses, nous ont mis dans la nécessité de faire un voyage à Gand, et de voir, tandis que nous étions dans cette ville, M. l'abbé Mori (1), chapelain de la ca-

(1) M. Mori est encore un de ces personnages chers aux Trappistes, parce qu'il a pour eux depuis plus de quarante ans une affection, un dévouement sans bornes. Nos lecteurs jugeront si les Trappistes ont raison de le chérir, de le regarder comme un de leurs amis qui leur fait le plus d'honneur par la conduite qu'il a tenue dans des circonstances difficiles. Mgr de Broglie,

thédrale, où, indépendamment de cette fonction, il en exerce plusieurs autres depuis un grand nombre d'an-

évêque de Gand, ayant encouru l'indignation de Bonaparte pour la fermeté et le courage qu'il avait témoigné à défendre la vérité et la justice contre les exigences ambitieuses et révoltantes du persécuteur de Pie VII, il devint comme l'illustre Pontife l'objet des fureurs du tiran qui prétendit lui ôter son siége de Gand et qui nomma Labrue pour le remplacer. Le clergé de Gand reçut ordre de Bonaparte de se soumettre à l'intrus, de le reconnaître pour son légitime pasteur. Mais quel dut être le dépit de ce dispote qui prétendait toujours commander en maître, qui voulait voir chacun prosterné à ses genoux et adorer ses volontés plus bizarres encore qu'elles n'étaient orgueilleuses et révoltantes. La partie saine du clergé de Gand eut horreur du schisme; il déclara qu'il ne se soumettrait point à l'intrus : alors le courroux de Bonaparte fut à son comble, il éclata comme toujours par des décrets de persécution qui devaient être exécutés sur-le-champ. Tout le séminaire de Gand fut enrôlé et partit aussitôt pour l'armée. Plusieurs séminaristes moururent par suite d'une maladie épidémique dont ils furent atteints. Le plus grand nombre eut le bonheur de rentrer au séminaire en 1814 et de continuer les études pour l'état ecclésiastique; de ce nombre furent le doyen actuel de Poperingue, M. Vergote, qui nous a parlé fort au long de cette affaire si honteuse pour Bonaparte, et si glorieuse pour le séminaire de Gand; le père Boone, célèbre prédicateur de la compagnie de Jésus en Belgique, comme il est de petite taille, on le fit tambour : on semblait ainsi prophétiser sur son compte et prédire que comme alors il animait ses camarades au combat par le roulement du tambour, plus tard par le son puissant de sa voix, par la force irrésistible de sa parole, il animerait les chrétiens à la guerre contre l'enfer. Quant au rôle de M. l'abbé Mori dans ces circonstances, il est aussi fort beau. Un ecclésiastique de Gand, ayant accepté une place

nées avec zèle et exactitude. Ayant eu occasion dans une première entrevue de nous parler de l'ordre de la

en vertu de laquelle il devait recevoir au chœur un coup d'encensoir de plus. M. Mori, catholique orthodoxe s'il en fut jamais, ne put se résoudre à paraître au chœur de St-Bavon, où allait présider désormais des intrus. Il se rendit chez celui dont nous parlons pour lui manifester ses sentiments et lui faire part de sa résolution. Il lui parla en ces termes : Monsieur, avez-vous bien réfléchi à ce que vous allez faire; avez-vous réfléchi que tout ceci est un véritable schisme; quoi, vous voudriez être cause que le diocèse de Gand se séparât du St-Siége? Rappelez-vous, je vous prie, la révolution française, n'est-ce pas déjà trop d'une humiliation de ce genre, etc.? Le coupable n'ayant rien de solide à répondre aux paroles du digne chapelain de St-Bavon, lui dit ces misérables paroles : *On me donnera un coup d'encensoir de plus; est-ce que cela peut-être de conséquence?* Comment, monsieur, lui répliqua l'abbé Mori, vous pensez qu'un coup d'encensoir de plus ne peut être de conséquence? Il le sera tellement aux yeux des bons catholiques, que si vous persistez, je persiste aussi à ne plus aller au chœur, tandis que vous y siégerez dans une place qui ne vous appartient point. Le célèbre abbé ne se départit point dans sa conduite de ces sentiments si dignes d'un prêtre belge, et celui à qui il adressa ces paroles n'osa pas passer outre, il resta à la place qui lui convenait. M. Mori a dans sa chambre une sentence très-proprement encadrée; elle lui fut envoyée, il y a plusieurs années, par un de ses intimes amis qui est Trappiste. Connaissant son nom de famille, cet ami crut lui faire un présent agréable en lui envoyant le cadre dont nous parlons, où se lisent ces paroles au milieu d'ossements et d'une tête de mort : *Bernarde Mori, memento mori;* Bernard Mori, souvenez-vous qu'il faut mourir. Il y a quarante trois ans environ que M. Mori connaît l'ordre de la Trappe; depuis lors il n'a cessé de l'aimer, de l'affectionner; il a eu plusieurs occa-

Trappe, et remarquant qu'il nous causait un sensible plaisir par tout ce qu'il nous racontait des Trappistes, dans plusieurs autres visites que nous lui fîmes, il continua à nous parler lui-même avec une extrême satisfaction sur ce sujet, et plus d'une fois il nous répéta ce que nous allons dire. Dans notre récit nous emprunterons à peu près ses paroles.

Un Trappiste que je connais beaucoup se trouvant obligé sous Bonaparte, qui avait supprimé son ordre, de rentrer dans sa patrie, se sentit pressé, après quelque temps passé hors du cloître, d'abandonner de nouveau son pays et d'aller en Angleterre, où il avait appris qu'il existait un monastère de la Trappe, pour s'y renfermer et continuer d'y goûter *le bonheur*

sions de lui être utile, et il l'a toujours fait avec un zèle et un empressement qui ont attaché un grand prix à ses services. Il s'est procuré la Relation de la vie et de la mort des religieux de la Trappe, dont il est l'admirateur. Il nous a montré cet ouvrage, et nous en a lu quelques passages avec autant d'attendrissement, que s'il les eût vus pour la première fois, quoiqu'il les ait médités souvent pour son édification et celle du prochain. La vie de Dom Muce surtout le met hors de lui-même; c'est, dit-il, un exemple bien extraordinaire de ce que peut la grâce.

M. Mori, le plus célèbre prédicateur de Gand, a une précieuse collection de sermons qu'il a composés lui-même : outre le grand mérite de la composition, il les a écrits avec tant de netteté, qu'on peut les lire presqu'aussi facilement que s'ils étaient imprimés : nous envions le bonheur de celui que M. Mori choisira pour lui léguer un si beau travail. Ne pouvant plus, à cause de son âge avancé, prêcher dans les grands auditoires, ce respectable vieillard prend soin des pauvres qu'il réunit tous les dimanches afin de leur rompre le pain de la parole de Dieu.

de la retraite. La difficulté était de faire ce trajet, car Bonaparte avait défendu aux Français et à tous ceux qui lui étaient soumis d'aller en Angleterre, et les Anglais veillaient aussi à ce qu'aucun vaisseau français ne touchât aux côtes d'Angleterre. Après plusieurs informations pour découvrir quelque occasion favorable, il apprit qu'il y aurait sous peu au port d'Ostende un départ de deux officiers français, pour la Grande-Bretagne : le Trappiste alla trouver celui qui devait les transporter, et le pria de le prendre avec eux : mais le péril que courait le marin en transgressant la défense de l'empereur et en s'exposant à tomber au pouvoir des Anglais, fit qu'il demanda cinquante louis au Trappiste qui n'avait pas un sou à sa disposition. Il écrivit à un ami et lui fit part de son embarras; pour toute réponse il reçut les cinquante louis, et il s'embarqua avec ses compagnons de voyage. Ils étaient en pleine mer, dans quelques heures ils seraient arrivés au port : une fâcheuse rencontre les arrêta; les Anglais en guerre avec la France croisaient sans cesse la Manche pour surprendre et capturer les vaisseaux français : il était difficile à ceux-ci de leur échapper lorsqu'ils se hasardaient sur mer. Les voyageurs dont nous parlons furent découverts par un vaisseau anglais; on leur courut sus, on les joignit, on les arrêta, on les mit à la question; les officiers français qui n'avaient point de passe-port furent conduits en Portugal. Le Trappiste questionné à son tour se fit connaître sans déguisement et déclara ce qu'il allait faire en Angleterre. Vous savez peut-être, monsieur, dit-il au capitaine du vaisseau, ce que fait un Trappiste; son unique occupation sur la terre est de réci-

ter son bréviaire, de cultiver la terre, d'observer une règle austère, d'oublier le monde, de vivre dans le recueillement et le silence. Vous savez peut-être aussi que l'empereur des Français supprima les Trappistes dans ses états : comme je m'ennuie de me retrouver dans le monde, et ayant appris qu'il y a un monastère de la Trappe dans votre pays, je viens dans l'intention de m'y enfermer pour continuer d'observer ma règle. Le capitaine anglais admirant sa résolution et son courage, lui déclara qu'il pouvait entrer en Angleterre, détacha de son vaisseau une corvette où il le fit monter, et ordonna à la musique de jouer une sérénade en l'honneur du religieux si dévoué à son état; ce qui fut aussitôt exécuté, et le bruit des instruments accompagna le Trappiste aussi longtemps qu'il put l'entendre.

Monsieur Mori, après nous avoir raconté cette intéressante histoire, nous a assuré qu'il l'avait apprise du Trappiste lui-même et qu'il nous en garantissait la vérité. Je ne me la rappelle jamais, a-t-il ajouté, qu'avec un extrême plaisir : c'est beau dans un marin protestant d'apprécier le dévouement d'un Trappiste pour son état, d'en témoigner une si grande estime, de lui prêter aide et protection d'une manière et avec des circonstances aussi agréables.

N° 21.

PRÉCIS HISTORIQUE DES VOYAGES ET DES SOUFFRANCES DES TRAPPISTES

Depuis leur départ de la Trappe en 1791 *jusqu'à leur rentrée en France en* 1815.

ÉMIGRATION EN SUISSE.

Lors de la suppression des ordres religieux en France, les Trappistes se retirèrent à Fribourg en Suisse, après avoir été autorisés par le sénat à établir leur communauté dans l'ancienne Chartreuse de la Val-Sainte. Dénués de tout, n'ayant que leurs habits et quelques instruments de pénitence, ils partent sur une charrette couverte plutôt pour se dérober à la vue du monde que pour se préserver des injures de l'air. Qu'on ne croie pas que cette colonie ambulante néglige en chemin de s'acquitter de ses devoirs, elle pratique tous les exercices de la règle, le silence, la lecture, l'office, le chapitre des coulpes, le travail même, consistant à préparer de la charpie pour panser les pauvres, l'adoration du Saint-Sacrement qu'ils saluaient par quelques psaumes dès qu'ils apercevaient une église, etc.

Leur voyage fut visiblement protégé par la Providence qui sembla enlever tous les obstacles que devaient craindre en ce temps-là des religieux sur les grandes routes avec leurs habits monastiques. Ils arrivèrent sains et saufs à Saint-Cyr, près Versailles, où

ils furent reçus avec empressement par les Lazaristes qui desservaient la maison royale de Saint-Louis. Toute la municipalité de ce lieu fut mise en émoi; c'étaient des conspirateurs, des traitres, qui emportaient de grandes sommes d'argent du pays. On leur enjoignit de sortir promptement de l'endroit.

A leur arrivée à Paris, les RR. PP. Chartreux les reçurent dans leur maison, où beaucoup de personnes vinrent les voir. Quelques-unes leur faisaient des dons pour payer les frais de voyage. De ce nombre fut un anglais, dont la générosité émut vivement le cœur de ces bons pères. La section du Luxembourg se hâta de mettre fin à ces épanchements de la charité; elle défendit de laisser entrer chez eux qui que ce fût, et fit placer des gardes à la porte de la maison. Cependant la vigilance de ceux-ci fut trompée par le pieux stratagème d'une mère et l'innocente malice de son enfant. Tout à coup ces bons religieux virent entrer chez eux un petit enfant qui, ayant fait semblant de courir après un papillon, avait passé sans qu'on s'en défiât, et leur avait remis un assignat en disant ces mots : *De la part de maman.*

L'assemblée nationale elle-même, ayant été informée du passage et du dessein des Trappistes, délibéra s'il fallait les arrêter. Les plus modérés étaient d'avis que n'emportant rien ils ne pouvaient être inquiétés. Les autres qui ne voulaient ni faire, ni laisser faire le bien à personne, tout en s'avouant secrètement combien leur injustice devait paraître odieuse, disaient que ces émigrations ne servaient qu'à exciter le commisération des peuples voisins. On les laissa aller. Parvenus aux frontières, qui étaient gardées soi-

gneusement en ce temps d'horreur et de danger, les gardes qui y étaient pour qu'on ne sortît pas d'argent de France s'attendrirent, et en voyant leur misérable charrette où il n'y avait qu'un peu de paille, ils laissèrent échapper ce cri de la vérité : C'est cependant bien triste! Aussi ne fut-on pas tenté de les fouiller ni de demander leurs passe-ports.

Échappés enfin à tous les dangers, leur premier soin fut de se retirer dans le coin d'un bois pour se livrer aux sentiments dont leurs cœurs étaient pressés. Ils s'embrassèrent étroitement, se prosternèrent la face contre terre, puis, se levant, ils récitèrent d'un ton solennel le psaume 123, qui convenait si bien à leur position : *Nisi quia Dominus erat in nobis*.... Si le Seigneur n'eût été avec nous.... *Benedictus Dominus qui non dedit nos in captionem dentibus eorum*.... Loué soit le Seigneur qui n'a point permis que nous fussions la proie des bêtes féroces..... *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus*..... Nos chaînes ont été brisées, et nous avons été délivrés de l'esclavage. Puis, agenouillés de nouveau, tournés vers la France et les mains levées vers le ciel pour implorer Dieu en faveur de leurs ennemis, ils répétèrent à trois reprises cette prière si touchante de saint Étienne : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum* (1) ; Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Puis ils dirent trois fois le *Domine salvum fac regem*. Ils se mirent ensuite en marche pour la Suisse, se tenant deux à deux par la main et disant pour leurs nouveaux compatriotes le psaume 40.

Arrivés dans le canton de Fribourg, ils passèrent

(1) Act. Apost. c. 7, v. 59.

huit jours à l'abbaye de Hauterive qui est de leur ordre. Ils y furent reçus et traités avec une charité rare; ce qui certes n'est pas étonnant; mais, ce qui surprend, c'est qu'en passant par Payerne, ville protestante, ils trouvèrent à la porte quelqu'un qui dans l'abondance et l'effusion du cœur leur dit : Messieurs, soyez les bien venus. Pendant leur séjour à Hauterive, ils vinrent à Fribourg demander la bénédiction de l'évêque de Lausanne, et présenter leurs remerciments aux deux souverains seigneurs avoyers. Le prélat voulut leur dire une messe du Saint-Esprit et leur y donner sa bénédiction. Les seigneurs avoyers de leur côté les reçurent avec encore plus d'accueil qu'ils n'avaient reçu leur requête. Cela fait, ils se hâtèrent de se rendre à la Val-Sainte, terme si désiré de leur voyage. Ils furent reçus par le bailli de l'endroit qui vint une lieue de loin à leur rencontre, en la paroisse de Cerniat, sur laquelle est située la Val-Sainte. Ils prièrent le curé de cette paroisse de leur bénir une croix qui fut faite sur-le-champ de bois commun à peine raboté, et qui leur servit dans toutes leurs cérémonies. Ce fut sous l'étendard de la plus étroite pauvreté qu'ils se mirent en marche processionnellement, en chantant des litanies, des hymnes et surtout les cantiques de l'office de la dédicace, qui, tels qu'ils sont dans le bréviaire de Cîteaux, convenaient si bien à la circonstance. Étant entrés dans l'église, ils se prosternèrent et chantèrent le *Miserere* pour demander pardon des paroles inutiles échappées durant leur voyage.

On exprimerait difficilement les transports de reconnaissance envers la divine Providence qu'éprouvèrent les nouveaux solitaires de la Val-Sainte, quand ils

se virent loin de leurs ennemis, rendus à la retraite dont une vue rapide du monde venait de leur faire mieux encore sentir le prix. Aussi, tout ce que put leur donner à souffrir la pauvreté et le dénuement de toutes choses, leur parut-il des délices. On se fait aisément une idée de l'état où ils se trouvèrent en entrant dans une maison abandonnée depuis dix ans. Pendant plusieurs mois une salle haute servit de réfectoire, et de mauvaises planches, posées sur des troncs d'arbre y formaient les tables. Quant à la nourriture, elle était telle que les pauvres n'en voulaient pas. Du pain de son plutôt que de farine (on achetait du son pour le joindre au peu de farine qu'on avait), était souvent le meilleur mets qui y fût servi; des cosses et des tiges de grosses fèves, des feuilles de navets, de grosses raves qu'on ne donne même pas aux bestiaux, formaient la portion. Peu à peu ils parvinrent à se procurer les choses les plus nécessaires.

Ces fervents anachorètes, guidés par le sentiment qui les avaient portés à sauver leur observance du déluge où avaient péri tous les ordres religieux, exposèrent à leur supérieur, le 16 juillet 1791, le dessein qu'ils avaient formé de se renouveler dans l'observation la plus étroite de la règle de saint Benoît. On tint à cet effet une suite de chapitres, et l'on y choisit pour le réglement du monastère ce qu'il y a de plus clair dans cette règle, de plus pur dans les us et constitutions de Cîteaux, et de plus vénérable dans le rituel de l'ordre. C'est cette suite de décisions qui a été appelée la réforme de la Val-Sainte. Elle donna aux habitants de cette retraite la plus douce félicité, l'union la plus parfaite et un calme vraiment céleste. La bonne odeur

de tant de vertus ne tarda pas à se répandre au loin, elle attira de nombreux visiteurs de tous les pays. Les uns, après s'être édifiés eux-mêmes, allaient raconter à leurs compatriotes ce qu'ils avaient vu et ressenti; les autres une fois entrés ne voulaient plus *sortir*, et demandaient à vivre parmi ces heureux de la solitude. Le nombre des postulants s'accrut si fort en trois ans, qu'en 1794, Dom Augustin de l'Estrange, supérieur du monastère de la Val-Sainte, dut songer à envoyer dans d'autres contrées plusieurs de ses religieux; l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, le Piémont enviaient à la Suisse ses merveilleux étrangers. La haine des persécuteurs a donc tourné à l'avantage de la Trappe; elle a fait d'une communauté exilée une *congrégation* nouvelle, d'une maison secondaire le centre d'un grand ordre. Il y eut quelques religieux qui furent envoyés à Poblet en Catalogne, d'autres à Darfeld (1) dans le diocèse de Munster en Westphalie, et trois d'entre eux en Amérique, lesquels s'arrêtèrent sur la côte orientale d'Angleterre près de Lulworth. Ce ne fut qu'en 1800 que le projet d'envoyer des Trappistes dans le Nouveau-Monde s'exécuta, comme nous le verrons plus loin.

Avant de continuer notre récit, nous devons, pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, entrer dans quelques détails sur deux *fondations nouvelles* dont

(1) Ce fut le baron Drost de Wischering, frère de l'évêque de Munster, de cette noble et fidèle famille, qui reçut alors les confesseurs de la foi, et qui aujourd'hui a donné elle-même un confesseur de plus à la foi catholique. Il leur abandonna une terre et un bois non loin de Darfeld et une petite maison pour les recevoir en attendant que leur monastère fût construit.

les circonstances exigèrent la création. Ces fondations sont les Trappistines et le tiers-ordre.

Un grand nombre de religieuses chassées de France par la suppression de leurs couvents, furent obligées de s'expatrier; elles se rendirent en Suisse. L'abbé de la Val-Sainte acheta près Saint-Maurice en Valais une maison pour les y recevoir. Les premières y entrèrent en 1796. Bientôt le couvent fut rempli de religieuses de divers ordres. Au milieu de ces vierges fidèles se trouva madame Louise de Condé, ancienne abbesse de Remiremont en Lorraine. Ces dames embrassèrent dans toute leur étendue la réforme de la Val-Sainte, et le règlement de cette abbaye devint le leur, excepté quelques articles que leur sexe commandait de retrancher ou de modifier.

L'année suivante se forma le tiers-ordre. L'éducation était anéantie en France; elle était également assez négligée en Suisse. L'abbé employa une partie de sa congrégation à l'éducation des enfants. Il rédigea pour ces nouveaux religieux des règlements qui étaient ceux de la Val-Sainte fort mitigés : au lieu du travail des mains, il leur imposa le soin d'instruire la jeunesse. Il y eut à diverses époques jusqu'à cent cinquante élèves, la plupart pauvres ou orphelins, qui étaient entretenus gratuitement aux frais du monastère.

ÉMIGRATION EN ALLEMAGNE.

Les révolutionnaires français s'étant emparés, en février 1798, de la Suisse et du Valais, on dut s'attendre à la ruine des monastères dans ce pays comme en France. Dom Augustin de l'Estrange, abbé de la

Val-Sainte, fut forcé de quitter le pays hospitalier qui l'avait reçu avec ses religieux. Confiant dans la Providence, il se mit en route à la tête d'environ deux cent cinquante religieux et religieuses et d'un grand nombre d'enfants. Cette colonie gagna la ville de Constance, où une partie passa le carême; les autres se réfugièrent dans les villes voisines.

Pendant leurs voyages comme au désert, partout même régularité, même silence, etc. Les Trappistines étaient dans des charrettes et les religieux cheminaient à pied; les enfants et les infirmes se trouvaient avec les bagages. On verra que souvent ils subirent de bien rudes privations.

Après le carême, ils se rendirent à Augsbourg. Afin de pouvoir les loger plus facilement en route, Dom Augustin les divisa en différents détachements. En arrivant dans cette ville, ils furent secourus par un négociant nommé Bacciochi qui remit à l'abbé une caisse pleine de ducats, en lui disant qu'il lui rendrait la somme plus tard s'il le pouvait. A son retour de Russie, Dom Augustin fut assez heureux de pouvoir rembourser à son généreux bienfaiteur, la somme que celui-ci lui avait prêtée.

D'Augsbourg à Vienne le voyage se fit par eau. Ils étaient arrivés à Munich, lorsque l'abbé reçut des dépêches de l'empereur de Russie pour la princesse de Condé, nommée en religion sœur Marie-Joseph (1), qui avait demandé l'hospitalité à l'empereur. Le porteur des dépêches était muni de passe-ports pour quinze

(1) La princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé est décédée à Paris le 10 mars 1824.

religieux et autant de religieuses. On leur accordait deux couvents à Orcha, dans la Russie-Blanche. Arrivés à Vienne les pieux émigrés furent très-bien accueillis chez les Visitandines (1). Les Trappistines entrèrent dans le cloître et les religieux occupèrent un appartement hors de la clôture. Pour chanter l'office, tous se réunissaient à l'église; les femmes placées derrière la grille, les hommes en deçà, chantaient en chœur alternativement. Les curieux y abondaient tellement que l'autorité prit des mesures pour éviter les accidents. L'empereur d'Autriche demanda au légat la permission d'entrer dans l'intérieur du couvent, désireux de pouvoir assister à une fête si extraordinaire. L'esprit de Joseph II dominait encore dans cette cour; l'empereur fit savoir aux Trappistes qu'ils les tolèrerait, mais il leur défendit de recevoir des novices : c'était les congédier d'une manière indirecte.

ÉMIGRATION EN RUSSIE.

Dom Augustin de l'Estrange forma deux petites communautés chacune de quinze religieux et religieuses, dont il fit le père Étienne supérieur, après l'avoir retiré du monastère de Darfeld qu'il avait aidé à établir; Dom Augustin les emmena lui-même à

(1) Au moment du départ des religieux, ces dames de la visitation leur firent présent d'un grand nombre d'objets, de vases sacrés et d'ornements d'église. La Trappe de Lyon conservait encore, en 1829, un ostensoir comme un précieux gage de la charité fraternelle de ces dignes filles de saint François de Sales. Nous ignorons si cet ostensoir est encore aujourd'hui dans le même monastère.

Orcha (1) dans l'intention d'obtenir du czar Paul 1er la même faveur pour les autres religieux restés à Vienne. Ce fut le 2 septembre 1798, que les deux communautés prirent possession de leurs monastères. Dom Augustin après les avoir quittées, se rendit à St-Pétersbourg où il obtint de Paul des passe-ports pour les autres religieux et le droit de les amener dans la Volhynie, la Podolie et le palatinat de Breschia.

Pendant le séjour de l'abbé Augustin en Russie, la colonie qui était restée en Autriche, se mit en route pour les frontières russes, trajet de plus de cent cinquante lieues, en attendant que l'abbé vînt la rejoindre. Elle arriva la veille de la Toussaint à Brinn, capitale de la Moravie, et fut assez mal reçue d'abord par le gouverneur, mais sur les instances et les démarches du marquis de Bombelles (2), réfugié français, le gouverneur les traita avec une vive bienveillance. M. le marquis les emmena chez lui ; en les reconduisant tête nue jusqu'au seuil de sa porte, il leur dit qu'il se faisait plus d'honneur de cette visite que de celle des plus grands princes de la terre. Nos pèlerins, partis de Brinn le 3 novembre, arrivèrent à Kenty en deçà de Cracovie.

(1) Orcha est dans le diocèse de Mohilow, où le froid est excessif : le thermomètre descend quelquefois à 32 degrés au-dessous de zéro. On peut se faire une idée de ce que ces pauvres religieux eurent à souffrir par un froid aussi intense.

(2) C'est le même que Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens, dont nous avons parlé dans la vie de Dom Dieudonné, religieux de l'abbaye du Gard, page 284. M. le marquis de Bombelles embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme et devint évêque d'Amiens sous la restauration.

Nous dirons ici en peu de mots comment nos émigrés se conduisaient dans leurs voyages au milieu des pays catholiques qu'ils eurent à traverser, avant d'avoir atteint les frontières de la Russie. Le peuple était loin de partager les préjugés de quelques hauts personnages qui étaient partisans de l'*illuminisme* et ennemis des communautés religieuses. L'un des frères devançait la colonie pour aller à la recherche d'un logement dans un couvent ou un hospice ; s'il n'en trouvait pas, il se portait à l'église où les religieux allaient chanter le *Salve, Regina*. On y accourait en foule : la vue des cheveux blancs de ces voyageurs vénérables et surtout la ferveur des jeunes élèves qui, pendant cet hymne, levaient vers le ciel leurs mains pures et innocentes, faisaient couler des larmes d'attendrissement. Les assistants s'empressaient de les inviter chez eux, et les aubergistes refusaient tout payement. Dieu leur accordait ainsi par intervalle des moments de consolation, au milieu de tant d'épreuves : c'était là en quelque sorte un dédommagement de toutes leurs privations et leurs souffrances.

Au milieu de l'hiver, Dom Augustin arriva enfin près de nos bons religieux, fort aises de revoir leur père abbé, et il leur remit les passe-ports qu'ils attendaient. On s'embarqua sur la Vistule et on arriva à Terrespol, ville frontière d'Autriche. L'abbé ayant formé deux communautés destinées à occuper les deux monastères que Paul 1er leur avait accordés dans la Lithuanie, partit avec ses frères pour Breschia, en Pologne.

Paul, outre ces deux couvents, avait permis à Dom Augustin d'en choisir d'autres. Celui-ci se concerta

avec les archevêques de Mohilow et de Wilna et avec leurs suffragants qui lui donnèrent deux couvents à Breschia et deux autres dans le diocèse de Lusko en Lithuanie. C'était en 1799, l'hiver était fort rigoureux, le thermomètre marquait ordinairement 28 degrés de froid. Dans un pays où souvent l'on trouve des voyageurs morts de froid sur la route malgré les peaux qui les couvrent; que l'on juge combien les Trappistes eurent à souffrir avec leur genre de vie si austère et couverts seulement de leurs vêtements ordinaires.

Quelque rude que fût ce climat, les religieux Trappistes, tant ceux qui se trouvaient dans la Russie-Blanche que ceux qui étaient dans la Pologne russe, auraient conservé avec joie un asile qu'ils avaient reçu avec reconnaissance; mais la Providence en disposa autrement. Elle permit qu'après 18 mois, Paul 1er retirât l'autorisation de pouvoir rester dans son empire. Les Russes avaient été défaits par les Français en Italie et en Suisse; le czar rendit, en 1800 vers Pâques, un ukase par lequel il ordonnait à tous les émigrés français de sortir de ses états. Les Trappistes furent compris dans cette proscription. Ils se mirent en route et sachant que tout Trappiste, reconnu en Autriche, serait arrêté, ils se dirigèrent vers la Prusse.

ÉMIGRATION EN PRUSSE.

Les Trappistes émigrés établis dans la Volhynie et la Podolie, s'étant embarqués sur le Bug ou Boug après les fêtes de Pâques, gagnèrent Dantzick. Le père abbé eut recours au général de Langeron qui était passé au service de la Russie et qui commandait alors à Breschia.

Cet officier lui fournit les choses nécessaires pour le voyage et lui donna des tentes pour camper le long du rivage, afin que ses gens ne fussent point obligés de coucher trop souvent dans les bateaux, ce qui les eût exposés à contracter des maladies. On faisait en route les exercices réguliers du couvent; les saints mystères étaient célébrés sur quelques malles qu'on réunissait pour former la table d'autel.

Arrivés aux frontières russes, les pèlerins durent attendre les passe-ports qui devaient venir de Berlin. Un nouveau sujet de souffrance les attendait : les troupes autrichiennes et russes, qui gardaient leurs rives respectives, s'opposèrent par ordre au débarquement de nos religieux. Les bateaux durent s'arrêter au milieu de la rivière. Après beaucoup d'instances, on obtint enfin d'aborder sur la rive droite et d'élever les tentes du général Langeron. On y campa les religieuses qui se trouvaient mal à l'aise dans leurs bateaux. « Que l'on se représente ces sœurs trappistines, dit l'auteur de la vie de Dom Augustin de l'Estrange, dames pour la plupart distinguées dans le monde, d'une complexion délicate et d'un naturel timide, réduites aux douceurs du bivouac et courageusement occupées à tenir sans relâche les avenues et l'intérieur de leurs tentes parfaitement propres et bien rangées, et que l'on avoue que c'est là un trait bien digne d'être confié à l'histoire. »

Dès que les passe-ports furent arrivés, on leva le camp et l'ancre et l'on continua la navigation jusqu'à Dantzick. C'était vers la fin de juin 1800, que la colonie arriva dans cette ville. Au moment de leur arrivée une foule immense se porta au port, et les

magistrats, quoique luthériens se présentèrent les premiers et vinrent à la rencontre de l'abbé de la Trappe et de ses religieux; après les avoir conduits à l'hôtel de ville, ils les comblèrent de mille honnêtetés. Ces magistrats hospitaliers les firent conduire au couvent des Brigittins et Brigittines, où ils furent logés jusqu'à leur depart pour Lubeck. Les malades furent traités gratuitement par les médecins que le roi de Prusse leur avait envoyés. Dans l'intervalle arrivèrent les frères et les sœurs d'Orcha et de Lithuanie. Les premiers ne sachant rien de leurs frères s'étaient embarqués sur le Bug. Arrivés à Terrespol, ils y attendirent leurs passe-ports, sans pouvoir débarquer. Ils étaient obligés de sortir de Russie et ils ne pouvaient entrer en Autriche; le Bug formait les limites des frontières de ces deux états. On leur indiqua sous le pont de Terrespol une île qui avait environ 20 pieds carrés et qui était un terrain neutre. Ils y dressèrent six tentes. La veille de la Pentecôte ils furent rejoints par les frères de Lithuanie et ils partirent ensemble pour Dantzick. Après le départ de nos religieux, les habitants du pays plantèrent une croix dans l'île que leur présence venait de sanctifier.

Tous les Trappistes réunis ne séjournèrent que six semaines à Dantzick. Pour se rapprocher de la France, Dom Augustin s'embarqua, avec les siens, sur la mer Baltique pour Lubeck. Un négociant luthérien avait équipé à ses propres frais trois vaisseaux qu'il destina l'un pour les religieux, l'autre pour les religieuses et le troisième pour le tiers-ordre. Ce fut le 26 juillet qu'un vent favorable permit de mettre à la voile. A peine étaient-ils en haute mer qu'une

violente tempête sépara les trois vaisseaux à 20 et 30 lieues l'un de l'autre; les vagues devinrent si furieuses qu'il semblait qu'à tout instant les bâtiments fussent en danger d'être engloutis dans les eaux. La traversée, qui se fait en deux jours quand le temps est calme, en dura dix. Les religieuses souffrirent beaucoup du mal de mer et de l'effroi que la violence continuelle des flots leur causa. Elles croyaient sans cesse toucher à leur dernier moment. Elles s'y préparèrent avec courage : le père Étienne et deux autres religieux adjoints à lui, eurent alors, outre leurs propres souffrances, à supporter la fatigue de confesser et d'exhorter ces saintes filles.

De Lubeck, après quelques semaines de repos, la colonie se rendit par terre à Altona, ville très-proche d'Hambourg dont elle forme comme un faubourg, sur la rive droite de l'Elbe. Les frères et les sœurs s'établirent dans cette ville pour l'hiver. Leurs habitations qu'ils avaient louées étaient éloignées les unes des autres d'environ une lieue de distance. On attendait là avec résignation ce qu'il plairait à l'abbé Dom Augustin de décider.

L'abbé se rendit à Londres; ayant acquis une maison près de cette ville pour y établir les religieuses, celles-ci s'embarquèrent à Hambourg pour aller l'occuper. Trente religieux partirent pour l'Amérique dans l'intention de se fixer au Kentuky parmi les peuplades sauvages; cette communauté eut pour supérieur Dom Urbain, qui plus tard devint prieur de Bellefontaine. D'autres religieux se rendirent à Darfeld en Westphalie. Après l'hiver de 1801, l'abbé quitta Altona avec ses frères et sœurs; il établit cel-

les-ci à Paderborn et ceux-là à Dribourg, où les religieux établis à Darfeld avaient déjà commencé à bâtir une maison que les derniers venus achevèrent. Après un an de séjour, les affaires de la Suisse s'étant pacifiées, l'abbé retourna à la Val-Sainte (mai 1802), au moment où le roi de Prusse, à l'exemple des gouvernements autrichien et russe, voulait interdire aux Trappistes la faculté de recevoir des novices.

Dom Augustin loua une maison à Villard-Volard, à trois lieues de la Val-Sainte pour y placer les religieuses, en attendant que le couvent de la Rieddera fût construit, où elles demeurèrent cloîtrées jusqu'au retour de la famille des Bourbons en France.

Depuis 1802 jusqu'en 1811, la Trappe jouit d'un repos dont Dom Augustin profita pour établir des religieux près de Sion en Valais et d'autres à Rapallo près de Gênes, et visiter le monastère qu'il avait fondé près de Sarragosse en 1795.

A son retour d'Espagne, Dom Augustin reçut de Bonaparte, devenu empereur, par l'entremise du cardinal Fesch, un accueil favorable, et il obtint l'établissement du mont Genèvre, dans les Alpes, destiné principalement, comme celui de saint Bernard, à donner l'hospitalité aux voyageurs. Cet hospice fut complètement organisé au mois de mars 1807. En même temps l'évêque de Versailles remettait à l'abbé Dom Augustin le gouvernement du monastère de Grosbois. Mais, tout à coup, voilà que la bienveillance de Napoléon se change en une haine furieuse. Le pape Pie VII était captif; l'ordre de la Trappe tout entier encourut la disgrâce de l'empereur. Tous les monastères de l'ordre furent supprimés, les supérieurs

poursuivis, les biens mis en séquestre et les religieux renvoyés dans leurs familles. La Val-Sainte quoique hors des états de l'empereur, fut enveloppée dans la même persécution. Napoléon avait menacé le canton de Fribourg de venir chasser lui-même les moines si les autorités ne les chassaient pas. Le grand conseil du canton céda à la menace du despote. La Val-Sainte fut dissoute. Les biens du monastère furent vendus et le prix partagé entre les religieux. Le père Étienne, usant d'un pieux stratagème, resta dans cette solitude avec un frère convers et le père cellérier. « Ainsi fut trompée, par un pauvre moine, dit l'auteur de la vie de Dom Étienne, la toute-puissance du plus grand monarque des temps modernes. La Trappe semblait effacée du continent européen, on ne la voyait plus du moins, on célébrait sa ruine, et elle vivait intacte et féconde dans la personne du père Étienne : semence précieuse, isolée au pied des montagnes, mais abritée par l'aile de Dieu, et qui allait, après l'orage lancer de nouveaux rejetons vers le ciel : *Sub umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas ;* j'espèrerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité passe. »

Pendant la persécution, Dom Augustin partit pour l'Amérique et alla joindre Dom Urbain qui se trouvait près de Philadelphie (1). A la chute de Napoléon,

(1) Dom Urbain resta quelque temps dans les environs de Baltimore ; pour se conformer aux ordres de Dom Augustin qui lui avait particulièrement recommandé le salut des sauvages, il s'avança ensuite jusque dans le Kentuky où il passa environ huit ans. Après y avoir vu brûler son monastère, il alla dans

l'abbé de l'Estrange s'embarqua aussitôt avec six ou sept de ses religieux pour revenir dans sa patrie, et il donna ordre à Dom Urbain de venir l'y joindre. Celui-ci au lieu d'aborder, comme il en avait l'intention, sur les côtes de la Normandie pour se rendre à la Trappe du Perche où était son abbé, fut jeté par les vents sur les côtes de la Rochelle avec ses compagnons de voyage. La Providence voulait que la Vendée eût sa Trappe : Dom Urbain fut nommé prieur du monastère de Bellefontaine, que Dom Augustin de l'Estrange établit dans ce pays. Quelques religieux restèrent à Tracady dans le New-Brunswick, couvent qui existe encore aujourd'hui.

Dès que Dom Augustin fut arrivé en France, il se hâta de rassembler les religieux que la révolution avait dispersés. Il s'empressa d'acheter la Trappe primitive dans le Perche, pour y placer une partie des religieux qui étaient rentrés à la Val-Sainte depuis la chute de Bonaparte. Il chercha également dans le midi une maison convenable et fit l'acquisition d'Aiguebelle, dans le diocèse de Valence. Les Trappistes d'Angleterre s'établirent à Melleraye et ceux d'Amérique à Bellefontaine, comme nous l'avons dit.

Les voilà donc rentrés en 1815, plus nombreux qu'ils n'étaient avant la première émigration; après tant de souffrances, Dieu voulait sans doute récompenser leur constance et leur fidélité pendant les

la Haute-Louisiane tout-à-fait au milieu des sauvages. Voyant que ce climat lui enlevait en peu de temps ses frères, il se décida à les conduire du côté de Philadelphie.

épreuves innombrables qu'ils eurent à subir; il voulait en même temps donner un grand exemple aux ennemis de sa religion sainte. Il semblait dire à ces hommes égarés par une fausse philosophie : Voilà le résultat final de toutes vos infâmes persécutions; avant de les poursuivre ils étaient peu nombreux; vous les avez poursuivis, et ils sont maintenant parvenus au quintuple!

(Voir l'histoire abrégée de l'établissement des religieux de la Trappe en Suisse qui sert de préambule aux *Réglements de la maison-Dieu de N.-D. de la Trappe, augmentés des usages particuliers de la maison-Dieu de la Val-Sainte,* etc. Fribourg, 1794, in-4°. — *Vie de Dom Augustin de l'Estrange, par un religieux de son ordre.* Paris et Lyon, 1829, in-12. — *Vie du R. P. Dom Étienne (Pierre-François de Paule Malmy), fondateur et abbé d'Aiguebelle par C. Gaillardin.* Paris et Avignon, 1841, 1 vol. in-12, et aussi *l'Ami de la Religion* qui plusieurs fois a parlé des Trappistes. C'est dans ces ouvrages que nous avons puisé le *Précis* qui précède.)

FIN.

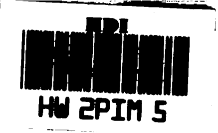
ERRATA.

Page.	Ligne.	Au lieu de	Lisez
1	6 *du sommaire,*	bienheureux	vénérable.
12	10	id.	id.
36	18 *de la note,*	Chaboux	Chabons.
37	32	Trappistes de la Val-Sainte	Trappistes.
41	18	le grec	le texte grec.
50	9 *de la note,*	après	auparavant.
134	4 et 5 *de la note,*	convers	donnés.
157	3	qu'à la fin de leur vie	que.
162	12 *de la note,*	ville	diocèse.
170	14 *de la note,*	avait pu	aurait pu.
172	11	le consolant	se consolant.
182	14	le	la.
185	12	chair	chère.
193	14 et 15 *de la note,*	Brieguèbre près de Valloune	Bricquebec près Valogne.
252	20	rentrer	entrer.
id.	29	faites	fassiez.
313	5	plût	plairait.

TABLE DES MATIÈRES.

DOCUMENTS.

FIN DE LA TABLE.


HW 2PIM 5

